



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

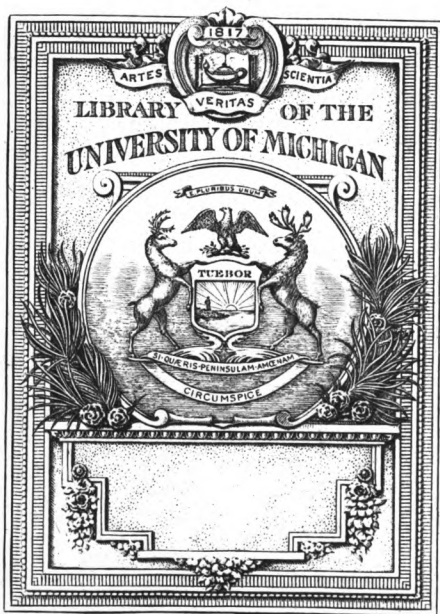
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 495341



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T. 1749.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.

La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur* est
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT,
rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint
Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions
- instamment ceux qui nous adresseront
Paquets par la Poste, d'en affranchir le
, pour nous épargner le déplaisir de les
ruter, & à eux, celui de ne pas voir paroître
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays
Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*
de France de la première main, & plus promp-
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus
indiquée; on se conformera exactement à
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre à M.
de Cleves d'Arnicourt, Cour du *Mercur*
de France, rue des Mauvais Garçons, pour
remettre à M. Remond de Saint-Germain.

XXX. Sols.

SAC. C

1749

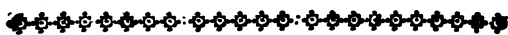


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T. 1749.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LET TRE *

Ecritte de sur la Comédie du Méchant.



Adame, vous me demandez un examen de la Comédie que vous avez eu la bonté de m'envoyer, & mon premier soin est de joindre à mes remerciemens la preuve de ma

* Cette Lettre a déjà été imprimée au commencement de l'année dernière. Plusieurs des réflexions qu'en y lit au sujet de la Comédie du Méchant, se trouvant dans le nouvel ouvrage périodique, insulé,

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

déférence pour vos ordres. Amie des talens, mais zélée pour la perfection des Arts, vous voulez qu'on rende justice à toutes les beautés d'un ouvrage, mais vous ne croyez pas qu'on doive s'aveugler sur ses défauts. Je me conformerai à votre goût, & je ne m'interdirai ni les éloges, ni les critiques que mérite la Pièce sur laquelle vous désirez de sçavoir mon sentiment.

Quelques-uns de vos beaux esprits, à ce que vous m'apprenez, Madame, prétendent qu'il n'est pas permis de prendre pour le sujet d'une Comédie un caractère haïssable. Je pense différemment. Le vice, ainsi que le ridicule, est admis au Théâtre, pourvû qu'en nous inspirant de la haine pour ce qui est blâmable, on ait le secret de nous faire rire, & j'en ai pour garant le succès avec lequel Moliere a mis sur la scène l'impiété & l'hypocrisie.

Cléon étant encore moins odieux que Don Juan & que le Tartuffe, je ne ferai donc point le procès à M. Gresset, de nous avoir peint un fourbe digne de notre aversion. Je lui reprocherai seulement d'avoir

**LETTRES SUR QUELQUES ECRITS DE
CE TEMS, nous croyons faire plaisir aux Lecteurs,
en les mettant en état de comparer les observations
des deux Critiques,**

embrassé dans son Poëme un sujet trop vaste. Si un Auteur intituloit une Comédie *LE VICIEUX*, nous lui dirions avec raison : *Le caractère que vous nous annoncez, est trop composé. Pour remplir votre titre, vous êtes obligé de nous montrer dans un même homme tous les vices, ou du moins les plus remarquables. Ce monstrueux assemblage partagera notre attention entre plusieurs objets, & nous voulons qu'un seul nous occupe au Théâtre.* Le nom de *Méchant* étant générique, & ne comprenant pas moins d'espèces d'hommes differens que le nom de *Vicieux*, on peut faire à M. Gresset une pareille objection.

Autant désapprouvé-je le trop d'extension donné par cet Auteur au caractère de son personnage dominant, autant j'applaudis au choix de ses Acteurs subalternes. Ils sont tous ingénieusement adoptés, ou pour contraster avec le Méchant, ou pour lui donner occasion d'exercer son malheureux penchant à nuire. Je ne m'arrêterai point au rôle d'Ariste, pour prouver le discernement de l'Auteur dans ce choix. Le Poëte le plus médiocre auroit senti la nécessité d'opposer à Cléon un homme véritablement vertueux. Ce dont je tiens compte à M. Gresset, c'est d'avoir supposé dans la mere & dans l'amant de Chloë la disposition qu'ont la plupart des femmes & des

6 MERCURE DE FRANCE.

jeunes gens de notre nation à se laisser séduire par l'extérieur, & à méconnoître le ridicule & même le vice, dès qu'ils se déguisent sous des dehors brillans.

M. Gresset n'a pas été aussi heureux dans l'invention de la fable de sa Comédie, que dans le choix de ces deux personnages. Je ne me plains point comme vous, Madame, de ce qu'il ny a pas dans son Poëme ce qu'on appelle communément intérêt. Selon moi, une Pièce comique est faite pour amuser l'esprit, & non pour remuer le cœur. Quand du sujet il naît naturellement une situation attendrissante, je n'ai garde d'exiger qu'on la rejette; mais quoiqu'à présent les personnes de votre sexe desirant de trouver de pareilles situations dans la Comédie, je crois non-seulement qu'elles n'y sont pas nécessaires, mais encore qu'elles sont étrangères au genre, & que Moliere & Regnard se feroient mocqués de quelqu'un, qui leur auroit demandé si cette espece d'intérêt se rencontroit dans une Pièce nouvelle de leur composition.

Le seul intérêt qu'ils pensoient à faire entrer dans leurs ouvrages dramatiques, est celui que les connoisseurs nomment intérêt de curiosité. Il consiste à exciter dans le Spectateur un désir inquiet de sçavoir ce qui doit suivre chaque incident. M.

Greſſet avoit deux moyens de produire cet intérêt. L'un étoit de faire en ſorte que le Méchant fût expoſé continuellement au péril prochain de ſe voir démaſqué , & que ſon habileté lui fournît , juſqu'au dénouement , des reſſources pour ſe tirer de ce péril. L'autre étoit de jeter ſans ceſſe dans l'embarras , par les intrigues du Méchant , les Acteurs auxquels nous ſerions intéreſſés , & de ménager , à chaque inſtant où Cléon avoit ſujet de croire qu'il étoit prêt de triompher d'eux , un hazard favorable qui s'oppoſât à ſon ſuccès.

Par-là , M. Greſſet auroit mis de l'action dans ſa Pièce , & j'accorde à ſes Cenſeurs, qu'il a trop négligé cet article. Sa Comédie n'a de vraies ſcènes théâtrales , que celle dans laquelle Valère (a) s'eſſorce de dégôûter Geronte de lui ; celle dans laquelle Cléon , ignorant qu'il eſt entendu de Floriſe , en fait à Liſette (b) un portrait ſi défavantageux ; celle (c) de la rupture de Floriſe avec le Méchant , & ſi l'on veut, celle imaginée (d) pour procurer à Liſette de l'écriture de Frontin. Nous verrons

(a) Act. III. Scen. 7.

(b) Act. IV. Scen. 9.

(c) Act. V. Scen. 7.

(d) Act. V. Scen. 1.

§ MERCURE DE FRANCE.

dans la suite , que la premiere est défectueuse. La seconde a été employée plusieurs fois. Pour la quatrième , elle est neuve & jolie , mais elle ne mérite pas le nom de situation. Ce nom n'est légitimement dû qu'à la premiere & à la troisième. Je me doute que cette dernière a été fort applaudie , & l'intrépide malignité , avec laquelle Cléon , après être tombé aux genoux de Florise , se relève & la badine , me paroît un de ces coups de Théâtre , propres à faire une vive impression sur tous les Spectateurs.

Vous me mandez , Madame , qu'on a regardé comme un art dans M. Gresset , de n'avoir fait le Méchant ni intéressé ni amoureux , & de ne lui avoir prêté , pour mettre obstacle au mariage de Valère & de Chloë , d'autre motif que celui de porter le trouble dans deux maisons. Je n'adopte pas le principe sur lequel cette opinion est fondée. Il est vrai que par là Cléon en est plus méchant , mais par-là l'Auteur le rend aussi plus odieux , & cela sans en retirer aucun avantage. En effet , que M. Grésser gagne t'il à prendre ce parti ? Premièrement , l'objet de la Comédie est l'imitation des défauts communs ; & en nous peignant un homme qui fait le mal précifément pour le mal , l'Auteur nous

offre un être si singulier , qu'à peine il existe à la fois cinq ou six de ses semblables chez toute une Nation. Secondement , nous exigeons dans les Poëmes dramatiques une vraisemblance beaucoup plus rigoureuse que dans d'autres ouvrages. Ce qui peut nous paroître vrai dans un Roman , ce qui l'est même dans l'Histoire , quelquefois ne nous le paroît pas au Théâtre , parce que nous n'y trouvons vraisemblable que ce que nous voyons arriver le plus ordinairement. Nous sommes accoutumés à ne voir les hommes les plus pervers se déterminer au crime , que parce qu'ils ont , ou s'imaginent avoir quelque intérêt à le commettre. Dans les règles de la vérité théâtrale , Cléon devoit ressembler aux méchans que nous connoissons.

Il y auroit diverses autres remarques à faire sur la fable de la Comédie du Méchant. Pour ne pas vous ennuyer , Madame , par de trop longs détails , je passe à l'examen de la conduite de ce Poëme.

On ne peut sans injustice refuser des louanges à M. Gresset , sur l'adresse avec laquelle il nous épargne les récits longs & fatigans , dont quelquefois les expositions sont surchargées. Tout ce que nous avons besoin de sçavoir pour l'intelligence de l'action de sa Comédie , il le dit sans

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

laisser entrevoir le dessein de nous instruire. C'est dommage qu'il n'établisse pas avec assez de précision le caractère de son principal personnage. Suivant la peinture que nous fait Lisette, Cléon est,

(a) Un homme faux , deshonoré , perdu ;
Qui nuit à tout le monde , & croit tout légitime !

De pareilles qualifications ne conviennent qu'au plus horrible scélérat. Cependant , presque dans toute la Pièce , Cléon n'est qu'un tracassier & un médifant. J'avoue que le conseil qu'il donne à Florise (b) , de faire interdire Geronte , manifeste de la noirceur , & je sens que l'Auteur a essayé par-là de justifier son titre. Il auroit dû s'appercevoir , qu'en voulant pallier une faute , il en commettoit une plus considérable , que je vous ferai bientôt observer.

Je suis beaucoup moins content du nœud de la Pièce que de l'exposition. Il me semble qu'un simple caprice de Florise est un trop léger obstacle au mariage de Valère , & qu'il n'est pas naturel que Geronte , qui a un intérêt pressant de voir conclure cette affaire , ne prenne pas avec sa sœur , dans une occasion si essentielle ,

(a) Act. I. Scen. 1.

(b) Act. II. Scen. 3.

un ton plus absolu. La Pièce auroit été mieux nouée, si M. Gresset, au lieu de *supposer* Chloë nièce de Geronte, le lui eût donné pour pere; si les richesses qu'elle peut espérer, ne devoient lui venir que du côté de Florise, & si l'Auteur, à la place de l'amour qu'il prête à la sœur de Geronte pour Cléon, n'eût donné à cette folle qu'un goût vif d'estime, qui lui eût fait souhaiter que le Méchant épousât sa nièce. Alors les raisons de Florise, pour s'opposer à l'union de Valère & de Chloë, seroient plus fortes que celles qu'elle allègue, & les complaisances de Geronte pour sa sœur auroient un fondement plus légitime.

Ce qui peut être défectueux dans le nœud de la Comédie de M. Gresset, n'est pas de nature à être remarqué par le commun des Spectateurs. Tous au contraire ont été certainement frappés du vice du dénouement. Tous ont dû s'écrier que le Méchant étoit trop foiblement puni, & que la perte de l'estime de gens qu'il méprise, n'étoit pas pour lui une disgrâce fort affligeante. Il auroit été plus sensible au malheur d'être privé d'une maîtresse qu'il auroit aimée, ou de l'espérance d'une fortune qui auroit été l'objet de son ambition; & cette réflexion auroit dû suffire

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

à M. Gresset , pour rendre Cléon intéressé ou amoureux.

Voilà , Madame , les défauts généraux qui me blessent dans la conduite de la Pièce. Je vais vous en détailler quelques-uns de particuliers.

L'Auteur , & c'est ici la faute que je vous ai promis , il y a un moment , de vous faire observer ; l'Auteur , dis-je , n'a pas pris garde qu'il n'est nullement vraisemblable que le Méchant , qui est reconnu pour avoir de l'esprit , & qui en a effectivement beaucoup , hazarde la proposition de faire interdire Geronte. Quelle apparence qu'un homme , tel que Cléon , dévoile si grossièrement sa méchanceté vis-à-vis d'une femme dont il veut se ménager la confiance ? Est-il d'ailleurs possible qu'il ignore que de sages Magistrats , malgré tous les efforts de la chicane la plus subtile , ne prononcent pas si légèrement l'interdiction d'une personne , qui ne donne sur elle aucune prise à la censure ?

Ce n'est pas la seule occasion , dans laquelle l'Auteur n'observe pas l'uniformité de chaque caractère. Sa Florise du cinquième Acte n'est point celle du premier. Dans le premier , c'est une petite maîtresse , presque un petit-maître. Dans le cinquième

me , c'est la femme la plus raisonnable , presque une femme philosophe. Avec Ariste , homme extrêmement estimable , qui n'a sans doute eu pour elle que les manieres les plus polies , elle n'a pû cacher sa mauvaise humeur. Avec Cléon qu'elle vient d'entendre la déchirer cruellement , elle a la force de dissimuler un courroux , que les Prudes , les plus exercées à composer leur ton & leur maintien , auroient de la peine à ne pas faire éclater.

En vain M. Gresset , pour sa justification , rappellera-t'il ce discours de la Suivante :

* J'ai déjà vu Madame avoir quelques amans.
Elle en a toujours pris l'humeur , les sentimens ,
Le différent esprit. Tour à tour je l'ai vûe ,
Ou folle , ou de bon sens , &c.

Ces métamorphoses ne sont pas absolument sans exemple ; mais elles ne se succèdent pas si rapidement. Pour l'ordinaire , dans un seul jour , l'étourderie ne se change pas en sagesse. De plus , quand on accorderoit à l'Auteur la possibilité de ce changement , on lui objecteroit que Cléon n'a point de successeur dans le cœur de Florise , & que puisque de l'aveu de Lisette ,

* Act. I. Scen. 2.

14 MERCURE DE FRANCE.

* Elle n'a d'ame. . . que par celui qu'elle aime ; elle ne doit naturellement se guérir de ses travers , que lorsqu'elle aura le bonheur de faire un amant capable de l'en corriger.

Nous avons vû que le Méchant , contre l'idée que nous devons avoir de lui , montre peu d'esprit & de connoissance du monde , dans l'endroit que j'ai cité de sa premiere Scène avec Florise. Valère , dans la Scène septième du troisième Acte , joue le rôle d'un extravagant. On ne devine pas , comment M. Gresset n'a pas senti que , quelque envie que Valère ait de dégôûter Geronte de lui , il ne peut vouloir passer dans l'esprit de ce vieillard , pour un homme qui a le transport au cerveau. On devine encore moins , comment un Auteur , qui a autant de goût que M. Gresset , s'est persuadé que les propos sans suite , tenus par le jeune ami de Cléon au sujet de la maison de campagne de Geronte , dûssent produire un effet agréable.

En général , M. Gresset respecte peu la vraisemblance. Je puis , Madame , vous en convaincre par d'autres preuves que celles rapportées ci-dessus , & son dénouement m'en fournit une nouvelle. Je de-

• Ibid.

mande à cet Auteur , sur quelle espérance Cléon , après que Florise a rejeté la proposition qu'il lui a faite , écrit à son Procureur pour le consulter sur l'interdiction de Geronte. Il n'est pas douteux qu'il ne fût nécessaire de dessiller les yeux de l'oncle de Chloë sur le compte du Méchant. Mais il n'est pas douteux non plus , que le moyen , dont l'Auteur se sert pour y parvenir , ne soit absolument dépourvû de tout air de vérité.

Que M. Gresset me permette aussi de remarquer , que toute sa Pièce porte sur une supposition extrêmement forcée. Il paroît fort extraordinaire que Florise , dans le voyage qu'elle a fait avec Lisette , nait rien appris des détails scandaleux , dont cette Suivante est si bien instruite. Il n'est pas moins surprenant que Valère , étant répandu dans le grand monde , ne sçache point que Cléon est en horreur à tous les honnêtes gens , & que ce jeune-homme craigne de se donner un ridicule en rompant avec un tel ami.

Après vous avoir communiqué mes réflexions , Madame , sur les caractères , sur la fable & sur la conduite de la Comédie du Méchant , il me reste à vous parler du Dialogue de cette Pièce , & de la manière dont elle est écrite. Je distingue ces deux

16 MERCURE DE FRANCE.

choses , parce qu'un ouvrage dramatique peut être bien écrit , sans être bien dialogué.

Celui de M. Greffet est dans ce cas , du moins pour ce qui regarde quelques Scènes , particulièrement celle dans laquelle Valère entreprend * l'apologie de Cléon. Vous m'avouez , Madame , que malgré les applaudissemens donnés à cette Scène par le Public , vous ne pouvez supporter qu'Ariste n'y reprenne jamais la parole , qu'en relevant le dernier mot de Valère , & que celui-ci semble ne jouer vis-à-vis de ce Discours sententieux , que le fade rôle destiné dans un exercice scholastique aux complaisans , qui se chargent de faire briller la mémoire du Héros de la Fête. Vous m'avouerez aussi que ce dernier défaut se rencontre dans plus d'une autre Scène , & que l'Auteur n'y fait souvent , comme dans celle-ci , parler un Acteur , que pour donner occasion à un autre , de débiter des portraits ou des maximes. Vous ne disconviez pas non plus , que souvent un personnage ne répond pas à ce qui lui a été dit , & que même quelquefois il passe d'une matière à une autre toute différente , sans que la transition soit ménagée par aucune nuance intermédiaire.

* Act. IV. Scen. 4.

Je me hâte , Madame , de venir à la partie , qui fait le plus d'honneur à M. Greffet dans son ouvrage. Les détails , qu'on y a le plus applaudis , ne sont pas ce que j'y louerai le plus. Soit dans le portrait que Cléon fait de Paris * , soit dans les discours par lesquels Aristé combat les faux principes du Méchant , ou la folle prévention de Valère pour cet esprit dangereux , l'Auteur soutient dignement la réputation qu'il s'est si justement acquise par le Vert-vert & par la Chartreuse. Autant que personne , je sens le prix de plusieurs traits heureux , par lesquels il nous prouve la supériorité de son talent , & l'excellence de son cœur. Mais ils n'annoncent que l'homme d'esprit , qui écrit & qui pense bien , & l'on peut réunir ces deux avantages , sans être propre à composer des Comédies.

Si M. Greffet ne sçavoit que coudre ensemble des conversations ingénieuses , & mettre en vers élégans ses réflexions morales , je lui conseillerois de ne pas se croire né pour le genre comique. Il possède dans un degré éminent le don de faire parler les vicieux & les ridicules , de manière que leurs caractères se peignent dans leurs

* Act. I. Scen. 2.

18 MERCURE DE FRANCE.

discours, & c'est par-là que je le juge digne de marcher sur les traces de l'admirable Molière.

En faveur de ce don, & de celui d'écrire en général avec un agrément singulier, je fais grace à M. Gresser sur certaines négligences de style. Cependant il n'est pas inutile d'avertir les Auteurs novices, que quelques-unes de ses expressions ne doivent pas être imitées.

L'exactitude grammaticale n'admet point ce tour,

(a) Et pour qui votre goût m'est incompréhensible.

Ces deux vers,

(b) Que la plate amitié, dont on fait tant de cas ;
Ne vaut pas les plaisirs des gens qu'on n'aime pas :
ne portent point à l'esprit une idée distincte. On ne dit point,

(c) Votre estime n'a pas fait plus de frais
pour les femmes.

En est un mot superflu dans ce vers,

(d) Ce n'est pas sur leurs mœurs que je veux qu'on
en cause.

(a) Acte I. Scène 2.

(b) Acte II. Scène 1.

(c) Acte II. Scène 3.

(d) Acte II. Scène 3.

La transposition ,

(a) *A vous en est toute la gloire ,*

est trop violente. Dans cette phrase ,

(b) Ma mere m'a manlé que c'est un homme sage ;
Que c'étoit son ami , &c.

l'imparfait figure mal après le présent.
A ce discours de Valere ,

(c) C'est jnger par des bruits de Pédans , de Co-
meres ,

Ariste , au lieu de dire , *non , par la voix
publique* , doit répondre , *non , mais par la
voix publique*. Géronte ne parle pas correc-
tement , en disant (d) , *que tu serois bien fait ,
noblement* , & il faut qu'il repète le mot
fait avec ce second adverbe. La phrase ,

(e) A-t'on vü quelque part un *fonds* d'imperti-
nences ,

est vicieuse , le régime *impertinence* devant
être au singulier. De plus , *fond* s'écrit sans
s. On dit bien , l'Orateur des Foyers ,

(a) Acte I I. Scène 7.

(b) *Ibid.*

(c) Acte III. Scène 6.

(d) Acte III. Scène 9.

(e) Acte III. Scène 10.

20 MERCURE DE FRANCE.

mais on n'a jamais écrit , (a) *l'Orateur des mauvais propos*. Le mot *Parodie* n'est pas le terme propre en cet endroit-ci , qui d'ailleurs est fort beau.

(b) Quels titres sont les siens ? L'insolence & des mots ;

Les applaudissemens , le respect idolâtre
D'un essain d'étourdis , chenilles du Théâtre ,
Et qui venant toujours grossir le Tribunal
Du Bavard imposant qui dit le plus de mal ,
Vont semer d'après lui l'ignoble *Parodie*
Sur les fruits des talens & les dons du génie.

Même, avec un peu de mauvaise humeur, on pourroit critiquer l'expression , *grossir le Tribunal*. Il y a de l'obscurité dans cette autre phrase ,

(c) Stérilité de l'ame , & de ce naturel

Agréable , amusant , sans bassesse & sans fiel

On peut faire le même reproche à celle-ci ,
(d) *où vous êtes vous-même , sans lendemain*.
Celle , *ils ont d'avance* (e) *un air que je trouve à ton Maître* , ne signifie pas la même chose que , *je trouve d'avance leur air à ton Maître*. Sans courir risque de passer pour

(a) Acte IV. Scène 4. (d) *Ibid.*

(b) *Ibid.*

(e) Acte V. Scène 1.

(c) Acte IV. Scène 4.

trop sévère, je condamne aussi ce vers,

(a) A moi, dont vous sçavez l'estime & la tendresse.

On connoît l'estime & la tendresse d'un amant, & l'on ne les *sçait* point.

Sans doute, les amis de M. Gresset souhaiteroient que ces taches ne se trouvassent point dans son ouvrage, mais elles ne doivent rien diminuer de notre estime pour les beautés de détail dont ce Poëme est rempli. J'apprens qu'on destine à cet Auteur la première place, qui vaquera (b) dans l'Académie Française. Cette Compagnie ne peut assurément faire un meilleur choix, & les suffrages sont prévenus par ceux du Public.

Dans le moment, Madame, que je finis ma Lettre, je reçois la critique, que vous me marquez avoir suivi de près l'impression de la Comédie du Méchant. Vous trouverez mes observations fort différentes de celles du Censeur anonyme. Peut-être n'approuverez-vous ni les unes ni les autres, mais vous devez du moins approuver mon exactitude à vous obéir..

Je suis avec respect, &c.

(a) Acte V. Scène 7.

(b) M Gresset n'a été nommé Académicien qu'un
quelque temps après la publication de cette Lettre.



PHEBUS ET L'AMOUR.

ODE ANACREONTIQUE.

Par M. Sénant du Chastelier.

C'est de toi , Dieu de la lumière ,
C'est de tes secondes chaleurs ,
Que la nature toute'entiere
Reçoit la vie & les couleurs.



Nos prés , nos bois en ton absence
Languissent privés d'ornement ,
Les oiseaux gardent le silence ,
Et les eaux sont sans mouvement.



Mais lorsque la saison de Flore
Viént nous annoncer ton retour ,
Et que les Zéphirs font éclore
Les fleurs , doux fruits de leur amour ,



Les ruisseaux libres de leurs chaînes ,
Les herbes aînés de nos bois ,

Célébrent la fin de leurs peines,
Par leurs murmures & leurs voix.



Phébus, les gazons & l'ombrage ;
Nous les devons à tes chaleurs ,
Mais qui nous en apprend l'usage ?
C'est l'Amour, le soleil des cœurs ;



Par un arrêt des destinées
Tu partages avec la nuit
L'empire éternel des années ;
Nuit & jour son flambeau nous loit ;



Pendant l'hiver, tes feux stériles
Eclairent à peine nos champs ;
Dans nos cœurs les flammes fertiles
Font toujours regner le printems.



Plus doux que celui du Zéphire ,
Son souffle échauffant les desirs ,
Anime tout ce qui respire ;
On ne vit que par ses plaisirs.



Si l'avengle enfant ne seconde
Tes traits sur la terre semés .

24. MERCURE DE FRANCE.

Tu n'éclaires, flambeau du monde ,
Que des êtres inanimés.



Sur son front les destins injustes
Ont mis un voile injurieux ;
Mais ses coups n'en sont pas moins justes ,
Ma Cloris lui prête ses yeux.



Pour elle en ce brillant parterre
Phébus fait éclore les fleurs ;
Sur son teint le Dieu de Cythère
Les fait naître par ses ardeurs,



Tant que tu voudras par ta flamme
Animer mes tendres chansons ,
Son ardeur échauffant mon ame
Produira d'agréables sons.



Allez mes vers, osez paroître
Avec les fleurs en ce printems ;
L'aimable Dieu , qui vous fit naître ;
Vous fera durer plus long-tems.

A U T R E



A U T R E.

L'ABEILLE, EMBLESME DE L'AMOUR.

T Out en l'univers sommeille ;
 Moi seul , de si grand matin ,
 Et la diligente abeille ,
 Nous parcourons ce jardin.
 De l'amour elle est l'emblème ;
 Avant la pointe du jour
 Elle se leve : l'Amour
 S'éveille toujours de même.



Ils sont tous les deux petits
 Si de la moindre fleurlette ,
 Et si des moindres réduits
 L'abeille fait sa retraite ;
 Dans l'œil d'un objet charmant ,
 Dans le coin de sa paupière ,
 Le petit Dieu de Cythère
 Se loge facilement.



Si l'abeille chérit Flore ,
 L'Amour aime les zéphirs ;
 Le doux Printems fait éclore

26 MERCURE DE FRANCE.

Et les fleurs & les désirs.

Ils sont tous deux munis d'aîles ,

Et d'aiguillons assassins.

Tous les deux font des larcins ,

L'une aux fleurs , & l'autre aux belles.



Mais leurs vols sont innocens ;

C'est en semant qu'ils moissonnent.

Leurs larcins sont des présens ,

Puisqu'en déroband ils donnent.

De ce butin précieux ,

Pris sur le lys & la rose ,

Leur adresse nous compose

Un nectar délicieux.



Leurs blessures sont cruelles ,

Si leurs dons ont des attrait !

Mais combien sont plus mortelles ;

Amour , celles de tes traits ?

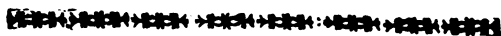
L'on doit craindre ta vengeance ,

Nul ne le sçait mieux que moi.

Mais pourquoi , cruel , pourquoi ,

Punis-tu , sans qu'on t'offense ?

Par le même.



A U T R E.

LA GENTILLESSE ET LA BEAUTE' RÉUNIES.

A Mademoiselle Gausson.

Cupidon , cet enfant gâté ,
Eut ces jours passés à Cythère
Une dispute avec sa mere :
Venus disoit que la beauté ,
Pour faire naître la tendresse ;
Avoit les plus puissans attraits ,
Et l'amour , que la gentillesse
Lui fournissoit bien plus de traits.



Elle est femme , son fils rébelle ;
Aucun d'eux ne voulant céder ,
Un combat devoit décider
Pour terminer cette querelle.
De la plus belle de sa Cour ,
La Souveraine d'Idalie
Devoit faire choix , & l'Amour ;
En élire la plus jolie.



Ce mortel , qui par ses écrits ,

B ij

18 MERCURE DE FRANCE:

Dit Venus, nous prouve son zèle,
De nos sujets le plus fidèle
Sera ton Juge, & mon Paria.
Elle crut par ce stratagème
Corrompre mon intégrité,
Mais je suis plus que d'elle-même
Partisan de la vérité.



Le petit Dieu, par qui tout aime,
Nomma la charmante *Gaussin*.
Ah ! dit Cypris, j'avois dessein,
Pour moi de l'élire elle-même.
Rassemblez donc tous vos appas,
Et disputez-lui la victoire,
Dit l'Amour : Venus n'osa pas
Risquer le combat & la gloire.



Gaussin, cet aimable souris ;
Ces yeux à qui tout rend les armes ;
Auroient rendu vains tous les charmes
De la ceinture de Cypris.
Vous auriez remporté la pomme ;
J'étois votre Juge en ce jour,
Et je vous voyois. . . Mais quel homme
Ne vous voit des yeux de l'amour ?

Par le même.



L E T T R E

*De M. D. D. à M. Rémond
de Sainte Albine.*

JÉ considère , Monsieur , le Mercure ,
comme des archives où chacun a la li-
berté de déposer ses sentimens , sur ce
qui a rapport aux Sciences & aux Beaux
Arts , pour y être jugé par le Public.

Voici deux observations , auxquelles
je vous supplie de vouloir bien donner
place.

Je voudrois 1°. qu'on pût obtenir de
nos Physiciens , qu'ils ne regardassent
jamais leurs découvertes , comme une nou-
veauté que leur génie a créée ; & qu'ils se
persuadassent , qu'il n'y a rien qui n'ait été
connu des anciens sous d'autres dénomina-
tions , que celle que les modernes leur don-
nent : l'électricité , l'attraction , par exem-
ple , sont de ce nombre : cela n'empêche pas
que retrouvant des choses perdues , ils ne
puissent se faire honneur de les reveler ,
d'y ajouter leurs remarques , & d'en aug-
menter l'utilité & le prix.

2°. Qu'ils ne s'en tinssent pas à l'appar-
ence trompeuse des nouveaux systèmes ,

B iij

qu'un autre qui succède immédiatement détruit ; & qu'ils méditassent & analysassent profondément, avant d'exposer leurs idées, afin de mériter à bon titre l'immortalité à laquelle ils aspirent.

J'ai vû dans le second volume du Mercure de ce mois (Juin 1749) deux erreurs de fait , que je ne puis m'empêcher de relever : l'une , page 8 , ligne 18 ; l'autre , page 128 , ligne 15.

Par la premiere , l'Auteur dit , *qu'il ne connoît point de procédé chymique , par lequel on puisse tirer du sel de l'eau.*

S'il eût mis de l'eau en putréfaction , ou s'il avoit fait de longues distillations , & digestions *au bain marie* ; que ce bain fût d'eau de pluye , ou de riviere , ou de puits , n'importe ; qu'il n'eût point changé cette eau , mais qu'il l'eût seulement remplacée par de nouvelle , à mesure de l'évaporation , il auroit trouvé beaucoup de sel ; & de ce sel , il en auroit tiré du soufre ou de l'huile. Il auroit encore pû , en calcinant ce sel plusieurs fois , trouver un attrament qui lui auroit procuré des principes homogènes aëriens. C'est par de semblables procédés que les Philosophes , élaborant le sel de nature *innominé* , & non déterminé , obtiennent le dissolvant universel , l'unique clef de la sagesse.

L'autre erreur (page 128) est renfermée dans cet exposé. *La prétendue invention de transmuter les métaux, n'a point fait fortune dans les esprits : la destruction de la matière, est au même point : les élémens sont toujours indestructibles, ou immuables ; ce n'est pas cependant faute d'efforts de la part des Chymistes, pour faire croire la possibilité de ces changemens & anéantissemens.*

De quoi s'est avisé l'Auteur de ces propos, d'attaquer, pour faire valoir la mécanique du Bureau Typographique, la Chymie qui n'étoit point de sa sphère ? Qui lui a dit que les métaux ne peuvent être transmués ? L'a-t'il lû dans Lemery ? A-t'il été la dupe de quelques soufleurs escrocs, ignorans, illitterés, & qui ne savent que tromper par leurs sophistications ?

Tout le monde sçait à présent, que l'on peut désouffrer de l'or, & remétaliser son soufre, en y joignant du mercure commun. Cette opération, qui n'est pas philosophique, & qui ne rend qu'à peine poids pour poids, sert néanmoins de preuve à la vérité de la transmutation : on doit conclure, qu'il est ridicule de nier qu'il ne s'en puisse faire de plus considérables.

Que veut dire le Typographe ? *Les élémens sont indestructibles & invariables, &c.*

B iiij

3.2 MERCURE DE FRANCE.

De qui a-t'il appris que les Chymistes aient tenté de détruire les élémens ? Ils ne connoissent qu'un seul principe , & deux matieres élémentées (la terre & l'eau). Ces matieres procèdent de ce premier principe : elles se convertissent & se changent perpétuellement l'une en l'autre : car , l'eau devient chair , os , terre , bois , pierre , marbre , diamant , métal , &c. & toutes ces choses redeviennent eau.

Le principe seul est invariable : son unité sous la forme de sel , contient le feu & l'esprit ; voilà la source féconde de tous les êtres , & de toutes les formes déterminées au premier jour.

Ceci n'est pas un système imaginé , mais une vérité tirée de la nature même par ceux qui se donnent la peine de la consulter , aidés de la doctrine des anciens Philosophes & de plusieurs modernes , qui s'occupent dans leur solitude sans distraction , à faire des décompositions & des analyses ; qui suivent pas à pas , avec une extrême attention , le développement des differens mixtes , sortis de la même & unique source. Que les Antichymistes jettent les yeux sur tout ce qu'a produit cette Science pour la nécessité , la commodité , la santé , la sûreté , la perfection des Arts , en un mot le bien être en général ; ils se

persuaderont bientôt , que ce n'est point une science vaine & systématique , qui ne met en avant que des pures idées , des mots & des disputes d'école ; & que la saine Chymie est une Anatomie universelle , une Physique démontrée , qui ne présente que des vérités cachées au vulgaire , mais essentielles à la société en général.

J'ai l'honneur d'être , &c.



R E F L E X I O N S

Sur la transfusion du sang , à l'occasion de laquelle M. Cantwell , Docteur en Médecine , a écrit une Lettre inserée dans le Mercure de Juin 1749 , page 161.

Monsieur Cantwell a dit tout ce qu'un Médecin peut dire de plus probable , pour prouver que la transfusion ne peut être pratiquée avec succès. Il fonde avec raison , sur la différente structure des corps , la nature du sang , & la constitution des tempéramens de chaque individu : Il observe judicieusement , que le sang n'est pas un simple produit , ou l'élixir des alimens , & qu'il y entre une grande quantité de recremens depuis la mastication , jusqu'à son entrée dans la sonde glaviere.

B v.

Mais pour prouver encore avec plus de force, que la transfusion n'est pas propo-
sable, il faut entrer dans un examen pro-
fond de la nature par l'analyse, & dé-
montrer que quoique tous les êtres sor-
tent de la même source, le principe qui
en découle est différemment déterminé, &
qu'il ne peut ensuite de cette détermina-
tion se rétablir dans son état primitif,
qu'après de longues élaborations, qui di-
visent & séparent les matières passives,
jointes postérieurement à la détermina-
tion spécifique; en premier lieu, au genre
animal, végétal & minéral; en second
lieu, au caractère particulier de chaque
individu, tous différens, quoique de la
même espèce.

Pour établir évidemment cette vérité,
je commencerai par expliquer ce qu'on
doit entendre par la détermination de ce
principe dans le genre végétal, & j'en
prouverai ensuite l'analogie avec l'ani-
mal.

Dans un jardin d'un arpent, plus ou
moins, n'importe, je peux semer un très-
grand nombre de végétaux; ils y croîtront
& produiront chacun selon son espèce,
par le secours de la chaleur humide du
globe terrestre, de l'air, des pluies, de la
rosée, & des rayons vivifiants du Soleil.

Cette chaleur humide de la terre opère le développement du fœtus renfermé dans chaque *semence*, comme l'animal l'est dans l'œuf; elle putréfie la *matiere passive* élémentée : voilà le premier degré de la régénération de tous les êtres.

La putréfaction, divisant cette *matiere*, met en liberté le principe générateur : ce principe contient dans son unité une portion de soufre, qui est le feu ; une portion de mercure, qui est l'air ou esprit ; & une portion de sel, qui est le corps, particulièrement configuré & déterminé à l'espèce, dont la *semence* procède *.

Le premier rudiment de la tige commence à s'élever, à mesure que du côté opposé les racines s'étendent & attirent la *matiere* élémentée, que la putréfaction a liquéfiée ; cette *matiere*, comme le sang de la mere de l'animal, est la première nourriture de l'embrion. Ces racines naissantes, qui ne sont encore que de petits filamens, presque imperceptibles, néan-

* Ce soufre, ce mercure & ce sel, ne sont pas les communs.

Les Physiciens n'ignorent pas que le sel de chaque genre a sa configuration particulière : le sel philosophique renferme dans sa siccité l'esprit & l'humide radical, inséparablement unis, & c'est cette unité, qui est le principe universel.

B vj

moins caractérisés dans leur contexture ; selon l'espèce , attirent (car chaque espèce a son attrament propre) attirent, dis-je , & n'admettent , en s'étendant ensuite dans la terre , que la matière élémentée de son genre ; de même que les filers de coton , dont on se sert pour séparer de l'huile mêlée d'eau , n'admettent que l'une des deux liqueurs dont on les a d'abord imprégnés *. C'est ainsi que la sève , qui de la terre pénètre par les racines fortifiées par le tems , est portée jusqu'au sommet du végétal qu'elle édifie ; mais si par cas fortuit , il se mêle à cette sève des hétérogénités qui dérangent la circulation , l'espèce languit & meurt.

Ce n'est pas tout ce qui est à considérer dans la régénération des végétaux ; il faut remarquer la configuration spécifique des couloirs , & les métamorphoses surprenantes qui en résultent , puisqu'il se produit d'un végétal sauvage un autre végétal

* Quoique le chylé soit un composé de diverses parties dissimilaires , les filtres par où il passe , & lorsqu'il est converti en sang , n'admettent que les particules d'un fluide , dont ils ont été primitivement abreuvés ; & encore que ces filtres soient presque confondus les uns avec les autres , ils ne permettent pas sans violence l'entrée de ce qui leur est hétérogène ; tel est l'admirable mécanisme des divisions & des sécrétions dans tous les genres.

parfait. Le fruit du premier est désagréable au goût, celui du second le flatte & excite nos desirs.

La greffe des arbres se fait avec aussi peu de réflexion de la part du Jardinier qui l'opère, que du Physicien-scholastique qui en voit le progrès.

Elle ne consiste, 1°. qu'à appliquer sur un sauvageon, dont on veut perfectionner la production, ou la changer entièrement de forme, un œil, ou bouton à fruit, enlevé d'un arbre de la plus belle & de la plus excellente espèce. 2°. De retrancher du sauvageon toutes les branches qui ne sont point greffées, en sorte que la sève abondante soit forcée de ne pénétrer que par les couloirs, ou les pores de la greffe. Cette sève qui étoit propre à ne produire, par exemple, que de mauvaises prunes âcres, ne trouvant plus les passages libres pour ses particules passives, trop chargées de sel & de soufre grossiers, hétérogènes aux nouveaux filtres, ne passe pas outre dans sa totalité, parce que la greffe que je suppose avoir été tirée d'un pêcher, est configurée différemment, & ne peut admettre qu'une sève homogène à son espèce. Après que la tige a acquis la consistance ligneuse, que les filtres & les nœuds, qui comme les glandes des animaux, sont

35 MERCURE DE FRANCE

les instrumens séparateurs & excrétoires , ont été perfectionnés , le mouvement de circulation & de cohobation de la sève , digérée , vivifiée par les rayons pénétrants du Soleil qui dissipent le phlegme , rend cette même sève balsamique : elle se manifeste , en premier lieu , en fleurs , ensuite en fruits , au centre desquels se réunit la plus pure substance élémentée , qui sous la forme d'amande , renferme le principe générateur.

Cette amande , comme celle dont elle procède originairement , contient donc l'intégrité des principes générateurs , déterminés à produire par l'addition des matières passives (la terre & l'eau) , une longue suite de postérité toujours essentiellement de même nature : ce principe ainsi déterminé , est un aimant , qui comme le ferrugineux que le vulgaire connoît , n'attire que les particules élémentées qui lui sont homogènes. C'est par cette vertu , dont la parfaite connoissance est réservée à la majesté du Créateur , que les races des différens êtres se perpétuent : le filtre , ou moule , fixe la mesure ; l'attraction en détermine la qualité ; c'est l'un & l'autre qui dispensent à l'embrion les premières notions des formes solides , molles , fluides & spiritueuses ; les couleurs , la saveur ,

l'odeur , &c. dans une juste proportion symétrique & caractéristique de chaque espèce.

Que l'on suppose un vieux chêne , dont le sommet soit couronné , ou dont le tronc & les branches soient languissantes : qu'on recueille de la sève d'un autre chêne jeune & vigoureux , ou par incision , ou en coupant l'extrémité d'une de ses grosses racines ; enfin qu'on en arroseant qu'on voudra le vieux chêne : on ne pourra ni le rajeunir , ni le sauver , si cette sève n'a été élaborée par un sçavant Artiste , qui sçache en tirer la quintessence salutaire aux animaux , comme aux végétaux , parce qu'il n'y a que les principes actifs , purgés de phlegmes & de matieres impures , qui puissent ranimer la vie de l'animal & du végétal ; mais cette revivification a nécessairement son terme , selon la constitution du sujet , & l'attention qu'on a eue pour le conserver par un régime réglé , à l'égard des hommes , & une culture soignée , à l'égard des végétaux.

Il faut à présent appliquer ce que je viens d'établir , au genre animal ; rechercher quelles sont l'origine & la qualité du sang , qui comme la sève constitue les solides ; les fluides & les esprits. Et d'autant que la génération de toutes les espèces est

40. MERCURE DE FRANCE.

uniforme , je ferai le parallele du développement d'un poulet , avec celui de l'homme.

Que la poule couve extérieurement l'œuf qui contient l'embrion , dans un nid qu'elle arrange elle-même , ou qu'on lui a préparé , & que la femme couve dans l'utérus celui qui a été déposé en elle ; cela revient au même. Lorsque le coq introduit l'embrion dans la poule , elle lui fournit aussi-tôt de sa propre substance , ce qui est nécessaire à sa nourriture & à son accroissement , jusqu'à ce qu'il sorte de la coquille : & la femme nourrit intérieurement , pendant les neuf mois de sa grossesse , le fœtus dont l'homme lui a fait le dépôt : c'est en cela seul que la transmission de la subsistance , & la couvaïson du poulet , différent des autres animaux développés dans le sein de leur mère ; & quoiqu'en disent quelques Anatomistes , la femme n'a pas plus de part que la poule à la formation de son fruit ; & le concours des trompes de falope , leur mécanisme forcé , l'ovaire , les œufs , & les vermiculeux , *hommes* imaginés par les Harvey & les Dodart , sont de pures idées démenties par la nature , que le préjugé & la réputation de ces Systématiques ont perpétuées par la négligence des gens de l'art à dé-

velopper la vérité. J'ai plus amplement traité ceci dans une Dissertation particulière , sur la cause physique des signes & des configurations monstrueuses, que les enfans reçoivent dans le sein de leur mere; j'en ai prouvé l'origine; j'ai fait connoître le filtre, ou le moule qui détermine la matiere séminale, & de quelle maniere l'embriion se développe dans *l'uterus*.

Il faut maintenant examiner la composition du sang, & si sa substance, passant immédiatement d'un corps sain dans un cacochime, ou décrépît, soit qu'il procède d'un animal de même espèce que celui auquel on le substitue, soit qu'on introduise dans les veines d'un homme celui d'une bête; si, dis-je, ce sang étranger peut procurer la guérison d'un malade, ou la réparation de la décrépitude.

Le sang, suivant M. Cantwel, est la quintessence des alimens, dont l'animal se nourrit.

Je dis de plus que ce sang, de même que la sève, contient les principes actifs & la matiere élémentée, & que dans la plus grande partie des hommes & des femmes, ce sang est mêlé de beaucoup d'hétérogénités, qui procèdent de la diversité des viandes dont ils usent sans modération. Violentant ainsi la nature, ils n'attendent pas que leur estomach les avertisse de ses be-

• 42 MERCURE DE FRANCE:

soins , ils l'excitent & l'emplissent avec excès ; & quoiqu'il soit déjà chargé de mauvais levains , ils le comblent encore par differens mets éguisés d'essences & d'épiceries qui forment un agréable poison , auquel ils joignent beaucoup de vin , de liqueurs , & des actions violentes de toutes espèces de voluptés : enforte que le chyle , qui résulte de ce mélange , est une eau forte , laquelle au lieu de conserver & augmenter les globules balsamiques du sang, les divise & les détruit ; elle corrode les filtres , change la nature des parties solides , molles & fluides ; enfin les esprits ne sont que des particules de feu violent , qui portant l'incendie dans le genre nerveux , dérangent ou détruisent les molécules du cerveau , & troublent la raison ; voilà la source féconde de toutes les maladies graves & aigues , qu'on reproche aux suppôts d'Esculape de ne pouvoir guérir , malgré la phlébotomie excessivement réitérée , & les rafraîchissans sans vertu : voilà d'où procèdent les régénérations cacochimes de ces hommes de faible complexion , très-communs aujourd'hui , sujets à toutes les infirmités de tempérament , débiles , & sans vigueur : voilà ce qui fait dire aux sots , aux imbéciles , que la nature dépérit , que les hommes ne sont

plus ce qu'ils étoient autrefois ; que les alimens n'ont plus la faveur qu'ils avoient du tems de nos peres, & même lors de leur adolescence.

Quoique le sang soit la quintessence des alimens des animaux en général, il faut distinguer celui des bêtes, de celui des hommes.

Le premier doit se subdiviser en deux classes. Celui des bêtes qui ne vivent que de foin, de grain & d'herbes qu'elles broutent, est simple, & la chair qui en provient, est sans contredit, pour l'homme, la nourriture la plus homogène, après le lait & le fruit.

Mais le sang des bêtes voraces, qui ne se repaissent que d'autres animaux, ou de la corruption des immondices, est trop chargé de soufre & de sel impurs ; la chair qui en procède ne peut être pour l'homme qu'un mauvais aliment.

Les bêtes de la première classe transforment en leur propre substance le grain, le foin & l'herbe, par la trituration & la digestion, & l'homme qui se nourrit de cette substance homogène déjà bien préparée, qui la triture & la digère une seconde fois dans son estomach, gouverné par la sobriété & la continence, se procure un chyle très-parfait.

44 MERCURE DE FRANCE.

La forme du sang , proprement dit , est globuleuse ; il circule dans les veines avec une sérosité qu'on appelle lympe : lorsque la proportion de nature est bien compassée entr'eux , que la transpiration est en équilibre avec la nutrition , & que cette nutrition ne fait que remplacer le volume & le poids des sécretions , si la volupté effrenée ne la corrompoit pas , l'homme jouiroit d'une bonne & constante santé , qui le conduiroit paisiblement à cette vénérable décrépitude des anciens , exempt des horreurs de sa destruction au milieu de sa carrière : son ame , après un siècle , s'envoleroit sans qu'il s'en apperçût.

J'ai divisé le sang des bêtes en deux classes seulement , mais celui de l'homme est susceptible d'une bien plus nombreuse distinction , non relativement aux principes , qui sont semblables & inaltérables , mais à cause des matieres élémentées qui les enveloppent , les divisent & circulent dans toutes les parties de l'individu. Ces matieres sont plus ou moins hétérogènes , à raison des soutes , des sels impurs & des terrestrités qui tirent leur origine des differens alimens & boissons dont les hommes usent , ou sobrement , ou avec extès ; à quoi il faut ajouter la variété de leurs mœurs , de leur conduite régulière ou dé-

réglée ; de leur état tranquille , ou tumultueux ; de leurs exercices violens ou modérés , soit du corps , soit sans actions corporelles ; car toutes ces choses qui influent sur la composition des liqueurs , conservent , ou altèrent la constitution primitive du sang.

Si l'on met du sang en putréfaction , il s'ensuit une puanteur insupportable , mais si par des distillations & cohobations répétées on dégage la vraie substance de toutes impuretés , il s'en exhale une odeur plus suave & plus parfaite , que celle des plus précieux parfums de l'Orient.

Enfin si l'on en tire le sel par des calcinations , & qu'on réduise ce sel en huile philosophique , il produit un remède si souverain , que deux grains pris dans un véhicule convenable rétablissent la masse sanguine la plus appauvrie ; son feu homogène ranime & dégage celui que l'impureté a atténué ; il absorbe à son tour cette impureté.

Ce spécifique est plus sûr que la transfusion , d'autant que le sang de l'animal le plus sain , le plus vigoureux , est très-abondant en sérosité & en terrestréité , & qu'il ne contient qu'une très-petite portion de ce feu de nature où réside la vie. Que si les alimens les plus simples après

avoir été broyés dans la bouche , digérés dans l'estomach , mêlés dans le *duodenum* avec la bile & le suc pancréatique , réduits en chyle dans le mésentère ; que dans tous ces différens passages , ce composé ait reçu des dissolvans qui coopèrent à sa division parfaite , & qu'à l'entrée du mésentère , la séparation des impuretés les plus grossières se soit faite , en sorte que le résidu arrivant au réservoir de Pecquet , soit un fluide ressemblant à du lait , que ce fluide pénétrant par la veine sousclavière pour de là passer dans le cœur & circuler ensuite dans toutes les parties du corps , traversant une grande quantité de filtres séparateurs ; enfin si ce n'est qu'après tout l'appareil que je viens d'expliquer très-superficiellement , que les alimens peuvent être convertis en notre propre substance , comment pouvoir raisonnablement s'imaginer qu'un sang étranger , transmis d'un côté à mesure qu'on retire de l'autre celui auquel on le substitue , puisse opérer le succès qu'on se propose de la transfusion ? Quel rapport , quelle homogénéité y a-t'il entre ce nouveau sang & les filtres & les couloirs où on le fait entrer ? Quelle vertu médicale contient-il pour anéantir les levains dont celui qu'il remplace a impregné les instrumens séparateurs , les artères , les

veines, le genre nerveux & les parties solides : De quelle maniere peut-il absorber les dépôts & les empêchemens dans les viscères, rendre le ressort aux fibres obstrués d'un paralitique, ramollir les cartilages ossifiés des vieillards ? Comment peut-il réparer les ravages que les esprits ardens d'un furieux ont faits dans la substance molle & délicate du siège de l'ame ? Loin de pouvoir produire la réparation de la décrépitude, le rétablissement de la cacochimie, il est démontré que le sang étranger ne pourroit qu'occasionner la corruption de l'individu où on le transferreroit, & bien-tôt la mort.

Mais quand l'usage de la transfusion seroit autant avantageux qu'il est mal imaginé & pervers, il seroit imprudent de l'autoriser, parce que les personnes opulentes qui pourroient en hazarder l'essai, ne se feroient pas scrupule de sacrifier la vie de jeunes gens les plus sains & les plus vigoureux ; considération qui exige l'attention des Magistrats, pour s'opposer à ce cruel, inutile & extravagant remède ; j'ai prouvé qu'il n'avoit pas plus d'efficacité pour les végétaux.

Que les Ministres des maladies s'appliquent à conserver le sang plutôt qu'à l'extraire & à le remplacer ; qu'ils le purifient, qu'ils se procurent d'un nombre

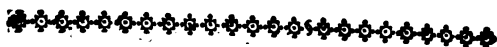
48 MERCURE DE FRANCE.

d'hommes sains, forts & robustes, par des saignées qu'ils appellent *de précaution*, le sel ou la quintessence du sang humain, ou plutôt qu'ils cherchent ce sel précieux dans celui de nature, qui est si commun & si universel, ils feront des miracles; qu'ils consultent pour cette recherche les anciens Philosophes, les Nourrissons d'Hermès, & non Gallien, ils trouveront ce divin remède. Mais aussi que les hommes concourent différemment qu'ils ne font à conserver leur santé, qu'ils soient sobres, qu'ils n'usent que d'alimens & de boissons simples, qu'ils ayent de la modération dans leurs passions & de la retenue dans la volupté.

D. D.



LE



LE RETOUR DU PRINTEMS.
DIVERTISSEMENT PASTORAL. *

Premier couplet chanté par une bergere.

QU'il est triste d'être sévère !
Que l'amour a de doux momens !
Et que cette retraite est chere
Aux cœurs sensibles & constans !
Chaque berger pour sa bergere
Brûle du feu le plus sincère.
Accourez , trop heureux amans ;
Chantons le retour du printems.

Un berger répond.

Chantez , on vous doit cet hommage ;
Chantez , vous êtes en tout tems
Entre les belles du Village ,
Par vos sons flatteurs & touchans ;
Et par votre simple langage ,
Ce que sous un épais feuillage ,
Entre tant d'oiseaux differens ,
Le rossignol est au printems.

* Ce Divertissement étoit joint à une Comédie ;
destinée pour l'amusement d'une société particulière.

C

*La bergere chante tous les couplets
qui suivent.*

Chantons la paix , ce don suprême
Du plus tendre des Conquerans ;
Nous sommes , comme il dit lui-même ;
Moins ses sujets que ses enfans.
Chantons ce digne fils qu'il aime :
Déjà sa valeur est extrême ;
Qu'il fera d'exploits éclarans !
N'en jugeons que par son printemps :

Tous ceux qui sçavent se connoître
Au front des Rois les plus clémens ,
Nous disent qu'on'y voit paroître
Des nuages assez fréquens ;
Celui de notre auguste Maître
Est toujours calme, on n'y voit naître
Aucuns jours moins beaux , moins rians ;
On n'y trouve que le printemps.

Sous ses loix l'Amour nous appelle,
Connoissons ses soins bienfaisans ,
Chantons sa puissance immortelle ,
Et parons nous de ses présens *.
Chaque jour dans un cœur fidèle

** A ce vers elle distribue des fleurs à tous les bergers
& bergeres,*

Il prend une force nouvelle ,
 Mais dans les cœurs indifferens
 Il veut naître avec le printems.

De la Louptiere.



E X T R A I T

*D'un discours Latin sur la paix, prononcé
 au Collège des Jesuites de Caen, par le
 Pere du Rivet, de la Compagnie de Jesus.*

SI la paix que Louis XV. vient de procurer à l'Europe, fait le bonheur de la France, elle ne fait pas moins celui des Nations étrangères. Aussi l'Orateur, dont nous analysons ici le Discours, se propose-t'il d'examiner quels doivent être à l'égard du Roi leurs sentimens & les nôtres. Il détermine leurs obligations à un tribut de reconnoissance, *grati animi tributum*; & les nôtres, aux sentimens d'un amour sans bornes, *amoris summi stipendium*. Dès l'Exorde, l'Orateur présente en racourci un tableau de la dernière guerre. Il prie les Nations étrangères de ne point s'offenser des traits qui pourroient lui échapper, moins avantageux peut-être qu'il ne le souhaiteroit pour leur gloire; mais que.

C

§ 2 MERCURE DE FRANCE.

L'Histoire lui fournit pour preuves. Ici ; dit l'Orateur, *l'Histoire doit me servir de guide. Si je n'avois à parler que de vous, (Nations étrangères,) je consulteroïs un oracle plus favorable ; mais je parle de Louis, & c'est dans l'Histoire seule de ce Monarque qu'il faut chercher son éloge.* Cet Exorde promet du beau & du vrai. Nous aurons lieu de faire remarquer dans toute la suite du Discours, que cette promesse est acquittée.

P R E M I E R E P A R T I E.

Le tribut de reconnoissance que doivent au Roi les Nations étrangères, est fondé sur deux raisons principales : l'une, c'est que Louis leur a procuré la paix, dans un tems où elle leur étoit devenue nécessaire : l'autre, c'est qu'il leur a librement abandonné presque tout le fruit de cette paix qui leur étoit devenue si nécessaire. C'est à ce double point de vûe que s'attache l'Orateur dans cette premiere Partie de son Discours. L'épuisement universel des Nations étrangères, au tems de la conclusion de la paix, rend tout-à-fait sensible le premier de ces deux points de vûe. En effet l'Autriche ne se soutenoit alors que par le secours de ses Alliés, & ses Alliés étoient las de la soutenir. La Reine

de Hongrie s'étoit vûe dans l'obligation de céder à la Prusse victorieuse , la Silésie ; à la Savoye , beaucoup de ses Pays héréditaires.

Il est à propos de remarquer , que quoique l'Orateur ait semblé annoncer dans son Exorde aux peuples étrangers , des traits fâcheux , ce ne sont pas ceux de la déclamation & de l'aigreur. Il rend justice à leurs vertus & à leur mérite , il respecte même jusqu'à leurs malheurs. On verra dans la suite du discours , qu'il est bien éloigné d'employer cette façon de louer révoltante , qui ne sçait élever la gloire du Vainqueur , que sur la honte personnelle des vaincus , & qui semble ne lui donner à combattre & à vaincre que des vices , non des hommes , ou des hommes déjà vaincus par leurs vices & leur foiblesse. Quels rivaux , que des ennemis de cette espèce ? Honorent-ils beaucoup un triomphe ? La route que l'Orateur suit ici , est plus sûre : la politesse y jouit de ses droits , & la vérité n'a point à réclamer les siens ; l'éloge ne risque pas d'être confondu avec l'adulation , parce qu'on ne confond pas la vérité avec l'aigreur ; la cause du Héros n'en est pas moins bonne , & la condition de l'Orateur n'en devient que meilleure. C'est d'après des vûes si sages , & qui de-

54 MERCURE DE FRANCE.

vroient être une règle dans l'art du Panégyrique , que le P. D. R. trace le portrait de l'Impératrice Reine.

» La France , dit-il , avoit crain-
» tems , & avoit pû craindre sans honte
» une fille des Césars..... Redevable de
» deux couronnes à sa naissance , & d'une
» troisième à son mérite... Assez solide
» pour écouter de sages conseils & pour
» les suivre , assez judicieuse pour les ap-
» précier avec intelligence , assez ferme
» pour s'attacher invariablement à ses
» projets , assez pénétrante pour démêler
» les talens propres à la servir , assez fé-
» conde en ressources , pour pouvoir être
» quelquefois malheureuse impunément ,
» &c. le reste du portrait est également
heureux & fidèle. Si ce n'étoit ici un sim-
ple extrait , nous aurions à nous reprocher
de priver les gens de goût de certains mor-
ceaux qu'il faudroit exposer dans leur to-
tal pour les montrer dans tout leur beau.
Nous nous engageons cependant de leur
en présenter assez pour les flatter. Il n'y
aura que le choix de difficile. Le caractère
que l'Auteur trace du Roi de Prusse , nous
fournit de quoi remplir notre engagement.
Voici comme il peint ce Héros.

» Rappelez vous , Messieurs , les célé-
» bres victoires du Monarque Prussien....

» Héros , dont la vigilance égale la viva-
 » cité , prompt à prévenir les desseins de
 » ses ennemis , heureux à les déconcerter ,
 » habile à cacher les siens , jusqu'à ce qu'ils
 » puissent éclater avec avantage , remplis-
 » sant tour à tour avec autant de valeur
 » que d'activité tous les devoirs d'un
 » parfait Général , imitant dans la rapidité
 » de ses opérations celle de la foudre ,
 » dont les coups inattendus préviennent
 » le moment de la fuite , ou la rendent
 » inutile ; digne par cette rapidité même
 » d'unir ses armes à celles de Louis ; se dé-
 » clarant pour la paix , sitôt qu'il a manqué
 » de raisons plausibles pour nous seconder
 » dans la guerre , c'est-à-dire , tenant en-
 » core à Louis par la conformité des vûes ,
 » lors même qu'il cessoit d'être joint à
 » nous par les armes.

*Revocate in memoriam insignes illas, quibus
 Europa personuit, Friderici Prussiorum Regis
 victorias , cum Bohemiam , Silesiam victor
 peragraret ; heros vigil , in prævertendis hos-
 tium consiliis acer , in evertendis felix , in
 suis , donec erumpere tuto possent , dissimulan-
 dis solers , ad omnes Ducis partes strenuus &
 impiger , hostem ferire solitus more fulminis
 quod improvisos occupat , fugam meditantes
 affligit , conversos in fugam assequitur ; dignus
 vincendi celeritate , quem belli socium Ludo-*

C iij

vicus haberet ; ubi studendi palam defecerunt honesta rationes , tum verò promovenda pacis cupidus , idest , cum Ludovico , si non armorum , saltem societate conjunctus animorum.

Toujours dans son sujet , l'Orateur décrit ensuite l'épuisement où étoient l'Angleterre & la Hollande , les murmures & les clameurs dont retentissoient Londres & la Haye , au sujet des subsides & des impôts qu'il falloit payer ; il rappelle cet acte public qui parut à l'ouverture de la Campagne de 1748 , où les Provinces-Unies annonçoient leurs frayeurs à toute l'Europe. L'effroi de la Hollande à la vûe de l'abaissement dont elle est menacée , tandis que Gènes se relève avec éclat , donne lieu à un parallele contrasté entre ces deux Républiques ; nous nous contentons de le donner en François. Ce même parallele amene naturellement l'éloge du Duc de Boufflers & du Maréchal Duc de Richelieu. Nous traduirons ce morceau aussi littéralement qu'il nous sera possible , & nous y joindrons le Latin , pour qu'on puisse juger en même tems , & du style de l'Orateur & de notre fidélité.

» Infortunée Hollande , je ne veux ni
 » examiner de trop près , ni malignement
 » interpréter ici le système de votre poli-
 » tique. Je consens même qu'on vous fasse

» un mérite d'avoir fermé les yeux sur vos
 » propres périls , pour ne penser qu'à ceux
 » de votre auguste Alliée ; mais que la
 » République de Gènes , en remettant en-
 » tre les mains de Louis les intérêts de ses
 » Citoyens & de son Sénat , a été bien plus
 » sage que vous, & que par cette judicieuse
 » précaution , elle a joué sur le Théâtre de
 » l'Europe un rôle bien supérieur au vôtre !
 » D'abord éloignée du péril , vous n'en-
 » tendiez que de loin les foudres de la
 » guerre : tranquille au sein de vos marais,
 » vous contempniez dans un calme pro-
 » fond les Villes de vos voisins fumantes
 » & renversées. Cependant vos Ambassa-
 » deurs parcouroient avec confiance les
 » Cours de l'Europe , portant partout la
 » balance de la paix : Gènes au contraire ,
 » victime déplorable du plus affreux des-
 » tin , malheureuse de survivre à la perte
 » de sa liberté , expirante sous le joug
 » d'une domination étrangère , réduite à
 » éprouver les rigueurs d'un humiliant es-
 » clavage , osoit à peine , du sein de l'op-
 » pression , élever de timides regards &
 » demander un vengeur ! Quelle étonnan-
 » te révolution a changé tout à coup vos
 » destinées & les siennes ; Gènes désolée ,
 » tremblante de frayeur , abîmée dans le
 » deuil , sort de dessous ses ruines , les lar-

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

» mes sont séchées , ses espérances renaîs-
» sent , l'assurance prend sur son front la
» place de la crainte ; libre de ses fers , elle
» rend inutiles les efforts de ses ennemis ;
» elle écarte les dangers loin de ses murail-
» les , elle brave les menaces de l'Autri-
» che , elle échappe aux entreprises de la
» Savoye , elle regarde sans effroi les flot-
» tes de l'Angleterre : & vous fiers Bata-
» ves , vous pâlissez à votre tour , vous
» déplorez vos pertes , vous vous plaignez
» des caprices du sort qui vous porte des
» coups mortels. Comment donc la ter-
» reur a-t-elle passé des murs de Gênes
» dans vos Provinces ? C'est que les Gênois
» ont eû Louis pour défenseur , & que
» vous n'avez pas craint de l'avoir pour
» ennemi.

» O Boufflers , ô soutien d'une Répu-
» blique ébranlée , ô digne instrument des
» desseins de Louis ! Gênes subsiste , elle
» doit son repos à vos soins , son salut à
» votre bravoure ; pourquoi faut-il qu'un
» sort cruel vous frappe dans le cours des
» plus glorieux succès ? Le tombeau s'ou-
» vre pour vous recevoir , Gênes voit luire
» sur elle les premiers rayons de sa liberté
» naissante , & les horreurs du trépas vous
» environnent ; vous êtes privé du fruit
» de vos travaux , comme si la mort , en vous

» prenant pour victime , avoit voulu rem-
 » placer celles que vous aviez défendues
 » contre ses coups. Cependant , ô Héros
 » infortuné , cher & tendre objet de nos
 » regrets , consolez-vous ; Richelieu sou-
 » tiendra la gloire de vos nobles travaux ;
 » il achevera votre ouvrage : Guerrier &
 » Courtisan , tout ensemble ; sçavant dans
 » l'art de la paix , habile dans celui des
 » combats , unissant aux dons du genie ,
 » aux charmes de la politesse , au brillant
 » des graces , le feu de la valeur & le
 » phlegme de la prudence , c'est-à-dire ,
 » capable tout à la fois d'embellir les plus
 » belles Cours , & de sauver les Etats chan-
 » celans , il fera retrouver en lui ce que
 » Gènes vient de perdre en vous. On ad-
 » mirera notre bonheur d'avoir dans
 » sa personne un Héros qui vous res-
 » semble : la présence de ce Guerrier ban-
 » nira la terreur , & écartera les ravages
 » d'une ville qui possède vos cendres , &
 » comme votre tombeau sera dans la suite
 » des âges l'autel de la liberté publique ,
 » la statue de Richelieu deviendra pour
 » Gènes , ce qu'étoit celle de Pallas pour
 » l'Empire Troyen , l'immortelle sauve-
 » garde de ses autels & de ses murs.

O *Buffleri ! ô Civitatis afflicta columen ! &*
Ludovici consiliorum administer animose ?

C vj

Genua stat tuis secunda vigiliis , tuis protecta laboribus , tuis recreata periculis , & (ô vim fati durissimam) jaces , tu , immaturo casu praeceptus , tumuli detrusus ad tenebras , cum illa , per te sospes , suavissimâ rediviva libertatis aurorâ incipit serenari , nec ad te vel levissimus laborum tuorum fructus pertinuit , quasi mors defensam à tuis ictibus Genuensium salutem tuo capite ulcisci voluisset. Solare tamen sortis iniquas vices , heros desideratissime ; quos enim sociis in integrum restituendis labores tam alacriter impendisti , eorum laudem tuebitur Richelius ; absolvet quod inceperas , vir pacis idem & Martis artibus potens , bellator ac aulicus , sic argutias ingenii , lautitias urbanitatis , elegantia delicias , cum sedulitate , cum prudentiâ , cum fortitudine consocians , ut alteris dotibus aniam omnium splendidissimam ornare possis , alteris verò imperium aut rempublicam turbulentissimis belli fluctibus agitatam à naufragio vindicare. Qua propter , ô Buffleri , repraesentabit in se Richelius , & repraesentabit quantum est quod amissum in te lugent ; orbi testatum relinquet , Galliam non unum civem habere similem tui ; custodem cinerum tuorum Civitatem ab hostili feritate prestabit illasam ; erit tuus ille tumultus , ara quaedam libertatis ; erit autem Richelii in marmore simulacrum velut illa Palladis effigies Troja quondam sospitatrix , ab arâ

violationem hostiam, à muris Genuensibus vastitatem propulsabit.

L'Orateur avoit d'abord exposé l'épuisement des Puissances ennemies, & le besoin qu'elles avoient de la paix. Il se présentoit naturellement une objection : la France n'étoit-elle pas dans le même état d'épuisement ? Objection spécieuse ; mais dont il montre le frivole, en appréciant les pertes & les avantages, les dépenses & les ressources des différentes Nations ; il examine, il pèse tout. Un détail brillant forme à ce sujet des preuves qui vont jusqu'à la conviction.

L'Orateur passe ensuite au désintéressement du Roi dans les conclusions de la paix, second motif de reconnaissance pour les Nations étrangères : » Ce désintéressement, dit-il, n'a pas besoin d'être prouvé, puisqu'il n'a eu que trop de censeurs. Les uns n'ont pû voir sans chagrin, qu'un Roi, digne de gouverner l'univers, refusât de s'aggrandir ; les autres, dupes aveugles des préjugés populaires, ont confondu la grandeur du Souverain avec la grandeur du Royaume ; ils ont crû que le mérite du Monarque consistoit à commander à plus de peuples : idée fautive, puisque le mérite des Princes est indépendant de l'é-

62 MERCURE DE FRANCE.

» tendue de leur empire , & que leurs ver-
» tus ne doivent pas se compter par le
» nombre de leurs Provinces.

On relève ensuite ce désintéressement si généreux , en montrant combien il a été libre & volontaire. En effet , armées nombreuses , troupes aguerries , habiles Généraux , artillerie formidable , munitions abondantes , rien ne nous manquoit , & jamais l'avenir ne nous avoit offert une perspective plus flatteuse.

» Mais Louis , dit l'Orateur , dès le
» commencement de la guerre , avoit ré-
» solu de vaincre pour ses Alliés , & non
» pour lui-même ; que dis-je résolu , il s'y
» étoit engagé , &c. Qu'on nous permette
ici d'envier le droit de faire une Traduc-
tion , plutôt qu'un Extrait ; il y auroit
pour le Traducteur une gloire à laquelle
nous ne pouvons prétendre n'ayant que le
mérite du choix.

SECONDE PARTIE.

L'Orateur prétend , comme on a dit plus haut , qu'en nous procurant la paix Louis a mérité de notre part des sentimens d'un amour sans bornes. Pourquoi ? Parce que pour nous procurer la paix , il a fait un des plus grands sacrifices dont les Héros soient capables , *est illa pax grandi redemp-*

ta pretio ; premiere raison. Parce qu'en second lieu cette paix qu'il nous procure , ne peut manquer d'être durable , *est ad diuturnitatem composita*. En faveur des nations étrangères , Louis avoit refusé d'agrandir ses Etats ; en faveur de la France , il refuse de multiplier ses victoires. Maître de Bergopzoom , nous étions devant Mastricht , & Mastricht , étoit sur le point de se rendre , ainsi l'entrée de la Hollande nous étoit ouverte. Le nom de Bergopzoom rappelloit naturellement celui du Maréchal de Lowendal ; voici comment en parle l'Orateur.

» Quelle difficulté étoit capable d'arrê-
 » ter un Héros , qui pour essayer son bras
 » dans le métier de la guerre , avoit domp-
 » té les Tartares ? Qui d'un théâtre moins
 » illustre appelé sur celui de la France , y
 » paroissoit avec tant de dignité , en aug-
 » mentoit l'éclat par ses vertus militaires ,
 » en égaloit la grandeur par celle de ses
 » exploits ; guerrier , qui tantôt par sa
 » promptitude trompe la fortune , pour
 » ainsi dire , prévient ses caprices & ne lui
 » donne pas le tems de balancer ; tantôt
 » par la patience triomphe des obstacles &
 » rachete la lenteur des opérations par le
 » merveilleux du succès : toujours sage ,
 » jamais heureux par hazard , lors même

» qu'il l'est le plus promptement ; aussi di-
 » gne du suffrage de Louis , lorsqu'il em-
 » porte Ostende en trois jours , que lors-
 » qu'il lutte contre les résistances de Ber-
 » gopzoom , qu'il l'attaque par trois en-
 » droits, & l'oblige de reconnoître pour la
 » première fois un vainqueur.

Ce caractère est suivi d'une courte description de Mastricht ; dont le péril détermine enfin les ennemis à solliciter la paix. Que fera le Roi , demande l'Orateur ? Habile à saisir tout ce qui peut entrer en preuve de son sujet , l'Orateur tire avantage de la difficulté que les Héros ont naturellement à se vaincre sur un point aussi délicat que le sont les occasions qui s'offrent d'ajouter à leur gloire ; c'est une carrière brillante qui s'ouvre devant eux. Quelle grandeur d'ame ne faut-il pas pour sçavoir s'y arrêter , lorsqu'on peut la parcourir avec succès ? C'est cette réflexion , embellie par le brillant du style & la vivacité des images, qui termine la première preuve sur laquelle l'Orateur a fondé le tribut d'amour que nous devons au Roi.

Il tire sa seconde raison , de la conduite que le Roi a tenue dans la conclusion de la paix, & qui nous en assure la durée. Pour s'appuyer sur des titres que la malignité &

l'envie ne puissent rejeter, il remonte à la source de presque toutes les guerres qui ont agité la France depuis un siècle. Il en attribue la cause à la jalousie de l'Europe & aux vûes d'ambition qu'elle nous supposoit. Tels furent en effet les ressorts que mit en œuvre le fameux Prince d'Orange Guillaume III. Or le désintéressement du Roi dans la conclusion de la paix permet-il encore à la jalousie de s'irriter de notre grandeur, & à la malignité de nous supposer des projets d'ambition? Que nous envieront les nations étrangères, elles à qui nous cédon^s tout jusqu'à nos conquêtes, sinon le pouvoir de les rendre heureuses? Quelles vûes nous prêteront-elles, sinon celles de nous les attacher par les liens du bienfait & de la confiance. C'est sur ces principes que l'Orateur appuie ses conjectures sur la durée de la paix. Cependant comme si ces raisons ne suffisoient pas, il a recours à l'expérience que nos ennemis ont faite durant le cours de la guerre, des ressources inépuisables qu'avoit la France pour se rendre le sort des armes favorable; ressources dans les vertus du Roi, ressources dans les qualités augustes de Monseigneur le Dauphin, ressources dans la présence même du Roi commandant en personne ses armées, ressources dans la va-

leur des Princes du Sang , ressources dans la capacité des Généraux , ressources dans la multitude de nos troupes , ressources dans la bravoure du soldat , enfin ressources dans le zèle de tous les Citoyens & de tous les Corps du Royaume.

Le détail de ces différentes ressources est un morceau trop étendu pour trouver place ici , on pourra juger du reste par ce que nous en allons rapporter.

» Ressources, dit l'Orateur, dans les ver-
 » tus du Roi. En est-il dont il n'ait donné
 » des exemples éclatans ? Exemple de pru-
 » dence, de bravoure, de hardiesse, de conf-
 » rance, de modestie, d'humanité, de bonté
 » pour les soldats , de générosité à l'égard
 » même de ses ennemis. Les champs de Fon-
 » tenoy sont principalement le théâtre où
 l'Orateur fait remarquer l'assemblage de
 ces vertus héroïques. Le jour sous lequel il
 les fait paroître , en assûrant au Roi le tri-
 but d'amour que nous lui devons , promettre
 à l'Orateur cet hommage d'estime qu'on
 ne peut refuser à ceux qui savent pein-
 dre les Héros tels qu'ils sont , & la vertu
 telle qu'elle doit être pour emporter tous
 les suffrages.

» Ressources dans la capacité des Géné-
 » néraux & des premiers Officiers. Ici ,
 » Messieurs , quelle foule de noms illustres

» se présente à moi ? Les Clermont , les
 » Broglie , les Coigni , les Maillebois , les
 » Biron , les Segurs , les d'Estrées , les
 » Contades , les d'Armantieres & tant d'au-
 » tres qu'il suffit de nommer pour avoir
 » fait leur éloge ? Que ne puis-je du moins
 » vous peindre en traits assez majestueux
 » ce brave & intrépide Saxon , né pour
 » l'avantage de cet Empire , quoiqu'il soit
 » né hors de son sein , comme si le Ciel
 » eût voulu que le même homme fût par sa
 » naissance la gloire de l'Allemagne , & par
 » ses exploits celle de la France ? Que de
 » talens ! que de qualités s'offriroient à
 » votre admiration ! S'il assure dans la
 » Flandre le fruit de nos victoires contre
 » les entreprises d'une armée formidable ,
 » commandée par les chefs les plus habiles ;
 » c'est Turenne , qui à la tête de quel-
 » ques troupes , défend une seconde fois
 » nos Provinces contre toutes les forces de
 » l'Empire. S'il livre une bataille , s'il at-
 » taque en personne ; c'est un Condé qui
 » triomphe encore à Lens , à Nortelingue ,
 » à Rocroi : s'il marche pour aller investir
 » Mastricht , & prenant sa route au tra-
 » vers des ennemis , il échappe à toute
 » leur vigilance ; c'est Luxembourg qui re-
 » nouvelle le prodige de la marche de Vi-
 » gnamont , & qui l'efface par un prodige

68 MERCURE DE FRANCE

» encore plus grand : s'il régle toutes les
 » opérations d'une Campagne ; c'est Cati-
 » nat qui joint aux grandes vûes l'esprit
 » de détail , qui change de vertus selon les
 » conjonctures ; dans les favorables ose
 » tout avec hardiesse , dans les difficiles
 » n'agit qu'avec précaution , dans la né-
 » cessité ne ménage rien. On diroit que
 » Maurice tient à tous les siècles ; aux pas-
 » sés , dont il fait revivre en lui les Héros,
 » au présent qu'il honore par ses exploits ,
 » aux futurs dont il sera le modèle.

» Que j'aimerois encore à vous peindre
 » cet autre Général, qui joint une noble &
 » heureuse audace à l'activité de l'esprit , à
 » la supériorité des lumieres & de l'intel-
 » ligence ; dont le courage a défendu Pra-
 » gue , les soins , fortifié & embelli Metz.
 » Négociateur profond , qui démêle avec
 » adresse le nœud des affaires les plus dif-
 » ficiles , & qui à la tête des armées le tran-
 » che , s'il le faut , avec le fer ; guerrier
 » toujours redoutable à nos ennemis , soit
 » qu'il les attaque sur leurs terres , soit
 » qu'il les chasse de dessus les nôtres ; aussi
 » maître des esprits qu'il domine par l'é-
 » tendue du sien , que de la victoire qu'il
 » enchaîne par sa valeur ; Citoyen distin-
 » gué par l'éclat de ses services , ne profi-

« tant de l'élevation de sa fortune que
 » pour faire du bien. Que dirai-je de plus ?
 » Objet de la jalousie , parce que le destin
 » du mérite fut toujours d'avoir des ja-
 » lous.

*Adjumenta in bellicis ducum praefectorum-
 que virtutibus. Hic autem, auditores, quot
 splendida occurrunt nomina, Claromontii,
 Broglîi, Cognai, Mallebosii, Segurtii, Bi-
 ronii, Estrai, Contadii, Armentarii, & alia
 tam multa quae praconio non indigent, quo-
 niam ipsum nomen instar amplissima laudis est?
 Quin saltem licet animosum illum Saxonem
 adumbrare vobis, ut par est; Gallia natum,
 quamvis natus sit extra Galliam, ut idem Ger-
 manis apud illos nascendo, idem Gallis apud
 vos militando, claritatem afferret? Quot in
 uno collectae dotes, congestaque decora vestrum
 omnium animos admiratione defixos suspen-
 dent! Ille, si cum paucissimis numero copius vic-
 toriarum nostrarum fructus contra celeberrimas
 hostium duces, numerosissimumque exercitum
 tutatur in Belgio, crederes adesse Turennum
 nostras provincias adversus imperii vires non
 nisi cum lectissimâ militum manu iterum de-
 fendentem. Si confligit instructâ acie & hostes
 impetit, consilio rem gerens ac manu, crederes
 adesse Condem ad rupem regiam, ad Ne-
 rolingam, ad Lentiam, triumphantem, &c.*

Trajectum ad Mosam circumcessurus, iter instituit cum exercitu, & intento per mediam faderatorum ducum aciem itinere, experrectam illorum vigilantiam ludificatur, crederes adesse Luxemburgium Vineam-Montani itineris renovantem prodigia & majoribus superantem. Si belli rationem omnem componit tacitus, crederes adesse Catinatum pro difficultate temporis cautè, pro commoditate rerum audacè, pro necessitate fortiter, singulis rebus & universis providentem. Adeo Mauricius ad omnes aetates quasi pertinet, ad praeferitas quarum heroes ab inferis excitat, ad praesentem quam bellicis decoribus illustrat, ad posteras quarum exemplar futurus est.

Quidni etiam vacat aliter quàm brevioribus lineamentis Ducem illum designare consilio non feracem minùs & promptum quàm feliciter audacem, Pragis strenuè defensis clarum, Metis ad splendorem simul & securitatem amplificatis conspicuum, non modo rebus adhibita ingenii dexteritate solerter expediendis, sed etiam, ubi opus est, ferro secandis habilem; qui quàm laudabiliter se gessit in hostium solo, tam efficaciter impedivit ne latrocinaerentur in nostro; cujus est & mentibus & victoria dominari, quoniam alterum ampliitudinem mentis, alterum animi fortituinem postulat, & utroque simul eminat. Civis mercatorum clari-

tate spectandus, in fortuna fastigio plures beneficiis demereri cupidus, cui nec illud etiam deest, quod summa virtuti nunquam defuit, habere invidos.

On regrette d'être obligé de mettre des bornes à cet Extrait, nous y avons fait remarquer bien des beautés, mais nous ne les avons pas épuisées. L'Orateur partout semblable à lui-même s'est soutenu dans les endroits même qui paroissent les moins du ressort du génie. Son discours est terminé par une peroraison digne du reste de l'ouvrage. Il rapproche les preuves, & en forme une image, où l'on reconnoît la grandeur du Héros & les titres sur lesquels sont fondés les sentimens de reconnaissance que ne peuvent lui refuser les Nations étrangères, & le tribut d'amour que la France lui doit pour le bienfait de la paix.





PARALLELE DE LOUIS XV.

AVEC LOUIS XIV.

A Te louer , grand Roi , dans l'ardeur qui
m'engage ,

Je ne sçais qui je dois admirer davantage ,
Ou Louis qui transmet ses vertus dans ton cœur ,
Ou toi , dont l'héroïsme en soutient la splendeur.

Combien de fois vit-on , d'un florissant Empire
Tout l'éclat s'éclipser , quand le Monarque expire ?
Souvent le fils s'endort , & perd dans le repos
La gloire que le pere acquit par ses travaux.

L'infatigable Roi que le François adore ,
Fait douter si Louis ne regne pas encore ;
Partout il suit ses pas , & la foudre à la main ,
Comme lui de la gloire il s'ouvre le chemin ,

Mais quel astre , jaloux du bonheur de la France ,
Fait sentir à Louis sa maligne influence ?

La fièvre au front livide & la pâle langueur
Dans sa course brillante arrêtent ce vainqueur.

La gloire est consternée & la France éperdue :
Tout n'offre que tristesse & que pleurs à ma vue.

Tendres François , voici votre jour le plus beau ,
Jour heureux , où Louis triomphe du tombeau.

L'amour qu'il eut pour vous lui ravissoit la vie :
A peine il la reprend , qu'il vous la sacrifie.

Comme

Comme Louis le Grand , se plaignant autrefois
 Qu'un fleuve impétueux retarde ses exploits ,
 Avec ses Légions le traverse à la nage ,
 Et le rend malgré lui témoin de son courage ;
 Ainsi son fils , touché qu'au jour de ses succès
 Un accident fatal suspende ses progrès ,
 Ranime ses esprits , combat la douleur vive ,
 Qui retient dans son sein sa grande ame captive :
 Il surmonte ses maux , vole au-delà du Rhin :
 J'admire dans Fribourg le vainqueur de Menin.
 Vous voyez ce Héros dans la plaine Belgique
 Enchaîner d'une main la valeur Britannique ,
 De l'autre foudroyer des remparts & des tours,
 Torrent impétueux , rien n'arrête son cours.

Nassau que retenoit une lente prudence ,
 De Louis devant Mons admira la vaillance.
 Plus bouillant, plus hardi, le jeune Cumberland ,
 Se prépare à combattre un Héros qui l'attend.
 Allons, dit-il, marchons : qu'à travers le carnage
 Mes bataillons serrés se fassent un passage.
 C'est Tournai qui m'appelle, il faut le secourir,
 Fondre, frapper, percer, triompher ou périr.
 Sa colonne terrible & sa voix menaçante
 A d'autres qu'aux François eût donné l'épouvante,
 Louis d'un seul regard anime ses soldats ,
 Et force la victoire à marcher sur ses pas.
 Va, vole, dis par tout, bruyante Renommée,

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Qu'à force de courage , enfonçant d'une armée
La colonne effrayante , un intrépide Roi
A renversé l'Anglois aux champs de Fontenoy :
Que touché de leurs cris , il reçoit dans ses tentes ,
Et soulage de Mars les victimes sanglantes.
Et toi , brillante gloire , élève des Autels
Au plus vaillant des Rois , au plus doux des mortels ,
Vous , Héros , dont le sang a cimenté le Trône ,
Recevez les lauriers dont sa main vous couronne.

Que de nouveaux exploits , quels lieux , quelle
saison ,

Qui ne serve , Louis , à signaler ton nom !
Dans l'horreur de l'hiver , ici Bruxelles prise
Allarme le Danube & la fiere Tamise :

Là vainement la mer s'arme , combat pour vous ,
Ostende , & vous , Anvers , vous tombez sous nos
coups

A peine par Conty Mons est réduit en poudre ,
Que Namur par Clermont est frappé de la foudre.
Ce fils du grand Condé , plein d'ardeur pour son
Roi ,

Nous rappelle à Raucoux le beau jour de Rocroy.
Peins , Muse , dignement le François magnanime ,
Ne craignant que la nuit dans l'ardeur qui l'an-
me :

Peins-nous , comme un Turenne , au milieu des
guerriers ,

Maurice , pour Louis moissonnant des lauriers.

Charles , de ce vainqueur redoutant la poursuite ,
Cherche , tout grand qu'il est , son salut dans la
suite.

Suspens , Astre du jour , ton cours précipité :
Quelques momens encor prête-nous ta clarté.
Sur la France Rancoux répandra plus de gloire ,
Que ne fit de Steinkerque autrefois la victoire.

Nous oublions ces lieux où les Héros François
Firent de leur valeur de si nobles essais.
Sur tes plus hautes tours Belle-Île me transporte,
Prague , fameuse Prague , aussi foible que forte :
Foible, quand les François l'attaquent en Césars ;
Forte , lorsque leurs corps lui servent de remparts.
A ses yeux toujours grands par leur valeur extrême,
Ils le sont encor plus par leur retraite même ,
Ils bravent les frimats sous des cieux inconnus ,
Et s'ouvrent un chemin à force de vertus.

Du coursier d'Apollon je vole sur les ailes ,
Vers ces monts où des Rois s'aigrirent les quer-
relles.

En proie aux ennemis , & déjà dans les fers ,
Gênes , ta délivrance étonne l'Univers.
J'apperçois le poignard , je vois la main levée ,
Intépide elle frappe , & la Ville est sauvée.
Ah ! pour te recouvrer , aimable liberté ,
Que n'ose point un cœur de ses fers irrité !
Louis prête son bras , & partage la gloire

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Du noble & nouveau trait dont brillera l'histoire
Richelieu , dont le nom est si cher & si grand ,
Acheve les exploits de Bouffiers expirant.

Du haut des monts , enflé d'une vaine espérance ,

Browne comme un torrent inonde la Provence :

D'Amédée imitant le dangereux effort ,

Ose-t'il se flatter d'avoir un autre sort ?

Audacieux projet , entreprise inutile !

L'un fait devant Tessé , l'autre devant Belle-Isle.

Nervinde reparoit , Lawfeld la reproduit ,

Avec non moins de sang , mais avec plus de fruit :

Nous touchons aux marais de la riche Zélande ,

Et déjà nous semons l'effroi dans la Hollande.

Louis , sur Bergopzom ton bras s'appesantit :

Des traits de Lowendal rien ne le garantit :

Par un heureux destin devenant notre proie ,

De la Paix désirée il prépare la voye.

Nos champs n'offrent encor que d'horribles glaçons ,

Quand Mastricht de lauriers nous offre des moissons

A travers les éclairs , la foudre & le tonnerre ,

Dont Bellone en fureur épouvante la terre ,

Au milieu des soupirs , dans le centre des maux ;

Qu'enfante chaque jour le plus grand des fléaux ;

Quelle divinité , douce , tranquille , aimable ,

Jette sur les mortels un regard favorable !

D'une puissante voix , l'olivier à la main ,
 Elle impose silence à cent bouches d'airain.
 Tel un calme profond succédant à l'orage ,
 Qui n'a produit par tout que grêle & que ravage ,
 Rassûre les mortels , dissipe la terreur ,
 Dont les vents irrités avoient frappé leur cœur ;
 Telle la paix succède au monstre redoutable ,
 Qui se nourrit du sang des peuples qu'il accable ,
 Règle les intérêts qui nous désunissoient ,
 Et fait quitter aux Rois les foudres qu'ils lan-
 çoient.

La victoire s'arrête & se tait devant elle :
 L'heureux jour de Nimègue enfin se renouvelle.

Comme son Bisayêul oubliant ses exploits ,
 De ses armes Louis abandonne les droits.
 A soulager son peuple il trouve plus de gloire ,
 Qu'à conserver les fruits qu'il tient de la victoire.
 Eh quoi ! pour retenir tant de pays conquis ,
 Faut-il qu'un nouveau sang en devienne le prix ?
 Plus un Empire est grand , plus sa chute est pro-
 chaine.

De cent Princes jaloux il foment la haine.
 Loin d'ici le vainqueur , dont les heureux succès ,
 Et l'ardeur d'envahir éloigneroient la paix.
 J'adore un Conquérant que guide la justice ,
 Et qui des dons de Mars sçait faire un sacrifice.
 De cent États en feu le Pacificateur

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Est plus grand à mes yeux, que le plus grand vainqueur.

Achevons des deux Rois le brillant parallèle :
Que d'amour dans leur cœur pour leur peuple
fidèle !

L'éclat que leur Empire emprunte des Beaux Arts,
Le dispute à l'éclat qu'il reçoit du Dieu Mars.
Nos Héros exercés, & la France aguerrie,
A l'abri des revers mettent leur Monarchie,
Que de traits ressemblans ! L'on diroit que par tous
Leur gloire se confond, & ne forme qu'un tout.



R E F L E X I O N S.

*Sur la nouvelle Carte que M. de Thuri
vient de donner au Public.*

DE toutes les entreprises qui ont été
faites en France pour la perfection de
la Géographie & de la Navigation, il n'en
est point qui fasse plus d'honneur à la Na-
tion que celle qui regarde la description
géométrique de la France. Que la Ter-
re, selon la remarque de M. de Fontenel-
le *, soit un sphéroïde allongé ou applati
vers les poles, la difference sera toujours si
petite, que cette question peut paroître

* M. 1740, page 74.

plus curieuse qu'importante; mais que l'on donne plus ou moins d'étendue aux parties qui composent l'étendue de la France, c'est une question dont l'importance est plus sensible & l'utilité plus marquée. D'ailleurs les autres Nations partagent avec la France * la gloire d'avoir concouru à la connoissance de la grandeur des degrés terrestres, tandis qu'aucune n'avoit peut-être encore pensé à se procurer des Cartes exactes de son pays.

Il sembloit pourtant que l'intérêt du Roi & celui de ses Sujets, se trouvoient réunis dans l'exécution de cette entreprise. Que l'on propose à un Ministre de faire construire de nouveaux chemins, de régler la marche des troupes dans l'intérieur du Royaume, il faut toujours avoir recours à la Carte, pour la diriger par la voie la plus courte, (la diligence est aussi nécessaire pour le bien du commerce que pour le succès des armes) il n'est point de particulier qui ne sente la nécessité d'avoir un plan exact, ou le papier terrier de sa terre, & nous sentons tous combien il nous est avantageux que le Roi ait le plan exact de tout son Royaume.

Il ne faut pas croire que la précision géométrique soit absolument inutile, &

* Grandeur & figure de la Terre, p. 17.

que la Géographie de la France , dans l'état où elle se trouvoit auparavant , fût d'une exactitude plus que suffisante : il suffit de jeter les yeux sur la Carte de M. de Thuri , pour voir combien la France a , pour ainsi dire , changé de face depuis sa nouvelle réforme ; & pour reconnoître toutes les erreurs où nos meilleurs Géographes sont tombés , on trouve des différences de 4 à 5000 toises entre la distance d'une Ville à l'autre, déterminée par les triangles, & celle que donnent les Cartes des Sieurs Delisle & Jaillot. Il seroit trop long de donner ici le détail de toutes les remarques que j'ai faites sur le rapport de ces Cartes, je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes.

Les distances suivantes sont marquées en minutes d'un grand cercle , qui répondent à 951 toises , parce que c'est une mesure commune à toutes les Cartes.

Thuri. Delisle. Jaillot.

De Tarbe à Auch ,	$33\frac{1}{2}$	$38\frac{1}{2}$	40.
D'Auch à Toulouse ,	37	$41\frac{1}{2}$	$40\frac{1}{2}$
De S. Bertrand à Lombés ,	30	$35\frac{1}{2}$	33
De Langres à Châlons ,	77	$71\frac{1}{2}$	
De Troyes à Sens ,	32	28	
De Châlons à Rheims ,	21	25	
De Langres à Dole ,	48	40	
De Dole à Châlons ,	32.	35	

Thuri. Delisle. Jaillos.

D'Auxerre à Saulieu ,	37 $\frac{1}{2}$	41 $\frac{1}{2}$	
De Philisbourg à Strasbourg ,	49	44 $\frac{1}{2}$	
De Strasbourg à Neuf Brisac ,	35 $\frac{1}{2}$	33 $\frac{1}{2}$	
De Colmar à Befort ,	33	29	
De Fréjus à Nice ,	29	26	
Du S. Esprit à Arles ,	35 $\frac{1}{2}$	39 $^{\circ}$	
Du Quesnoi à Rocroi ,	39	32 $\frac{1}{2}$	
De Sancerre à Montargis ,	41	37	
De Montargis à Sens ,	26	23 $\frac{1}{2}$	
De Saintes à la Rochelle ,	32	33	31
D'Angoulême ,	33	34 $\frac{1}{2}$	30 $\frac{1}{2}$
De Périgueux à Limoges ,	45		53
De Lion à Grenoble ,	51		42 $\frac{1}{2}$
De Mende à S. Flour ,	35 $\frac{1}{2}$		32
De Bordeaux à Agen ,	63		60
De Nevers à Moulins ,	26		23 $\frac{1}{2}$
De Moulins à Autun ,	47		50 $\frac{1}{2}$
De Bourges à Limoges ,	90		83 $\frac{1}{2}$
De Bourges à Moulins ,	50		55
De Nantes à Luçon ,	49		44
De Verdun à Longwy ,	28		30
De Clérmont à Verdun ,	11 $\frac{1}{2}$		13 $\frac{1}{2}$
De Langres à Chaumont ,	15		19 $\frac{1}{2}$
De Metz à Thionville .	15		18 $\frac{1}{2}$
De Troyes à Langres ,	57		53

Après avoir comparé les distances des principales Villes , situées dans l'intérieur & vers les confins du Royaume , j'ai examiné de la même manière toutes celles qui

D v.

82 MERCURE DE FRANCE.

sont placées sur les côtes de l'Océan , & aux environs : on sçait que nous n'avons rien de plus exact que les Cartes insérées dans le Neptune François , on y remarque cependant des différences de 2 à 3000 toises dans la distance d'une Ville à l'autre ; il est vrai qu'il s'en trouve plusieurs absolument conformes à la Carte de M. de Thuri. Je ne rapporterai ici que celles où j'ai remarqué les différences les plus considérables.

Les distances suivantes sont marquées en toises.

	<i>Selon M. de Thuri.</i>	<i>Selon le Neptune François.</i>
De Douvres à Calais ,	21700	21200
De S. Vallery à Dieppe ,	26000	24000
De Dieppe à Fécamp ,	27500	26000
De Gramville à S. Malo ,	20000	18500
De Frehel à S. Brieu ,	19500	14800
De S. Brieu à Treguier ,	23500	20000
De S. Pol de Leon à Goulven ,	13000	11000
De Brest à Crausen ,	8000	7000
De Pontcroix à Quimper ,	15000	13500
De Quimperlai au M de Groix ,	14000	12000
De l'Orient à Auray ,	16000	14000
D'Auray à Vannes ,	9000	8000
De Vannes à Guerande ,	23000	21000
Des Sables d'Olonne à la Rochelle ,	32000	28500
De Soulac à la Tête Dubuc ,	50500	47500

Dans la Carte du Diocèse de Coutance , levée par le Sieur de la Pagerie ,

& une des plus exactes de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent , on remarque une différence de près de 1500 toises dans la distance de l'Isle Saint Marcou à Valogne , que M. de la Pagerie établit plus grande qu'on ne la trouve dans la Carte de M. de Thuri.

Si les différences que l'on remarque entre la Carte de M. de Thuri & celles des autres Géographes , paroissent exorbitantes , eu égard à la quantité de Cartes qui ont paru successivement , & à l'habileté de ceux qui les ont mises au jour , il faut aussi convenir que les moyens , qui ont été mis en usage pour les dresser , paroissent peu propres à donner l'exactitude que l'on pouvoit desirer. En effet quel art ne falloit-il pas supposer dans un Géographe , pour sçavoir discerner parmi le grand nombre de Mémoires qui lui étoient communiqués , ceux qui avoient été faits par les personnes les plus intelligentes ? Quel tems immense , & quelle longue suite de combinaisons , pour débrouiller un chaos d'observations qui se contredisoient les unes les autres ; & ne pourroit-t'on pas dire que nos meilleurs Géographes sont ceux qui ont sçu le mieux deviner ?

J'attends avec impatience que M. de Thuri nous donne le détail de toutes ses

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

opérations , pour pouvoir calculer la distance de toutes les Villes principales les unes par rapport aux autres , car l'échelle de la Carte est trop petite pour que l'on puisse estimer les distances à 2 ou 300 près.

A Lyon , le 26 Mai.



M A D R I G A L.

C'Est envain que vous m'exhortez ,
Ingénieuse Iris à peindre vos beautés ;
Je me garderai bien de cette audace insigne.
Avant que de vos yeux j'eusse senti les coups,
Mon cœur ne trouvoit rien qui de mes vers fût
digne ,
Et je ne trouve pas mes vers dignes de vous.

Par le Chevalier D. . . R. . .





N A I S.

C A N T A T I L L E.

Mise en Musique par M. N.*.*

DEpuis qu'un Etranger aimable
Embellit ce rivage heureux ,
Les rossignols semblent plus amoureux.
L'Empire de Neptune est toujours favorable ,
Et le murmure des ruisseaux
Se mêle aux chants de mille oiseaux.

Rosignols , votre doux ramage ,
Passe jusqu'au fond de mon cœur :
L'amour , dont j'ignorois l'usage ,
Est enfin mon charmant vainqueur.

Pour l'Etranger que l'on admire ,
Je sens des transports trop connus :
C'est pour lui seul que je soupire ,
Ah ! que ses soins sont assidus !

Je ne l'apperçois point encore ,
Et déjà le Soleil éclaire ce séjour !
Il devoit devancer l'Aurore
Pour venir me faire sa cour. . :

86 MERCURE DE FRANCE.

Mais Dieux ! j'entends sa voix enchanteresse !
Ses yeux , remplis des plus beaux feux ,
Vont m'assurer de sa tendresse . . .

Je le vois , il approche , il va combler mes vœux.

Belle Nymphé , un Dieu pour vous plaire
S'est caché jusques à ce jour :
Ici , vous allez voir Cythère ,
C'est le triomphe de l'Amour.

En moi reconnoissez Neptune ,
Enchanté de vos yeux charmans :
Pour lui la plus belle fortune ,
C'est d'effacer tous vos amans.

Venez , Divinité nouvelle ;
Venez , regnez sur mes sujets :
Mon Trône est fait pour la plus belle ,
En vous je vois briller ses traits,

Laffichard.

Cette Cantatille , qui se vend seulement
chez M. le Clerc , rue du Roule , à la Croix
d'or , est mise en Musique par un Auteur ,
qui , sans copier M. Rameau , a sçu rassem-
bler dans son ouvrage une partie des gra-
ces de ce célèbre Musicien. Prix 30 s.

L'illustre Alliance , Cantatille de M.
Noblet , se vend 1 liv. 16 s. aux adresses

ordinaires, de même que *le retour de Philinte*, Cantatille, mise en Musique par une jeune Demoiselle, se vend 1 liv. 4 s.



LETTRE

*Touchant le vrai nom d'un Poète François,
qui a été célèbre au XIV. siècle.*

JE ne puis, Monsieur, m'empêcher de donner à l'Auteur de la Bibliothèque Françoisise toutes les louanges qu'il mérite, pour avoir surmonté les dégoûts qui se présentent à la lecture de nos anciens Poètes, dont il a rendu compte dans son ouvrage. Il faut pour ce travail un genre de constance, dont tous les Ecrivains ne sont pas susceptibles. M. l'Abbé Goujet a fait voir que rien ne l'avoit rebuté dans son entreprise. Comme je crois que c'est lui faire plaisir que de lui proposer les doutes qui peuvent naître dans l'esprit de ses lecteurs, je lui en propose, Monsieur, par votre canal, un qui m'est venu, en lisant son neuvième tome.

En parlant d'un Religieux de l'Abbaye de Chaalis, proche Senlis, qui a écrit dans le quatorzième siècle, sous le regne de Philippe de Valois, differens songes

en vers François, sous le titre de *Pèlerinages*, il affecte de l'appeller toujours *Guillaume de Deguilleville*. Ce ne peut pas être une faute d'impression, puisque *de Deguilleville* y est répété plus de soixante fois. C'est donc de propos délibéré que M. L. G. donne à ce Poète le nom de *Deguilleville*.

Cependant il semble que jusqu'à lui, on ne l'avoit point connu autrement que sous le nom de Guillaume de Guilleville, *Guillelmus de Guillevilla*. On peut voir differens catalogues de manuscrits, que je n'ai pas actuellement sous la main : M. Goujet fournit lui-même des preuves que le *de* redoublé, est une altération du nom de cet Auteur : car à la page 92 l'Abbréviateur de sa Poésie l'appelle simplement Guilleville. . . Il est vrai qu'à la page 75, dans les vers de Pierre Virgin, qui a retouché notre Poète après qu'il fut decédé, on lit ces vers :

- » Cy ensuit le noble Romant
- » Du Pelerin, bon & utile,
- » Composé bien élégamment
- » Par Guillaume de Deguilleville ;
- » De Chalis de Pontigny, fille,
- » Moine de l'Ordre de Cisteaux,

» Distingué par voye très-subtile

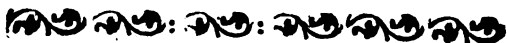
» En trois livres spéciaux.

Mais j'ai tout lieu de soupçonner qu'il y a eu de l'inattention de la part du Copiste dans le quatrième vers, parce qu'il renferme une syllabe de trop. Donnez-vous la peine de scander, & vous sentirez qu'il faut lire, *par Guillaume de Guilleville*.

Outre cela le nom de *Deguilleville* me paroît tout-à-fait bizarre. Sa terminaison en *ville* marque qu'il a été formé de celui de quelque lieu ; or, je ne vois aucun exemple qui prouve que jamais aucun possesseur de terre, ou Fondateur de Village, se soit appelé *Deguille*, mais seulement *Guille*, qui étoit l'abregé de *Guillaume*. Aussi avons-nous en France une Paroisse appelée *Guilleville* : elle est située au Diocèse d'Orléans, sur la route de cette Ville à Chartres, & nous n'en avons aucune du nom de *Deguilleville*.

Je m'étends peut-être un peu trop sur cette minutie ; mais je compte que M. L. G. ne trouvera pas mauvais que je lui aye demandé la preuve qu'il peut avoir eue, pour allonger d'une syllabe le nom de notre Poète ; toujours disposé à me conformer à la manière dont il l'écrit, s'il me

fait voir par votre Journal , ou par un autre , que l'assemblage des lettres initiales de chaque couplet , des lamentations de ce Poète dont il parle , page 82 , forme *Guillermus de Deguillevilla*.



A M P H I O N.

CANTATILLE.

A Mour , Dieu puissant que j'implore ,
Viens offrir à mes yeux la beauté que j'adore.
Soit que le blond Phébus quitte le sein des mers ,
Ou qu'à l'obscur nuit il cède l'univers ,
Quand le Dieu du sommeil partage son empire ,
Et lorsque tout ce qui respire
Se soumet à sa douce loi :
L'écho répète au loin les accens de ma voix.
J'attire les forêts , & j'applanis les monts ,
J'amollis les rochers par les sons de ma lyre.
Cruelle , ton cœur seul me refuse un empire ,
Que tout cède à mes chansons.

Amphion au comble du malheur ,
Perdant tout espoir de plaire ,
Exprimoit ainsi sa douleur ,
Quand l'aimable Dieu de Cythère

De Niobé toucha le cœur ,
Et vainquit sa rigueur.

Aveugle , elle suit seul le penchant qui l'entraîne ;
L'Amour en souriant l'enchaîne ,
Et lui fait adorer les fers
Dont il accable l'univers.

De ce Dieu redoutez les armes ;
Belles , fuyez , fuyez ses charmes :
Que de larmes , que d'aigreur
Suivent un instant de douceur !

Amphion par ses chants mélodieux
Obtient le bonheur de lui plaire ,
L'Hymen & le Dieu de Cythère ,
Les joignent par les plus doux nœuds.

A l'Amour durant le bel âge
On s'engage facilement ,
On aime les chants d'un amant ,
On en écoute le langage ,
Et l'on en prend les sentimens ,

De ce Dieu , &c.

D'A. 1



*CONSEILS d'un ami à une Demoiselle de
Beauvais, par un Auteur anonyme.*

J'Ai des conseils à vous donner,
Ce n'est pas le moyen de plaire ,
Iris , on ne divertit guere ,
Quand on ne fait que raisonner.

Aussi j'aurois gardé sagement le silence ;
Ou vous n'auriez de moi que de vaines chansons ;
Si je n'avois connu qu'une heureuse naissance
Avoit dans votre cœur prévenu mes leçons.

Souffrez donc que ces vers aident à vous con-
duire
En cet âge charmant dont vous allez jouir ;
Assez d'autres sans moi voudront vous réjouir ,
Mais peu se chargeront du soin de vous instruire.

Commencez aujourd'hui le cours
D'une longue suite d'années.
Esperez , en croissant , d'heureuses destinées ;
Et qu'une belle humeur anime vos beaux jours.

Il sied mal à vingt ans d'être triste & rêveuse ,
Mais n'accordez à vos desirs ,

Si vous avez deſſein d'être long-tems heureuſe ,
Que ce que la nature a d'innocens plaiſirs.

Vous n'avez pas beſoin , Iris , que je m'arrête
A vous montrer quelle eſt cette ſévère loi ,
Qui vous commande d'être honnête.
Le ſang dont vous ſortez le fera mieux que moi :

Cet ordre ſouverain n'admet point de diſpenſes ,
Et l'honneur en eſt ſi jaloux ,
Que ſur les moindres apparences
Ce Juge rigoureux prononce contre vous.

Fuyez dans vos diſcours l'enſeure & la baſſeſſe ;
Qu'ainſi qu'en vos habits rien n'y ſoit affecté ,
Qu'une noble ſimplicité
En faſſe l'ornement , la grace & la richeſſe :

Celles dont la témérité
De termes trop ſçavans pare leur éloquence ,
Au lieu de montrer leur ſcience ,
Ne montre que leur vanité.

Evitez la plaifanterie ,
Dont les traits médiſans percent juſques au cœur ;
Et pour rejouir l'auditeur ,
Ne faites point de raillerie
Qui puiſſe bleſſer ſon honneur.

Si vos paroles prononcées

94 MERCURE DE FRANCE.

Sont l'image de vos pensées ,
Voici , sans vous flater d'un traitement trop doux ,
Ce que des têtes bien sentées
Sur de pareils discours doivent juger de vous.

Qu'une sévère contenance
Ne condamne jamais la modeste licence
Des propos que vous entendrez.
Aux bons mots que l'on dit , joignez plutôt les
vôtres ,
Mais faites , quand vous en direz ,
Que les gens que vous raillez
Pussent rire comme les autres.

Qui souffre l'assiduité
De l'amant qu'a fait sa beauté ,
En vain auprès de lui veut passer pour cruelle ;
Un homme qui se voit d'une femme écouté ,
Semble devoir espérer d'elle.

N'accoutumez point votre cœur ,
Séduit par la vertu de l'objet qui le tente ,
A s'attendrir par la douceur ,
Même d'une amitié qui peut être innocente.
L'honneur dans le commerce est fort mal assuré ,
Ne vous y laissez point surprendre ;
Un ami si sage & si tendre
Est bien plus dangereux qu'un amant déclaré.

Je ne défends pas à la prude
De prendre un peu de soin de ce qu'elle a d'at-
traits ,

Ce seroit une ingratitude
De négliger les dons que le Ciel nous a faits.

Mais si vous prétendez qu'on vous estime sage ;
Apprenez que le trop grand soin
De conserver cet avantage ,
Est un infailible témoin ,
Qui prouve qu'on en fait quelque galant usage.

Celui qui sans discernement
Adresse à tous venans les louanges qu'il donne ,
Fait grand tort à son jugement ,
Et ne fait honneur à personne.

Mais aussi d'un cœur inhumain ,
N'allez point insulter aux faiblesses des autres ;
Et que les défauts du prochain
Vous donnent seulement du dégoût pour les vôtres.

Ne disputez jamais avec trop de chaleur ,
Mais jugeant de sang-froid & du pour & du con-
tre ,

Si vous vous trompez par malheur ,
Loin de soutenir votre erreur ,
Laissez-vous vaincre en ce rencontre ,
Et par un beau retour , plein de sincérité ,

96 MERCURE DE FRANCE.

Revenez à la vérité ,
Qui que ce soit qui vous la montre.

Il ne faut point chercher à voir
Les intérêts cachés d'une intrigue secrète.
Quand on est curieuse , & qu'on veut tout sçavoir
On est sûrement indiscrete.

Si le secret vous est malgré vous revelé ,
Cachez-le avec un tel silence ,
Même à celui , dont l'imprudencé
Vous en a fait la confidence ,
Qu'il doute quelquefois s'il vous en a parlé,

Celle qui souffre en sa présence ,
Qu'on vante en elle des appas ,
Ou des vertus qu'elle n'a pas ,
N'est qu'une idole qu'on encense :
Une juste louange a de quoi nous charmer ;
Mais un esprit bien fait doit prendre
Bien moins de plaisir à l'entendre ,
Que de peine à la mériter.

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre ;
A son bizarre goût il faut s'accommoder ,
Mais sous ses folles loix étant forcé de vivre ,
Le sage n'est jamais le premier à la suivre ,
Ni le dernier à la garder.



A Paris , le 24 Juin 1749.

J'Ai lû, Monsieur, avec bien du plaisir dans le *Mercur* du mois d'Avril dernier, à la page 40, la réflexion faite, & les deux solutions données sur un Problème d'Arithmétique, trouvé dans les ouvrages de M. Barême, & exposé par M. Faiguet, à la page 72 du *Mercur* de Janvier.

J'ai aussi observé, que Messieurs Barême & Faiguet ne démontrent pas leurs opérations; il n'y a certainement aucune proportion, ni dans l'une, ni dans l'autre, & chacun d'eux s'est mépris.

Cette réflexion a son lieu, mais des deux solutions, la dernière est la seule qui puisse y convenir, & qui donne connoissance de la juste division, qui doit être faite entre la mere & les enfans, de la somme de 100000 liv. suivant l'intention du Testateur; mais comme elle n'est aucunement démonstrative, je prens, Monsieur, la liberté de vous présenter ci-dessous celle que j'y ai donnée, dont les opérations étant appuyées aux règles de proportion, pourront servir de preuve & de règle générale, pour résoudre tous Problèmes

E

98 MERCURE DE FRANCE.

semblables, ainsi qu'on peut le voir par celle que j'ai aussi donnée dans le mois de Mai dernier, à une proposition de même nature qui m'étoit parvenue, & que j'ai l'honneur de vous faire passer ci-jointe, ainsi que trois résolutions algébriques de trois Problèmes, qui m'ont été adressés d'Italie.

Vous vous appercevrez sans doute du mauvais langage dans lequel je suis obligé de m'exprimer; mais vous voudrez bien, Monsieur, excuser un Italien, né & Citoyen de Milan, depuis peu dans cette Capitale, & très-peu versé dans la Langue Française. Ce n'est pas que je n'eusse une bonne envie de faire un certain progrès, d'autant plus que cette Langue, & toutes personnes en général de la Nation Française, me sont infiniment agréables. Au reste, si vous étiez dans le dessein de faire usage de mes solutions, je me persuade que vous voudrez bien prendre la peine de les rendre dans la Langue convenable.

Je suis bien flatté de ce que la lecture du Mercure de France me procure le plaisir & l'honneur de vous assurer de la considération infinie, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

Rusca.

PROBLESME DE M. BARESME.

Un homme mourant laisse sa femme enceinte, & cent mille francs de son chef. Il ordonne par son testament, que si elle accouche d'un garçon, l'enfant aura les trois cinquièmes de la somme, & la mere les deux cinquièmes, & que si elle accouche d'une fille, l'enfant aura les trois septièmes, & la mere les quatre septièmes.

Il arrive que cette veuve accouche à la fois d'une fille & d'un garçon : sçavoir, combien chacun doit avoir de ladite somme, *en conservant toujours la proportion de la mere aux enfans.*

R E S O L U T I O N.

Pour résoudre ledit Problème on doit :
1°. trouver un nombre le plus petit, qui contienne les parties qui y sont requises, ce qu'on aura, en réduisant à un commun dénominateur, les fractions ci-dessus données, au moyen de quoi on appercevra, que le nombre qui peut y satisfaire, est 35.

2°. Par la précision de la proposition, la mere, accouchant d'un garçon, doit avoir les $\frac{2}{5} = \frac{14}{35}$ de la somme de 100000 liv. & l'enfant, les $\frac{3}{5} = \frac{21}{35}$, & accouchant d'une fille les $\frac{3}{7} = \frac{15}{35}$, & l'enfant, les $\frac{4}{7} = \frac{20}{35}$.

E ij

Or ayant accouché à la fois d'un garçon & d'une fille, elle doit avoir en conséquence les deux cinquièmes dans la part du garçon, & les quatre septièmes dans celle de la fille, sçavoir, $\frac{34}{35}$ pour la portion, le garçon $\frac{21}{35}$, & la fille $\frac{14}{35}$; mais comme lesdites trois parties ensemble surpassent le tout d'un entier, & que la mere avec sa seule part absorberoit presque toute la somme (ce qui seroit injuste) ainsi l'on doit avoir recours à la proportion, composée suivant les règles de société auxquelles cette proposition se rapporte, & prendre du nombre 35, les parties convenables à chacun d'eux, ce quoi faisant, l'on aura $14 + 20 = 34$, pour les $\frac{2}{7} + \frac{4}{7}$, dûs à la mere, 21 pour les trois cinquièmes dûs au garçon, & 15 pour les trois septièmes dûs à la fille. Ensuite dressant la proportion, dont le premier terme sera 70, somme desdites parties, le second 100000 liv. quantité à diviser, & le troisième chacune pour chacune de ces mêmes parties, sçavoir, 34, 21 & 15.

3°. On fera les opérations suivant les règles, pour avoir le quatrième terme, & on trouvera 48571 liv. trois septièmes, pour la portion de la mere; 30000 liv.

pour celle du garçon, & 21428, quatre
septièmes pour celle de la fille, dont la
somme est 100000 liv. C. Q. F. J.

$$S \times 7 = 35.$$

$$\begin{array}{l} \text{Pour la mere, } \left\{ \begin{array}{l} \frac{2}{3} = 14 \\ \frac{4}{7} = 20 \end{array} \right\} = 34 \\ \text{Pour le garçon, } \frac{3}{5} = 21 \\ \text{Pour la fille, } \frac{3}{7} = 15 \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{Pour la mere, } \\ \text{Pour le garçon, } \\ \text{Pour la fille, } \end{array}} \right\} = 70$$

$$\begin{array}{r} 34. 48571 \frac{1}{7} \\ 70. 100000. 21. 30000 — \\ 15. 21728 \frac{1}{7} \end{array}$$

P R O B L E' M E.

Un gros Commerçant de Normandie
laisse, en mourant, son épouse avec huit
garçons & une fille; il fait par son testa-
ment son fils aîné légataire universel de
tous ses biens, selon la loi du pays, qui se
montent à 900000 livres, à la charge
que son fils aîné prendra, suivant ladite
loi, moitié; que les autres garçons ses fre-
res auront chacun un huitième, & la mere
un quart. Qu'à l'égard de la fille, ils seront
lesdits freres tenus de lui faire chacun une
pension au prorata de ce qu'ils auront retiré.

On veut sçavoir ce qu'ils auront cha-

E iij

cun pour leur part, & ce qu'ils seront obliges de donner de pension chacun à leur sœur.

SOLUTION.

Comme de la maniere que la susdite proposition vient d'être exposée, il paroît impossible de satisfaire à la volonté du Testateur, car la moitié que doit prendre le fils aîné, plus les sept huitièmes qui sont dûs aux autres sept freres, surpassent le tout en trois huitièmes; en sorte que trois desdits sept freres, ainsi que la mere, ne pourroient pas avoir ce qui leur vient, ce qui seroit contraire à la disposition du testament & des Loix. Ainsi dans toutes ces pareilles circonstances il faut se prendre à l'équité de la proportion composée, & trouver un nombre le plus petit, qui contienne les parties requises, dont la somme d'icelles fera le premier terme de la proportion; le second sera le nombre donné à diviser, & le troisième sera chacun pour chacune desdites parties. Or le plus petit nombre qui contient les parties requises de ladite proposition est 16, dont la moitié est 8, le huitième 2, & le quart 4, & leur somme est 26. On aura pourtant la proportion ci dessous, dont on trouve en faisant les opérations, que le fils aîné doit avoir 276923 livres un treizième, chacun

des autres sept freres 69230 livres, dix treizièmes, & la mere 138471 livres, sept treizièmes, en sorte que leur somme fait 900000 livres, comme on peut voir par ce calcul. C. Q. F. J.

$$\begin{array}{r}
 26. \quad 900000. \quad \left\{ \begin{array}{l} 8 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 4 \end{array} \right\} \times \\
 \begin{array}{r}
 8 \quad 276923 \\
 2 \quad 69230 \\
 2 \quad 69230 \\
 2 \quad 69230 \\
 2 \quad 69230 \\
 2 \quad 69230 \\
 2 \quad 69230 \\
 2 \quad 69230 \\
 4 \quad 138471
 \end{array}
 \end{array}$$

A l'égard de la pension que chacun des freres est obligé de faire au prorata à leur sœur, comme dans ledit Problème il n'est

E iiij

pas dit sur quel pied elle doit être, il faut sçavoir si par la Loi du pays elle est fixée, sans quoi lefdits freres pourroient lui assigner une pension à leur goût au prorata de ce qu'ils auroient retiré.

Il est bien vr. i. que si lad. fille devoit avoir le fond capital qui lui reviendrait en division avec ses freres, comme la proportion qui passe entre le fils aîné & ses freres, est de 8, 2; à l'égard de la fille elle seroit de 4, 1: ainsi en trouvant le plus petit nombre qui ait les parties requises, tel qu'est le nombre 16 & faisant la somme desdites parties, qui est 23, si l'on divise 76153 livres $\frac{6}{13}$, somme de ce qui appartient ausdits freres, par 23, on aura 33110 livres $\frac{110}{299}$ pour le fond qui devoit être donné à ladite fille, en division, & qui devoit être payée par ses freres, au prorata de la somme touchée par chacun d'eux, sçavoir, 12040 livres $\frac{40}{299}$ par son frere aîné, & 3010 livres $\frac{12}{299}$ par chacun des autres.

Et comme par cette opération est constatée la portion du fond de raison de ladite fille, & la quote que seroient obligés lefdits freres de lui payer, si les intérêts sont fixés par la loi à 5 pour cent, la pension sera de 1655 livres $\frac{115}{299}$, c'est-à-dire, 602 livres $\frac{2}{299}$ pour celle que devra

payer le fils aîné, & 150 livres $\frac{110}{199}$ pour celle qui devra être payée par chacun des autres sept freres. C. Q. F. J.

REMARQUES.

On doit regarder cette proposition & ses semblables comme une regle de société; en voici la démonstration par le suivant Problème. Un Négociant ayant fait banqueroute, laisse pour tout son bien la somme de 27000 livres; un de ses créanciers doit avoir 36000 livres, un autre 9000 livres, & un autre 18000 livres, en sorte que les dettes dudit Négociant se montent à la somme de 63000 livres. On voit pourtant qu'avec le fond de 27000 livres il n'y en a pas assez pour satisfaire à tous lesdits créanciers, ainsi il faut que chacun d'eux en supporte la perte au prorata de leur créance; c'est pourquoi en dressant une regle de société on trouvera 15428 livres quatre septièmes pour le premier, 3857 livres un septième pour le second, & 7714 livres deux septièmes pour le troisième, dont la somme est de 27000 livres. C. Q. F. D.

A Paris le 35 Mai 1749.

E v



SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie Française.

M Onsieur le Maréchal Duc de Belle-Isle ayant été élu pour remplir la place qui vaquoit dans l'Académie par la mort de M. Amelot , y prit séance le 30. Juin , & prononça son Discours de remerciement.

» Messieurs , dit-il , l'honneur que je
 » reçois aujourd'hui ne me fait point illu-
 » sion sur les principales qualités que doi-
 » vent avoir ceux que vous admettez au-
 » nombre de vos Confreres. Je sçais que
 » toutes les richesses du génie & de la lit-
 » térature furent le partage des Hommes
 » illustres , qui depuis l'origine de l'Aca-
 » démie ont rempli les places que vous
 » occupez.

» Jusqu'à présent une vie sans cesse agi-
 » tée ne m'auroit point permis de profiter
 » de la faveur que vous venez de m'accor-
 » der : je la reçois au moment que je puis
 » en jouir. Ces jours tranquilles que ra-
 » mene la Paix, vous avez voulu me les
 » rendre agréables , & vous me ménagez

» encore pour un âge plus avancé tout ce
 » qui peut en faire les délices.

Après avoir payé le tribut de louanges
 que l'Académie exige des nouveaux Aca-
 démiciens pour le Cardinal de Richelieu
 & pour le Chancelier Séguier, & avoir
 parlé de l'honneur que Louis XIV. a fait
 à l'Académie de se déclarer son Protecteur,
 M. le Maréchal de Belle-Isle ajoûta, » Ce
 » Prince, dont le Regne ne fut qu'un tissu
 » de merveilles, & qui voulut, pour la
 » grandeur de cette Couronne, en transf-
 » mettre le modèle à ses descendans, sen-
 » tit, Messieurs, combien vous lui deve-
 » niez nécessaires : c'étoit par vous qu'il
 » devoit instruire la postérité. Vous avez
 » rempli ses espérances, & par un juste re-
 » tour vos éloges ont rendu à Louis XIV.
 » la gloire que vous en avez reçûe.

Le portrait du Roi est le morceau qui a
 le plus frappé dans le discours dont nous
 donnons l'extrait. » Il étoit réservé à Louis
 » XV, dit M. le Maréchal de Belle-Isle,
 » d'apprendre à l'Univers qu'un Roi peut
 » combattre & vaincre sans ambition. Ne
 » faisons point un crime à l'Europe de ses
 » craintes inquiettes. Aucun siècle n'avoit
 » vû le Maître d'un vaste Empire n'avoir
 » des Princes guerriers que l'activité &
 » l'intrépidité ; ne se mettre en mouve-

E. vj.

» ment que pour l'intérêt de ses Alliés , &
 » s'arrêter dès qu'il ne reste que l'intérêt
 » personnel ; ne chercher la victoire que
 » pour arriver à la paix ; ne signaler sa
 » puissance par ses conquêtes , qu'afin de
 » couper la racine des défiances & des jar-
 » lousies, en rassurant les esprits par le plus
 » grand exemple de modération. La poli-
 » tique, toujours timide, n'osoit se livrer
 » à des espérances, que l'histoire de tous
 » les peuples ne lui permettoit pas de for-
 » mer. L'Europe ne voyoit que les con-
 » quêtes de Louis XV, elle ne voyoit point
 » son cœur.

Ce discours, écrit avec la noble simplici-
 cité qui convient à un Général & à un
 homme d'Etat, occupé d'objets plus impor-
 tans que celui de composer une Pièce d'E-
 loquence, fut généralement applaudi.

M. l'Abbé du Refnel, Directeur de l'A-
 cadémie, répondit à M. le Maréchal de
 Belle-Isle. Il commença par rappeler le
 souvenir de plusieurs grands hommes, qui
 revêtus, comme ce Général, de la plus
 haute dignité, à laquelle la vertu militaire
 puisse élever, & célèbres par une suite d'ac-
 tions également honorables pour eux &
 pour la Nation, se sont fait une gloire
 d'entrelacer les lauriers, qu'ils avoient
 moissonnés dans les champs de Mars, avec

ceux qu'Apollon dispense à ses favoris.

» Nous sommes très-flattés, Monsieur,
 » pour suivit-il, mais nous ne sommes point
 » surpris que vous ayez désiré d'être admis
 » dans le Sanctuaire des Muses. Il touche
 » de près au Temple de Mémoire, où déjà
 » vous vous étiez assuré une place, & à si
 » juste titre.

» La Nature vous a formé pour être se-
 » lon les diverses circonstances des tems,
 » tout ce que demandoient les emplois
 » qui vous ont été confiés.

» Par la facilité que vous avez à descen-
 » dre des plus grandes affaires jusqu'aux
 » plus petits détails, il n'est rien de si
 » étendu que votre esprit n'embrasse. Fé-
 » cond en ressources dans les occasions où
 » il sembloit que la prudence humaine
 » n'en pouvoit plus imaginer, tout ce qui
 » vous a paru nécessaire, vous a paru pos-
 » sible, & l'est devenu.

» Nos braves François sont-ils investis
 » dans une Ville immense & ruinée, où
 » leur valeur ne peut se défendre, & dont il
 » paroît encore plus impossible qu'ils puis-
 » sent se dérober? Vous forcez tous les
 » obstacles que la rigueur de la saison, la
 » longueur & la difficulté des marches,
 » les efforts d'une armée nombreuse, op-
 » posent à leur retraite.

no MERCURE DE FRANCE.

» L'irruption d'une armée formidable
» dans une de nos Provinces, y répand-elle
» une alarme générale ? Par de sçavantes
» manœuvres qu'il n'appartient qu'aux
» Maîtres de l'art , d'expliquer , vous la
» chassez de nos frontieres. Elle se retire
» avec une perte aussi considérable , que si
» elle eût été défaite en bataille rangée.

» Ce n'est pas assez pour vous d'en avoir
» délivré la France. Par des moyens dont
» le succès seul a prouvé la possibilité , vous
» fournissez à de généreux Alliés des se-
» cours continuels d'hommes & de vivres ;
» vous secondez si habilement la valeur de
» cet illustre François *, l'objet de leurs
» regrets & des nôtres , que les efforts des
» Puissances conjurées deviennent inutiles.
» Ce Siège à jamais célèbre , & par leur
» opiniâtreté , & par la vigoureuse résis-
» tance qu'elles ont éprouvées , est levé :
» Gênes ne craint plus pour sa liberté , &
» si l'ennemi ne peut encore se résoudre à
» laisser échapper une si belle proie , ce
» digne Héritier du nom & des qualités
» supérieures du grand Armand , leur ôte
» tout espoir de la ravir. Quelle gloire
» pour nous de compter parmi nos Con-
» freres les deux Libérateurs d'une Répu-

** M. le Duc de Boufflers.*

» blique , dont la ruine auroit entraîné
 » celle de l'Italie !

A l'éloge de M. le Maréchal de Belle-
 Isle , M. l'Abbé du Resnel fit succéder ce-
 lui de M. Amelot , & il le peignit ainsi.

» Eloigné de toute espece d'ostentation ,
 » ses manieres étoient si simples & si dou-
 » ces , il paroissoit si peu occupé du désir
 » d'attirer sur lui les regards des autres ,
 » que le commun des hommes n'auroit
 » peut-être pas rendu toute la justice qui
 » étoit due à ses talens , si de degrés en de-
 » grés ils ne l'eussent élevé jusqu'au Mi-
 » nistère.

» Dans un poste si flatteur , & peut-être
 » encore plus redoutable , il se prêta à la
 » fortune , mais seulement assez pour lui
 » laisser le pouvoir d'augmenter son bon-
 » heur ; jamais assez pour qu'il dépendît
 » d'elle de le lui faire perdre.

» Tous les momens dont l'intérêt de
 » l'Etat lui permettoient de disposer , il
 » les donnoit à sa famille & à ses anciens
 » amis ; il s'y livroit alors tout entier , &
 » avec cette gayeté qu'inspire la confiance
 » de n'avoir aucun reproche à craindre de
 » soi-même ni des autres. Il portoit dans
 » la Société un esprit si aimable , qu'il n'y
 » donna jamais lieu à personne de souhaiter
 » qu'il en eût moins.

112 MERCURE DE FRANCE.

» Convaincu par une longue expérience
» que rien dans la vie n'offre des plaisirs
» mieux assortis à toutes espèces de for-
» tunes & de situations, que l'étude des
» Lettres & des Arts, M. Amelot en
» faisoit ses plus chères délices dans les
» tems mêmes qu'il ne pouvoit en faire
» son occupation.

Reserrés dans des bornes trop étroites,
nous ne pouvons copier tous les morceaux
remarquables de la Réponse de M. l'Abbé
du Resnel.

Lorsqu'il eut cessé de parler, M. de
Foncemagne lut des Réflexions de M. de
Fontenelle sur la Poésie. Il fut souvent
interrompu par des battemens de mains,
qui annonçoient également, & la juste ad-
miration des Auditeurs pour M. de Fon-
tenelle, & l'intérêt que prend le Public
à la personne & à la gloire de cet illustre
Doyen de l'Académie.



On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Juillet par le *papier*, *crime*, *Rossignol*, *Médecine*, *Cathécumène* & *chandelle*. On trouve dans le premier Logogryphe *cri*, *rime*, *Rié*, *mie*, *re*, *mi*, *merci*, *cime*, *mer*, *ire* & *cire*. On trouve dans le second *Mede*, *Medie*, *mine*, *mie*, *Enée*, *dime*, *Medée*, *Nice*, *Nicée*, *Cid* & *nièce*. On trouve dans le troisième *Numa*, *chat*, *âne*, *mât*, *ut*, *Cham*, *man*, *be*, *ba*, *hé*, *menuet*, *Thème*, *muet*, *mente* & *ame*. On trouve dans le quatrième *Cannelle*, *âne*, *Gaën*, *lance*, *lande*, *dance* & *an*.



LOGOGRYPHE.

JE suis décharné, maigre, étique;
 Et courbé sous le faix des ans;
 Mais malgré ma figure antique,
 Je compte encor des partisans.
 Quoiqu'amateur des dons de Cérès, de Pomone,
 Je ne paroïs jamais dans l'été, dans l'automne.
 J'affronte l'hyver redouté,
 Et quand par ses chants Philomèle
 Annonce la saison nouvelle,
 Je pars sans être regretté.

II 4 MERCURE DE FRANCE.

Six pieds composent ma structure ,
Quarante autres font ma mesure ,
Avec quatre on me voit dans les plaines de Mars .
Fixer le sort & la victoire ,
Et les esclaves de la gloire
Ne doivent point sans moi s'exposer aux hazards.
Mais tel est du sort le caprice :
A peine ces pieds sont changés ,
Qu'à Marseille ils font le supplice
Des hommes pour crime engagés
Dans une honteuse milice.
Lecteur , j'offre encor à tes yeux
Un nom qui flatte & qui décore
L'Iris , dont l'Hyménée a couronné les feux ;
Mais ce même nom déshonore ,
Quand l'amour de l'Hymen n'a point serré les
nœuds.

J'enferme un élément qui m'est très nécessaire.

Il fournit à mes partisans
Des mets variés & frians ,
Dont ils font toujours maigre chère .
Je suis encor l'enfant gâté
Qui fut maudit dans la colère
Du Patriarche respecté ,
Sans qui nous boirions de l'eau claire.
Je suis avec cinq pieds le Disciple sacré
D'un Citoyen des Cieux qu'on n'a point enterré.

Poffre encor un ragodt dont fait un grand ufage
 Le laboureur dans fes repas ,
 Et quoique commun au Village ,
 Les Grands ne le dédaignent pas.
 Mais à-propos , Lecteur , les beaux jours vont re-
 naître ,
 Je dois fonger à difparoître.

Le Normand.

A U T R E.

Souvent les curieux de l'Art , de la Nature ,
 Par moi font mis à la torture ;
 Mais , pour à leurs fins parvenir ,
 Ils fçavent quelquefois par le feu m'en punir.
 Toujours fur neuf pieds je chemine.
 Qui fuis-je donc ? Lecteur , lis & devine.
 Par cinq , forte femelle eft tenue en prifon :
 Je fuis des jardins la parure ;
 Enigme , ou Discours fans raifon ;
 Inquiétude , ou fleur ; bois propre à ligature ;
 Ce que toujours le Magifter défend ;
 Hors la ville une promenade ;
 Vieux mot marquant d'où la race descend ,
 Et ce dont on reçoit dangereufe gourmade.
 Par quatre , je montre un P. fleur ;
 L'Auteur fréquent de bonne ou mauvaife fortune ;
 Rerraitte ordinaire au voleur ,

116 MERCURE DE FRANCE.

Un lieu rempli d'humains , sous une loi commune ;

Ce qui le Prince par tout suit ,

Le nom d'un sujet de la Porte ;

Mot , qui dit édifice , engin , ruse & circuit ;

Un échange ; un vaisseau pour le vin qu'on
transporte.

Par trois , je marque où l'Archer vise ;

Pierre dure ; outil de labour ;

Un homme noté de bêtise ;

Etat d'une biche en chaleur.

Vent d'estomach ; jus d'herbe ; une marque de
joie ;

Une grosse pièce d'argent ;

Instrument , qu'un Veneur emploie ;

Et l'usage , qu'on suit chez la mystique Gent.

Mais j'ai déjà d'ici subi l'exil ;

Où tu n'as pas l'esprit subtil.

A U T R E.

JE change par goût ; la Nature

Me fait aussi changer de forme & de figure.

Mes membres combinés font un arbre fameux ;

Animal fier & courageux ;

De France en même tems une Ville brillante ;

Autre animal craintif , à chair appétissante ,

Dont l'homme le plus délicat

Pour l'ordinaire fait grand cas.

Simple soldat dans une armée ,

Qui n'est jamais sans tête couronnée.
 Habitant d'un pays sis au Septentrion ;
 Ce qu'est l'homme formé par l'éducation.
 Eleuve d'Afrique , un autre d'Italie ;
 Chose nécessaire à la vie ;
 Saint reveré par le Normand ,
 Autre à qui dans le premier tems
 L'Eglise ,
 Comme à Saint Pierre , fut soumise ;
 Sous même nom , plante dont le produit
 Peut nous servir & le jour & la nuit ;
 Femme de Patriarche ; enfin plante commune ,
 Dont l'odeur souvent importune.

Par M. G. de Mont.



NOUVELLES LITTERAIRES ,

DES BEAUX-ARTS, &c.

IL paroît une troisième édition de
 l'ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de M. le
 P. H. in-8°. & in-4°. L'in-octavo est en
 deux volumes , sans vignettes , & l'in-
 quarto est orné de tout ce qui peut rendre
 une édition précieuse. Cette édition se
 vend chez *Prault*, pere & fils, & chez
Desaint & Saillant.

L'ouvrage est augmenté d'environ un cinquième, & l'on y a joint une Table très-étendue, dont l'utilité se fera sentir chaque fois qu'on la consultera. Nous transcrivons seulement une des additions faites par l'Auteur. Elle regarde l'année 1650.

» Mort de *Descartes* le 11 Février à
 » Stockholm. On a dit de *Descartes*, qu'il
 » avoit donné le ton à son siècle. On pou-
 » voit dire que son siècle avoit un autre
 » ton qu'il lui a fait perdre : c'est celui
 » d'une érudition, dénuée des lumieres de
 » la Philosophie; en sorte que d'un siècle
 » qui n'étoit que sçavant, il en a fait un
 » siècle vraiment éclairé. C'est le juge-
 » ment que *Bayle* porte du seizième & du
 » dix-septième siècle. *Je crois*, dit-il, *que*
 » *le seizième siècle a produit un plus grand*
 » *nombre de sçavans hommes que le dix sep-*
 » *tième, & néanmoins il s'en faut beaucoup*
 » *que le premier de ces deux siècles ait eu au-*
 » *tant de lumieres que l'autre. . . . Les gens*
 » *sont aujourd'hui moins sçavans & plus ha-*
 » *biles. Hobbes* enchérit bien sur *Bayle*.
 » Ce Philosophe Anglois, qui avoit beau-
 » coup plus medité qu'il n'avoit lû, ne
 » faisoit nul cas de la science, & disoit
 » assez plaisamment, que s'il avoit donné
 » à la lecture autant de tems que les autres

» hommes de Lettres , il auroit été aussi
 » ignorant qu'ils le sont. On sent com-
 » bien cela est outré , mais c'est un Philo-
 » sophe qui reproche à la Science le mau-
 » vais usage qu'en faisoient alors les Sça-
 » vans , & qui s'élève contre des hommes
 » qui ne sçavoient raisonner que par cita-
 » tions & par autorités. A ces deux siècles
 » en a succédé un troisième , où loin d'a-
 » dopter les opinions des autres , on a
 » peut être un peu trop affecté de ne puiser
 » que dans son propre fond , & où l'am-
 » bition de ce que l'on appelle le beles-
 » prit , a fait que l'on a abusé quelquefois
 » du véritable. Prenons garde que le dix-
 » huitième siècle ne décrie l'esprit , com-
 » me le seizième avoit décrié l'érudition.

La plupart des autres additions sont du
 même mérite que celle-ci , & c'est avec
 regret que nous n'ornons pas notre Re-
 cueil des articles qui concernent les Ré-
 gences , les Ennoblissemens , les Fiefs ,
 les Communes , l'Université , le Concor-
 dat , l'état de la Cour à l'avènement de
 Louis X I V , &c. Nous sommes surtout
 fâchés de ne pouvoir donner place ici aux
 réflexions de l'Auteur , sur les progrès que
 les Loix avoient faits , depuis le commen-
 cement de la Monarchie , jusqu'au milieu
 du seizième siècle.

Il nous seroit difficile d'encherir sur les éloges, que le feu Abbé *Desfontaines* a donnés à l'*Abregé Chronologique*. Ce Critique, si peu accoutumé à louer ses contemporains, l'a comparé au Bouclier d'*Achille*, & à celui d'*Ænée*, où le Dieu du feu avoit sçu tracer d'une main sçavante toute l'Histoire des Romains. *Clypei non enarrabile textum*, &c.

OBSERVATIONS SUR LES GRECS. Par M. l'Abbé de *Mably*. *A Geneve*, Par la Compagnie des Libraires, 1749, in-12. pp. 273.

L'Erudit ne cherche dans la lecture de l'Histoire que la connoissance des faits & des dattes. Le Politique y cherche la connoissance des causes qui ont produit les événemens, & des ressorts qui ont fait échouer ou réussir les grandes entreprises. Le Philosophe y étudie principalement les opinions, les mœurs, les usages, les loix, le gouvernement des peuples, & les caractères des personages célèbres qui paroissent sur la scène.

Par ce que nous avons dit ci-dessus de l'*Abregé Chronologique*, on a vû que l'Auteur a également travaillé pour ces trois classes de Lecteurs. Mais dans son ouvrage les remarques politiques & philosophiques ne sont que l'accessoire. M. le P. H.
les

les donne de surabondance ; & il suit , en les joignant à ses notes historiques , l'exemple de ces bienfaiteurs généreux , qui non contents d'accorder ce qu'on leur demande , se distinguent par des largesses qu'on n'avoit point droit d'espérer.

Il n'en est pas de même de l'Auteur des *Observations* que nous annonçons. M l'Abbé de *Mably* s'oblige par le titre de son ouvrage , à n'être Historien qu'accidentellement , & à ne rapporter les événemens , que pour avoir occasion de juger les Acteurs qui y ont eu la principale part.

La manière , dont il remplit ses engagements , lui fait autant d'honneur , qu'elle fera de plaisir à ses lecteurs. Finesse dans les réflexions , profondeur dans les raisonnemens , élégance dans le style , tout ce qui peut rendre un Livre utile & agréable , se trouve dans celui de M. l'Abbé de *Mably*. Notre Auteur excelle particulièrement dans l'art de peindre les hommes. On pourra juger de la délicatesse & de la vérité de son pinceau par ce portrait qu'il nous fait d'Alcibiade.

» Ce n'étoit pas un ambitieux , mais
 » un homme vain , qui vouloit faire du
 » bruit & occuper les Athéniens. Sa va-
 » leur , son éloquence , tout dans lui étoit

F

» embelli par des graces. Abandonné aux
 » voluptés de la table & de l'amour ,
 » jaloux des agrémens & d'une certaine
 » élégance de mœurs , qui en annonce
 » presque toujours la ruine , il sembloit
 » ne se mêler des affaires de la Républi-
 » que , que pour se délasser des plaisirs. Il
 » avoit l'esprit d'un grand homme , mais
 » son ame , dont les ressorts amollis
 » étoient devenus incapables d'une appli-
 » cation constante , ne pouvoit s'élever au
 » grand que par *boutade* *. J'ai bien de la
 » peine à croire , qu'un homme assez sou-
 » ple pour être à Sparte , aussi dur & aussi
 » severe qu'un Spartiate; dans l'Ionie, aussi
 » recherché dans ses plaisirs qu'un Ionien ;
 » qui donnoit en Thrace des exemples
 » de rusticité , & qui dans l'Asie faisoit
 » envier son luxe par les Satrapes du Roi
 » de Perse , fût propre à faire un grand
 » homme,

ŒUVRES de M. Remond de Saint Mard.
 Nouvelle édition. A Amsterdam ; chez
 Pierre Mortier , 1749 , 5 vol. in-12.

Tous les amateurs des ouvrages de goût
 ont lû les Dialogues des Dieux , les Let-
 tres galantes & philosophiques , & les

* Nous désirerions que l'Auteur eût employé un
 autre mot , celui de BOUTADE n'étant pas assez
 noble.

réflexions de M. *Remond de Saint Mard* sur la Poësie. Le Public a accordé à chacune de ces productions l'estime qu'elle méritoit, & les Dialogues des Dieux ont été comptés avec justice au nombre des écrits les plus ingénieux de ce siècle.

Cette édition, non-seulement par le mérite de plusieurs pièces qui n'avoient pas été imprimées, mais encore par l'élégance des ornemens & par la correction, est extrêmement digne d'être recherchée. Voici un avertissement que le Libraire a mis à la tête.

» Les differens ouvrages qu'on a tou-
 » jours donnés à M. *Remond de Saint*
 » *Mard*, n'ont paru long-tems que dans
 » des volumes séparés. Des Libraires en
 » 1742 les rassemblerent, & les mirent en
 » trois volumes ; mais l'édition, faite ap-
 » paremment sans soin & avec promptitu-
 » de, est tellement chargée de fautes,
 » même de celles qu'un Lecteur intelli-
 » gent a peine à suppléer, que nous comp-
 » tons faire un présent au Public, en lui en
 » donnant une correcte. Le hazard nous
 » a mis en état d'y parvenir ; une copie
 » des ouvrages de l'Auteur nous est com-
 » mée depuis peu dans les mains, & com-
 » me elle nous a paru parfaitement exacte,
 » nous nous flatons que le Public sera

F ij

« content de l'édition que nous lui don-
 » nons. Avec plusieurs morceaux qui ont
 » été augmentés ou retouchés ; avec une
 » grande quantité de notes , qui , quoique
 » très-propres à embellir le texte, ont paru
 » à l'Auteur avoir meilleure grace à être
 » mises à part , on y trouvera quantité de
 » choses qu'on n'a pas vûës , par exemple ,
 » quelques piéces de vers , dix Dialogues
 » nouveaux , plusieurs nouvelles Lettres ,
 » & un morceau de Littérature en forme de
 » Lettre , adressé à M. Crevier.

*CHOIX de differens morceaux de Poësie ,
 traduits de l'Anglois , par M. Trochereau.
 A Paris , chez la veuve Pissot , Quai de
 Conti , à la Croix d'or , & Pissot , fils ,
 Quai des Augustins , à la Sagesse , 1749.*

Nous avons promis de nous étendre
 sur le Discours Préliminaire , que M. *Tro-
 chereau* a joint à ses Traductions. L'abon-
 dance des matieres ne nous permet pas de
 tenir notre promesse , & nous nous con-
 tenterons de remarquer , que l'Auteur se
 propose , 1°. de combattre l'opinion des
 personnes qui prétendent que les Poètes
 ne peuvent être bien traduits qu'en vers ;
 2°. de relever les faux jugemens que plu-
 sieurs Ecrivains Anglois ont portés de nos
 meilleurs Auteurs. Ce Discours est com-
 posé avec sagesse. M. *Trochereau* y montre

autant de modestie que d'érudition. Peut-être lui reprochera-t'on ses citations trop fréquentes ; mais il n'a point à craindre qu'on l'accuse d'avoir cultivé sa mémoire au dépens de son discernement.

Selon les apparences , dans une seconde édition il nous donnera des détails plus circonstanciés sur les vies des Poètes qu'il traduit , & il corrigera la faute qu'il a faite , d'attribuer à un seul Duc de Buckingham les ouvrages de deux differens Seigneurs de ce nom.

LE TEMPLE DE LA RENOMMÉE. Poème de M. *Poppe* , traduit en vers François. *A Londres* , 1749. Brochure in-12. pp. 33.

Cette Traduction a paru quelques jours avant celle que M. *Trochereau* a donnée du même Poème , & qui fait partie du Recueil dont nous venons de parler. Elle étoit composée depuis dix ans , & la Muse anonyme , à qui nous la devons , ne songeoit point à la rendre publique ; mais ayant appris qu'on en imprimoit une en prose , elle a voulu constater le droit d'aînesse de la sienne.

HISTOIRE DU CHEVALIER DU SOLEIL. Tirée de l'Espagnol. *A Londres* , 1749 , 4 vol. in-12. Vol. 1 , pp. 138 , vol. 2 , pp. 130 ; vol. 3 , pp. 152 ; vol. 4 , pp. 156.

F iiij

On a une Traduction Française de ce Roman , & elle a reçu dans son tems un accueil favorable , mais à présent on soutiendrait difficilement la lecture de huit volumes énormes , remplis d'épisodes inutiles , de conversations languissantes , & d'ennuyeuses répétitions. C'est rendre service au Public , que de lui fournir , en retranchant ces défauts d'un ouvrage dont le fond par lui-même est excellent , le moyen de le lire sans ennui. Il nous paroît que l'Abbreviateur du Roman en question a fait plus , & qu'il l'a mis en état d'être lû avec plaisir.

• VOYAGE *de la Baye de Hudson* , fait en 1746 & 1747 , pour la découverte du passage de Nord-Ouest , contenant une Description exacte des Côtes , & l'Histoire naturelle du Pays , avec une Relation historique de toutes les expéditions , faites jusqu'ici pour la découverte d'un passage plus court aux Indes Orientales , & des preuves évidentes de la réalité de ce passage. Traduit de l'Anglois de M. *Henri Ellis* , Agent des Propriétaires pour cette expédition. *A Paris* , chez *Sebastien Jorry* , Imprimeur-Libraire , rue de Hurepoix , aux Cigognes , 1749. Avec Approbation & Privilège. 2 vol. in-12. Premier volume , pp. 182 , sans y comprendre la Pré-

face & la Table qui en remplissent 50.
Second volume, pp. 319.

Un ouvrage, aussi intéressant que celui-ci pour le Commerce & pour la Géographie, mérite d'être annoncé autrement que par son titre. Nous en parlerons plus au long dans un des prochains Mercures.

COURS DE CHYMIE, 1749, in-12. pp. 191.

Les Lecteurs sont redevables de cet ouvrage à M. *Gontard*, Médecin à Villefranche en Beaujolois. Il avertit dans une courte Préface, qu'il ne donne ici rien de lui, & qu'il a recueilli seulement les leçons d'un des Médecins de Montpellier les plus célèbres, sur les opérations & sur les remèdes chymiques.

TRAITE' sur les *Maladies Veneriennes*, dans lequel on explique l'origine & la communication de cette maladie en général, & de toutes ses espèces en particulier, avec les remèdes spécifiques pour leur guérison; deux Traités, l'un des écrouelles & de tous les ulcères, l'autre des quintessences tirées des trois Regnes; & plusieurs Dissertations sur les matieres qui composent les remèdes, & sur leurs préparations. Avec un Discours Préliminaire. Par M. *Jourdan de Pellerin*, Médecin Chymiste. A Paris, chez Michel Jombert

F iiij

Porte Saint Michel , à l'entrée de la rue Hyacinte , & *Prault* , pere , Quai de Gêvres , 1749. Avec Approbation & Privilège.

LE COMEDIEN , ouvrage divisé en deux Parties. Par M. *Remond de Sainte Albine*. Nouvelle édition , corrigée & augmentée. *A Paris* , chez *Vincent* , fils , rue Saint Severin.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL de Mathématique & de Physique , contenant l'explication des termes de ces deux Sciences , & des Arts qui en dépendent , tirés des Dictionnaires de Mathématique d'*Ozanam* , de *Wolf* , de *Stône* , & d'un grand nombre d'autres ouvrages ; avec leur origine , leurs progrès , leurs révolutions , leurs principes , & les sentimens des plus célèbres Auteurs sur chaque matiere. Par M. *Saverien* , Ingénieur de la Marine. En deux volumes in-⁸. enrichis de cent planches. *A Paris* , chez *Rollin* , fils , Quai des Augustins , à Saint Athanase , & au Palmier ; Charles-Antoine *Fombert* , Libraire du Roi , pour l'Artillerie & le Génie , au coin de la rue Gille-Cœur , à l'Image Notre-Dame , 1749. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Nous ferons imprimer dans le prochain *Mercur*e quelques uns des articles de ce

Dictionnaire , afin de donner aux lecteurs une idée de la maniere dont il est exécuté.

Charles-Antoine Jombert publiera incessamment un ouvrage intitulé : *L'Art de mesurer sur mer le sillage du Vaisseau ; avec l'idée de l'état d'armement des Vaisseaux de France.* Par le même Auteur. Volume in-8°. avec figures , sous presse.

TABLE des Mémoires en faveur de la Noblesse de France. Motifs de cet ouvrage , avec differens autres objets intéressans , pour le Roi & ses Sujets , énoncés dans l'Avertissement. Mérite de la Noblesse Françoisé , portrait d'un vrai Gentilhomme , utilité de la Noblesse dans un Etat , causes de sa décadence dans ce Royaume. La Noblesse de France , éclipsée par les gens de nouvelle fortune , dont une très-grande partie est infiniment plus nuisible à l'Etat , qu'elle ne peut lui être de quelque utilité. Quelles sont les fortunes légitimes , avantageuses à la Patrie. La pauvreté de la Noblesse cause le dépérissement dans tous les Etats & Empires du monde Chrétien. Juvenal sur la pauvreté. Description de la pauvreté , & les mauvais effets qu'elle produit parmi la Noblesse. Le bien du service du Roi , & la puissance de l'Etat , demandent que la Noblesse soit aisée. Anciens exemples qui

F v

prouvent cette vérité. Exemples modernes qui la confirment. Secours à accorder à la Noblesse dans ses quatre âges , de jeunesse , d'adolescence , de virilité , & de caducité , dans les deux sexes , sans qu'il en coûte rien au Roi ni à l'Etat. Pour les vrais Gentilshommes dans leur adolescence. Proposition d'établir à cet effet dix-huit Colléges Royaux , pour 4320 Nobles , dans les vûes du Roi François I. Montant de la dépense pour de si beaux établissemens , avec les économies fondamentales nécessaires. Emplacement à de beaucoup moindres frais , d'un de ces Colléges Royaux , dans la Ville de Toulouse. Facilités à accorder à la Noblesse dans les Universités , pour le soulagement des Gentilshommes pauvres. Justice , & préférences que le Roi peut accorder à la Noblesse dans le parti de l'Eglise. Dans le Clergé Séculier. Dans l'Ordre Monastique. Aux Demoiselles dans le même Ordre , au grand soulagement des familles nobles. Secours proposés pour l'éducation des Demoiselles dans leur jeunesse. Prédilections qui feroient rechercher en mariage les vraies Demoiselles , malgré leur peu de facultés. Montagne sur les mésalliances. Eloge de l'Epée Françoisé. Débouché nécessaire pour la jeune Noblesse , peu ac-

commodée des biens de la fortune , par la création de six Compagnies de Cadets , sur l'établissement de Louis le Grand. De la Justice distributive. Expédient établi en Espagne pour supprimer les sollicitations , diminuer considérablement les frais des Procès , & en accélérer les Jugemens. Dureté de la Loi des Fiefs dans le Ressort du Parlement de Toulouse. Exemple & conséquences de la Jurisprudence de cette Cour. Privilèges que le Roi peut accorder à la Noblesse dans la Robe , dans l'état présent de la Judicature. Moyens pour abréger les Procès , & en modérer beaucoup les frais , en faveur de la vraie Noblesse , sans déranger l'ordre actuel de la Jurisprudence. Portrait de la Chicane , par Mezerai. Eloge du Parlement de Toulouse. Permettre à la Noblesse quelque espèce de commerce , sans indécence , pour améliorer son état. Du Commerce Maritime , & de l'utilité générale & commune à toutes les Nations de l'Europe , d'en laisser la Navigation libre en paix & en guerre , avec les précautions de convenue. Des Banqueroutes. Expédient pour conserver les biens dans les familles nobles , & en prévenir les dissipations , sans intéresser la foi publique. Mariages des Sauvages de l'Amérique , ménagemens &

132 MERCURE DE FRANCE.

espèce de politesse dont ils usent lors de leurs séparations , qui devroient être établis parmi la Noblesse pour sauver l'honneur des familles, & pour prévenir les combats & les meurtres qui arrivent quelquefois parmi les gens de condition , à quoi il seroit important & facile au Roi de pourvoir par les expédiens proposés. Justice d'épargner à la Noblesse les frais inutiles, dont le Roi ne profite pas , lors des hommages & dénombremens. Utilité pour le Domaine du Roi , de la vente des petits Domaines , & de la revente de ceux aliénés , sous des Albergues au profit du Roi , en faveur de la Noblesse possédant Fiefs. Représentations sur le fait de la Chasse , à l'égard de la Noblesse. Désordres causés par l'excessive licence du port des armes à feu , prouvés par de nouveaux & funestes accidens. Expédient assuré pour faire observer les Ordonnances rendues sur un sujet aussi important. Moyen certain pour faire exécuter les salutaires Déclarations , qui restent sans effet au sujet de l'excessive licence du port de l'Epée , & de ses conséquences. Proposition de rétablir en France l'ancien Ordre de Chevalerie Militaire , par l'institution d'un nouvel Ordre , sur le modèle de ceux de Saint Jacques & d'Alcantara en Espagne ;

de Christ & de Calatrava , en Portugal ; de Saint Etienne , en Toscane ; de Saint Lazare , en France & autres Pays , pour secourir la vraie Noblesse. Origine , Création & Privilèges accordés à ces six Ordres. Justice de distinguer dans les Privilèges les Nobles de pere & de mere , d'avec les nouveaux annoblis , & de ceux qui se seront mésalliés , ou qui ne feront pas profession de la Religion Romaine. Composer un Corps équestre de Gentilshommes pour le Service du Roi , en tems de guerre , au grand soulagement de l'Etat , dont l'utilité est prouvée par les services importans que de pareils Corps rendent dans differens Royaumes. De la nécessité de ramener les domestiques à leur devoir par des établissemens nouveaux , pour les progrès de l'Agriculture , celui du Commerce , & au grand avantage du service des Maisons de la Ville & de la Campagne. Etablissement de Maisons de retraite pour la Noblesse , dans son âge de caducité. Une pareille Maison pour nombre de veuves des Gentilshommes , à établir dans la Ville de Toulouse , sans aucun déboursé. Indication des fonds suffisans pour tous les établissemens proposés , avec quelque secours aux Hôpitaux Généraux , pour leur aider

au renfermement de partie des coureurs , des faineans , des vagabonds , & des mands volontaires , qui augmentent tous les jours à un excès insupportable. Projet de la répartition des fonds indiqués. Conclusion de ces Mémoires.

Permis l'impression ce premier Avril 1745, Signé, de Morthon , Juge Mage. A Toulouse, de l'Imprimerie de N. Caranove, & Caranove, fils, à la Bible d'or.

Nous sommes priés d'insérer ici l'avertissement suivant.

Charles - Antoine Jombert , vient d'imprimer une *Explication du Flux & Reflux* , aussi neuve que son exposition dans ses véritables circonstances , qui avoient été déguisées ou dissimulées. En un volume in-4°.

On y prouve , 1°. que le Flux , bien loin de s'étendre de l'Equateur aux Pôles , & le Reflux des Pôles à l'Equateur , arrivent au même tems dans des Ports peu ou fort éloignés , qui ont pleine & basse mer à la même heure , dans des divisions de mer qui leur sont adjacentes , aussi limitées & entremêlées que celles qu'on fait connoître par une Table fort curieuse.

2°. Qu'il résulte de cette Table , tirée du Neptune François & de la Connoissance des Tems , & de l'application des

régles pour prévoir l'heure de la marée, que la station de pleine mer après le Flux, & de basse mer après le Reflux, n'existe dans les Ports & divisions de l'Océan, que dans des tems différens & inégaux, ou semblables, bien loin d'exister sous toutes les zones à la fois, ou successivement.

3°. Que la marée, bien loin d'y retarder chaque jour, comme le retour de la Lune au Méridien, avance des Quartiers aux Sizigies dans tout Port d'Europe de 5 heures, 12 à 14 minutes, & en retarde seulement des Sizigies aux Quartiers, de quelque inégalité que soit l'intervalle de ces phases, & la durée des jours lunaires qu'il comprend.

4°. Que l'heure de pleine mer est toujours semblable en conséquence, dans un même Port au jour des Sizigies, & toujours différente de cet espace de tems au jour des Quadratures, & d'une partie proportionnelle aux jours d'intervalle, avec une équation déterminée, parce que selon le nombre de jours & d'heures d'intervalle d'une phase à l'autre, elle avance ou retarde journellement, d'une partie proportionnelle de 312 à 314 minutes.

5°. Que cette heure est tellement attachée à la phase de la Lune, & à son âge,

136 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle a servi deux fois à M. Cassini , pour reconnoître une erreur qui s'étoit glissée dans le calcul de la phase lunaire , de même que cette phase est un Cadran constant de l'heure de pleine mer en tous ces Ports , avec une équation dont les règles sont connues.

6°. Que cependant cette heure est différente depuis une heure du jour Astronomique qui commence à midi jusqu'à 12 & demi dans des Ports, aussi voisins que ceux des Isles de Zélande , de Flessingue & de l'Ecluse , & semblable dans d'autres aussi éloignés que ceux de Bayonne & Dublin , ou de Belle-Isle & Bergue.

7°. Que l'accroissement des marées des Quadratures aux Szigies , & leur décroissement des Szigies aux Quadratures , est à peu près périodique comme leur heure , avec cette différence que la plus haute marée n'arrive qu'un ou deux ou trois jours selon les differens Ports , avant ou après la nouvelle ou pleine Lune , & la plus foible avant ou après les Quartiers , & que partout la marée est plus forte à une Szigie des Equinoxes que des Solstices , & plus foible à une Quadrature des Solstices que des Equinoxes.

8°. Qu'en toutes conjonctures & circonstances Astronomiques elle a plus de

force sous le milieu des zones tempérées que sous la zone Torride, à laquelle la Lune peut seulement être verticale, de même que le Soleil.

9°. Que la diversité de leur distance & de leur déclinaison contribue, comme la proximité d'un Solstice ou d'un Equinoxe, à faire varier la hauteur de la marée, mais jamais autant que leur configuration actuelle, qui seule influe sur la variation de l'heure de pleine & de basse mer, leur passage par leur Méridien ayant plus d'influence sur la force de la marée, que sur la détermination de cette heure.

10°. Que ce Phénomène n'a pas moins été déguisé en plusieurs autres circonstances essentielles, afin de l'accommoder au Système Cosmographique de Copernic & au Système Physique de Descartes ou de Newton, & qu'afin de ne pas découvrir combien il leur est contraire, on n'a pas moins continué ce déguisement, malgré les Mémoires lûs à l'Académie des Sciences de Paris, qui établissent les articles précédens sur des Journaux d'observations, faites à sa sollicitation par ordre du Roi pendant huit ans dans les Ports principaux de France.

Le même Libraire débite les Lettres sur la Cosmographie, avec l'Analyse raisonnée

138 MERCURE DE FRANCE.

du Systême moderne de Cosmographie & de Physique générale, dont l'un est un état apparent du Ciel, systématisé, après avoir été dressé & publié en quatre Planches par M. Cassini, dans les Mémoires de l'Académie pour 1709; & l'autre un résultat systématique des expériences les plus usuelles sur l'électricité. Prix broché trois livres.

L E T T R E

De M. Racine, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, à M. Remond de Sainte Albine, au sujet de l'Edition qu'on vient de donner des Lettres de Rousseau.

JE vous porte ma plainte, Monsieur, afin que vous ayez la bonté de la rendre publique, du titre d'*Editeur* des Lettres de Rousseau, qu'on a voulu me donner. Si j'avois été le maître de ce recueil, je ne l'aurois présenté à l'impression que réduit à un petit volume, parce que n'y laissant que ce qui peut intéresser la Littérature, j'en aurois retranché tous les détails inutiles, plusieurs critiques d'ouvrages modernes, & les éloges des miens. J'ai l'honneur d'être, &c.

Racine.

Le 12. Juillet 1749.

PLANCHES ANATOMIQUES.

LE Sr *Gautier* vient de présenter au Roi la suite de ses Planches Anatomiques ; il a eu l'honneur de dédier à Sa Majesté la Céphalatomie, ou l'Anatomie complète de la tête. Le Roi a reçu favorablement la Dédicace de cet Ouvrage & le nouveau Livre. L'Auteur a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le Maréchal Duc de Richelieu, Premier Gentilhomme de la Chambre.

Epître Dédicatoire du Sr. Gautier.

SIRE,

Avicéne, célèbre dans la Médecine, étoit Prince de Cordone. Mithridate, amateur de cette science, étoit Roi de Pont. Plus d'un Souverain & plus d'un Potentat ont cultivé l'art de guérir, & par conséquent l'Anatomie, qui en est la baze ; j'oserai donc dédier à Votre Majesté mes tableaux imprimés de l'Anatomie de la tête. Vous y admirerez, SIRE, la structure de cette partie du corps humain, qui, plus que toute autre, distingue l'homme des animaux soumis à son empire. C'est le Temple de la sagesse, le Sanctuaire de la vertu ; c'est le moule divin, où se forme

la modération des Conquérans pacifiques
& l'amabilité des Rois chéris de leurs peuples.

Votre Majesté ne dédaignera pas de jeter les yeux sur des merveilles qui la touchent de si près. Je les lui présente fidèlement exprimées d'après nature. Mon burin lui sauvera l'horreur que lui inspireroit la Nature elle-même, violée par un fer, peut-être barbare. Ce n'est que dans les champs de Mars, que de pareils objets ne sçauroient ébranler votre intrépidité, par tout ailleurs il sont capables de saisir un Roi sensible, digne du surnom qu'il tient de l'amour de ses Sujets.

SIRE,

De Votre Majesté, le très-obéissant & fidèle serviteur & sujet,

Jacques Gautier.

L'Auteur distribue la Myologie complète de M. Duverney, en vingt Planches, de couleur & grandeur naturelle, & la Céphalatomie ou Anatomie de la tête, qu'il vient de présenter au Roi, en huit Planches. Il a proposé dans le premier volume du Mercure de Juin dernier son projet de souscription pour ce qui reste à donner dans l'Anatomie complète.

M E M O I R E

Que M. J. R. Pereire a lu dans la Séance de l'Académie Royale des Sciences le 11 Juin 1749, & dans lequel, en présentant à cette Compagnie un jeune sourd & muet de naissance, il expose avec quel succès il lui a appris à parler. On y a ajouté plusieurs observations qui n'ont point été lûes à l'Assemblée, & qui sont nécessaires pour un plus grand éclaircissement. Ce sont celles qu'on trouve en forme de notes au bas des pages.

Messieurs, après les gracieux applaudissemens que la sçavante Académie des Belles-Lettres de Caën & nombre de personnes éclairées m'ont si généreusement prodigués sur ma méthode pour apprendre à parler & à raisonner aux sourds & muets, rien n'a pû détourner mon esprit d'aspirer au bonheur de mériter l'approbation d'une Compagnie, qui par l'auguste protection du plus grand des Monarques & par les incomparables lumieres des Membres qui la composent, fait si dignement l'admiration & l'ornement le plus solide de la France, de l'Europe, de l'Univers.

C'est dans une vûe aussi flatteuse , que je viens vous supplier , Messieurs , d'examiner les effets que mes soins ont jusqu'ici produit sur M. d'Azy d'Etavigny , sourd & muet de naissance , que j'ai l'honneur de vous présenter.

Ses progrès actuels fourniront à votre pénétration admirable assez de matiere , pour porter un jugement décisif sur tous les avantages que les sourds & muets devront attendre de mon art. J'ai formé sur ce sujet un Mémoire qui contient en outre quelques remarques qui lui sont relatives ; daignez , Messieurs , je vous prie , en entendre la lecture.

M É M O I R E .

Ce jeune Sourd & muet prononce distinctement , quoique très lentement encore , les lettres , les syllabes , les mots , soit qu'on les lui écrive , soit qu'on les lui indique par signes. Il répond de son chef verbalement ou par écrit aux questions familières qu'on lui fait ; il en forme lui-même très-souvent , il agit en conséquence de ce qu'on lui propose de faire , soit qu'on lui parle par écrit ou par l'alphabet manuel dont son Maître se sert envers lui , sans qu'il soit besoin d'y ajouter aucun autre signe qui indique ce qu'on veut qu'il

faſſe. Il demande , par le moyen de ſa langue , les choſes dont il a beſoin journallement. Il récite par cœur le Décalogue , le Pater & quelques autres prières, & répond avec intelligence à pluſieurs queſtions du Catéchisme. En Grammaire , il donne l'article convenable à chaque nom (rarement il ſ'y trompe) il en connoît un peu la valeur des cas ; il a une médiocre connoiſſance , principalement dans la pratique des pronoms dont on ſe ſert le plus communément. A l'égard des verbes , non ſeulement il les ſçait conjuguer, dès qu'ils ſont réguliers , mais il en dit encore la perſonne qu'on lui demande ſéparément, de quel que nombre, tems & mode qu'elle ſoit (ſon plus fort cependant eſt ſur l'indicatif.) Sur les autres parties du diſcours, ainſi que ſur la Syntaxe, il connoît, à quelque choſe près, ce qu'il y en a de plus néceſſaire dans les expreſſions les plus communes & familières ; il ne donne pas, par exemple , un adjectif féminin à un ſubſtantif maſculin , ni un pluriel à un ſingulier ; il ne ſe trompe que rarement ſur les tems, les nombres & les perſonnes des verbes qu'il fait entrer dans ſes expreſſions, ſur tout ſi c'eſt au mode indicatif qu'il doit les employer ; il évite déjà bien des répétitions par le moyen des pronoms & par-

ticules relatifs , qu'il employe le plus souvent fort à propos. Il observe finalement quelques regles d'orthographe passablement bien. Il est de plus à remarquer , 1°. que si sur tout cela on lui fait des fautes en lui écrivant , il s'en apperçoit pour l'ordinaire , & même les corrige , dès qu'on lui permet de le faire. 2°. Il change sa prononciation en différentes façons , il parle haut ou bas , suivant qu'on l'exige de lui ; il imite par le ton de sa voix , mais ce n'est pas encore bien exactement , les différences qu'on y fait sentir , lorsqu'on interroge , qu'on récite , qu'on prie , qu'on commande , &c. 3°. Quoique les lettres , & principalement les voyelles , soient dans le François susceptibles de différentes prononciations , n'y en ayant aucune qui n'en admette plusieurs , & qui ne devienne muette dans quelques rencontres , néanmoins M. d'Azy d'Eravigny ne manque point à leur donner la valeur convenable ; s'il s'y trompe quelque fois , ce n'est que dans des mots qui lui sont inconnus. Il sçait en Arithmétique , quoique sans fractions , les quatre Regles , les deux premières , même par livres , sols & deniers ; & il nombre verbalement toutes les sommes qu'on lui propose en chiffres. En Géographie , il distingue sur la Carte les quatre parties

parties du Monde, les principaux Royaumes de l'Europe, dont il nomme les Capitales; il étend son sçavoir sur la France aux Provinces & aux Villes les plus remarquables. Il a encore quelques autres connoissances qu'on pourroit rapporter à la Chronologie, comme la division qu'il fait de l'année, du mois, de la semaine; à l'Histoire, comme la création du monde, qu'il récite, & même à des sciences plus abstraites, mais il seroit difficile d'en donner par écrit une juste idée.

M. d'Azy d'Etavigny est âgé de 19 ans. Pereire commença à l'instruire dans le Collège de M. le Duc d'Orléans, à Beaumont-en-Auge, en Normandie, le 13 Juillet 1746. Dans peu de jours il parvint à lui apprendre à prononcer quelques mots intelligiblement; il eut l'honneur quatre mois après, de le présenter à l'Académie des Belles-Lettres de Caën, où présidoit, comme Protecteur, M. l'Evêque de Bayeux, pour y être examiné sur les progrès, lesquels étoient déjà assez considérables du côté de la prononciation, pour le peu de tems qu'il y avoit que Pereire l'instruisoit. Il fut obligé de quitter son Eleve au commencement du mois de Mai 1747, lorsque celui-ci avoit l'intelligence d'environ treize cens mots, & lisoit & prononçoit

G

tout distinctement *. Pereire n'a pû reprendre son instruction qu'au 15 Février 1748; il trouva sa prononciation, fautive d'un assez long usage sous sa direction, extrêmement vicieuse & très-peu intelligible, en sorte qu'on pourroit assurer, sans crainte de s'y tromper beaucoup, eu égard au tems qu'il a fallu pour la corriger, que tout ce que M. d'Azy sçait à présent, a été l'ouvrage du tems écoulé depuis cette dernière époque, c'est-à-dire, d'environ seize mois.

On observe, outre la lenteur, une certaine rudesse dans la prononciation de ce jeune homme; elle provient en partie des vices contractés pendant les dix mois d'interruption qu'il a eue, mais principalement de la roideur de ses organes, lesquels avoient beaucoup perdu de leur flexibilité, lorsque Pereire a commencé à les faire agir, son Eleve ayant déjà dans ce tems-là seize ans **. On juge bien, au

* Tout cela se trouve circonstancié & vérifié dans les Pièces suivantes de 1747, Journal des Sçavans de Juillet, Mercure de France d'Août, Journal de Verdun de Novembre, &c.

** On sent bien que plus les muets seront jeunes, plus les organes de la parole auront d'aptitude chez eux pour une prononciation aisée. Il est certain que pour concevoir, sur tout lorsqu'il s'agit de ce qui est abstrait, les plus âgés ont plus

reste , que ces défauts diminueront considérablement chez lui à proportion qu'il continuera , sous les soins de son Maître , à faire usage de la parole , car il n'est point douteux que les parties qui la forment, n'acquiescent par ce moyen plus de souplesse & d'agilité, & ne lui rendent par conséquent l'articulation plus facile & plus régulière.

On voit par le contenu de ce Mémoire, que les vûes de Pereire sur l'instruction des sourds & muets s'étendent à leur apprendre non seulement à prononcer tous les mots de la Langue Française , (ou de

siieurs avantages sur ceux qui le sont moins ; mais aussi n'est il pas moins vrai que les enfans, dès l'âge de six ans & avant même, commencent à comprendre un grand nombre de petites choses, qui suffisent à M. Pereire à l'égard de ses Eleves, pour donner l'exercice convenable à leur langue, & pour les mener insensiblement à des connoissances plus considérables, & cela avec d'autant plus de facilité que leur ayant rendu comme naturel l'usage de la parole, ils s'expliqueront avec une aisance que les grands ne sçauroient acquérir que par une pratique beaucoup plus longue. Il est à propos d'avertir ici que la méthode de M. Pereire, (qu'il exerce par lui-même & par son frere seulement) quoiqu'extrêmement pénible pour lui, n'a cependant rien de violent ni de désagréable pour ses Eleves, & n'est pour eux qu'une espece d'amusement. M. Pereire pourroit encore se faire aider par Mlle sa sœur, s'il étoit question d'instruire quelque Demeiselle.

G ij

toute autre Langue , pourvû qu'il l'ait apprise lui-même auparavant ,) mais encore , ce qui en est l'essentiel , à comprendre le sens de ces mots , & à produire d'eux-mêmes , tant verbalement que par écrit , toutes leurs pensées comme les autres hommes , * ce qui par conséquent les rendra

* Il y a une très-grande difference (laquelle est beaucoup plus considérable chez les muets que dans les autres hommes ,) entre sçavoir prononcer , & comprendre ce qu'on sçait prononcer ; cela échappe ordinairement aux personnes qui n'y font point d'attention , ou qui n'ont appris d'autre Langue que celle de leur pays. Qu'on se donne la peine d'y réfléchir , on verra qu'à l'exception des dictions qui signifient des choses visibles , presque tous les mots d'un Dictionnaire sont très-difficiles à expliquer aux muets , & que pour l'ordinaire , sur les choses purement intellectuelles , on ne leur fait comprendre que des idées imparfaites.

(On a jugé que les remarques suivantes ne seront pas ici tout-à-fait déplacées.)

M. Pereire divise le total de son instruction en deux parties principales : la prononciation & l'intelligence ; il apprend aux sourds & muets , par la première , à lire & prononcer le François (ou tout autre langage , s'il en étoit question ,) mais sans leur faire comprendre que les noms des choses visibles & d'un usage journalier , telles que les alimens , & les habillemens ordinaires , les parties , meubles & immeubles d'une maison , &c. Dans la seconde partie , il leur apprend tout le reste de l'instruction , c'est-à-dire à comprendre la valeur des

capables d'apprendre & de pratiquer comme eux quelque art ou quelque science que ce soit, si l'on en excepte seulement, à

mots contenus dans toutes les parties du discours, & à s'en servir à propos, soit en parlant, soit en écrivant, conformément aux regles grammaticales, & au génie particulier de la Langue.

Dès le quinzième jour d'instruction, les Eleves de M. Pereire commencent pour l'ordinaire à prononcer quelques mots intelligiblement; pour les instruire sur la première partie de son art, il lui suffit de douze à quinze mois, sur tout s'ils sont d'un âge encore tendre, mais pour la parfaite instruction sur la seconde partie, il lui faut un tems plus considérable.

M. Pereire n'exige rien d'avance; on pourra convenir avec lui, pour la première partie, d'un prix payable en trois payemens; le premier ne lui devra être délivré qu'après que son Eleve articulera distinctement quarante à cinquante mots; on ne donnera le second que lorsqu'il en saura prononcer quatre à cinq cens, ni le troisième, que quand M. Pereire se sera acquitté de cette première partie de son instruction; le prix de la seconde se réglera sur celui de la première, & on aura égard au tems qu'il lui aura fallu y employer.

Afin d'informer d'une manière entièrement satisfaisante les parens, qui ne résideront pas à Paris, des progrès des Eleves, M. Pereire soumettra au jugement de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, ou à celui de quelques personnes éclairées, dont on conviendra avec lui, la décision de ces progrès, pour être en droit d'exiger les récompenses qui lui en seront dûes.

Avertissement pour les Etrangers. Si au lieu du

G iiij

155 MERCURE DE FRANCE.

Pégarde de la pratique, les choses pour lesquelles l'ouïe est indispensablement nécessaire. Pereire leur apprend lui-même l'Arithmétique, & peut leur donner quelques connoissances sur le commerce, les Mathématiques, &c.

On pense bien que pour parler aux Eleves de Pereire, il faudra se servir ou de l'écriture ou des signes ordinaires. Quoique ce dernier moyen ait toujours quelque chose de confus & d'ambigu, il est clair néanmoins que les interrogations verbales, que les sourds & muets feront obligés de faire pour s'assurer de ce qu'on voudra leur dire, suppléeront à ce défaut d'une maniere suffisante.

Outre ces deux moyens de leur parler, Pereire en employe un troisiéme qui a les

François, il falloit apprendre à quelque personne muette l'Espagnol ou le Portugais, M. Pereire le feroit d'autant plus volontiers, que l'orthographe en est bien plus aisée, & qu'il possède ces deux Langues. Pour instruire un muet sur un langage différent des trois mentionnés, il faudroit à M. Pereire, comme il l'a dit dans le Mémoire, l'apprendre lui même auparavant. La Langue Italienne, dont il a quelque connoissance, lui seroit pour cet effet la moins difficile.

M. Pereire demeure à l'Hôtel de Bourgogne, rue de Savoye, près des Grands Augustins à Paris. Les personnes qui voudront lui écrire sont priées d'affranchir le port des lettres.

avantages d'être aussi expressif que le premier, plus bien séant que le second, & plus aisé que tous les deux. C'est un alphabet manuel qu'il a appris en Espagne, mais qu'il lui a fallu augmenter & perfectionner considérablement pour le rendre propre à parler exactement en François; il s'en sert avec une brièveté qui approche plus de la promptitude de la langue que de la lenteur de la plume. Cet alphabet est contenu dans les doigts d'une seule main, laquelle suffit encore à Pereire pour exprimer en chiffres toutes sortes de sommes, & pour enseigner à ses Eleves, bien plus facilement & plus sûrement que par les méthodes ordinaires, les quatre regles d'Arithmétique.

Ce ne sont pas là les seules ressources qui pourront adoucir le malheur de la surdité dans les élèves de Pereire : ils auront encore la facilité d'entendre aux mouvemens naturels des lèvres, des yeux, de la tête, des mains, &c. des personnes qui les fréquenteront, ce qu'on voudra leur dire. Cette façon de concevoir demande cependant une étude d'un tems considérable, & sera toujours néanmoins sujette à quelques équivoques, sur tout si ceux qui parleront aux muets, ne leur sont pas bien connus, & si les discours qu'on leur tien-

dra, s'éloignent des conversations familières ; cependant elle leur sera toujours de quelque utilité, & pourra être perfectionnée à la longue par leur propre pénétration & par la pratique.

Conclusion.

Ce seroit trop abuser de votre complaisance, Messieurs, que d'oser m'arrêter à vous exposer ici nombre d'observations que je pourrois faire sur le contenu de ce Mémoire ; j'espère cependant qu'elles auront encore lieu, & qu'il me fera même plus convenable de vous en parler, si vous me le permettez, à mesure que vous examinerez les progrès de mon Eleve, & que vous daignerez me continuer l'honneur de votre attention sur chacun en particulier.

Lû par M. Pereire à l'Académie le 11 Juin 1749.

Paraphé par M. de Fouchi, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences du 9 Juillet 1749.

Nous avons vû par ordre de l'Académie un Mémoire que M. Pereire a lû dans l'Assemblée du 11 du mois dernier, sur les effets de son art pour apprendre à parler aux sourds & muets de naissance, & nous avons

en conséquence examiné en particulier ce qu'il y rapporte de M. d'Azy d'Eravigny, son élève, sourd & muet de naissance.

Ce n'est point d'aujourd'hui qu'on voit confirmer par l'expérience la possibilité d'un art si curieux & si utile ; M. Wallis en Angleterre & M. Amman en Hollande l'ont pratiqué avec succès dans le siècle dernier ; les ouvrages de ces deux Sçavans sont connus de tout le monde ; il paroît par leur témoignage qu'un certain Religieux s'y étoit exercé bien avant eux. Emanuel Ramires de Cortonne & Pierre de Castro, Espagnols, avoient aussi traité cette matiere long-tems auparavant, & nous ne doutons point que d'autres Auteurs n'aient encore écrit & donné au Public des méthodes sur cet art, (*mais*) l'exemple de M. d'Azy d'Eravigny est le premier & le seul dont nous ayons connoissance.

On voit par le Mémoire & par les Certificats que rapporte M. Pereire, qu'il avoit déjà fait d'autres essais de cette nature avec succès ; qu'il entreprit en Normandie le 13 Juillet 1746 l'instruction de ce Jeune sourd & muet, âgé pour lors de 16 ans ; que dans peu de jours il lui apprit à articuler quelques mots, comme *papa*, *maman*, *château*, *Madame*, *chapeau* : qu'au mois de Novembre suivant il le présenta à

G v.

L'Académie des Belles-Lettres de Caën, laquelle trouva qu'il prononçoit déjà distinctement & avec intelligence, un grand nombre de mots; que M. Pereire fut obligé de le quitter au commencement du mois de Mai 1747, dans le tems qu'il avoit connoissance d'environ treize cens mots, & qu'il commençoit à lire & à articuler passablement; qu'il reprit son élève le 15 Février 1748, & qu'il a été obligé, par rapport aux défauts qui s'étoient glissés pendant ce tems là dans sa prononciation, encore peu affermie, de commencer de nouveau, pour ainsi dire, son instruction, ce qui fait que M. Pereire pense avec raison qu'on doit réputer le sçavoir de ce jeune homme comme l'ouvrage de seize mois.

A l'égard des progrès actuels de M. d'Azy d'Eravigny, quoique ce que nous en avons vû dans l'Académie nous paroisse suffisant pour en juger, notre devoir néanmoins nous engage à entrer là-dessus dans un détail un peu circonstancié.

M. Pereire rapporte dans son Mémoire, & nous avons verifié par l'expérience, que ce jeune sourd & muet lit & prononce distinctement toutes sortes d'expressions Françaises; qu'il donne des réponses très-sensées, tant verbalement que par écrit, aux questions familières qu'on lui fait par écrit.

on par signes ; qu'il comprend & qu'il exécute promptement ce qu'on lui propose de faire par le moyen de l'écriture ou par l'alphabet manuel dont son Maître se sert ; qu'il récite plusieurs prières par cœur ; qu'il donne aux noms le genre, le cas & le nombre qui leur conviennent. Il connoît & emploie à propos les pronoms qui sont le plus d'usage, & il conjugue les verbes, soit qu'on lui propose de le faire d'une façon suivie, soit qu'on lui renverse l'ordre des modes, des tems, des personnes & des nombres : il en faut excepter cependant les conjugaisons irrégulières & peu communes. Il a une connoissance proportionnée au reste de son sçavoir sur les participes, les adverbess, les prépositions & les conjonctions, & il observe dans la construction de la phrase & dans l'orthographe plusieurs règles avec assez d'exactitude. On voit même avec surprise, que souvent il corrige les fautes que l'on fait en écrivant, contre l'orthographe ou contre la Syntaxe ; que malgré les différentes prononciations qu'on donne à chaque lettre & à chaque syllabe, il les articule néanmoins de la manière qu'on doit le faire ; qu'il parle à son gré haut ou bas, & qu'il fait sentir quelque différence dans les tons entre la question & la réponse, la prière & le commandement, &c.

G vj

On observe que la prononciation de M. d'Etavigny est lente , grave , comme tirée du fond de la poitrine , & qu'il ne lie pas assez les syllabes; M. Pereire en donne pour raison principale l'inaction dans laquelle ses organes avoient demeuré pendant seize ans, & le trop peu de tems qu'ils ont eu jusqu'ici pour acquérir par l'usage la flexibilité nécessaire à une articulation aisée. Il n'est pas douteux que ces irrégularités n'aient été bien plus considérables dans le commencement de l'éducation , & il est naturel de penser qu'elles diminueront de plus en plus , à mesure que M. Pereire continuera à lui donner ses instructions.

M. d'Azy sçait les quatre règles d'Arithmétique, & connoît sur la Carte les parties du monde , les Royaumes & les Capitales de l'Europe , les Provinces & les Villes principales de la France.

M. Pereire se sert fort à propos d'un alphabet manuel pour s'exprimer avec son Eleve , & il le fait par ce moyen bien plus commodément & plus brièvement que par l'écriture, ce qui lui évite l'incommodité d'avoir continuellement la main à la plume.

M. Pereire espere porter encore son art à un bien plus haut degré de perfection , il vise à instruire les sourds & muets au point de comprendre ce qu'on voudra leur dire.

aux mouvemens ordinaires des lèvres & du visage de ceux qui leur parleront : il restait cependant cela aux personnes avec lesquelles ses Eleves auront de l'habitude ; leur intelligence avec les autres , dit M. Pereire , sera bien plus bornée ; il faudra , pour se faire entendre aux muets , avoir souvent recours à l'écriture ou aux signes ordinaires.

On voit par l'exemple de M. d'Azy, que les vûes de M. Pereire, en instruisant les sourds & muets , sont de leur apprendre à lire , à écrire & à parler la Langue qu'il leur aura enseignée ; à en comprendre le sens , à produire d'eux-mêmes leurs pensées , soit par l'écriture , soit par la parole , & à acquérir , comme les autres hommes , toutes les connoissances , excepté les idées pour lesquelles la sensation de l'ouïe est absolument nécessaire.

Nous trouvons que les progrès que M. d'Azy d'Etavigny a faits en si peu de tems , prouvent très-suffisamment la bonté de la méthode que M. Pereire suit dans son instruction , & démontrent la singularité de son talent pour la pratiquer ; qu'il y a tout lieu d'espérer que par ce moyen les sourds & muets de naissance pourront non-seulement prononcer & lire toutes sortes de mots , & comprendre la valeur de ceux qui

désignent des choses visibles , mais encore acquérir les notions abstraites & générales qui leur manquent , & devenir sociables , capables de raisonner & d'agir de la même manière que font les personnes qui ont perdu par accident l'ouïe après avoir atteint l'âge de raison. Comme on a vu de cette espèce de sourds qui comprenoient au mouvement des lèvres ce qu'on vouloit leur dire , nous ne faisons pas difficulté de croire que M. Pereire pourroit parvenir à donner à ses Eleves une semblable facilité , en y joignant les restrictions qu'il marque dans son Mémoire.

Nous pensons aussi que l'alphabet manuel de M. Pereire , pour lequel il n'emploie qu'une seule main , deviendra , s'il le rend public , d'autant plus commode pour ses Eleves & pour ceux qui voudront commercer avec eux , qu'il paroît extrêmement simple & expéditif , par conséquent aisé à apprendre & à pratiquer.

Nous jugeons donc que l'art d'apprendre à lire & à parler aux muets , tel que M. Pereire le pratique , est extrêmement ingénieux ; que son usage intéresse beaucoup le bien public , & qu'on ne scauroit trop encourager M. Pereire à le cultiver & à le perfectionner.

Au reste il nous paroît qu'il n'a rien exagéré dans son Mémoire. Fait à Paris ce 9 Juillet 1749. *Signé*, d'Ortous de Mairan, Buffon, & Ferrein.

Je certifie l'Extrait ci-dessus & des autres parts, conforme à son original & au jugement de l'Académie. *Signé* Grandjean de Fouchy, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

L'Académie des Jeux Floraux fera la distribution de ses prix le troisième Mai 1750.

Ces prix sont une Amarante d'or de la valeur de quatre cens livres, qui est destinée à une Ode.

Une Eglantine d'or, de la valeur de quatre cens cinquante livres, destinée à une Pièce d'éloquence d'un quart d'heure, ou d'une petite demi-heure de lecture, dont le sujet sera pour la même année 1750 :

NOTRE BONHEUR EST EN NOUS-MESMES, suivant le sens de ces paroles : *Nemo laudatur nisi à se ipso.*

Une Violette d'argent de la valeur de deux cens cinquante livres, destinée à un Poème de soixante vers au moins, ou de cent vers au plus, qui doivent être Ale-

xandrins , & dont le sujet doit être héroïque ou dans le genre noble.

Un Souci d'argent , de la valeur de deux cens livres , qui est destinée à une Elégie , à une Idyle ou à une Eglogue , ces trois genres d'ouvrages concourant pour le même prix. Les vers en doivent être aussi Alexandrins , sans mélange de vers d'autre mesure.

Un Lys d'argent , de la valeur de soixante livres , destiné à un Sonnet à l'honneur de la Sainte Vierge.

Les sujets des differens genres d'ouvrages auxquels l'Amaranthe , la Violette & le Souci , sont destinés , est au choix des Auteurs , qui sont avertis de ne pas se négliger sur les rimes & sur toutes les règles de la versification , aussi-bien que les Auteurs du Sonnet.

Les ouvrages qui ne sont que des Traductions ou des imitations , ceux qui traitent des sujets donnés par d'autres Académies , ceux qui ont quelque chose de burlesque , de satyrique , ou d'indécent , sont exclus des prix.

Les ouvrages qui auront paru dans le public , & ceux dont les Auteurs se seront fait connoître avant le jugement , ou pour lesquels ils auront sollicité ou fait solliciter les Juges , en sont aussi exclus.

Les Auteurs qui traitent des matieres Théologiques , doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'Approbation de deux Docteurs en Théologie ,ce qui sera observé même à l'égard du Sonnet , sans quoi ces ouvrages ne seront pas mis au concours.

On doit faire remettre, dans tout le mois de Janvier de l'année 1750 , par des personnes domiciliées à Toulouse , trois Copies bien lisibles de chaque ouvrage à M. le Chevalier d'Aliez , Secrétaire Perpétuel de l'Académie , logé rue des Couteliers. Son Registre devant être barré dès le premier jour de Février , on ne sera plus à tems à lui remettre des ouvrages , dès que le mois de Janvier sera expiré.

Les ouvrages seront désignés , non-seulement par leur titre , mais encore par une devise ou sentence , que M. le Secrétaire écrira dans son Registre , aussi-bien que le nom , la qualité ou la profession , & la demeure des personnes qui les lui auront remis , lesquelles signeront la réception que M. le Secrétaire en aura écrite dans son Registre , après quoi il leur en expédiera le récépissé.

M. le Secrétaire ne recevra point les paquets qui lui seront adressés par la Poste en droiture , s'ils ne sont affranchis de port,

& il ne répondra point aux Lettres qu'on lui écrira sans avoir cette attention. Les Auteurs sont avertis que l'Académie exclut même du concours tous les ouvrages qui n'ont pas été remis à M. le Secrétaire par une personne domiciliée à Toulouse, la voie de la Poste en droiture étant sujette à trop d'inconveniens.

M. le Secrétaire avertira les personnes qui auront remis les ouvrages que l'Académie aura couronnés, afin que les Auteurs viennent eux-mêmes recevoir les prix, l'après-midi du troisième Mai, à l'assemblée que l'Académie tient dans le Grand Consistoire de l'Hôtel-de-Ville où ils sont distribués. Si les Auteurs sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse, une Procuration en bonne forme, où ils se déclarent affirmativement les Auteurs de l'ouvrage couronné, & cette personne retirera le prix des mains de M. le Secrétaire, sur la Procuration de l'Auteur, & sur le récépissé de l'ouvrage.

On ne peut remporter que trois fois chacun des prix que l'Académie distribue ; les Auteurs des ouvrages qu'elle découvrirait avoir enfreint cette loi, en seront exclus, aussi-bien que les ouvrages qu'on pourra justement présumer être présentés sous des noms d'Auteurs supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connaître , M. le Secrétaire leur donnera des attestations , portant qu'un tel , une telle année , pour tel ouvrage par lui composé , a remporté un tel prix , & l'ouvrage en original sera attaché à ces attestations , sous le Contre-Scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois Prix , (celui du Sonnet excepté) & l'un desquels soit celui de l'Ode , pourront obtenir selon l'ancien usage , des Lettres de Maîtres des Jeux Floraux , qui leur donneront le droit d'opiner comme Juges & comme étant du Corps des Jeux , dans les assemblées générales & particulières des Jeux Floraux , & d'assister aux Séances publiques.

Par les dernières Lettres Patentes du Roi , qui autorisent l'augmentation du prix du discours , les Auteurs qui auront remporté trois fois ce prix depuis cette augmentation , pourront aussi obtenir des Lettres de Maîtres des Jeux Floraux , sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient remporté des prix de Poësie.

L'Ode qui a pour titre LA CHASSE , & pour Sentence *Manet sub Jove frigido Venator tenera conjugis immemor* , a remporté le prix de ce genre d'ouvrage.

Le discours qui a pour Sentence, *Aurum est periculum possidentium, enervatio virtutum,*

a remporté le prix d'Eloquence de cette année.

Le Poëme qui a pour titre *LE TRIOMPHE DE LA VERITE*, & pour Sentence, *Confundentur ab Idolis quibus sacrificaverunt*, a remporté le prix.

Le prix du genre Bucolique a été adjugé à l'Idyle, intitulée *LE LABOUREUR*, qui a pour Sentence : *Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci*.

Le Sonnet qui a pour Sentence : *Et stans aquas quasi in ure*, a remporté le Prix de ce genre.

L'Académie a réservé un prix de Discours, un prix de Poëme, & deux prix de Sonnet, qui l'avoient déjà été les années précédentes.

L'Académie Royale d'Angers avoit proposé l'an 1747, un prix dont le sujet est *le progrès des Sciences & des Beaux Arts sous le Règne de Louis XV.* avec la liberté de le traiter en prose ou en vers, & un prix de Physique sur cette question.

Les animaux & les métaux ne deviennent-ils électriques que par communication ? Pourquoi ne le deviennent-ils pas par les moyens que l'on employe pour rendre les autres corps électriques ?

Ces prix devoient être délivrés en 1748, mais l'Académie s'est trouvée obligée de les remettre, & dans une assemblée publique, tenue le 3 du mois de Juin dernier, elle a adjugé celui dont le sujet est le progrès des Sciences & des Beaux Arts, à une Ode qui est de M. la Combe, & qui a pour devise, *Sunt gloria Principis Artes.*

Nous n'en donnons ici que quelques strophes, qui pourront présenter une idée de la Pièce, & faire connoître les talens de son jeune Auteur pour la Poësie,

*Strophe IV. **

Cessez, vains Héros de la Fable,
Cessez de vanter vos travaux :
Une gloire plus véritable
Immortalise vos rivaux.
Voyez sur quelle affreuse plage,
Malgré l'horreur d'un Ciel sauvage,
L'amour du vrai conduit leurs pas :
Enfin de la terre étonnée
La figure est déterminée,
Les Dieux ont guidé leurs compas.

* Progrès de l'Astronomie & de la Géographie ; voyage de Messieurs de l'Académie des Sciences pour fixer la figure de la terre.

*Strophe VI. **

Comme, dans son essor rapide,
 Le fier oiseau de Jupiter
 Domine le peuple timide
 Qui sous lui voltige dans l'air ;
 Ainsi l'amant de Therpsicore
 Par un vol plus rapide encore
 S'élève entre tous ses rivaux,
 Et sur les aîles du génie,
 Jusqu'au Temple de l'Harmonie
 Se trace des sentiers nouveaux.

*Strophe VII. ***

Est-ce Appollon qui de sa Lyre
 Exprime ces accords, ces sons,
 Et parle à l'esprit qu'il inspire
 Le langage des passions ?
 J'éprouve à son gré la tristesse,
 Et les transports de l'allégresse,
 Et les accès de la fureur :
 C'est écho qui soupire encore,
 Zéphyre qui caresse Flore,
 L'Amour qui charme un jeune cœur.

La seconde Ode sur le même sujet, est
 du Pere Chabaud, de l'Oratoire, Profes-

* *Progrès de la Musique Lyrique, que M. Rambeau a étendue & perfectionnée.*

** *Progrès de la Musique instrumentale.*

leur de Rhétorique à Boulogne , &
Membre des Académies de Villefranche
& de Pau. Elle est sous cette devise : *Vesperes
revolavit artes* , Horace.

Nous en donnons également ici quel-
ques strophes.

Strophe X.

L'oubli pour toi n'aura point d'ombres ;
La Peyronie ! envain la mort t'enleve à nous :
Ton nom , quand tu descends dans les royaumes
sombres ,

Est indépendant de ses coups.
Par tes dons * généreux le criminel infame
De nos jours fortunés a prolongé la trame.

Son supplice est un double gain ;
Par sa mort même il nous fait vivre ;
Mutilé , son corps est un Livre ,
Utile à tout le genre humain,

Strophe XII.

Trop long-tems votre petitefle * ,
Insectes , vous valut nos injustes mépris.
Sur vous l'observateur , qui connut votre adresse ,
A fixé nos regards surpris ;

* Le progrès de l'Anatomie , par les fondations qu'a
fait M. de la Peyronie à Saint Côme & à la Faculté
de Médecine de Montpellier.

* Progrès de l'Histoire naturelle.

Le docte Réaumur découvre un nouveau monde ;
 Que d'animaux vivoient sur la terre & dans l'onde,
 Qui n'existoient point à nos yeux !
 Les Cieux me peignent ta puissance ,
 Grand Dieu ! mais ton intelligence ,
 Dans un Ciron , je la vois mieux.

L'Académie a adjugé le prix de Physique , dont le sujet est , *Les animaux & les métaux ne deviennent-ils électriques , &c.* à une Dissertation qui est du Pere Beraut , Jésuite , Professeur de Mathématiques à Lyon.

ESTAMPES NOUVELLES.

LE Sieur Moyreau, Graveur du Roi, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe, intitulée, *l'Abreuvoir Hollandois*, n°. 62. de sa suite. Cette Estampe est gravée d'après un Tableau de *Wouwerms*, qui est dans le Cabinet de M. de la Haye, Fermier Général.

On trouve chez le Sieur Odieuvre, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins, une Estampe nouvelle du portrait du Prince Charles Edouard Stuart, peint par le Sieur Toqué, & gravé par le Sieur Bafan. Le même Marchand débite une autre Estampe, qui a pour titre, *Vue & Perspective de Londres du côté de la Tamise*. Cette Estampe est gravée par le Sieur Tardieu, d'après le Tableau du Sieur Charles-Léopold de Grevenbroeck.

Le succès brillant de l'Abregé Chronologique
 de

de l'Histoire de France , par M. le Président Hen-
nault , ayant encouragé le Sieur Odièvre , à for-
mer une suite complète des portraits des François
Illustres , il avertit le Public , qu'il a employé
tous ses soins pour la rendre aussi parfaite qu'il est
possible. Dans le cours de ce mois , il exposera en
vente tous les portraits gravés qu'il a préparés pour
cet ouvrage.

LE Sieur le Rouge , Ingénieur Géographe du
Roi , vient de publier un nouveau plan de
Paris , dans lequel on a eu soin de marquer les
fauxbourgs & les marais , tels qu'ils sont aujour-
d'hui ; ce qui le rend entierement différent des
anciens.



CH A N S O N.

Qui la voit un jour seulement ,
Voudroit ne plus voir qu'elle :
Sans peine on devine comment
Ce charme-là s'appelle.



D'autres auront de plus beaux traits ,
Et vous plairont moins qu'elle ;
Amour m'a dit par quels secrets ,
C'est qu'elle est mieux que belle.



Dans ses yeux est un ascendant ,
 Dont voici le mystère ;
 Son esprit s'y peint chaque instant ;
 Jugez s'ils doivent plaire.



S P E C T A C L E S.

LE Mardi 15 Juillet , l'Académie Royale de Musique a remis sur son Théâtre les *Caractères de l'Amour* , Ballet héroïque , représenté pour la première fois le 15 Avril 1739. On peut s'instruire dans l'Avertissement, du mérite des différentes Muses à qui le Public doit les vers de ce Ballet , & de sa première destinée ; cette seconde édition est précédée d'une Epître Dédicatoire à Monseigneur le Dauphin , où l'Eloge sincère & mérité de son illustre Eponse , & celui de notre auguste Monarque , ne sont pas oubliés.

Dans le Prologue , le Théâtre représente *l'Isle de Cythère dans une belle nuit* : Venus paroît au milieu de sa Cour , qui célèbre avec la Déesse les avantages de la nuit. L'Amour descend des Cieux , il évoque les ombres des Poètes renommés , les invite à publier sa puissance & sa gloire , & fait le partage des trois Actes du Ballet des Caractères de l'Amour dans ces vers.

Rendez-lui le tribut qu'il exige de vous ,
 Il est constant , il est jaloux ,
 Et quelquefois il est volage ,
 Mais il est , quel qu'il soit , digne de votre hommage.

Un Ballet-figuré , ingénieusement composé , & bien exécuté par Milles Mimi & Lani , & les Sieurs du Moulin , Aubri & de Ville , exprime agréablement ces trois caractères.

Dans la premiere entrée , destinée à l'Amour constant , le Théâtre représente la Fontaine de Vaucluse , si renommée par les promenades de Laure , & tant chantée par l'amoureux Petrarque ; ce Poète fameux y revient après une longue absence & des périls essuyés , il y rencontre son ami Octave , ordonnateur d'une Fête qu'Alphonse , Prince souverain d'Avignon , prépare pour Laure qu'il prétend épouser. Petrarque , par l'indulgence d'Octave , assiste à la fête , déguisé sous la figure du Dieu du Rhône ; la jalousie éclate ; il est reconnu & plaint par Laure , menacé par Alphonse , qui vaincu par sa générosité , lui pardonne & unit ces deux amans si dignes d'être heureux.

La deuxième entrée est remplie par Elmire , Princesse Afriquaine ; Arsane, Prince Africain, son amant, & Almanzor, son rival, Prince Sarrazin & Magicien. La jalousie y paroît personifiée , & évoquée par le Magicien , elle triomphe & immole les trois amans à sa fureur.

La troisième entrée , consacrée à l'Amour volage , se passe dans un agréable séjour champêtre , où l'inconstance regne sur des cœurs ordinairement fidèles , & amuse le spectateur par des scènes vives & légères , & par un divertissement qui termine , au gré du Parterre , ce Ballet , dont la Musique gracieuse est de la composition de M. Collin de Blamont , Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi. M. Lani , Compositeur des danses de l'Académie Royale de Musique , a fait briller son génie & son goût.

Les Comédiens Italiens ont donné une Piece

H ij

dans le goût ultramontain , intitulée , *Arlequin , Roi par hazard* , qui a plû par son spectacle & ses lazis. Le petit Vincent y a dansé avec l'aimable Camille , & ils ont été fort applaudis.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théâtre la Comédie de *la Surprise de l'Amour* , de M. de Marivaux. Mlle Sylvia , selon sa coutume , a charmé les Spectateurs par son jeu également naturel & fin , & le Sieur Riccoboni s'est surpassé dans le rôle de l'amant.

CONCERTS A LA COUR.

LE Samedi 21 Juin , le Lundi 23 , & le Mercredi 25 , on executa en Concert chez la Reine , le Prologue & les cinq Actes de l'Opéra d'*Aris*. Les rôles ont été chantés par les Demoiselles Chevalier , Fel , de Selle , d'Aigremont , & par les Sieurs de Chaffé , la Garde , Jeliotte , Poirier , Dubourg , Richer & Godonnesche.

Le Samedi 18 , on chanta le Prologue & le second Acte de l'Opera de *Tarvis & Zélie* , de Mrs Rebel & Francœur , Sur-Intendans de la Musique de la Chambre du Roi. Les Demoiselles de Selle & Mathieu en remplirent les rôles , ainsi que le Sr Benoît.

Le Samedi 12 Juillet , le Lundi 14 , & le Samedi 19 , on executa à Compiègne chez la Reine l'Opera d'*iphigénie*. Les Demoiselles Lalande , Mathieu , de Selle , Canavas , Godonnesche & Bezin , en ont chanté les rôles , ainsi que les Sieurs Benoît , Poirier & Dubourg.

A V E R T I S S E M E N T.

*Sur les Nouvelles Etrangères & sur le
Journal de la Cour, &c.*

L Es Auteurs du *Mercur*e ont toujours négligé d'avertir que , soit pour les Nouvelles de Politique & de Guerre , soit pour le Journal de la Cour & de Paris , ils ont , de tems immémorial , copié mot à mot la Gazette de France. Tant que M. *Remond de Sainte Albine* a composé ces deux Ouvrages périodiques , cette omission étoit plus excusable chez lui que chez un autre. A présent qu'il n'est plus chargé de la Gazette , il se feroit un scrupule de garder là-dessus plus long-tems le silence. Il annonce donc qu'il continuera de suivre l'usage établi , mais que ne devant à l'avenir avoir d'autre part aux articles mentionnés ci-dessus , que le soin de les faire transcrire ou tout au plus abréger , il ne prétend point se faire honneur d'aucun de ces articles.



NOUVELLES ETRANGERES.

DE CONSTANTINOPLE , *le 10 Mai.*

ON a arrêté depuis quelques jours plusieurs particuliers qui tenoient des discours séditieux. Le Grand Seigneur , qui avoit été indisposé dans le commencement de ce mois , se porte beaucoup mieux. L'arrivée d'un courier des frontières de la Perse , a donné lieu à la tenue d'un grand Divan , après lequel il a été dépêché plusieurs couriers.

Le Capitan Bacha , commandant la Flotte destinée pour aller faire le recouvrement des sommes dûes au Grand Seigneur dans les Isles de l'Archipel , sous le nom de tribut , a mis à la voile hier : on dit qu'il est chargé d'ordres secrets pour examiner dans sa tournée la conduite de plusieurs Officiers publics , contre lesquels il y a des plaintes , & de les punir , s'ils se trouvent coupables , ou par la privation de leurs Charges , ou par la mort.

Il est arrivé hier un courier de Babylone ; depuis qu'il a remis ses dépêches au Grand Visir , le bruit court que le nouveau Bacha , envoyé par le Grand Seigneur dans cette Ville , après y avoir fait son entrée en triomphe , avoit fait arrêter une quarantaine de personnes du parti contraire , auxquelles il avoit fait couper le tête , afin que cet exemple en imposât aux séditieux , dont le nombre augmente tous les jours.

Le 5 , trois Députés de la Régence d'Alger furent admis à l'audience du Grand Visir ; on dit

que l'objet de leur venue est d'obtenir du Grand Seigneur quelques Vaisseaux de guerre , pour être en état d'en imposer aux Puissances Chrétiennes , lesquelles , à ce qu'ils ont assuré , méditent de concert de les attaquer. Le bruit court que ces Députés n'ont pas été bien reçus ; que le Grand Visir leur a reproché les excès auxquels ils se portaient tous les jours par leurs pirateries , sans égard même à la foi des Traités , leur notifiant , que s'ils ne changeoient de conduite , le Grand Seigneur leur retireroit sa puissante protection.

D'ALGER , le 25 Mai.

Sur le bruit qui s'est répandu , il y a quelques jours , que le Port d'Oran se remplissoit de Vaisseaux , qu'on y faisoit de grands préparatifs de guerre , & que les Espagnols avoient pour objet une entreprise contre cette Ville , afin de punir la Régence d'avoir souffert que les Corsaires donnaient la chasse à leurs Bâtimens , le Gouvernement a ordonné à tous les Bayts , Caïtz , & autres Chefs de Milice , de rassembler leurs troupes , & qu'elles fussent en état de marcher au premier commandement. La crainte d'un bombardement a fait prendre aussi différentes mesures pour mettre cette Ville à l'abri de la bombe. Tous les postes voisins où l'on pourroit craindre une descente , sont déjà renforcés ; les sentinelles de nuit pour crier l'alerte , sont doublées , & l'on travaille sans relâche à mettre les Châteaux & les ouvrages en état de faire une bonne défense , en cas que les Espagnols parviennent à en faire le siège dans les formes.

Il se tint le 17 de ce mois un Divan , dans lequel il a été délibéré sur toutes les autres mesures qu'il

H iij

fallait prendre pour se garantir de l'attaque dont l'Etat est menacé. Il a été décidé que toutes les troupes se porteroient sur le rivage, & qu'elles feroient les derniers efforts pour empêcher que les Espagnols ne fissent une descente.

Le Contre-Amiral Frensel, commandant les Vaisseaux de guerre, servant d'escorte à quatre Flutes Hollandoises, que les Etats Généraux des Provinces-Unies envoient chargées de présens pour la Régence, arriva le 5 du mois passé dans cette Ville, & eut une audience du Dey le 7; M. Frensel étoit accompagné de M. Paravicini, Consul de la Nation, du Comte de Byland & de M. Heemkerke, Capitaines, en présentant la Lettre, dont il étoit chargé de la part de leurs Hautes-Puissances, il fit un compliment sur l'objet de son arrivée: il expliqua en quoi consistoient les présens que la République envoyoit. Le Dey marqua dans les termes les plus obligeans la satisfaction qu'il ressentoit de l'attention de leurs Hautes-Puissances à l'égard des Algériens; mais M. Frensel, ayant fait apporter les présens qu'il avoit ordre de lui remettre en particulier, le Dey à cette vue ne put contenir sa joie & les transports, il s'écria, que *les Etats Généraux étoient de vrais amis & de grands amis, & qu'il étoit aisé d'en juger par la quantité & la richesse de leurs présens.*

Le 3 de ce mois, il entra dans ce Port un Bâtiment Vénitien, venant de Marseille, chargé de sucre & de cire, dont les Corsaires de cette Ville s'étoient emparés à la hauteur de Civita Vecchia; l'équipage a eu le bonheur d'échapper à l'esclavage, en gagnant le rivage, à la faveur de la Chaloupe. Le 10, un petit Vaisseau de Raguse, que les Corsaires avoient amené le 7, fut relâché,

le Capitaine ayant produit un *sauf-conduit* du Grand Seigneur, par lequel sa Hauteſſe accorde ſa protection aux Bâtimens de la République de Ragufe, qui commercent, en conſidération du tribut qu'elle lui paye, & qui menace de ſon indignation les Vaiſſeaux Turcs, & ſpécialement ceux de Tunis, de Tripoli & d'Alger, qui oſeront troubler les Ragufains dans leur navigation.

DE MOSCOU, le 23 Juin.

Il arriva le 22 du mois dernier, un courier extraordinaire dépêché par le Gouverneur de Caſan, avec la triſte nouvelle que le feu avoit réduit en cendres cette grande Ville, Capitale d'une des plus fertiles Provinces de Ruſſie, ſans qu'il eût été poſſible d'arrêter les progrès de l'incendie : elle fut ſi entière, qu'il n'eſt pas reſté une ſeule maiſon ſur pied. Ce ſâcheux événement a fait une ſi grande impreſſion ſur l'eſprit de l'Impératrice, qu'elle a ordonné que les précautions fuſſent redoublées ici, pour prévenir de pareils accidens. Le contre-ordre a été auſſi envoyé dans la même crainte au Directeur des Bâtimens, pour qu'il ſuſceſſer le Palais de bois, auquel on travailloit pour loger l'Impératrice, ſon intention étant qu'il ſoit bâti de pierre, pour ne pas être expoſée aux riſques du feu.

Le Landgrave de Heſſe-Hombourg a envoyé ces jours paſſés aux Bureaux des Affaires Etrangères les titres qui l'autoriſent à ſe mettre ſur les rangs comme Candidat, lorsqu'on procédera à l'Élection d'un Duc de Courlande. Ce Prince recommande en même tems ſes intérêts pour l'héritié du feu Landgrave de Heſſe-Hombourg.

L'Impératrice qui a été ſort indispoſée, eſt par-

H v

faitement rétablie ; sa Majesté Impériale s'est rendue le 3 de ce mois à sa Maison de campagne de Perrowa, où elle est actuellement ; tous les Ministres Etrangers sont venus lui faire leur cour , & la féliciter sur sa convalescence.

La Cour envoya la semaine passée des ordres dans les Villes Limitrophes de l'Ukraine , pour qu'on tirât des magasins qui les approvisionnent , le bled dont elles pourront se passer , pour le verser dans cette Province , sa Majesté Impériale ayant été émue de compassion , en apprenant par les Députés , qui lui ont été envoyés à ce sujet , que les sauterelles avoient fait un si grand ravage dans ce Pays l'année dernière , qu'il n'y avoit point eu de récolte , que les peuples y languissoient , & qu'ils étoient à la veille de périr , à moins qu'ils ne fussent promptement secourus.

On assure qu'après la tenue d'un Conseil , où l'Impératrice a présidé , il a été dépêché de nouveaux courriers à Pétersbourg & en Finlande ; on dit qu'ils portent un contr'ordre pour que la Flotte qui devoit mettre en mer incessamment, restât dans le Port , & pour suspendre la marche des troupes & leur embarquement.

L'Impératrice , le Grand Duc & la Grande Duchesse , sont revenus le 20 en cette Ville , & doivent en partir demain pour se rendre au Monastère de Traitza , dans l'intention d'y passer quelques jours. Sa Majesté Impériale , informée que le Prince Jean , fils du Duc Antoine Ulrich de Brunswick , devenoit d'un âge à recevoir une éducation conforme à son rang , a fait choix elle-même des sujets qu'elle a jugés dignes de ce soin : indépendamment de tous les Maîtres qu'elle a nommés pour l'instruire de tout ce que doit sçavoir un Prince de son rang , elle a encore envoyé ordre

qu'on lui en donnât pour apprendre les Langues Ruffienne , Allemande & Latine.

Tous les détails qu'on a reçus de l'incendie arrivé à Cafan , confirment la ruine de cette grande Ville : rien n'a échappé aux flammes , & jufqu'aux Archives du Royaume ont été confumées par le feu : il vient d'arriver un malheur égal à Kalogua, Ville diftante de cette Capitale de cent quatre-vingt werftes ; le dommage y a été d'autant plus confidérable que tous les magazins ont été brûlés entierement. Le 4 , le feu prit auffi à un Village voifin de Perrowa , où étoit alors l'Impératrice & fa Cour , ce qui a été caufé que fa Majefté Impériale en eft partie le lendemain pour fe rendre ici.

Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier , fe rendit le 5, auprès de l'Impératrice , pour recevoir fes ordres , à l'occasion de plufieurs dépêches apportées par differens couriers. Le lendemain , le Général Bernes , Ambaffadeur de l'Empereur & de l'Impératrice des Romains , conféra avec le Grand Chancelier , & le 7 il dépêcha un courier à fa Cour.

L'Impératrice a envoyé ordre à Pétersbourg ; pour qu'on habillât de neuf toute la Garde à pied , & qu'on lui distribuât dix Etendarts , dont le premier fera de fatin blanc , relevé par une broderie d'or aux deux côtés , avec les Armes de l'Empire au milieu , les bords garnis de franges d'or. Les neuf autres Etendarts feront de fatin rouge , auffi relevés d'une broderie d'or.

DE STOCKHOLM, le 30 Juin.

Le Roi continue fon féjour à Carlberg , où fa Majefté prend alternativement le plaifir de la
Hvj

chasse & de la promenade. On apprend de Carelsroom , Port sur la mer Baltique , qu'ils y trouvent actuellement dix huit Vaisseaux de guerre , & dix Fregates , prêts à mettre à la voile , quand le besoin l'exigera.

D'autres avis de Calmar , dans la Province de Smaland , portent que l'on y avoit lancé à l'eau une Galère nouvellement construite , & que dans deux autres Ports , à Westerwich & Norkoping , il en avoit été mises en mer deux autres , sous les noms de *Jankoping* & de *l'Ostrogothie*.

Le Baron de Scheffer , Colonel au service de France , vient d'obtenir une Compagnie dans le Régiment des Gardes , & le Roi a accordé à M. Morath , Capitaine du Régiment du Prince Gustave , le titre de Major , & lui a permis de donner sa démission pour sa Compagnie.

Le Marquis d'Avrincourt , Ambassadeur de France en cette Cour , a de fréquentes conférences avec le Comte de Tessin , & les autres Ministres du Roi. Il reçut ces jours passés un courier de Norwege , dépêché par l'Abbé le Maire , Ministre de France auprès du Roi de Dannemarck.

On ne doute pas que sa Majesté ne nomme incessamment un Ministre pour aller résider en Angleterre , le Baron d'Hamilton qui avoit été choisi pour s'y rendre , ayant supplié le Roi de l'en dispenser. Le Sénéchal Jean Guillaume Liliemberg vient d'obtenir le Gouvernement d'Abo , Ville Maritime de la Province de Finlande.

A. O. U. S. T. 1749: 31

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 4 Juillet.

L'Impératrice Reine a approuvé le Règlement dressé par le Comte de Chotecz, Intendant Général du Commerce des Provinces Hérititaires, pour améliorer les Manufactures, & pour procurer le débit des denrées de ces Provinces.

Le 8 du mois dernier, on s'aperçut ici d'un tremblement de terre. Il dura une minute : le jour suivant, on fut effrayé par une seconde secousse, mais elle n'occasionna aucun fâcheux accident. Le 12, on sentit une troisième secousse de tremblement de terre, il ne causa aucun dommage dans cette Capitale, mais il n'en a pas été de même à la campagne, où il y a eu plusieurs maisons entr'ouvertes. On apprend de Neustadt, que les Moines d'un Convent situé dans les Montagnes, avoient été si effrayés de l'ébranlement de leur maison, qu'ils s'étoient sauvés, & qu'un instant après elle avoit été convertie en ruine.

Deux Edits viennent d'être publiés : le premier règle le tems de la durée des Foires, & les droits à percevoir sur les marchandises & denrées qui s'y débiteront. Le second Edit arrête les droits d'entrée & de sortie du tabac, tant du crû du Pays, que pour celui qu'on apporte des Pays Étrangers.

La grossesse de l'Impératrice Reine a été déclarée le 14 du mois dernier.

Dans l'Edit publié ces jours passés, qui commue la peine de mort, dont étoit puni ci-devant le crime de désertion, on promet à tous ceux qui arrêteront des déserteurs, soit cavaliers ou soldats, une récompense de vingt florins par tête, à

condition qu'ils seront remis entre les mains de la Justice. Il est défendu par le même Règlement, sous peine d'une amende considérable, de leur donner aucun azile, soit dans les Convents, ou dans les maisons de séculiers.

Depuis que la Comtesse de Fuchs, Grande Maîtresse de la Maison de l'Impératrice, prend les bains à Mannerdorf, sa Majesté Impériale y fait de tems en tems des voyages.

On apprend par les dernières Lettres de Prague, que le Corps d'artillerie qui est en quartier à Budweis & dans les environs, a commencé à faire ses exercices, depuis l'arrivée du Prince de Lichtenstein qui en est le Grand Maître.

Les troupes qui sont en garnison en Bohême, à Prague, à Pilsen, à Egra, &c. ont ordre de se tenir prêtes à marcher pour les camps qu'on doit former incessamment. On travaille actuellement pour qu'elles soient habillées de neuf.

L'Impératrice Douairière est partie le 21 du mois dernier, pour se rendre à Hertzdorf, où sa Majesté Impériale doit passer l'été. Elle y a donné audience le 24. à M. Bloncel, Ministre de Sa Majesté Très-Christienne.

La levée des recrues pour la Cavalerie est complète, mais on presse avec chaleur celles de l'Infanterie, & à mesure qu'il en arrive, on les fait partir pour leur destination. Les Régimens de Cavalerie qui étoient répartis en Hongrie, sont déjà sortis de leurs quartiers, pour aller former les Camps que l'Impératrice Reine a ordonnés.

DE BRESLAU, le 6 Juillet.

La nuit du 21 au 22 du mois dernier, il y eut ici un orage épouvantable, dont les suites ont été.

les plus funestes : à trois heures après minuit , le tonnerre tomba sur un magasin rempli de cinq cents milliers de poudre , & y mit le feu : le bruit épouvantable que cet horrible accident occasionna , ébranla toutes les maisons de la Ville. Le dégât à la campagne & aux environs occasionné par la tempête , & par l'éclat de la poudre , a été fort grand , & il y a péri un grand nombre de Bestiaux.

Le Gouverneur de cette Ville a fait percer des maisons , pour servir de magasins aux effets des particuliers dont les maisons sont ouvertes , & y a fait porter les habitans blessés , afin qu'ils y trouvent de prompts secours. Il a dépêché un courrier à Berlin pour rendre compte au Roi des malheurs arrivés en cette Ville.

. DE DRESDE , le 7 Juillet.

On apprend de Warsovie que le Tribunal Affessorial travaille avec beaucoup d'assiduité aux affaires du Royaume , & que le Grand Chancelier Malachouski se trouve régulièrement aux séances. Les mêmes avis ajoutent qu'il paroîtra dans peu un nouveau Règlement pour augmenter les Finances , qui améliorera le revenu de cette Couronne , sans être à charge aux peuples , & qu'on est aussi occupé dans les Conférences , de trouver les moyens de rendre le Commerce florissant , & d'y donner plus d'étendue qu'il n'en a eu jusqu'ici.

Par les dernières Lettres de Cracovie , on est informé que le Prévôt de cette Ville est mort à Przisbylawice , d'une peste vérole qui est rentrée.

Les troupes de l'Impératrice de Russie , revenues

134 MERCURE DE FRANCE.

de Bohême en dernier lieu, ont été mises en garnison en Courlande & en Livonie. On écrit de cette dernière Province, aussi-bien que de l'Estonie, qu'ils'en trouvoit un si grand nombre dans ces quartiers-là, que l'on avoit été dans l'obligation d'en faire cantonner une partie dans les Villages voisins.

Le Maréchal Comte de Saxe arriva ici de Paris le 22 : leurs Majestés l'ont reçu avec les témoignages de la bienveillance la plus sincère. Toute la Cour s'est empressée de son côté de le féliciter sur son heureuse arrivée, & il n'y a personne qui n'ait tâché de lui marquer le vrai plaisir qu'on en aressenti.

ESPAGNE.

DE MADRID, le 8 Juillet.

LE 30 du mois dernier, le Roi, la Reine & l'Infante, qui jouissent d'une parfaite santé, partirent du Château d'Aranjuez pour se rendre au Palais du Buen-Retiro. Le 24, Fête de S. Jean-Baptiste, dont le Roi de Portugal porte le nom, la Cour fut fort nombreuse, & leurs Majestés reçurent à cette occasion les complimens des Ministres étrangers & de tous les Grands de cette Cour.

Don Joseph Cantelmo Estuard, Duc de Popoli, Prince de Peterano, Grand d'Espagne de la première Classe, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-vier, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice pour cette année, & Lieutenant-Général des armées de Sa Majesté, mourut en cette Ville le 17 du mois passé, âgé de cinquante six ans. Il n'étoit pas moins recommandable par les services importants

qu'il a rendus, que par sa naissance distinguée.

M. Keene, Ministre Plénipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne, vient de dépêcher un courier à Londres, par lequel il envoie un ordre de sa Majesté Catholique, pour la restitution de tous les Bâtimens Anglois enlevés par les Espagnols depuis l'expiration du terme indiqué dans les préliminaires de Paix, signés à Aix-la Chapelle. Conséquemment aux Conférences tenues à cette occasion entre les Ministres des deux Puissances, il a été réglé que sa Majesté Britannique ordonneroit la même restitution en faveur des Négocians de cette Couronne, qui seront dans le même cas. Avant que Don Ferdinand Pignatelli partît pour son Ambassade auprès du Roi Très Chrétien, leurs Majestés lui ont fait remettre de magnifiques présens, pour les rendre de leur part à son arrivée en France à l'Infante Duchesse de Parme.

On assure que le Comte de Sade qui est parti pour se rendre à Turin, en qualité d'Ambassadeur de sa Majesté auprès du Roi de Sardaigne, a ordre de remettre au Duc de Savoye le portrait de l'Infante Marie Antoinette.

Le Roi a nommé l'Abbé de Grimaldi, son Ministre auprès du Roi de Suède. Cet Abbé a résidé ici, il y a quelques années, en la même qualité, de la part de la République de Gènes.

Le Comte de Flemming, Ministre de Suède, arriva ici la semaine dernière.

Le Roi travaille avec beaucoup d'assiduité aux affaires de l'Etat, & à mettre un si bon ordre dans les Finances, que les dettes occasionnées par la dernière guerre, puissent être libérées sans être à charge à ses peuples. Sa Majesté a déjà obtenu du Pape un Bref, par lequel Sa Sainteté permet au Roi de lever un indult de trois pour cent, sur tous

Les revenus Ecclésiastiques , tant à la nouvelle Espagne qu'au Pérou. Ce moyen fournira des sommes considérables , & il est d'autant plus à sa place , que le Clergé en Amérique qui y possède des biens immenses , n'a presque point contribué , ou du moins fort peu , aux charges publiques & aux frais de la dernière guerre.

I T A L I E.

DE CIVITA VECCHIA, le 29 Juin.

LA permission accordée ces jours passés au Capitaine d'un Vaisseau Suédois venant de Smirne , de mettre à terre plusieurs passagers qui étoient sur son bord , & différentes marchandises dont il vouloit faire le transport , a pensé occasionner ici un soulèvement général. La populace s'est attroupée , a couru en foule chez le Commandant de la Place , & a demandé à grands cris que cette permission fût révoquée. Sur les enquêtes qu'on fit aussi-tôt pour être informé des raisons qui avoient occasionné cette rumeur , on apprit que le peuple se persuadoit que si le débarquement dont il étoit question se faisoit , il en résulteroit la communication du mal contagieux contre lequel on est actuellement en garde dans tous les Ports. En vain a-t-on voulu faire comprendre à cette populace alarmée , que sa terreur étoit frivole , rien n'a été capable de la calmer ; pour la rassurer & la faire rentrer dans le devoir , il a fallu révoquer la permission accordée , & envoyer ordre au Vaisseau Suédois de remettre à la voile , & de sortir sur le champ de ce Port.

DE GENES, le 9 Juillet.

Le Patron d'un Navire venant de Cadix, richement chargé, qui est arrivé, il y a quelques jours, dans cette Rade, a rapporté qu'il avoit rencontré à la hauteur du Cap de Palo, un Vaiss^{au} au de guerre de Malte, deux d'Espagne & deux Chebecqs, qui croisoient dans les Mers de Catalogne, & qui donnoient la chasse aux Corsaires de Barbarie. On est informé par la même voye, que l'on attend avec d'autant plus d'impatience à Cadix le retour de la Flotte de la Vera-Cruz & de la Havanne, que l'on est persuadé dans ce Port, que le projet d'attaquer les Barbareſques, supposé que l'Espagne l'ait réellement formé, n'aura lieu que lorsque cette Flotte sera arrivée.

Le crédit de la Banque de Saint Georges commence à se rétablir; les Billers de cette Banque sont augmentés depuis quelques jours de quatre pour cent. La commission établie pour cet effet travaille assidue^{ment} aux moyens de lui rendre son ancien crédit.

On apprend de Livourne, par un Vaisseau Anglois, arrivé en cinq jours de Navigation, que les Algériens sont dans la consternation, à cause des nouvelles qu'ils ont reçues des armemens que différentes Puissances Chrétiennes vont mettre en mer pour les punir de leurs Pirateries, & que la Régence de cette Ville a envoyé des ordres pour que les Corsaires qui se préparoient à sortir du Port, dans le dessein d'aller en course, ne missent point à la voile.

DE LONDRES, le 17 Juillet.

LE 7 de ce mois, le Roi partit du Palais de Kensington pour aller à Clermont, Terre appartenante au Duc de Newcastle, & fit l'honneur à ce Seigneur de dîner avec lui. Plusieurs personnes de considération y furent invitées. Sa Majesté retourna le soir à Kensington.

La Compagnie des Indes Orientales s'assembla extraordinairement le 2 de ce mois; l'affaire concernant les obligations données par le Gouverneur de Madras, & le Conseil de cet établissement, au mois de Septembre 1746, fut appelée devant les Propriétaires & examinée par des Jurisconsultes. Conséquemment à leur décision, il fut résolu unanimement que ces obligations, selon les loix, devoient être acquittées à la réserve d'une seule de cent trente mille Pagodes, au profit du Gouverneur Mourse, dont il falloit suspendre le paiement, attendu que le Gouverneur & le Conseil de Madras ont manqué au devoir de leur charge, & par leur conduite sont trouvés coupables de fraude, & que dans le cas que la Compagnie pût prouver que les possesseurs de ces obligations fussent complices du monopole, elle seroit en droit de se pourvoir contre eux en Justice; en conséquence de cette décision, la proposition fut faite d'acquitter les dettes obligatoires, à condition que ceux qui s'en trouvent les possesseurs, autoriseroient la Compagnie par un écrit qu'ils signeroient, à justifier la fraude, & à se pourvoir en Justice contre ceux qui s'en trouveroient coupables, soit que ce fussent les possesseurs des obligations, ou le Gouverneur, ou le Conseil de Madras.

Après de vifs débats, cette proposition passa à la négative, & l'affaire demeura suspendue *sine die*. La principale raison qui a porté la Compagnie à prendre ce parti, c'est l'espérance qu'elle a conçue de recouvrer dans peu les Registres & les papiers que les François ont enlevés, orsqu'ils se sont emparés de Madras & du Fort de Saint Georges, n'étant pas douteux qu'ils ne soient rendus avec cette Place, ce qui mettant alors la Compagnie à portée de vérifier le fait, elle se trouvera en état de juger sagement & équitablement la contestation.

Le Brigantin Anglois le *Thomas & Marie*, appartenant à Scarborough, Ville de la Province d'York, pris, il y a quelques mois, par le Turpin, Armateur de Dunkerque, doit être restitué dans peu aux propriétaires, parce qu'il a été prouvé que ce Vaisseau avoit été enlevé depuis l'expiration du terme porté par le Traité de Paix. Le Roi Très Chrétien a ordonné qu'il fût rendu, & que le Corsaire payât les frais & dommages convenables pour ce sujet.

On publie affirmativement que le Roi de Prusse a envoyé ici une somme d'argent pour acquitter l'emprunt qu'il a fait, il y a quelques années, & qu'il a hypothéqué sur la Silésie. L'intérêt des neuf années de cet emprunt, est sur le pied de sept pour cent par an.





F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 29 Juin , le Roi alla à Choisy , & Sa Majesté en revint le 2 Juillet.

Le 3 de ce même mois , le Roi alla au Château de la Meutte , & Sa Majesté fit dans le Bois de Boulogne la revue des deux Compagnies des Mousquetaires de sa Garde.

Madame la Dauphine coucha le 25 du mois de Juin à Gizors ; le lendemain elle arriva à Forges , & le 27, elle commença à prendre les eaux.

Le Roi a disposé de la Charge de Prevôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit , qu'avoit feu M. Amelot , en faveur du Marquis de Brezé , Lieutenant Général de ses Armées.

Sa Majesté a donné la Charge de Maître d'Hôtel Ordinaire de la Reine , vacante par la mort de M. Fournier , au fils de M. Helvetius.

Le Maréchal Duc de Belle-Isle fut reçu le 30 Juin à l'Académie Française , & il fit son discours de remerciement , auquel l'Abbé du Resnel , Directeur , répondit au nom de l'Académie.

Le 3 du mois dernier , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cents trente livres ; les Billets de la premiere Lotterie Royale , à cinq cents quatre-vingt-dix huit , & ceux de la seconde à cinq cents soixante-seize.

Le Roi partit le 4 Juillet du Château de la Meutte , accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Madame Infante , d'où Sa Majesté arriva à Compiègne le même jour.

La Reine & Mesdames de France ne s'y rendirent que le 7.

Le 5, l'Infante Isabelle y arriva dans les carrosses du Roi.

Madame la Dauphine continue avec succès à prendre les eaux à Forges. Depuis que le tems s'est remis au beau, la Princesse va les prendre à la Fontaine. L'empressement de lui faire sa cour y attire tous les jours la Noblesse de la Province, & une grande affluence de personnes de différentes Villes des environs.

Le 10, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quarante-cinq livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-dix neuf, & ceux de la seconde à cinq cens soixante-dix huit.

Le 13, la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château, & Sa Majesté y assista à la grande Messe.

L'après midi, la Reine alla entendre les Vêpres dans l'Eglise du Monastere des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Le soir, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante & de Mesdames de France, assisterent au Salut du Saint Sacrement dans l'Eglise Royale & Collégiale de Saint Clément.

Le 16, la Reine se rendit au Convent des Religieuses Carmélites, qui célébroient la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sa Majesté y entendit la Grande Messe, & communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

L'après midi, elle assista aux Vêpres & au Sermon du Pere Bouchot, Gardien du Convent des Cordeliers de Noyon, & le soir elle entendit le Salut.

192 MERCURE DE FRANCE.

Le 17, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quinze livres, les Billers de la premiere Lotterie Royale, à six cens, & ceux de la seconde à cinq cens quatre-vingt.

BENEFICES DONNÉS.

LE Roi a accordé l'Abbaye de Saint Martin de Pontoise, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rouen, à l'Abbé de Gouyon, Aumônier de la Reine.

Celle de Morigny, même Ordre, Diocèse de Sens, à l'Abbé Drouas, Vicaire Général de l'Archevêché de Sens.

Celle de Ferrieres, même Ordre, même Diocèse, à l'Abbé Onic, Aumônier du Duc d'Orléans.

Celle de Fontaine-le Comte, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Ribeyreys.

Celle de Marvilles, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Cambrai, à Dom Doffegnies, Religieux du même Ordre.

Celle de la Piété-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Troyes, à Dom Morice, Religieux du même Ordre.

Celle d'Arrouaise, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Arras, à Dom Saladin, Religieux du même Ordre.

L'Abbaye de Saint Jean le Grand, Ordre de Saint Benoît, Diocèse & Ville d'Autun, à la Dame le Beck.

Celle de Saint Remy, près Villers-Cotterêts, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Soissons, à la Dame de Chanut.

Le Prieuré de Moutons, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Avranches, à la Dame de Vargemont.

N A I S



NAISSANCE, MARIAGES & Morts.

LE 12 Juillet, est né & a été baptisé Cesar-Louis-Marie - François - Ange, fils de Claude-Confiance-Cesar de Houdetot, Comte de Houdetot, Seigneur de la Paroisse de Saint Germain de Noards en Normandie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry, & d'Elizabeth-Sophie-Françoise de la Live. Il a été tenu sur les Fonts de Baptême par Louis-Denis de la Live de Bellegarde, son ayeul maternel, Seigneur d'Epinay, la Chevrete, la Briche, &c. représenté par Ange Laurent de la Live de Jully, son fils, & par Marie-Louise-Françoise Fillion de Villemur, veuve de Louis Pierre, Comte de Houdetot, & épouse d'Alphonse-Marie-Louis, Comte de Saint Severin d'Arragon, Chevalier des Ordres du Roi, & Ministre d'Etat, tante paternelle.

Le Comté de Houdetot, pere de celui qui donne lieu à cet article, étoit second fils de feu Charles de Houdetot, Marquis de Houdetot, Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant Général de la Province de l'Isle de France, & Commandant pour le Roi dans la Comté de Bourgogne, mort le 5 Juin 1748 ; & de feu Catherine-Magdeleine-Thérèse Carrel, morte le 4 Janvier 1749.

Le Comte de Houdetot est de la seconde branche de sa Maison, une des plus anciennes de Normandie, où elle est connue par les Titres & les Histoires depuis l'an 1034 ; ses armes, de toute an-

cienneté , sont d'argent à une bande d'azur diapré d'or de trois pièces , celle du milieu chargée d'un lion , & les deux autres d'un aigle à deux têtes , le tout d'or. *Voyez cette Généalogie bien détaillée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.* Tom. 8. fol. 16. *Geo.*

Le 17 Février , Louis-Thomas , Comte de Humes de Cherisy , Seigneur de Ville-Dieu , Demipars , & autres Lieux , Capitaine de Cavalerie , épousa dans la Chapelle du Château de Flogny , entre Tonnerre & Saint Florentin , Marie-Elizabeth de Braque , fille de feu Paul-Emile de Braque , Marquis de Braque , Comte de Loches , Seigneur du Luat , Piscop , & autres Lieux , & de Marie Geneviève Amiot.

Louis-Thomas est fils de Louis-Benigne , Comte de Humes de Cherisy , Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne , & d'Armande-Jeanne-Blanche Hue de Miromenil.

La Maison de Humes , originaire d'Ecosse , est une des plus anciennes & des plus grandes de ce Royaume. Ceux de ce nom en étoient les premiers Barons. *Voyez Sainte Marthe , Etat général de l'Europe , publié en 1680.*

Georges de Humes passa en France sous le règne de François I. avec Robert Stuart , depuis Maréchal de France sous le nom d'Aubigny , Prince de la Maison Royale d'Ecosse , & obtint des Lettres de Naturalité au mois de Juin 1534.

Antoine de Humes , Seigneur de Cherisy & de Sancy , Gouverneur de Montbelliard & de Flavigny , prit alliance dans la Maison de Stuart par son mariage du premier Septembre 1571 , avec Martine Stuart , Dame de Quicerot , Jours , Samboc & Vermanton , nièce du Maréchal d'Aubigny , en présence de Robert Stuart , Seigneur de Vesignies son frere.

Jean de Humes , Lieutenant des Gardes du Corps , obtint en récompense de ses services rendus au siège d'Amiens le 9 Juin 1611 , une pension de 2400 livres , & le 30 Juillet 1615 , il fut nommé Gouverneur du Marquis de Verneuil , frere naturel de Louis XIII.

Charles-Antoine de Humes fut nommé Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé , par Brevet du 25 Juillet 1648 , & Maréchal de Camp le 15 Août 1652 Louis-Thomas , qui donne lieu à cet article , est son arriere petit-fils.

La Maison de Braque est ancienne & illustre. Elle a contracté des alliances avec les Maisons de Savoye & de Stuart , & elle a fondé le Convent des Peres de la Mercy , à Paris , près la rue de Braque , où est encore un ancien Hôtel de même nom.

Le 9 Juin , Claude-Alexandre *Touffain* , Seigneur de Cresnes-les-Murs , & autres Lieux , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , & sous-Lieutenant des Grenadiers à Cheval de la Garde du Roi , épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Gervais , François Magdeleine *Midy* fille de feu Claude Midy , Conseiller du Roi , Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris , & de Marie-Jeanne le Marchand.

Claude-Alexandre est fils de François Touffain , & de Marie de Mailly.

Le 14. Marguerite *Baron* , épouse de Pierre *Moncholon* , ancien Officier des Vaisseaux du Roi , mourut âgée de 44 ans , & fut inhumée à Saint Paul.

Le 21 , Marie-Charlotte d'*Estampes* , fille de Philippe Claude d'*Estampes* , Marquis de la Ferté Imbaut , Colonel du Régiment de même nom , mourut âgée de 13 ans , & fut inhumée à Saint Roch.

Le même jour , Charles *Cassin* , ancien Recteur

de l'Université de Paris , & Principal du Collège de Beauvais , mourut d'une fluxion de poitrine , dans la soixante-treizième année de son âge , étant né le 4 Octobre 1676 à Zusage , Bourg du Diocèse de Rheims. Il vint à Paris en 1693 achever ses études. Les progrès qu'il y fit , & ses talens pour enseigner , n'échappèrent point aux yeux de M. Rollin , alors Principal du Collège de Beauvais , qui en 1701 le nomma Régent de Seconde dans ce Collège. Il se distingua dans cette place par un grand nombre de pieces en prose & en vers , qui furent imprimées chacune dans leur tems , & que l'on trouve recueillies , avec beaucoup d'autres qu'il a faites depuis , dans un volume imprimé en 1717 chez Quillau , sous ce titre : *Selecta carmina Orationesque clarissimorum quorundam in Universitate Parisiensi Professorum*. Trois Harangues qu'il prononça ; l'une en 1709 , sur les dangers & les avantages des Belles Lettres ; la seconde en 1710 , sur l'utilité de l'Histoire profane , & la troisième en 1712 , sur la mort du Duc de Bourgogne , lui firent aussi beaucoup d'honneur.

En 1712 , M. Rollin s'étant retiré du Collège de Beauvais , feu M. de Mesmes , Premier Président du Parlement de Paris , chargea M. Coffin de l'administration de ce Collège , qui est sous la direction immédiate du Parlement , & au mois de Juin 1713 , il fut établi Principal en titre.

Il fut élu Recteur en 1718 ? & continué l'année suivante. Son Rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite , projet formé par le Cardinal de Richelieu , & que la faveur & la protection de M. le Duc d'Orleans , Régent du Royaume , réalisa par les soins de M. d'Argenson , Garde des Sceaux & Vice-Chancelier. Les complimens & les remerciemens que M. Coffin fit

au Roi & au Prince Régent , ont été imprimés, ainsi que la harangue qu'il prononça au nom de l'Universi té , sur l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin.

Connu par son talent pour la Poésie sacrée, plusieurs Eglises lui demanderent des Hymnes à leur usage , & le nouveau Bréviaire de Paris en contient un grand nombre.

Il a été inhumé le 22 dans la Chapelle du Collège de Beauvais , sur la Paroisse de Saint Etienne du Mont.

Le 23, Joseph Sevin , Comte de Quincy, Lieutenant de Roi de la Province d'Orleanois & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , mourut âgé de 72 ans ; sur la Paroisse de Saint Roch , & fut transporté aux Feuillans.

Il avoit épousé en premières nêces Magdeleine de Seve , veuve d'Anne Poitiers , Seigneur du Parc , morte le 20 Octobre 1729 , âgée de 51 ans ; & en secondes nêces Marie-Magdeleine Eugenie de Tournai d'Assigny d'Oisy, morte le 11 Mai 1738.

Il étoit fils d'Augustin Sevin , Seigneur de la Carbonniere , près de Brie-Comte Robert , & de Françoise Clupion de la Boissiere , petit-fils de Charles Sevin , Seigneur de Quincy , Maître des Requêtes , & de Marie le Maître , fille d'Augustin le Maître , Conseiller au Parlement.

Cette famille est ancienne dans la Robe. François Sevin , ayeul de Charles , étoit Président à la Cour des Aydes. Il épousa Antoinette le Rebours , Dame de Quincy. Jean Sevin , Seigneur de Vitré , bisayeul de Charles , demouroit à Orleans , & son fils Macé vint s'établir à Paris.

Le même jour , Gabriel-Jean de Pleurre , Maître des Requêtes , & Intendant de la Généralité de la

Rochelle , mourut dans son Intendance , âgé d'environ 36 ans. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquêtes le 26 Mars 1733 , & Maître des Requêtes au mois de Février 1741. Le 15 Janvier 1742 , il avoit épousé Adelaïde-Sophie l'Epinau , fille unique de Nicolas l'Epinau , & d'Anne Morel.

Il étoit fils de Jean - Nicolas de Pleurre , Seigneur de Romilly , Conseiller au Parlement de Paris le 20 Avril 1701 , & de Marie-Françoise de la Porte , morte le 15 Avril 1713 , âgée de 32 ans.

Le 25 , Michel-Joseph *Serrion* , Seigneur d'Angleghen , mourut âgé de 55 ans , & fut inhumé à Saint Germain l'Auxerrois.

Le 29 , Jean *Bodinier* , de la Paroisse de Urriz , Diocese de Nantes , mourut sans souffrir aucun mal , âgé de 102 ans. Il avoit toujours joui d'une pleine santé , & trois jours avant sa mort , il avoit été à la Messe à une lieue de distance de sa demeure.

Le premier Juillet , Charles *Coffin* , Seigneur de la Quaqueriere , & autres Lieux , Lieutenant Général d'Artillerie de France , mourut , & fut inhumé à Saint Jean en Greve.

Le 5 , Magdeleine *Andreas du Mesnil* , épouse de N. de Souigné , Conseiller , Secrétaire du Roi. Maison & Couronne de France & de ses Finances , mourut , & fut inhumée à Saint Roch.

Le 6 , Angélique de *Hautefort* , veuve de César-Phebus , Marquis de *Bonneval* , mourut à Paris dans la quatre-vingt-onzième année de son âge.

Le 7 , Marthe *Vergez* mourut à Vienne , près de Nerac , dans la cent dixième année de son âge. Elle étoit veuve du nommé Louis *Landis* , mort depuis environ deux ans , âgé de 104 ans.

A R T I C L E

Sur feu M. le Cardinal de Rohan.

LE 19 Juillet, Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du Titre de la Trinité *in monte Pincio*, Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince du S. Empire, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, Abbé des Abbayes Royales de Saint Waast d'Arras, de la Chaise-Dieu, & de Foigny, l'un des Quarante de l'Académie Françoisse, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles Lettres, mourut à Paris en son appartement du Louvre, dans la soixante-seizième année de son âge. Son corps a été transporté le 21 en l'Eglise Paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois, & de-là au Convent des Religieux de la Mercy, lieu de sa sépulture.

Il avoit été élu Chanoine de Strasbourg le 2 Septembre 1690; reçû Capitulaire le 6 Septembre 1692, nommé Coadjuteur du Cardinal de Furstemberg, Evêque de Strasbourg, le 28 Février 1701; sacré Evêque de Tiberjade le 26 Juin suivant, dans l'Eglise Abbaticale de Saint Germain des Prés, par le même Cardinal de Furstemberg, qui en étoit Abbé. Devenu Titulaire de l'Evêché de Strasbourg en 1704, il prêta serment de fidélité au Roi le 15 Juin de la même année. Au mois de Juin 1706, Sa Majesté lui donna sa nomination au Cardinalat, & le Pape Clement XI le créa Cardinal le 18 Mai 1712. Il reçut la Barrette des mains de Sa Majesté le 21 Juillet suivant. Après la mort du Car

I iij

dinal de Janson , il fut nommé Grand Aumônier de France , & en cette qualité Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit , & il prêta serment le 10 Juin 1713.

M. le Cardinal de Rohan étoit le quatrième fils de François , Prince de Rohan , qui a commencé la branche des Princes de Soubise , Ducs de Rohan-Rohan , Pairs de France , & d'Anne de Chabot, fille aînée de Henri de Chabot, Duc de Rohan , Pair de France , & de Marguerite , Duchesse de Rohan.

François étoit fils de Hercules , Prince de Rohan , Duc de Montbazon , Pair de France , & de Marguerite de Bretagne , sa seconde femme.

Hercules , qui a fait la branche des Ducs de Montbazon, Pairs de France, étoit fils de Louis VI. du nom , Prince de Guemené , & d'Eléonore de Rohan , sa parente.

Louis étoit le sixième descendant de Charles de Rohan. Charles a fait la branche des Princes de Guemené , il étoit fils aîné de Jean I. du nom , Vicomte de Rohan , & de Jeanne de Navarre , fille de Philippe , Comte d'Evreux , Roi de Navarre , & de Jeanne de France. Par cette alliance , Jean I. fut petit fils de Louis Hutin, Roi de France , & beau-frere de Philippe de Valois, Roi de France ; de Pierre , Roi d'Arragon ; de Gaston , Comte de Foix , & de Charles II. Roi de Navarre.

Le même Jean I. Vicomte de Rohan , étoit le huitième descendant d'Alain I. du nom , Vicomte de Rohan , mort l'an 1128.

Alain I. étoit le troisième fils d'Eudon I. Comte de Porhoet , Vicomte de Rennes , & d'Anne de Leon.

Eudon I. étoit petit fils de Guemené , Comte de Porhoet , Vicomte de Rennes , vivant l'an 1008.

Tous les anciens monumens , qui concernent cette Maison , prouvent qu'elle est issue de celle de Bretagne , & tous les Historiens , qui en parlent , rendent le même témoignage.

M. le Cardinal de Rohan soutenoit une origine si illustre par tout ce qui peut en relever l'éclat. Avec l'extérieur qu'il avoit reçu de la nature , il n'avoit presque pas besoin des marques de ses dignités , pour annoncer sa haute naissance. La noblesse de son ame répondoit à l'air de grandeur qui brilloit dans sa personne ; & quelque considérables que fussent ses revenus , à peine paroissoient-ils proportionnés à son humeur magnifique & bienfaisante. N'ayant usé de ses richesses & de son crédit , que pour faire le bien ; ayant joint toujours , aux qualités les plus propres à imprimer le respect , celles par lesquelles on réussit le plus à se faire aimer , il est aussi justement regretté après sa mort , qu'il a été loué généralement pendant sa vie.

Le Sieur *Heriéd* , Architecte de feu M. le Prince de Carignan , vient d'achever au mois d'Avril 1749 , deux nouvelles Machines des plus simples pour récurer les ports de mer , rivières , canaux , marais , étangs , &c. L'une de ces machines est à double pelle grillée , qui opere des deux côtés. Elle est composée de quatre treuils seulement , & peut enlever (à vingt pieds de profondeur) treize pieds cubes en moins d'un demi quart d'heure , avec dix hommes.

La seconde pour le même sujet est avec un moulin pour faire entrer une pelle dans les forts rufs que l'on peut rencontrer ; on évitera par ces Machines les balancemens des pelles que les courans des eaux peuvent occasionner par la manière dont

I v

les cordages des treuils retiennent ces pelles , lorsqu'elles sont descendues & montées.

Ceux qui se trouveront dans le cas d'en avoir besoin , pourront voir la manœuvre des modeles chez M. *Chapelet* , joignant les Prêtres de l'Oratoire.

IL y a près de trente ans que M. & Madame *Harrington* , composent , avec leurs enfans , différens remèdes pour le soulagement des malades. L'intérêt qu'ils prennent à l'utilité publique , les porte , quant à présent , à donner avis d'une pommade ou remède extérieur dont ils usent depuis bien des années avec un succès toujours égal , & qui sans altérer l'économie animale , guérit en peu de tems par la transpiration , les paralysies , goutte sciatique , & rhumatismes , amollit & rend la liaison & la force aux nerfs , en les allongeant lorsqu'ils sont raccourcis , & rappelle aux malades leur première vigueur. Plus de cinq cens personnes en ont ressenti les bons effets l'année dernière : les uns extrêmement âgés , qui depuis quinze , vingt & vingt trois ans , avoient tenté les remèdes ordinaires ; les eaux , &c. sans avoir reçu de soulagement ; les autres qu'on ne pouvoit depuis bien des années remuer qu'avec le drap de lit , par les cruelles douleurs dont ils étoient tourmentés , ont été guéris par ce remède , & se portent au mieux. M. *Harrington* est en état de faire voir quantité de Lettres de remerciemens , Certificats , Actes passés devant des Notaires Royaux , Attestations de beaucoup de Messieurs les Recteurs , Curés , Prêtres & Gentilshommes , Gardiens ou Prêtres d'Hôpitaux , de Religieuses Hospitalières , & autres de plusieurs personnes de considération qui affirment ces guéri-

sons , auxquels on peut d'ai leurs écrire , si l'on veut être instruit de l'état actuel des malades guéris. Quoiqu'il y ait peu de jours que M. Harrington soit à Paris , il indiquera des personnes distinguées qui y ressentent les bons effets de son remède , qui rétablit aussi les enfans noués , & raffermir en vingt-quatre heures les nerfs des membres démis : ce remède ne peut jamais faire aucun mal , mais toujours beaucoup de bien.

M. Harrington fait sa résidence en la Province de Bretagne , son adresse est à M. Harrington de la Corderie , Chevalier de Saint Lazare , à son Château de la Brouille , par Lamballe , à Matignon.

Ceux qui lui écriront auront agréable d'affranchir le port.

Quelques affaires l'ont appelé à Paris , où il pourra rester jusqu'au mois de Septembre , si pendant le séjour qu'il y fera , quelqu'un a besoin de son secours , il se fera un plaisir de le lui donner. Il occupe le premier appartement au Café Beaulieu , place Maubert.

NOUVELLES preuves des effets extraordinaires des Gouttes du Général de la Mothe , qui font voir qu'elles sont d'une grande ressource dans les cas les plus critiques.

LE troisième Juin 1749 , la Dame P^oillot ; demeurant à Paris , vieille rue du Temple , au bout de la rue Paradis , a eü une perte de sang des plus considérables pendant deux fois vingt-quatre heures , après un accouchement fort laborieux ; pour l'arrêter on la saigna deux fois ,
i vj

ce qui la réduisit dans une foiblesse extrême , accompagnée d'un violent mal de tête jusqu'à 12 du même mois , où ce mal est devenu si furieux , qu'elle tomboit souvent dans des espèces de convulsions. Elle résista pendant deux jours , sans vouloir consentir à une saignée du pied qu'on proposoit ; mais le mal de tête , les convulsions & les saignemens de nés , devinrent si excessifs qu'elle y consentit ; elle ne pouvoit pas même prendre aucune nourriture sans vomir. Aussi-tôt qu'il fut sorti environ une poëlette & demie de sang , la malade tomba dans une foiblesse convulsive qui arrêta le sang , & qui dura vingt minutes. Elle fut jugée si mal ensuite , que l'Accoucheur assura qu'à moins d'un miracle , elle n'avoit pas encore une heure à vivre. Une seconde convulsion la reprit encore , ce qui fit juger au Pere Filistin , Carme Déchaussé , son Confesseur , qui étoit présent , que c'étoit sa dernière heure , d'autant qu'on ne trouvoit plus de pouls.

Madame de Mars , tante de la malade , arriva dans ce moment. Ayant déjà vû des miracles faits par les gouttes de M. le Général de la Motte pour des suites de couches , elle prit sur elle de lui en donner vingt gouttes , ce qui la ranima si bien qu'elle fut en état de recevoir les Sacremens. Aussi-tôt apres elle lui en fit reprendre trente gouttes , ensuite desquelles la vûe presque éteinte , aussi-bien que la parole , lui revinrent : enfin quelques heures après on lui en donna encore vingt gouttes , ce qui commença à donner au lait un cours par les urines , avec des sueurs considérables , sur tout à la tête : le pouls revint dans son état naturel , les maux de tête diminuerent considérablement , & enfin à la faveur encore de quelques prises , tous les maux ont disparu , & le 29

du même mois de Juin , la malade a été entièrement en parfaite santé.

LETTRE aux Auteurs du Mercure.

Comme l'objet principal de vos travaux, Messieurs, est l'utilité & l'instruction du Public, j'ai crû que vous voudriez bien lui faire part d'une découverte fort avantageuse pour ceux qui sont dans le cas de faire usage de remèdes purgatifs : les Médecins sont toujours convenus qu'il seroit à souhaiter qu'on pût trouver quelques moyens pour les rendre moins désagréables, non-seulement pour éviter le dégoût qu'ils causent en les avalant, mais encore pour empêcher que l'estomach ne les rejette, & que l'on ne perde par ce moyen le secours que l'on en espéroit, en causant au malade une double occasion de dégoût ; plusieurs Artistes ont tenté jusqu'à ce jour d'enlever la fadeur de la casse, de la manne, du sené, & l'amertume de la rhubarbe agaric : leurs peines ont été inutiles ; mais le Sieur de la Planche, Maître Apoticaire, rue du Roule, y a réussi : il a communiqué ses découvertes à ses Eleves dans le cours de Chymie.

LE Sieur Flechy, de Paris, ancien Chirurgien-Major aux Armées & Hôpitaux du Roi, ci-devant Médecin & Chirurgien-Major en chef des troupes de Son Altesse Electorale Palatine, Inspecteur Général des Hôpitaux, Chirurgien-Major Civil des Duchés de Bergue & de Juliers, Professeur d'Anatomie à Dusseldorff, & Accoucheur de la Cour, a crû devoir informer le Public,

qu'il traite chez lui toutes les maladies Chirurgicales, & particulièrement les Maladies Veneriennes, & les humeurs froides, avec d'autant plus de succès, qu'une longue expérience lui a acquies une méthode sûre & parfaite, pour le traitement & la guérison de celles-ci, quelque invétérées qu'elles soient. La réputation qu'il s'est acquise, tant dans les Cours Etrangères qu'aux Armées, est un préjugé légitime du succès qu'il se promet d'avoir à Paris. Il donnera *gratis* ses avis aux pauvres, depuis midi jusqu'à deux heures. *Il demeure rue Saint Denis, au Café, vis-à-vis la rue de la Heaumerie, près la Porte-Paris.*

LE Sieur *Rosa* partira à la fin de Septembre pour Lyon, pour recueillir les biens considérables qui lui ont été adjugés par plusieurs Arrêts. Il donne avis au Public qu'il y distribuera ses Bandages pour les hernies, comme il faisoit à Paris, où il a guéri plus de huit cens personnes; il guérit hommes, femmes & enfans, sans aucune incision ni opération, sans prendre aucun remède par la bouche, & sans garder la chambre; il possède le secret de faire plusieurs sortes de bandages sans fer, qui n'incommode jamais, quelques exercices que l'on fasse; il avertit aussi les Dames qui ont le nombril gâté, & qui cachent leur maladie aux Médecins ou Chirurgiens; qu'il a le secret de guérir radicalement cette maladie, dont plus de quatre cens personnes sont mortes depuis le mois de Janvier dernier, faute d'avoir déclaré leur maladie, ou du moins l'ayant déclarée trop tard, la gangrène s'y étant mise, & n'y ayant plus pour lors de remède.

Ceux qui se trouveront incommodés des susdits

res. maladies , n'ont qu'à lui envoyer la mesure au juste , prise sur la chair où le mal se trouve , & affranchir les ports de Lettres.

Sa demeure à Paris , est chez le Sieur Flavigny , Traiteur , rue de la Calandre , près le Palais. Et à Lyon , Place des Carmes , pr s les Terraux.

AVIS AU PUBLIC.

LA veuve du Sieur *Bunon*, Dentiste des Enfans de France, donne avis qu'elle débite journellement chez elle, rue Sainte Avoïe, au coin de la rue de Braque, chez M. Georget, son frere, Chirurgien, les remedes de feu son mari, dont elle a seule la composition, & qu'elle a toujours préparés elle-même.

Sçavoir: 1°. Un Elixir anti-scorbutique qui affermit les dents, dissipe le gonflement & l'inflammation des gencives, les fortifie, les fait recroître, dissipe & prévient toutes les affections scorbutiques, & apaise la douleur de dents.

2°. Une Eau appelée Souveraine, qui affermit aussi les dents, rétablit les gencives, en dissipe toutes tumeurs, chancres & boutons qui viennent aussi à la langue, à l'intérieur des lèvres & des joues, en se rinçant la bouche de quelques gouttes dans de l'eau tous les jours, elle la rend fraîche & sans odeur, & en éloigne les corruptions, elle calme la douleur des dents.

3°. Un Opïat pour affermir & blanchir les dents, dissiper le sang épais & grossier des gencives, qui les rend tendres & mollasses, & cause de l'odeur à la bouche.

4°. Une Poudre de Corail pour blanchir les dents & les entretenir, elle empêche que le limon

108 MERCURE DE FRANCE.

ne se forme en tartre , & qu'il ne corrompe les gencives , & elle les conserve fermes & bonnes ; de sorte qu'elle peut suffire pour les personnes qui ont soin de leurs dents, sans qu'il soit nécessaire de les faire nettoyer. Les plus petites bouteilles , sont d'une livre dix sols.

Les plus petites bouteilles d'Eau Souveraine , sont d'une livre quatre sols ; mais plus grandes que celles de l'Elixir.

Les pots d'Opiat , les plus petits sont d'une livre dix sols.

Les boîtes de Poudre de Corail, sont d'une livre quatre sols.

*Maniere de se servir des remedes ci dessus ,
& leurs usages.*

Avant de se servir de l'Elixir , si les dents sont chargées de tartre ou autres malpropretés , il faut les faire nettoyer , & dégorger les gencives , ensuite se gargariser trois ou quatre fois la bouche , plus ou moins par jour , de quatre à cinq gouttes d'Elixir dans un demi verre d'eau tiède ou froide , selon qu'il y a de sensibilité , même d'une demie cuillerée d'Elixir pur , si la corruption des gencives est plus forte , & froter avec le doigt , en gargarisant , & baigner les endroits de la bouche qui se trouveront plus irrités , avec cet Elixir pur , s'il est nécessaire. Pour la douleur des dents , on en met dans la carie avec du coton imbibé , & on le renouvelle.

On tire un grand avantage de l'Eau Souveraine , lorsqu'on a la bouche échauffée & de mauvaise odeur , les gencives tendres & les dents faibles & branlantes , de même que lorsqu'il y a quelques petits chancres ou boutons , soit à la langue , aux lèvres & à l'intérieur des joues. Pour

les premières circonstances , on se rince la bouche cinq à six fois le jour , d'une demie cuillerée de cette Eau , dans le quart d'un verre d'eau , comme pour l'Elixir , jusqu'à ce que l'échauffement soit dissipé & les dents raffermies ; il suffit après , d'une ou deux fois par jour , le matin & le soir. Pour les boutons ou chancres , on en met une demie cuillerée , dans deux ou trois cuillerées d'eau , qu'on roule dans la bouche , on renouvelle de momens à autres pendant quelques demies heures , ce qui suffit pour dissiper cette incommodité.

L'Opiat blanchit & raffermi les dents , rétablit le mauvais état des gencives ; il en dissipe le sang grossier , qui les rend tendres & mollasses , ce qui cause de la mauvaise odeur : pour plus d'efficacité , il faut faire ôter le tarte. On prend de cet Opiat au bout d'une racine , d'une éponge ou d'un linge , & on frotte les dents & les bords des gencives autant qu'il est nécessaire pour les rétablir ; après quoi , une fois ou deux par semaine suffit.

Pour ceux à qui le goût fait préférer la Poudre de Corail , ils s'en servent de même que de l'Opiat , avec une racine ou une éponge ; le cas où on la doit préférer à l'Opiat , est lorsque les gencives sont fermes & saines : elle empêche que l'une & l'autre ne décheoient de cette perfection , elle conserve la bonne qualité de l'émail & sa blancheur , & le blanchit , quand cette perfection lui manque.

On trouve aussi chez elle des Racines préparées & des Eponges fines.

La veuve *Bunon* ose assurer que le Public sera aussi satisfait de la bonté desdits remèdes , dont les Dames de France ont usé , qu'il l'étoit du vivant de son mari.

*Ce qu'on doit observer pour entretenir la
bouche propre & conserver les dents.*

Il est très important d'empêcher que le limon ne séjourne sur les dents & les gencives ; pour y parvenir , il faut avoir l'attention de se rincer la bouche tous les matins avant que de manger ; pour cela, il faut se servir d'un cure dent de plume, une petite éponge ou une racine , de quelque bonne poudre ou opiat , avec de l'eau un peu tiède , un peu d'eau-de-vie , de vulnéraire , d'eau souveraine ou de lavande , distillée à la commodité ou volonté des personnes : on prend de l'eau dans la bouche , gargarisant & frottant avec le doigt , en comprimant les gencives du haut en bas à la supérieure , & du sens opposé pour l'autre , on prend le cure-dent ensuite pour dégager le limon d'entre les dents , doucement , sans effort , & en prendre de plus minces , s'il est nécessaire ; après quoi , on passe un peu d'eau dans sa bouche , & puis on prend l'éponge ou la racine , & on frotte du sens droit les dents , & non de travers , & on prend garde qu'il ne reste point de limon sur les rebords des gencives ; & cela , pour éviter qu'il ne se forme un tarte ou chancre , & lorsque le cure-dent , l'éponge ou la racine, ne peuvent ôter le limon déjà un peu attaché sur les dents , alors il faut se servir d'un peu de poudre ou d'opiat , en frottant avec la même éponge ou racine , légèrement , & n'en point mettre trop souvent , ne s'en servant que lorsque les dents ne peuvent être bien nettoyées sans ce secours , & lorsque le tarte est trop attaché , & qu'il mange les gencives , il faut faire nettoyer les dents plus tôt que plus tard , pour éviter le danger. Il faut habituer de bonne heure les enfans à se laver la bouche , &

avoir recours à l'œil & à la main du Dentiste au besoin. Les jeunes femmes après leurs grossesses doivent faire examiner leur bouche, pour prévenir la perte des dents, & les accidens qui s'ensuivent ; il faut aussi se rincer la bouche après le repas.



ARRESTS NOTABLES.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Décembre 1738, portant reglement pour l'administration des deniers communs du Corps & Communauté des Marchands de Vin, & pour la reddition des Comptes des Maîtres & Gardes dudit Corps & Communauté.

A U T R E du 26 Avril 1746, portant reglement pour l'administration des deniers communs du Corps & Communauté des Marchands de vin, & pour la reddition des comptes des Maîtres & Gardes dudit Corps & Communauté.

E D I T du Roi, donné à Versailles au mois d'Avril 1749, portant suppression des Jurisdic-tions des Prévôts, Châtellenies, Prévôts-foraines, Vicomtes, Vigneries, & toutes autres Jurisdic-tions Royales établies dans les Villes où il y a des Sièges de Bailliage ou Sénéchaussée ; & réunion aux Baillages ou Sénéchaussées desdites Villes.

A R R E S T du 29, portant que les Négocians acquitteront les quatre sols pour livre des droits des Marchandises qu'ils ont fait & feront venir de l'étranger.

tranger, ainsi que le montant des soumissions par eux fournies pour raison des mêmes quatre sols pour livre sur les Marchandises qu'ils ont tirées de l'étranger depuis le mois de Mars 1746.

AUTRE du même jour, qui ordonne que le sieur Sanfon, Receveur des Consignations à Paris, remettra dans le jour de la signification d'icelui, à l'Adjudicataire des Fermes Générales unies, une somme de quatre mille huit cents quarante-sept livres quinze sols trois deniers, provenans de la vente des biens immeubles saisis réellement sur Jean Chaudun, Receveur des Gabelles à Brou, reliquataire, & ce, sans aucune diminution ni retenue du droit de Consignation prétendu par ledit sieur Sanfon.

ORDONNANCE du 8 Mai, concernant les Compagnies de bas-Officiers de l'Hôtel Royal des Invalides.

ARREST du 10, qui ordonne l'exemption du Dixième pour les Rentes créées par Edit du présent mois.

AUTRE du 31, qui permet aux Prieur & Religieux de Saint Martin des Champs, de continuer de tenir un Bac sur la rivière de Marne au lieu d'Annet, & de percevoir, pour le service du passage, les droits qui y sont énoncés.

AUTRE du 10 Juin, portant reglement sur la prestation de serment & l'enregistrement des Provisions des Officiers des Greniers à sel dans les Bureaux des Finances.

AUTRE du même jour portant nomination des personnes qui signeront les Coupons des Reconnoissances qui doivent être fournies par le Trésorier de la Caisse générale des Amortissemens aux acquéreurs des Rentes créées par Edit du mois de Mai dernier.

AUTRE du même jour , qui fait défenses à toutes personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , de faire sortir des Provinces de Flandre , du Haynault , de Picardie , d'Artois & du Soissonnois , pour l'Etranger , aucuns Lins ou Filets gris ou écrus , ni aucuns Fils retors , qui ne soient teints ou blanchis.

AUTRE du même jour , qui ordonne que les Possesseurs des maisons & héritages , situés dans la Ville de Caën , & tenus de Sa Majesté en fief , rôtüre , franc-bourgage ou franche bourgeoisie , seront tenus de représenter leurs titres de propriété aux Receveurs & Contrôleurs Généraux des Domaines de la Généralité de Caën , pour être enregistrés & contrôlés.

ORDONNANCE du Roi du 6 Juillet , qui défend à ses Sujets , résidens dans les Echelles de Levant & de Barbarie , d'y acquérir des biens-fonds.

A V I S.

Des Auteurs du Mercure.

ON prie ceux qui doivent des *Mer-*
cures , de les payer dans le courant
de ce mois.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercury de France* du mois d'Août 1749. A Paris, le premier Août 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

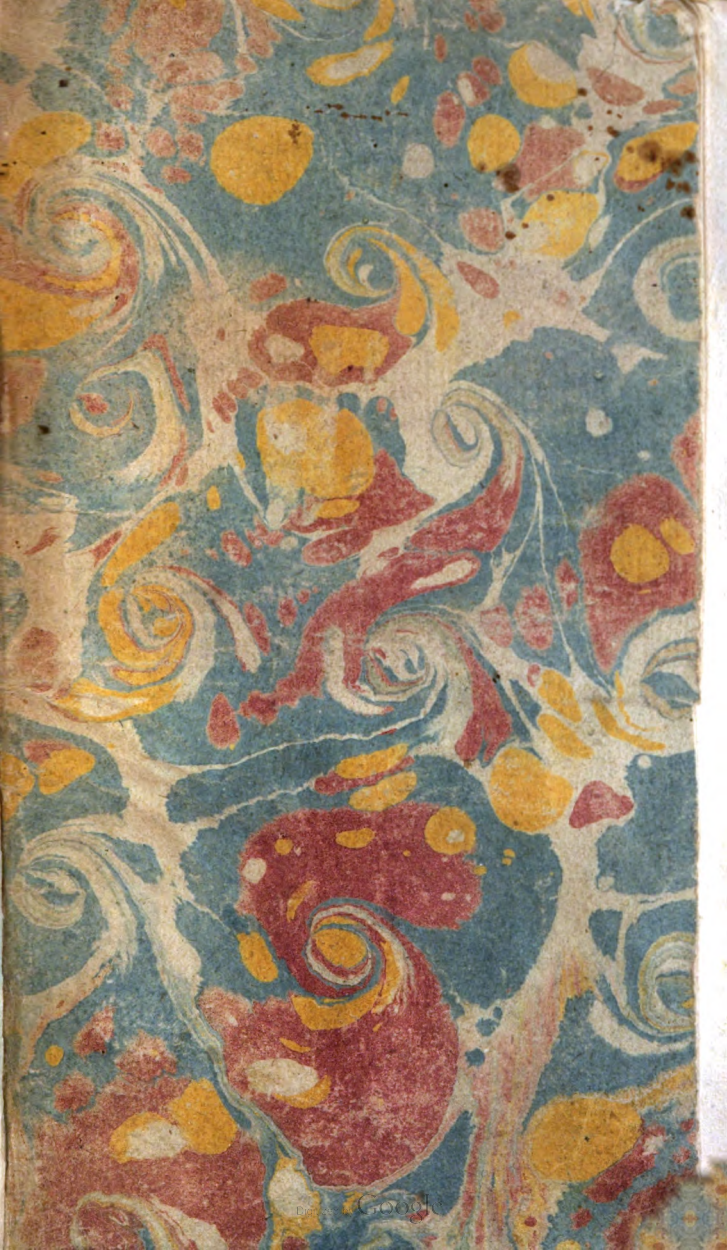
P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Lettre sur la Comédie du Méchant ,	3
Phébus & l'Amour , Ode Anacréontique ,	22
L'Abeille , Emblème de l'Amour ,	25
La gentillesse & la beauté , réunies ,	27
Lettre de M. D. D. à M. Remond de Sainte Albine ,	29
Reflexions sur la transfusion du sang ,	33
Le Retour du Printems. Divertissement Pastoral ,	49
Extrait d'un Discours Latin sur la Paix , prononcé par le Pere du Rivet , Jesuite , au Collège des des Jésuites de Caën ,	11

Parallele de Louis XV avec Louis XIV ,	72
Reflexions sur la nouvelle Carte de M. de Thury ,	78
Madrigal ,	84
Nais , Cantatille ,	85
Lettre touchant le vrai nom d'un Poëte François du quinzième siècle ,	87
Amphion , Cantatille ,	90
Conseils d'un ami à une Dlle par un Auteur anonyme ,	92
Lettre sur le Problème d'Arithmétique proposé par M. Faiguët ,	97
Séance publique de l'Académie Française ,	106
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Juillet ,	113
Logogryphes ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.	117
Lettre de M. Racine à M. Remond de Sainte Albine , au sujet de l'Edition des Lettres de Rousseau ,	138
Planches Anatomiques du Sr Gautier ,	139
Mémoire lu par M. Pereire dans la Séance de l'Académie Royale des Sciences au sujet d'un sourd & muet , auquel il a appris à parler ,	141
Programme de l'Académie des Jeux Floraux ,	159
Celui de l'Académie Royale d'Angers ,	164
Estampes nouvelles & Plan de Paris ,	168
Chanson notée ,	169
Spectacles ,	170
Concerts à la Cour ,	172
Avertissement sur les Nouvelles Etrangères & sur le Journal de la Cour , &c.	173
Nouvelles Etrangères ,	174
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	190
Bénéfices donnés ,	192
Naissance , Mariages & Morts ,	192

Article sur feu M. le Cardinal de Rohan ,	199
Son Eloge ,	201
Machines pour récuser les Ports de Mer , &c.	201
Pomade pour les Paralysies , &c.	202
Guérison extraordinaire , opérée par les Gouttes de feu M. le Général la Mothe ,	203
Secret pour rendre les médecines moins déa- gréables ,	205
Avis du Sr Flechy ,	<i>ibid.</i>
Du Sr Rosa ,	206
De la veuve Bunon ,	207
Arrêts notables ,	211

La Chançon notée doit regarder la page 169

De l'Imprimerie de J. BULLOT.



Person de m. Remond de Malines
Sur un liard de francs et de
Suzanne. Pag. 141.

222

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
SEPTEMBRE. 1749.



A PARIS,

Chez { ANDRÉ CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercury* est
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT,
rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint
Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions
très - instamment ceux qui nous adresseront
des Paquets par la Poste, d'en affranchir le
Port, pour nous épargner le déplaisir de les
rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou
Etrangers, qui souhaiteront avoir le
de France de la première main, & plus
tôt, n'auront qu'à écrire à l'adresse
indiquée ; on se conformera très-exactement
à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses
de Cleves d'Arnicourt, Commis au
de France, rue des Mauvais Garçons,
remettre à M. Remond de Sainte Albin.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1749.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LE PRINCE DE NOISY.

Ballet heroïque.



Ans doute les Habitans des Provinces nous sçauront gré , de leur faire lire un ouvrage ingénieux , qui n'est connu que de la Cour , & d'un certain nombre de personnes de cette Capitale. Ce Ballet a été représenté devant le Roi , sur le Théâtre des petits Appartemens. Le Poëme est de M. de la Bruere , qui dans son Ballet des

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Voyages de l'Amour, & dans l'Opéra de Dardanus, avoit donné des preuves brillantes de son talent pour la Poësie Lyrique. Messieurs Rebel & Francœur, Sur-Intendans de la Musique de Sa Majesté, ont composé la Musique du nouveau Ballet, & elle n'a pas été moins applaudie que les paroles.

P E R S O N A G E S,

Le Druides, Enchanteur, pere d'Alie.

Chœur de Gnomes.

Alie, fille du Druides.

Le Prince de Noisy, connu sous le nom de *Poinçon*, & amant d'Alie.

Un Druides, Grand Prêtre, & Ordonnateur des Jeux.

Druides, & Peuples des Gaules,

Un Suivant du Druides.

Moulineau, Géant & Magicien, amoureux d'Alie.

Suite du Druides, déguisée en Saltimbanques.

Génies & Fées,

SEPTEMBRE. 1749. 3



ACTE PREMIER.

Le Théâtre représente l'endroit le plus épais d'une Forêt, orné de Monumens antiques, entre lesquels est le Buste de Cléopâtre : on voit le Chêne sacré où l'on doit couper le Guy ; au pied est un Autel rustique.



SCENE PREMIERE.

LE DRUIDE.

E Sprits qui commandez aux ombres ;
Et qui tremblez sous mes loix ,
Sortez de vos antres sombres ;
Venez , accourez à ma voix.

Les Gnomes sortent du sein de la terre
à la voix du Druides.

Chœur des Gnomes.

Sortons, accourons à sa voix.

Le Druides.

L'avenir, dont mon art sçait percer les ténèbres ;
Ne m'annonce en ce jour que des objets funèbres.

Le Ciel seroit-il le soutien

Du perfide ennemi qui me livre la guerre ?

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Ce monstre, le mépris & l'horreur de la terre ;
Verroit-il son destin l'emporter sur le mien ?

Chœur des Gnomes.

D'un Oracle irrévocable

Observe les décrets ;

Crains un danger redoutable ;

Si tu méprises ses Arrêts.

Le Druide.

J'ai suivi vos conseils, j'ai fait dès son enfance

Conduire dans ces lieux le Prince de Noisy :

Enfermé dans ce Buste, il y garde en silence.

Ce Glaive précieux, ma plus chère espérance.

Je lui cache avec soin que mon cœur l'a choisi

Pour lui donner ma fille & ma puissance.

Le secret de sa naissance

Doit rester enseveli

Jusqu'au jour de ma vengeance.

On danse.

Le Chœur.

Contre l'Amour & ses traits

Défens leur foible jeunesse :

S'ils connoissent ses secrets ,

A l'instant ton pouvoir cesse.

On danse.

Le Druide.

Le Destin a prescrit qu'une heure chaque jour

Ils puissent se voir & s'entendre.

SEPTEMBRE. 1749.

7

Par leur simplicité je cherche à les défendre.

Hélas ! c'est un foible détour ,
Un regard éclaire un cœur tendre
Sur tous les secrets de l'Amour.

Les Gnomes se retirent.

SCENE II.

LE DRUIDE , ALIE.

Alie.

Seigneur , déjà l'heure s'envole ,
Poinçon devrait être en ces lieux.
Quoi ! ne verra-t'il point les Jeux ?

Le Druide.

Quel soin ! quelle crainte frivole !
Poinçon va paroître à vos yeux.

Ma fille , occupez-vous du danger qui nous presse ;
Contre l'Amour gardez bien votre cœur ,
Songez qu'un éternel malheur
Suivroit un instant de foiblesse.

Alie.

Je sçais combien je dois redouter sa fureur.
Vous me l'avez trop dit. . . . Mais que Poinçon
paroisse.

Le Druide touche avec sa baguette le
piédestal du Buste de Cléopatre. Poinçon
en sort ; il vole vers Alie , qui va au-de-
vant de lui avec le même empressement.

A iiij

PIÈCE DE FRANCE.

Druide.

Présidez tous ces vœux sacrés ;
Surprenez tous ces vœux sacrés ;
Présidez tous ces vœux sacrés ;
Tandis que je vous les offre.

SCÈNE III.

POINÇON, ALIE.

Poinçon.

MON cœur peut donc s'ouvrir au plaisir le plus
doux ;

Je soupairois déjà de ne point voir Alie.

Ah ! je voudrois retrancher de ma vie

Tous les momens que je passe sans vous.

Vous ne partagez point ma vive impatience ;

Le doux plaisir regne en ces lieux charmans ;

Il abrége pour vous les heures de l'absence ,

Et j'en compte tous les momens.

Alie.

Cette retraite est embellie

Par l'effort de l'art enchanteur ;

Mais aucun des plaisirs dont je la vois remplie ;

Aucun n'a ce charme flatteur

Que vous portez dans mon ame ravie.

Au sein de ces plaisirs , vous manquez à mon
cœur ;

Quand je vous vois , je les oublie ;

Poinçon.

Que cet aven m'est doux ! que mon sort est heureux !

Alie.

Notre bonheur dépend de notre obéissance.
Si le fatal Amour dispoit de nos vœux,
Nous sommes menacés des maux les plus affreux.

Poinçon.

Aidons-nous l'un & l'autre à braver sa puissance.

Alie.

Quoi ! les pièges qu'il tend sont-ils si dangereux ?

Poinçon.

On dit que sous son esclavage,
Par l'espoir le plus doux il sçait nous attirer ;
Mais quel bien peut désirer
Un cœur que remplit votre image ?
A peine le mien tout entier
Suffit à l'amitié dont le nœud nous engage :
Loin de chercher aucun passage,
Il voudroit se multiplier,
Pour vous aimer davantage.
Eh ! quel bien peut désirer
Un cœur que remplit votre image ?

Alie.

Vous peignez tous nres sentimens :
Les grandeurs, les trésors, les plaisirs, les délices,

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Je les donnerois tous pour un de nos momens ;
Et je ne croirois pas faire de sacrifices.

Ensemble.

Porte ailleurs tes enchantemens ;
Fuis, Amour , tyran redoutable.

Alie.

Vous plaire , vous aimer , est le bien véritable.

Ensemble.

Porte ailleurs tes enchantemens ;
Fuis, Amour , tyran redoutable.

Poinçon.

Je trouve dans vos yeux charmans
Un trésor inépuisable
De plaisirs , de ravissmens.

Ensemble.

Fuis, Amour , tyran redoutable ;
Porte ailleurs tes enchantemens.

S C E N E I V.

POINÇON , ALIE , LE GRAND-
PRESTRE , Ordonnateur des Jeux ;
Druides & Peuples qui viennent célé-
brer la Fête du Guy sacré.

Poinçon.

O Vous, Divinité puissante ,
Que nous cache l'horreur de ces Bois ténébreux ;

SEPTEMBRE. 1749. 11

Recevez l'encens & les vœux

Qu'un peuple soumis vous présente,

Le Chœur.

O vous, Divinité puissante, &c.

Poinçon.

De nos chants harmonieux

Que ce Bocage retentisse ;

Que tout l'Univers applaudisse

A la gloire de nos Dieux.

Le Chœur.

De nos chants harmonieux, &c.

On danse.

Le Grand-Prêtre.

L'heure approche, il est tems : venez, Ministres
saints ;

Du fer sacré venez armer mes mains.

Sur une Symphonie mystérieuse, on ap-
porte la Faucille d'or, & les Urnes dans
lesquelles on doit brûler l'encens.

Le Grand-Prêtre.

Prophanes, détournez vos regards téméraires,

Peuple fidèle, suivez-moi

Aux Autels des Dieux de nos Peres.

Frémissons tous d'un saint effroi,

En célébrant ces augustes Mystères.

Le Chœur.

Frémissons tous, &c.

A vj

LE MYSTÈRE DE FRANCE;

Chœur.

Ramenez-nous, Seigneur, à l'Éternel,

Quittez vos saints lieux.

Brûlez, encens, offrez à votre Dieu sacrée;

Montez jusqu'au trône des Dieux.

Le Grand-Prêtre coupe le Guy sacré ;
les Druides vont l'adorer : ensuite les Peuples célèbrent la Fête par des danses.

Poinçon, alternativement avec le Chœur.

Les ris & les jeux

Regnent dans ces lieux :

Sans chaînes,

Sans peines,

Tout flatte nos vœux.

D'un Dieu dangereux

Evitons les feux :

L'Amour de nos jours

Troubleroit le cours :

Les craintes,

Les plaintes,

Le suivent toujours.

On danse.

Le Chœur.

Bânnissons de ce Bocage

L'Amour, ce tyran des cœurs.

SEPTEMBRE 1749. 13

Le Grand-Prêtre.

S'il a d'abord quelques douceurs ,
Bientôt il fait sentir sa rage.

Le Chœur.

Bannissons de ce Bocage , &c.

Le Grand-Prêtre.

S'il a d'abord quelques douceurs ;
Bientôt il fait sentir sa rage.

Le Chœur.

Bannissons de ce Bocage

L'Amour , ce tyran des cœurs.

Le Grand-Prêtre , avec le Chœur.

C'est un Soleil brûlant qui consume & ravage
Les champs où son aurore a fait naître des fleurs.

Bannissons de ce Bocage

L'Amour , ce tyran des cœurs.

Poinçon au Grand-Prêtre.

Daignez m'apprendre à le connoître ;

Pour m'aider à l'éviter mieux.

Le Grand-Prêtre.

Quand on aime , on se donne un Maître.

L'esclave le plus malheureux

Est plus libre cent fois que le cœur qui soupire ;

C'est pour l'objet aimé qu'il vit & qu'il respire ;

Tous ses sentimens , tous ses vœux ,

Dépendent de ce qu'il aime.

Un cœur vraiment amoureux

14 MESSEURE DE FRANCE.

Je me consacre à lui-même ,
Pour être son objet de ses vœux.

Poinçon, en sortant vers Alie.

Dieux ! Quel tour de fortune a passé dans mon
ame !

C'étoit l'Amour , Alie . . .

Alie, avec effroi.

Ah ! Je lis dans mon cœur . . .

Quoi ! Le fatal Amour . . .

Poinçon.

Ne craignez point la flamme :
Un sentiment si doux peut-il être une erreur ?

On entend le bruit du tonnerre ; le Ciel
s'obscurcit ; la terre tremble ; tous les Mo-
numens se brisent. On voit , sur le piédestal
du Buste qui renfermoit Poinçon , le
Glaive d'or , qui jette une vive lumière au
milieu de l'obscurité.

S C E N E V.

Les Acteurs de la Scène précédente , un
Suivant du Druide.

Le Suivant du Druide.

LE Ciel contre nous se déclare :
Le Druide est vaincu ; son ennemi barbare
A mes yeux l'a chargé de fers.

SEPTEMBRE. 1749; 13

Poinçon.

Hélas ! Mon imprudence a causé ce revers.

Ce Glaive précieux du moins nous reste encore. ::

Il prend le Glaive magique.

Glaive cher & sacré , daignez armer mon bras :

Alie.

Contre un Tyran cruel que pourriez-vous , hélas !

Tout l'Enfer le seconde.

Poinçon.

Et moi je vous adore :

L'Amour qui vient de m'égarer ,

L'Amour m'encourage & m'éclaire ;

C'est lui qui va réparer

La faute qu'il m'a fait faire.

L'Ordonnateur.

J'approuve ces nobles transports.

Mais il faut du Tyran tromper la vigilance :

Venez , suivez mes pas , vous sçavez quels res-
sorts

Peuvent servir votre vaillance.

Venez , suivez mes pas , courez à la vengeance.

Poinçon & le Chœur.

Courons , courons à la vengeance.

A C T E II.

Le Théâtre représente les Jardins de Moulineau.

S C E N E I.

M O U L I N E A U.

IL gémit dans les fers, ce Druide orgueilleux
 Qui m'osa refuser Alie :

La main qu'il dédaigna, l'accable & l'humilie ;
 Malgré lui, je vais être heureux.

Esprits, qui servez ma puissance,
 Hâtez-vous, conduisez Alie en ce séjour :
 Que le triomphe de l'Amour
 Suive celui de la vengeance.

Les Génies s'envolent pour aller chercher Alie. On entend une symphonie gaye.

Quels sons ! . . . Quels doux concerts !

SEPTEMBRE. 1749; 17

SCENE II.

MOULINEAU, POINÇON conduisant les Suivans du Druide travestis en Saltimbanques, qui arrivent en dansant.

Moulineau.

Quel spectacle nouveau !

Poinçon à Moulineau.

Ces jeux vous sont offerts,

Notre art est de séduire ,

Notre gloire est de le dire ;

Le plaisir nous inspire ;

Offrez-lui , pour être heureux ,

Vos vœux.

Nos jeux

Sçauront vous instruire

Des loix qu'il veut prescrire :

Cédez tous

A son empire.

Quel destin peut être plus doux

Pour vous ?

Qui le cherche , le voit paroître ;

Qui s'y livre le sent renaître :

Tout, vous invite à dire avec nous ,

C'est notre Maître.

Moulineau à Poinçon.

Quel est ton sort ?

18 MERCURE DE FRANCE.

Poinçon.

Tout cède à mes charmes puissans :
Je dissipe à mon gré la tristesse sauvage ;
L'Amour vole à mes accens ,
Et le plaisir est mon ouvrage.

Moulineau.

Poursuivez vos jeux , j'y consens.

On danse.

Poinçon , alternativement avec le Chœur.

L'éclat de la grandeur
N'est souvent qu'une erreur.
Cherchez-vous le bonheur ?
Ecoutez votre cœur.
Un moment vient s'offrir ,
Vous devez le saisir :
On ajoute au plaisir ,
Lorsqu'on sçait en jouir ;
Un cœur tendre
Doit attendre
De beaux jours
Filés toujours
Par la main des Amours.

Le Chœur.

Aimons , aimons sans cesse ;
Redoublons nos feux ;
Le penchant qui nous presse
Nous égale aux Dieux.

Poinçon seul.

La troupe légère
Des ris & des jeux ,
Du Dieu de Cythere
Vient former les nœuds.

Petit Chœur de femmes.

La raison se fait entendre ,
Elle vient pour nous défendre.

Poinçon seul.

Mais le cœur inquiet
Redit en secret :
Aimons , &c.

On danse.

Poinçon.

A nos concerts l'Amour préside ;
Peut-on trop chanter ses attraits ?
Du vrai bonheur seul il décide ;
A l'envi prévenons ses traits :
Si quelques maux suivent ses chastes ,
Doit-on craindre un doux lien ?
Un jour finit les peines ;
Le passé n'est rien.

On danse.

Moulineau.

J'ai mé , & de la beauté dont mon cœur est épris ;
Bien-tôt je me verrai le maître.

20 **MERCURE DE FRANCE.**

Poinçon.

Que dites-vous ?

Moulineau.

Alie à tes yeux va paroître ;
De ma victoire elle sera le prix.

Poinçon à part.

Je préviendrai ce moment redoutable.

Moulineau.

Apprens-moi le secret de lui paroître aimable.

Poinçon.

Pour plaire , l'art ne peut prêter
Qu'une foible imposture ;
C'est le secret de la Nature ,
Qu'en vain il voudroit imiter.
D'une ardeur sincère
Laissez vous enflammer :
S'il est un art pour plaire ,
C'est de bien aimer.

Moulineau.

J'entens peu ce subtil langage :
Je te charge du soin de lui vanter ma foi ;
Et moi je punirai le rival qui m'outrage ,

Poinçon.

Vous avez un rival ?

Moulineau.

Rien n'est caché pour moi :
Je possède en ces lieux un Oracle infallible ;
Il m'a dit qu'Alie est sensible.

Poinçon.

A-t'il nommé l'objet de ses desirs secrets ?

Moulineau.

Un Prince de Noisy que je ne vis jamais.

Poinçon.

Vous croyez que son cœur.

Moulineau.

La preuve en est certaine ;
Jamais mon art ne m'a trahi.
Je vais de mon ennemi
Appesantir encor la chaîne.
Attens ici mon retour ,
Et pendant que ce soin m'appelle ;
Prépare une fête nouvelle
Pour l'objet de mon amour.
Il sort.

SCENE III.

POINÇON & sa suite.

A Lie en aime un autre ! Alie étoit parjure !
Quel trait empoisonné vient de frapper mon cœur ?
Mais si c'étoit une imposture . . .

22 MERCURE DE FRANCE.

Que dis je , hélas ! & quelle est mon erreur !
Qui peut à me tromper engager l'enchanteur ?
Toi , qui semblois si bien m'entendre ,
Tu répondois à d'autres vœux !
L'amour qui brilloit dans tes yeux ,
Cet amour que j'ai crû si tendre ,
N'avoit donc pour objet que mon rival heureux ?
Je succombe , je cede à mes maux rigoureux.

Le Chœur.

Trahirez vous notre espérance ?

Poinçon.

La mort est tout ce que je veux.

Le Chœur.

L'Amour est outragé , vivez pour la vengeance !
Le Druide enchaîné

Poinçon.

Quel reproche !

Le Chœur.

Armez vous !

Poinçon.

Il languit dans les fers . . & par mon imprudence :
Périssè l'enchanteur , qu'il tombe sous mes coups !

Le Chœur.

Périssè l'enchanteur , qu'il tombe sous vos coups.

Poinçon.

N'espérons point de vaincre en ces lieux sa puissance ;

Un secours plus certain doit servir mon courroux.

Au milieu de nos chants, préparez vos guirlandes,

Déposez à ses pieds nos magiques offrandes ,

Et bientôt le sommeil viendra fermer ses yeux.

Il faut chanter l'Amour, ses plaisirs & sa flamme,

Lorsque le désespoir trouble & remplit mon ame.

Le tyran reparoit , recommencez vos jeux.

La suite de Poinçon danse autour de
Moulineau , & l'enchaîne avec les guir-
landes enchantées. Poinçon lui offre une
Couronne de fleurs.

Poinçon , alternativement avec le Chœur.

Laissez-vous couronner

De ces fleurs qui parent nos têtes,

L'Amour va vous enchaîner ,

Tout puissant que vous êtes ;

Mais les fers qu'il veut vous donner

Valent toutes vos conquêtes.

On danse.

Moulineau.

Interrompez vos chants ; Morphée & ses pavots

Me font ressentir leur puissance,

Attendez en silence

24 MERCURE DE FRANCE.

Mes ordres pour des jeux nouveaux.

Moulineau s'endort.

Poinçon.

Le charme est accompli, frappons notre victime.

Il frappe Moulineau du glaive sacré.

De ce Monstre cruel j'ai purgé l'Univers.

A sa suite.

Partez, & du Druide allez briser les fers.

SCENE IV.

Poinçon seul.

JE ne puis résister au désir qui m'anime.
Je veux dans ce Palais rester quelques instans,
Interroger cet Oracle moi-même.
Une réponse affreuse est tout ce que j'attens,
Mais pour condamner ce qu'on aime,
Peut-on vouloir trop de garants!
Ah ! dans le trouble que je sens,
C'est un bonheur extrême
Que de pouvoir encor douter quelques momens.

ACTE

ACTE III.

Le Théâtre représente un Vestibule du Palais de Moulineau. On voit au milieu un grand Portique, sur lequel est écrit, *Temple de Vérité*, & dans le fond la statue enchanlée qui rend des oracles.

SCENE I.

POINÇON *seul.*

LE voilà cet Oracle affreux.

Il me semble déjà qu'il prononce & m'accable ;
Je marche, en frémissant, vers ce lieu redoutable ;
J'ose à peine lever les yeux.

En lisant l'inscription qui est sur le portique.

Temple de Vérité. . . . La vérité terrible

Habite donc sur cet Autel ?

Toi , qui vas d'un cœur trop sensible

Comblér le désespoir mortel ,

Adoucís ta lumière horrible ,

Ou permets-moi , s'il est possible ,

De détourner mes yeux de ton flambeau cruel.

Les Génies que Moulineau avoit envoyés pour enlever Alie , l'amènent sur un nuage qu'ils conduisent.

B

Chœur des Génies.

Triomphez, belle Alie, & regnez à jamais.

Poinçon.

Quels chants... Dieux, je la vois paroître !

Aux Génies.

Esclaves du Tyran, qui serviez ses forfaits ;

Il n'est plus ; j'ai puni ce traître.

Sous mes loix tremblez désormais ;

Ou redoutez le sort de votre maître.

SCENE II.

ALIE, POINÇON.

Alie.

QUoi c'est vous ! Mon amant est mon libérateur ?

Ah ! que c'est un plaisir flatteur

De tout devoir à ce qu'on aime !

Mon bonheur m'en paroît plus doux,

Et les biens que je tiens de vous

Ont le charme de l'Amour même.

Poinçon à part.

Elle ose feindre encor la plus sincère ardeur.

à part. à Alie.

L'Ingrate... Alie... O Dieux !

Alie.

Quel trouble vous dévore ?

D'où naît cette sombre fureur ?

Quoi ! ne m'aimez-vous plus ?

Poinçon avec fureur.

Hélas ! je vous adore . . .

Mais vous , n'espérez pas de me tromper encore ;

Je le connois trop bien , ce cœur qui m'a trahi.

Alie.

Qu'entens-je ?

Poinçon.

Vous aimez le Prince de Noisy.

Mes yeux se sont ouverts sur ce mystère horrible.

Alie.

Dieux cruels ! quel affreux soupçon !

Pour la première fois j'entens nommer ce nom.

Poinçon.

L'enchanteur me l'a dit , son art est infailible.

Alie.

Et vous croyez plutôt un ennemi jaloux ,

Qu'une amante simple & sensible ,

Qui ne respire que pour vous.

Hélas ! que mon cœur est plus tendre !

Quand l'Univers entier

Contre vous se feroit entendre ,

Un regard suffiroit pour vous justifier.

Poinçon.

Eh bien , sur cet amour que votre cœur m'annonce

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Que l'Oracle prononce.

Vous le voyez . . . Je vais l'interroger.

Alie.

Non , par ce doute affreux cessez de m'outrager ?

Poinçon.

Eh quoi ! craignez-vous la réponse ?

Alie.

Je voulois que votre amour

Vous répondît de ma flâme :

Mais si l'Oracle seul peut r'assurer votre ame,

Je vais l'interroger sans crainte & sans détour.

A l'Oracle.

Si la vérité t'inspire ,

Je ne crains point tes Arrêts ;

Dévoile de mon cœur tous les replis secrets ;

Nomme l'objet pour qui ce cœur soupire.

Après une symphonie mystérieuse , l'Oracle prononce.

L'amant qu'Alie a choisi ,

Est le Prince de Noisy.

Les portes du Temple se ferment,

Poinçon désespéré.

O Dieux !

Alie.

Non , c'est toi seul que j'aime.

Garde-toi d'écouter un prestige imposteur.

Quand le Ciel parleroit lui-même ,

Le Ciel seroit démenti par mon cœur.

Tu détournes de moi tes yeux remplis de larmes !

Rougis-tu de t'attendrir

Par l'excès de mes allarmes ?

Poinçon.

Cruelle , laissez - moi vous fuir :

Alie.

Non , non , je te suivrai sans cesse.

Tout espoir est perdu pour moi :

Je me voue à jamais aux pleurs , à la tristesse ;

Mais je souffrirai près de toi ;

Bientôt j'en mourrai peut-être.

Heureuse , si du moins le dernier de mes jours

Te prouve que mon cœur n'eut jamais d'autre
maître ,

Et que ce fut mon sort de t'adorer toujours.

Poinçon.

Eh bien , tu le veux donc ; ta victoire est certaine.

Périsse cet Oracle affreux.

De tes douleurs le charme impérieux ,

Malgré moi , m'attire & m'entraîne.

Ah ! si je suis trompé , fais que ce charme heureux

Toujours te suive & m'environne ;

N'écarte jamais de mes yeux

Le bandeau que l'Amour me donne.

B iij

Alie.

A quels soupçons encor ton ame s'abandonne !

SCÈNE III.

Les Acteurs de la Scène précédente ;

LE DRUIDE.

Le Druides à Poinçon.

JEune Héros, reprenez votre nom ,

Je puis enfin vous en instruire :

Le Prince de Noisy respire ,

Caché sous l'habit de Poinçon.

Alie & le Prince de Noisy.

O Dieux ! par ce seul mot que vous calmez des
peines !

Le Druides.

L'Hymen va vous unir de ses plus douces chaînes !

Le Prince de Noisy à Alie.

Oui , j'en fais le serment ,

Des soupçons l'atteinte cruelle

Ne troublera plus votre amant.

Le Prince de Noisy & Alie.

Oui , j'en fais le serment ;

Oui , j'aimerai si tendrement ,

Que vous ne pourrez pas devenir infidelle.

Le Druide.

D'un jour si beau rendons la mémoire éternelle.
Qu'un superbe Palais s'élève dans ces lieux.

Et vous, Esprits, à mes ordres fidelles,
Accourez à ma voix, Substances immortelles.

Le Théâtre change, & représente un Palais éclatant; les Génies & les Fées viennent s'y rendre de toutes parts. On y voit un Trône préparé pour le Prince de Noisy & pour Alie.

Le Druide aux Génies.

Que vos sons volent jusqu'aux Cieux;
Chantez de ces amans le bonheur & la gloire;

L'amour doit à leurs feux
Sa plus éclatante victoire.

Chœur des Génies.

Que nos chants volent jusqu'aux Cieux,
Chantons, &c.

On danse.

Le Prince de Noisy.

Vole, Amour, regne sur nos ames;
Tu triomphes, tu nous enflâmes:
Par l'attente de tes plaisirs
Ranime encore nos desirs.

Vole, Amour, regne sur nos ames,
Tu triomphes, tu nous enflâmes.

B iiii

32 MERCÛRE DE FRANCE.

Pour annoncer à quel degré les danses de ce Ballet ont réussi, il suffit de dire qu'elles sont de la composition du sieur de Hesse, Compositeur Ordinaire des Ballets des petits Appartemens, & l'un des Comédiens Italiens de Sa Majesté.



L E T T R E

D'un Sçavant Genevois, à M. Remond
de Sainte Albine, sur les Evêques de
Geneve.

Monsieur, n'ayant pas l'avantage de connoître les RR. PP. Benedictins qui travaillent à une nouvelle *Gaule Chrétienne*, vous me permettrez de m'adresser à vous, pour leur faire parvenir ce que je pourrois avoir à leur communiquer de relatif à leur ouvrage. J'ai remarqué que d'autres dans cette même vûe, ont eu recours à votre Journal *. Il est devenu entre vos mains un Recueil de Pièces dont la plûpart sont instructives, & il n'y a presque aucun genre de Littérature, qui n'y puisse entrer aujourd'hui.

Le seul article que je toucherai ici,

* *Mercur de France*, Oétobre 1748, p. 72.

c'est celui des Evêques de *Geneve*. Quelque habileté qu'ayent les nouveaux Editeurs, quelque sagacité qu'ils ayent montrée jusqu'ici à puiser dans les véritables sources de l'Histoire Ecclésiastique, il me semble, que quand il s'agit de donner la suite des Evêques d'un Diocèse, ceux qui sont actuellement sur les lieux, peuvent connoître certains faits, dont des Sçavans, qui travaillent dans un autre pays, ne seroient jamais informés, si on négligeoit de les leur communiquer. Je me flatte que la difference de Religion ne rendra point mes Mémoires suspects, mais ce que j'ai lieu de craindre, c'est qu'on n'y trouve bien des choses inutiles & superflues, parce qu'elles étoient déjà connues à Messieurs de *Saint Germain-des-Prez*. Après tout, le mal ne fera pas grand; j'aurai montré par-là ma bonne volonté à concourir à la perfection d'un ouvrage aussi intéressant, & il y aura au moins un certain nombre de ceux qui lisent votre Journal, & qui ont du goût pour ces sortes de recherches, qui y verront des particularités qui seront nouvelles pour eux.

Nous avons plusieurs Catalogues, plus ou moins anciens, de nos Evêques de *Geneve*. Celui dont on fait le plus de cas, se voyoit autrefois à la fin d'une Bible

Latine du dixième siècle, que l'on conserve dans notre Bibliothèque publique. Il ne s'y trouve plus; mais *Bonniuard*, qui étoit Prieur d'un Convent de l'Ordre de Cluni, lors du changement de Religion, nous l'a conservé dans une Chronique manuscrite que l'on a de lui. Ce Catalogue paroît être originairement du dixième siècle, comme la Bible où il étoit inseré. Il est vrai qu'on y voyoit plusieurs Evêques des siècles suivans, mais qui y avoient été ajoutés d'une seconde main, avec le titre de *Subsequentes*, pour les distinguer de ceux du Catalogue primitif. *Guichenon* en eut une copie, qu'il communiqua aux Freres de *Sainte Marthe*, qui s'en sont beaucoup servis dans leur *Gallia Christiana*.

Nous avons encore une liste des Evêques de Geneve, dressée par *François-Augustin della Chiesa*, qui vivoit au milieu du siècle passé (a). Il étoit Evêque de Saluces. *Ughelli*, dans son *Italie Sacrée*, en parle fort avantageusement. Il nous apprend qu'il étoit Historiographe du Duc de Savoye, & que c'est de lui qu'il tient le Catalogue des Evêques de Saluces, que l'on voit dans *l'Italia Sacra* (b). Il faut

(a) Hist. Pedemont. Ch. XLVI. p. 348.

(b) Tom. I. p. 1233. Edit. de Venise.

supposer qu'il y a mieux réussi que sur les Evêques de Geneve. On ne peut rien de plus mal digéré, que ce qu'il dit des huit ou dix premiers. Ce sont des anachronismes continuels. Je pourrai en relever quelques-uns dans la suite, quand l'occasion s'en présentera.

Le dernier Catalogue que je connoisse, est inseré dans le Missel ou Rituel du Diocèse de Geneve, réimprimé à Annecy en 1747, sur une édition précédente faite à Rumilli, petite Ville de Savoye. Il est fort ample & fort étendu. Il commence par un Evêque de Geneve, qu'on nous donne pour avoir été Disciple de Saint Pierre, & il finit par le Prélat qui siège aujourd'hui à Annecy. Ceux qui ont dressé ce Catalogue, ont profité de tous les précédens. Ils nous avertissent dans une petite Préface, qu'ils ont aussi puisé dans la *Chronique de Saint Antonin*, dans le *Martyrologe Gallican* de Sudauffai, & dans d'autres bons Auteurs. On verra par-là, disent-ils, une succession d'Evêques, non interrompue depuis les Apôtres, & prouvée d'une manière plus claire que la lumière du Soleil. Il me semble qu'ils promettent un peu trop. Les véritables Sçavans, tels que les nouveaux Editeurs de Saint Germain-des-Prez, ne sont pas si décisifs. Ils recon-

B vj

noissent de bonne foi , que le Soleil qui les éclaire dans ces sortes de recherches , est souvent couvert de nuages , & qu'il les laisse dans l'obscurité. Ils se trouvent fréquemment arrêtés faute de lumière. Ils n'ont que de sombres lueurs , qui les obligent de tâtonner pour pouvoir faire chemin. On est réduit à faire cet aveu , pour peu qu'on se pique de sincérité.

L'Histoire d'un Diocèse doit commencer par fixer le tems que le Christianisme y a été établi , & c'est ordinairement ce qu'il y a de plus difficile. Dans les siècles passés , chaque Eglise prétendoit avoir été fondée , ou du tems des Apôtres , ou fort peu après. Alors tous les peuples vouloient tirer leur origine des Héros de Troye , & toutes les Eglises , ou des Apôtres mêmes , ou de leurs Successeurs immédiats. Geneve a eu cette ambition comme les autres. On a débité assez long tems que *Nazaire* , Disciple de Saint Pierre , étoit venu dans notre Ville ; qu'il y avoit converti , entr'autres , *Celse* , qui l'avoit beaucoup aidé dans la suite à y établir l'Evangile. Cette tradition a été adoptée dans le *Gallia Christiana* *. On la trouve de même dans le Rituel d'Annecy.

* T. II. p. 594.

A la tête de la Liste des Evêques, on lit ces mots : *S. Nazarius B. Petri Apostoli Discipulus qui S. Celsum, Civem Genevensi Evangelio peperit.* On trouve quelque chose de semblable dans la *Légende Dorée*, & c'est-là sa véritable place, car rien ne sent plus la Légende. *Nazaire* ni *Celse* n'ont jamais été à Geneve. Un Historien de Gênes a dit, que les Habitans de cette Ville s'étoient éclairés à la prédication de *Nazaire* & de *Celse*, & il y avoit une Eglise qui portoit leur nom. La ressemblance du nom de Geneve & de celui de Gênes aura causé l'équivoque. Il y a même beaucoup d'apparence que chez eux, comme chez nous, *Celse* est un Prédicateur imaginaire, & qui n'a aucune réalité*.

Après avoir fait répandre à *Nazaire* les premiers rayons du Christianisme dans Geneve, on prétend que cette Eglise naissante prit des accroissemens considérables

* L'Eglise de Milan pourroit aussi les révéndiquer. On lit dans l'Histoire Ecclésiastique, que l'an 394, Saint Ambroise fit déterrer les corps des Saints *Nazaire* & *Celse* qui étoient enterrés dans un jardin hors de la Ville, & qu'il les fit transporter à Milan dans l'Eglise des Apôtres, qu'on nommoit la Romaine.

38 MERCURE DE FRANCE.

par les soins de *Paracodus*, ou *Paracodés*, comme quelques autres le nomment. On veut qu'il ait été un des soixante-dix Disciples, & on le fait venir dans les Gaules avec *Denis l'Areopagite*. Les *Freres de Sainte Marthe* placent *Denis* & *Paracodés* dans le second siècle, & cela, pour s'être fiés trop légèrement à certaines Lettres des Papes, qui sont reconnues aujourd'hui pour supposées. *La Chiesa* met de même *Paracodés* à l'an 195, sur la foi d'une prétendue Lettre du Pape Victor à cet Evêque.

Paracodés fut Evêque de Vienne, & non pas de Geneve, quoique peut-être il y ait fait annoncer l'Evangile en y envoyant des Prédicateurs. La question est de sçavoir quand il a vécu. Les Evêques de Vienne sont dans cet ordre. *Verus*, qui soucrivit au Concile d'Arles en 314. *Iustus*, *Denis*, *Paracodés*, & *Florent* qui soucrivit au Concile de Valence en 374. *Paracodés* vivoit donc vers le milieu du quatrième siècle, & il y a beaucoup d'apparence que c'est-là la véritable époque du Christianisme dans notre Ville. On ne doit l'y chercher, que lorsqu'il eut déjà fait d'assez grands progrès dans les Gaules. C'est ce que l'on a assez bien éclairci dans

la dernière édition de l'*Histoire de Geneve* *.

Le Catalogue des Evêques de Geneve, auquel j'ai donné la préférence, & qui a été tiré d'une ancienne Bible de notre Bibliothèque, avertit dans une Préface, que l'*Eglise de Geneve a été fondée par Paracodus, Disciple des Apôtres, & Evêque de Vienne*. Il faut remarquer que cette qualité de *Disciple des Apôtres* ne doit pas être prise à la rigueur, comme si cet Evêque avoit été leur contemporain. On peut prendre ces termes dans le même sens, que Pallade appelle Saint Hippolyte *Disciple des Apôtres*, pour dire leur Successeur, quoique fort éloigné. C'est en ce sens que Gregoire de Tours dit de Saint Saturnin, venu selon lui-même sous Déce, qu'il avoit été *ordonné par les Disciples des Apôtres*. On a donné le même titre à plusieurs Fondateurs des Eglises de la Gaule.

Une preuve que celui qui a dressé ce Catalogue, a pris ce terme dans cette étendue, c'est que le premier Evêque de Geneve qu'il nomme, n'est que du quatrième siècle. C'est *Diogenus*, que d'autres nomment *Diogenès*. Il assista au Concile d'Aquilée qui se tint l'an 381. Voilà donc

* *Hist. de Geneve*, 1730. Edit. in-4°. p. 17, dans la note.

une date sûre, & il est satisfaisant de pouvoir se reconnoître dans ces tems ténébreux. Mais ce qui altère un peu cette satisfaction, c'est la prétention de l'Eglise de Gênes, qui dit que cet Evêque lui appartient. Voici sa signature au Concile d'Aquilée, *Diogenus Episcopus Genuensis*. Cela peut marquer également Gênes & Geneve. *Ughelli* l'a placé parmi les Evêques de Gênes. Mais il reconnoît en même tems que rien n'est plus obscur que l'Histoire des Evêques de ce tems là, & qu'il n'y a aucuns monumens pour l'éclaircir. Il va plus loin; il avoue de bonne foi, que ceux qui avoient travaillé avant lui à cette Liste, y trouvant de trop grands vuides, les avoient remplis du nom de quelques Evêques qui nous appartiennent incontestablement, tels qu'un *Maxime* & un *Optandus*. Pour donner aussi de notre côté des preuves d'impartialité, je crois que nous pouvons abandonner aux Génois ce *Diogenés*, comme leur appartenant plus légitimement qu'à nous. Je suis d'avis au moins de nous en rapporter à la décision des nouveaux Editeurs, qui ne manqueront pas de prononcer sur ce petit différend.

Ce n'est pas seulement dans l'Histoire Ecclésiastique, que la ressemblance des

noms de *Gènes* & de *Geneve* a mis de la confusion ; on s'en apperçoit aussi dans l'Histoire Civile. Il parut en 1713 un ouvrage où l'on donne le Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur chaque Pays. Il est d'un Théatin Italien , nommé *Savonarola* , mais qui a déguisé son nom (a). On y voit une Liste de ceux qui ont travaillé sur l'Histoire de *Geneve* , & l'on y en trouve deux ou trois qui sont évidemment des Historiens de *Gènes*. Le pas est si glissant , que le Pere *le Long* , avec toute son exactitude, s'y est aussi mépris. On trouve, dans sa *Bibliothèque des Historiens de France*, le titre d'une Histoire de *Geneve*, qui regarde uniquement la Ville de *Gènes*. L'Auteur est un Italien qui s'appelloit *Bizaro* (b).

Le Pere *le Comte* veut aussi que l'on ait confondu quelques Evêques de *Geneve* avec ceux de *Mende* , dans les *Cevennes* (c). Il trouve notre Catalogue fort confus après *Pappole* , qui assista avec Protais de *Sion* au Concile de *Châlons* , l'an 644. Il prétend qu'on a mêlé nos Evê-

(a) *Alphonſi Laſor à Varca Univerſus Terrarum orbis* , &c. Patavii 1713.

(b) *Genevenſis Senatus Populique rerum geſtarum & Annales* , in-fol. Antuerpia 1579. n°. 15417.

(c) *Annal. Franc. Tom. III. ad ann. 644. n°. 36, & 37.*

42 MERCURE DE FRANCE.

ques avec ceux de *Mende*. Le mot de *Gebenna*, qui désigne quelquefois Geneve & quelquefois les Cevennes, aura pû donner lieu à l'équivoque. On connoît ce vers de Lucain.

Gens habitat canâ pendentes rupe Gebennas

Quelques Auteurs l'ont entendu de Geneve, quoique le Poëte ait voulu parler des montagnes des Cevennes. J'avoue que si l'on trouvoit dans un ancien Auteur le titre d'*Episcopi Gebennenses*, sans que rien déterminât s'il s'agit des Evêques des Cevennes ou de ceux de Geneve, on pourroit d'abord se trouver un peu embarrassé : mais s'il s'agissoit de ceux de Mende en particulier, il n'y a plus moyen de les confondre. Un Evêque de Mende signoit *Episcopus Gabalitanus*, nom totalement différent de celui de *Gebennensis*.

Il y a plus. J'ai oui dire à un homme de Lettres, qui a fort étudié les antiquités de notre Ville, que le mot de *Gebenna*, pour désigner Geneve, n'est pas fort ancien, & n'étoit pas usité dans le siècle dont parle le Pere le Cointe. Dans les tems reculés, le nom de Geneve étoit *Geneva*, comme il paroît par les Commentaires de César. Dans la Table Théodosienne ou de Peutinger, on lit *Gennava*. Dans Grégoire de

Tours *Jenuba*, & *Jenuva* *. Dans la vie de Pepin, *Janua*. Ce ne fut que dans le onzième ou douzième siècle, que presque tous les Auteurs s'accorderent à appeller Geneve, *Gebenna*. Voici la raison qu'en donne notre Sçavant. Il y a apparence, dit-il, que quelque Notaire de ce tems là, ou quelque demi-sçavant, voulant faire l'habile, crut que Lucain avoit désigné Geneve dans le vers que j'ai cité. Ce Notaire, pour se donner des airs d'érudition, commença dans ses Actes à appeller Geneve, *Gebenna*, & il ne tarda pas à être suivi des autres. Il est vrai qu'on objecte à notre Sçavant un Pasinge d'Eginard où on lit *Gebenna*, ce qui rendroit ce nom aussi ancien que Charlemagne. Il répond qu'il y a beaucoup d'apparence que les Copistes ont altéré le texte original, & il allègue pour soutenir son sentiment une note marginale de Duchesne, où il avertit que dans quelques manuscrits on lit *Geneva*.

Le Pere le Cointe ajoute que dans un certain espace de tems notre Liste paroît avoir trop d'Evêques. Depuis *Pappulus*, qui est le douzième dans le *Gallia Christiana*, jusqu'au trente-cinquième, qui est *Walternus*, ce Critique trouve l'espace

* Liv. IV. chap. 31.

44 MERCURE DE FRANCE.

trop petit pour en fournir un si grand nombre. Le Catalogue des Evêques de Mende au contraire est si peu chargé , que depuis l'an 540 jusqu'à 630 , il ne fournit que trois Evêques. Il est difficile de répondre à la difficulté du *Pere le Cointe* , tirée de la trop grande abondance de notre Catalogue , opposée à la disette & à la stérilité de celui de Mende , mais il ne suit point du tout de-là , que notre Liste ait été dressée aux dépens de celle de cette Eglise , & que leurs Evêques aient versé chez nous.

Par surabondance de droit , je vais hazarder quelques conjectures sur la difficulté qu'on nous fait , sur ce que nous avons eu trop d'Evêques dans un assez petit intervalle. Je ne les donne que pour ce qu'elles sont , c'est-à-dire pour très-légères , n'en pouvant guères avoir que de ce genre sur des Evêques , dont nous n'avons presque que les noms , sans aucune circonstance de leur vie.

Peut-être que quand on voit des noms differens dans ces Listes , ils ne désignent pas toujours des personnes différentes. Je trouve dans le *Gallia Christiana* , que le dix huitième Evêque est *Andreas* , qui est suivi immédiatement par *Græcus*. Quelque Copiste aura séparé ces deux mots qui

devoient être joints, & ne faire qu'un seul Evêque, Grec d'origine. On a des exemples d'attributs, ou de titres ainsi personifiés, & cela dans des siècles beaucoup plus connus, & où l'on avoit plus de secours pour ne s'y pas méprendre. Les *Freres de Sainte Marthe* nous donnent pour quatre-vingt onzième Evêque *Louis de Ric*, qu'ils font précéder par un *Auberius*, personnage tout-à-fait inconnu. Ce Prélat étoit Abbé d'*Auberive*, & cette Abbaye a produit cet Evêque imaginaire. Le Rituel d'Annecy l'a retranché fort sagement de sa Liste. Ils ne pouvoient pas s'y méprendre. *Louis de Ric* leur étoit parfaitement connu. Il vivoit en 1548, c'est-à-dire, depuis le changement de Religion arrivé à Genève, & il avoit siégé à Annecy.

Un Evêque peut avoir eu deux noms differens, qui rapportés l'un & l'autre dans le Catalogue, auront fait deux Evêques au lieu d'un. On a aussi des exemples de semblables méprises sur des Evêques qui n'ont pas vécu dans des siècles fort reculés. Le soixante-quatorzième de nos Evêques est *Jean de la Roche-Taillée*, en Latin *de Petrâ scissâ*. J'ai vû un Catalogue où l'on en fait deux Prélat's differens, l'un *Jean de Roche-Taillée*, & l'autre *Jean de*

46 MERCURE DE FRANCE.

Pierre-cise. C'est dans un ouvrage de controverse que fit imprimer un Curé de Savoye, il y a plus de trente ans*. On ne doit pas douter que dans les siècles précédens on n'ait fait quelquefois de semblables méprises. Quand on a ainsi coupé un Evêque en deux, comme a fait notre bon Curé, chaque moitié a la propriété du Polype d'eau douce, & devient avec le tems un Evêque complet. Il y a lieu de soupçonner que ce sont de ces bévûes qui ont contribué à grossir nos Listes & à multiplier nos Evêques.

On trouve dans quelques-unes de nos Listes des espèces de *Passé volans*, si j'ose me servir de ce terme, qui ne sont connus de personne. Tel est un *Amianus*, que la Chiesa & le Rituel d'Annecy mettent dans le rang des Evêques de Genève, & qu'ils font passer en revûe. Nous ne sçavons ni d'où est cet *Amianus*, ni qui il est. Il faut cependant faire quelque tentative pour deviner de quel pays il peut nous être venu, & par quelle aventure il se trouve dans ces deux Catalogues seuls.

Genabum, qui étoit l'ancien nom d'Orléans, a aussi signifié quelquefois la Ville de Genève.

* Motifs de la conversion du Chevalier Minutoli, 1714.

L'*Itinéraire d'Antonin* l'a pris dans l'un & l'autre de ces sens. Cela a causé quelquefois de l'équivoque. Divers Auteurs ont dit, par exemple, que l'Empereur *Aurélien* avoit rebâti Genève après un incendie qui l'avoit entièrement consumée. *Philippe de Bergame* l'assure *. Plusieurs autres l'ont dit après lui. On voit clairement qu'ils ont pris Genève pour Orleans. Cette méprise dans l'Histoire Civile en a causé une autre dans l'Histoire Ecclésiastique. Ces mêmes Auteurs ont dit que plusieurs hommes célèbres ont illustré notre Ville, & dans ceux qu'ils nomment, on reconnoît visiblement des Evêques d'Orleans. *Gebenna*, dit *Philippe de Bergame*, *in quâ plurimi claruere viri, quorum numero Anianus urbis Episcopus* **. Peut-on méconnoître *S. Agnan*, qui lorsqu'*Attila* fit le siège d'Orleans, l'an 451, en étoit actuellement Evêque ? Voici donc ma conjecture. *S. Amianus* est une faute de copiste pour *S. Anianus*. L'Evêque de Saluces ayant trouvé ce dernier dans *Philippe de Bergame*, comme ayant siégé à Genève, n'a pas hésité à lui donner rang dans sa Liste ; mais comme la Chronique n'a point marqué le tems où

* Voyez *Supplementum Chronicarum Philippi Bergomatis*, Venet. 1490. p. 126.

** *Ibid.*

vivoit S. Agnan , la Chiesa y a été embar-
 rassé ; il l'a placé au hazard dans le septième
 ou huitième siècle , sans aucune date
 précise , quoiqu'il ait pris soin de mar-
 quer celle des autres Evêques. Le Rituel
 d'Annecy a copié la Chiesa. Voila le fond
 qu'on peut faire sur leur S. *Amianus* , Evê-
 que de Genève.

L'article le plus difficile sur nos Evê-
 ques , c'est de trouver ceux qui ont siégé
 depuis l'établissement du Christianisme
 jusqu'à *Maxime* , qui assista au Concile
 d'*Epaone*. Il s'agit d'environ un demi sié-
 cle. Voici ceux que nous fournit notre
 ancien Catalogue , que je crois le plus si-
 dèle de tous. Après avoir rendu aux Gé-
 nois leur *Diogenés* , le premier qui suit , est
Domnus ; le second *Salvianus* , le troisième
Eltheuthère , le quatrième *Théoplaste* , déjà
 Evêque en 475 ; le cinquième *Fraternus* ,
 le sixième *Palascus* , le septième *Maxime* ,
 élu en 513 , & qui signa au Concile d'E-
 paone en 517. Ici nous commençons à
 avoir un point fixe , propre à redresser la
 Chronologie.

Je n'ai point mis dans cette petite Liste
Florentin , quoiqu'il ait été élu Evêque de
 Genève immédiatement avant *Maxime* ;
 en voici la raison , c'est qu'il abdiqua aus-
 si-tôt après avoir été sacré. Il étoit du
 nombre

nombre des Sénateurs, & il avoit été élu d'une voix unanime; mais de retour au logis pour l'apprendre à sa femme *Ariémie*, elle l'obligea à renoncer incessamment à son élection, ce qui arriva l'an 513, peu de mois avant la naissance de *S. Nizés* leur fils, depuis Evêque de Lyon. Grégoire de Tours, son petit neveu & son disciple, rapporte le fait de cette manière. C'est la raison pour laquelle notre ancien Catalogue ne fait aucune mention de *Florentin*.

Il est un peu plus difficile de donner la raison de ce qu'on n'y voit point paroître non plus un *Isaac*, & un *Salonius*, qui doivent avoir gouverné l'Eglise de Geneve avant Maxime. L'article de *Salonius* demande une discussion un peu étendue, qui pourra venir dans la suite. Pour *Isaac*, le seul endroit où il en est parlé, c'est dans une Lettre adressée à *Salvius*, où l'on trouve l'histoire des Martyrs Thébéens, & que l'on attribue à Eucher, Evêque de Lyon. On sçait que des Critiques, un peu sévères, ont douté de l'authenticité de ces Actes du Martyre de la Légion Thébéenne*. Ils ont remarqué que cet *Isaac* ne se trouve nulle part ailleurs, & que ce pourroit

* *Bibliot. Raisonnée*, T. XXXVI. p. 427.

bien être un personnage imaginaire *. Quoiqu'il en soit, il a été au moins inconnu à ceux qui ont dressé notre ancien Catalogue dans le IX. siècle. Cependant je ne veux point contester là-dessus. Il ne s'agit que de lui assigner son rang parmi nos anciens Evêques. Il est dit dans cette Lettre d'Eucher, qu'*Isaac* avoit appris l'histoire des *Martyrs Thébéens*, du *Bienheureux Théodore*, Evêque de Sion. Eucher étoit déjà vieux, quand il fut au Concile d'Orange en 441. Théodore, Evêque de Sion, s'étoit trouvé au Concile d'Aquilée en 381. On peut donc placer *Isaac* vers la fin du IV. siècle **.

Gregorio Leti, dans son *Histoire de Genève*, nomme encore cinq ou six Evêques, qu'il prétend avoir vécu avant le Concile d'Epaone, *Donnellus*, *Hyginus*,

* Quand même les Actes du Martyre de la Légion Thébéenne seroient une Légende fabuleuse, comme le croient plusieurs Auteurs, cela n'empêcherait pas que cet *Isaac*, Evêque de Genève, qui y est cité, n'ait effectivement siégé dans ce Diocèse. Il y est nommé avec *Théodore*, Evêque d'Octodurum, qui est un personnage très-réel.

** On trouve dans le Catalogue de la Chiesa, immédiatement après Paracodés, *Isaac*, nommé par *S. Eucher*, l'an 250. Il est surprenant que le bon Evêque de Saluces, qui cite Eucher, soit tombé dans un semblable anachronisme.

Fronze, *Thélesphore*, *Tiburne*, noms inconnus à tout autre qu'à cet Historien. Il cite pour son garant un manuscrit, contenant une *Description de Genève*, dédiée à la Reine Clémence, femme de Louis X. Roi de France. L'Auteur étoit un Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, nommé Frere *Jean de Anselmo*. On nous dit que cette rare piece fut trouvée dans une armoire murée du Château de *Prangin*, à quatre lieues de Genève, sur la fin du siècle passé. Le Général Balthasar, Seigneur du lieu, faisant quelques réparations à son Château, découvrit heureusement ce manuscrit. Il le communiqua à *Leti*, qui le fit déchiffrer à Genève par deux Experts, dont on nous dit les noms. * Cet Historien en a tiré je ne sçais combien de particularités qui ne se trouvent point ailleurs. On voit continuellement dans la marge de son Livre, *MS. Balthasaro*.

Mais une armoire de la Bibliothèque de Genève, qui n'avoit point été fouillée depuis long-tems, vient de donner un démenti formel à l'armoire du Château de *Prangin*, que l'on dit avoir enfanté ce manuscrit. Il s'y est trouvé un Certificat du Ministre du lieu, qui déclare que tout ce

* *Historia Genevrina*, Tom. I. p. 46.

que Leti a dit de cette belle *trouvaille*, est une pure fable. Il nous assure qu'ayant lû l'Histoire de Geneve de *Leti*, il voulut s'éclaircir, auprès du Général *Balthasar*, de la découverte de ce manuscrit Gaulois, & que ce Seigneur lui déclara que tout ce qu'en avoit dit Leti, étoit une pure fiction, & qu'il ne s'étoit trouvé aucun manuscrit dans son Château. Il paroît de-là, que ces anciens Evêques que l'on trouve de plus dans l'*Historia Genevrina*, que dans les autres Catalogues, n'ont jamais siégé que dans le cerveau creux de *Leti*.

Le Curé de Savoye dont j'ai déjà parlé, avoit saisi avidement dans son Livre de Controverse ces cinq ou six Evêques de la façon de l'Auteur Italien. Il grossissoit par-là sa Liste. Mais il en a été raillé fort vivement dans un Journal, sans que l'on fût encore informé du Certificat qui met ces Evêques dans les espaces imaginaires.* On l'a attaqué sur l'absurdité de quelques particularités de leur vie, qu'il a rapportées d'après Leti. Depuis peu de tems, on a inséré le Certificat du Ministre de Prangin dans un Journal qui s'imprime à Neuchâtel en Suisse. Il paroît clairement que l'histoire de la découverte de ce prétendu manuscrit n'est que supposition & que faits

* Journ. Helvetiq. Mars 1746. p. 229.

controuvés. On y donne les raisons de ce qu'on a attendu si tard à publier cette déclaration. Puffendorff appelloit Varillas , l'*Archimenteur*. Leti peut bien partager avec lui cette honorable épithete. Quoique les nouveaux Editeurs ne soient pas gens à s'en laisser imposer par un Auteur tel que *le Signor Gregorio* , on a crû devoir les informer de ce fait , pour leur épargner la peine de quelque discussion sur ces Evêques chimériques.

Je suis , &c.



A M L L E D E C R

Qui m'avoit demandé son Portrait.

T Ravaillant l'autre jour au portrait d'Uranie ;
 Dans ma chambre enfermé j'excitois mon génie.

Pour tout meuble en mon atelier ,

J'avois de l'encre & du papier.

C'en est assez pour un Poëte ;

Tout le reste est pris dans sa tête ;

Mais si pour prix de son tableau ,

Il attend un accueil honnête ,

Il doit produire du nouveau.

Déjà sous mes doigts , mille roses

C iij

34 MERCURE DE FRANCE.

D'un trait de plume étoient écloses.
Je comptois ajouter des lys
Au Pinde récemment cueillis,
Et ne négligeant rien pour sa riche parure,
J'aurois fait de la belle une telle peinture,
Que contre justice & raison,
Vénus n'eût été rien, mise en comparaison.
Apollon, qui par fois préside à mon ouvrage,
Vint me dire à l'oreille, efface cette page;
Tu vas débiter des fadeurs,
Comme font tant d'autres rimeurs,
Qui tous les jours me donnent des vapeurs.
Faut-il, pour soumettre les cœurs,
Être de la beauté le plus parfait modèle ?
Je connois Uranie, & sçais bien qu'elle est belle,
Mais belle de mille agrémens,
La plus part fort indépendans
De ces traits que souvent, sans aimer, on admire,
Près d'elle il faut penser, rarement on soupire.
Celui qui vit sous son empire,
Ignore ces sentimens,
Ou tendres, ou languissans,
Qui donnent un air malade
A l'amant langoureux & fade.
De ce charmant objet les yeux, sans être grands,
Sont pleins de feu, vifs & brillans;
Pénètrent jusqu'au fond de l'ame.

Et vont porter partout la flamme.
Ces yeux noirs , ces perfides yeux ,
Ne peuvent cacher leur malice.

De tous les maux qu'ils font vous les voyez joyeux,
Sans que plus on les en haïsse.
L'éclat des lys n'est point éteint
Par le coloris de son teint ;
Convenons-en ; mais en revanche
S'il est quelque beauté plus blanche ;
Quel air plus grand , plus noble , & quel port plus
romain !

D'une fiere Amazone elle a le cœur hautain ;
Le trait qui vous surprend , n'amollit ni n'énervé ;
Non, ce n'est point Vénus, c'est Pallas ou Minerve.
Un mortel prétend-il lui plaire & l'engager ?
Qu'il se montre un Héros , & non pas un berger.
L'amour qu'on sent pour elle, élève le courage ;
Le sage qui la voit , n'en devient que plus sage ;
L'amant rougit , l'étourdi se contient ,
Et le petit maître devient ,

Tant auprès d'elle il faut se contrefaire ,
Un homme presque ordinaire.
On craint les traits de son esprit.
Tout mot équivoque est pros crit ,
Si le bon goût & la finesse
Ne sont unis à la délicatesse.
Sur ce que plus haut j'ai cité ,
On la croiroit un peu méchante ;

C iij

Je doute aussi que la bonté
 Soit sa qualité dominante.
 Mais qui la voit, conviendra bien ;
 Pour peu qu'il soit juste & sincère,
 Que sa malice n'ôte rien
 A son aimable caractère.

Je ne dis plus qu'un mot de ses talens divers
 J'ai retenu quelques bons vers,
 Qu'elle cache par modestie.
 A la toilette d'Uranie
 On trouve un compas, un écriu ;
 Un tome de M. Rollin ,
 Un Livre nouveau de musique ,
 Avec un Traité de Physique.
 Là ce sont ponpons & rubans ;
 Qu'elle agence dans sa cornette ;
 Plus loin des mouches & des gants ;
 Puis les regles de la Comete.

Mêler au sérieux un aimable enjouement ;
 Faire marcher de pair le sçavoir, l'agrément ;
 S'amuser du badin , sans négliger l'utile ;
 Rien pour elle n'est difficile.

S'il se peut, Uranie, osez désavouer
 L'éloge que le Dieu, qui seul à juste titre
 Peut se mêler de vous louer ,
 M'a dicté sur votre chapitre.



P E N S E E S

Traduites de l'Anglois.

CE n'est pas dans le mépris des richesses, ni dans le refus des honneurs, que réside la vraye Philosophie, mais dans le bon usage qu'on en fait.

La fortune favorise Damis; la faveur du Prince l'honore des premières places; il est décoré de tous les honneurs; il est grand, il est noble; une maison vaste, ornée & superbe; une table bien servie, un nombreux domestique, des équipages lestes & brillans; tout cela n'ôte rien à sa générosité. Il l'exerce partout; le vice même en ressentiroit les effets, si ce n'étoit point se rendre criminel que de partager ses biens avec ceux qu'il infecte. Damis se plaît à élever le mérite; il ne se souvient jamais de ses postes, de ses honneurs, que pour se ressouvenir qu'il ne doit s'employer qu'à faire des heureux; il n'est attaché à sa fortune, que par ce qu'elle lui procure le doux plaisir de soulager ceux que l'injustice persécute. On ne le voit jamais dans son particulier, sans être touché du bonheur de ceux qui l'environnent; il

C v

est homme, & veut vivre avec des hommes; ce ne sont point des esclaves qui le servent; ses domestiques sont ses amis, ils sont tous heureux, & quelque médiocre que soit leur état, ils l'oublient, quand ils pensent à celui qui les nourrit, qui les habille, qui les paye & qui leur commande. Tel est Damis; voilà le sage, voilà le Philosophe.

Recevoir un conseil, c'est acquérir le droit d'en donner.

Tout est au-dessus de l'homme vicieux, tout est au-dessous de l'homme vertueux.

Un homme que les passions honteuses possèdent, lorsqu'il est connu, n'est plus à craindre; c'est un être indifférent pour la société.

Les défauts, les imperfections & les vices de l'homme corrompu, sont autant de boucliers qui repoussent les traits que la noirceur de son cœur lui fait lancer contre le mérite & la vertu.

Avoir recours à un homme vicieux, c'est être sur le point d'abandonner la vertu.

Ne pas oublier les services qu'on a rendus, c'est se rendre indigne d'en rendre.

Exiger de la reconnaissance, c'est en exempter.

La médifance est une petitesse dans l'af-

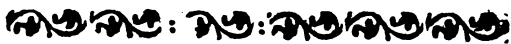
prit , ou une noirceur dans le cœur ; elle doit toujours sa naissance à la jalousie , à l'envie , à l'avarice , ou à quelqu'autre passion ; elle est la preuve de l'ignorance ou de la malice ; médire sans dessein , c'est bêtise ; médire avec réflexion , c'est noirceur. Que le médisant choisisse , qu'il opte , il est insensé ou méchant.

Le peuple juge du cœur des hommes par leur façon d'agir , le sage n'en juge que par leur façon de penser.

La pratique d'une vertu ne fait pas l'homme de bien. En faisant le bien , on ne fait souvent qu'une action très ordinaire. Damon tient parole à un Grand , c'est la crainte , l'ambition ou l'avarice , peut-être toutes les trois qui le font agir. Je ne l'en soupçonne pas , quand il tient sa promesse à ses enfans , à ses domestiques , à ses vassaux ; mais je suis prêt de dire que c'est par amour propre. Sans être vertueux , on fait souvent de grandes actions ; mais que Damon ne se démente point , qu'il fasse toujours le bien , & qu'il le fasse sans motif d'intérêt , de crainte ou de vanité , alors je dirai que Damon aime la vertu.

A Orleans , ce 21 Juillet.

C vj



LE PRINTEMPS,

A Mlle C.

DAns cette riante saison ,
 Où sur un renaissant gazon
 Brille une agréable verdure ,
 Tout se ranime en la Nature.
 La terre , Iris , nous offre des présens
 Qu'étouffoit en son sein l'importune froidure.
 Ces fleurs , qui quelquefois vous servent d'orne-
 mens ,
 Font même la moindre parure.
 Autour des humides roseaux ,
 Le doux Zéphir forme un léger murmure ;
 Et se joue en soufflant sur la face des eaux.
 Dès l'aurore , sa fraîche haleine
 Nous invite à courir dans la plaine.
 Là , vous voyez mille amoureux oiseaux ;
 Par leurs chants à l'envi , célébrer tous ensemble
 Cet heureux jour qui les rassemble.
 Quel spectacle plus enchanteur ?
 Ici , Tircis à son Amynthe
 Déclare ses feux , & l'ardeur
 Dont son ame est pour elle atteinte.
 Elle qui se sent contrainte

Par une austère pudeur ,
 Lui laisse adroitement lire
 Dans ses yeux languissans ce que pense son cœur.
 Si par hazard , dans un tendre délire ,
 A la faveur d'un bois , quittant sa fiere humeur ;
 Elle accorde à regret quelque honnête faveur ,
 Ce Berger prend sa flûte , & chante son bonheur ;
 Que les échos voisins ont le soin de redire ,
 Ce qui le lui rend plus flatteur.
 Vous le voyez , belle Iris ; tout soupire ;
 Livrons-nous aux plaisirs que le printems inspire ;
 On n'entend prononcer que le nom de l'Amour ,
 Votre cœur seul seroit-il insensible ?
 Ce Dieu , quand on l'aigrit , devient un Dieu ter-
 rible ;
 Contre son pouvoir invincible
 Ne vous révoltez pas ; profitons du beau jour ,
 Et parlons-en tous deux à notre tour.

J. F. Guichard.



67 MERCURE DE FRANCE.



LES DEUX BOUQUETIERES,

F A B L E.

LA saison triste & rigoureuse
Venoit de terminer sa carrière ennuyeuse ;
Aux Aquilons succedoient les Zéphirs ;
Et du peuple de l'air la voix mélodieuse ,
De l'Amour vantant les plaisirs ,
Remplissoit chaque bocage
De la douceur de son ramage.
La terre reprenoit ses premières beautés ;
Et l'on voyoit de tous côtés
Les animaux joyeux sortir de leurs tanneries ,
Lorsque deux Bouquetieres ,
Allant cueillir les précieux présens
Que leur offroit le retour du printemps ,
Virent de loin une prairie
Spacieuse & bien fleurie.
La diversité des couleurs
Les porte aussi tôt à s'y rendre ;
Et la beauté des fleurs ,
Et leurs douces odeurs ,
Les y firent bien-tôt descendre.
L'une , sans sortir de sa place ,
Prend toutes ces fleurs à la fois ;
Et sans choix ;

SEPTEMBRE. 1749. 63

Elle en fait un bouquet sans agrémens, sans grace.

Ce n'est qu'un mélange confus,

Qui des passans attire & mépris & refus.

Sa compagne, bien loin d'imiter sa paresse,

Va, court, & revient & s'empresse,

Sçait ménager les ornemens,

Rejette ce qui pourroit nuire,

Le remet dans un autre tems :

Ici c'est du jasmin, & là c'est un œillet,

En un mot, pour le dire,

Elle fait de ce tout un superbe bouquet.

On le voit, on accourt, on l'admire, on l'achète.

D'un côté je peins un Poète,

Qui traitant des sujets qui sont déjà traités,

Leur donne cependant de nouvelles beautés;

Et de l'autre, un sot plagiaire,

Qui prend tout, & n'en sçait rien faire.

Par le même.

Du 24 Mai 1749.





EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. Short, de la Société Royale de Londres, à M. Folkes, Président de cette Académie, sur les Télescopes à réflexion. Cette Lettre a été lue dans une des assemblées de la Société Royale de Londres.

ON a vû, à la page 172 du Mercure d'Avril dernier, une Lettre de M. Koenig, Professeur de Mathématiques à la Haye ; dans laquelle il annonce les progrès considérables qu'a fait M. Mégard, du Canton de Berne, dans l'art de perfectionner les Télescopes à réflexion. Ce Professeur ne s'est pas contenté de parler avantageusement de son ami ; il n'a pas fait difficulté de dire qu'il soupçonnoit les Anglois d'avoir profité de ses vûes, par la communication d'une de ses Lettres, dont il avoit envoyé des copies à Londres. Il ajoute que ce qui le confirme dans cette idée, c'est qu'il ne lui parut pas, six mois auparavant, lorsqu'il étoit en Angleterre, qu'on y pensât le moins du monde à perfectionner ces sortes d'instrumens, en diminuant leur longueur.

M. Short, habile Artiste Anglois, qui a construit le fameux Télescope de douze

pieds , placé dans l'Hôtel de Marlboroug , a crû que ces reproches intéressoient , non-seulement son honneur , mais aussi celui de toute la Nation. Il n'a pû souffrir qu'on l'accusât d'avoir voulu s'approprier des remarques qui ne lui appartenoient pas : il a écrit pour sa justification , le 11 Mai dernier , une assez longue Lettre à M. Folkes , Président de la Société Royale de Londres , afin qu'il la communiquât à cette sçavante Compagnie ; & il a produit en même tems une copie de la Lettre , dont on prétendoit qu'il avoit tiré des secours. On nous a communiqué l'une & l'autre pièce , & il nous a paru que la justice que nos Journaux doivent à tout le monde , exigeoit de nous que nous inserassions ici un extrait qu'on nous a envoyé de la Lettre de M. Short. Ce morceau suffira , pour mettre au fait de la contestation les Lecteurs qui s'intéressent aux progrès des Arts , & dont la curiosité sera sans doute excitée par les avantages que la Marine & l'Astronomie recevront vraisemblablement un jour de l'usage des nouveaux Télescopes.

L'Artiste de Londres prétend , que les Copies de la Lettre de M. Mégard n'auroient pû lui apprendre que ce qu'on étoit déjà en possession de sçavoir en Angle-

terre. M. Smith ayant proposé à la Société Royale de Londres dès le mois de Janvier 1740, de substituer aux miroirs de métal, dans les Télescopes, des miroirs de verre, inégalement épais vers le bord & vers le centre, ou dont les deux surfaces ne fussent pas parallèles; sa proposition, qui est appuyée de toutes les recherches nécessaires de Théorie, a été imprimée dans les Transactions philosophiques N°. 456, & il y est prouvé qu'on peut proportionner tellement les deux courbures, qu'on évitera, par les refractions que souffriront les rayons de lumière en traversant deux fois la surface concave, presque toute la séparation nuisible des rayons de différentes couleurs. Il est parlé de ce même expédient dans le Système d'Optique de M. Smith, & dans la Relation des expériences qu'on en a faites en présence de plusieurs personnes. Les images des objets paroissoient très-distinctes, mais elles étoient environnées d'une seconde lumière, qui étoit vraisemblablement réfléchie par la surface concave. M. Short assure qu'il avoit remarqué la même chose, en se servant d'un miroir de verre, construit de la manière indiquée par M. Newton dans son Optique, & qu'il observa que ces miroirs étoient encore sujets à un autre

défaut très-considérable. Ils affoiblissent la lumière, & ils la diminuent souvent de plus de moitié, si on les compare à des miroirs de métal. Toutes ces observations répétées avec soin avoient déterminé M. Short, long-tems avant qu'il entendit parler de M. Mégarde, à renoncer aux miroirs de verre, pour ne s'occuper que de la perfection de ceux de métal, dont il s'occupe encore actuellement, & auxquels il travaille depuis 1733.

Il suit de-là, si l'on s'en rapporte, comme il nous paroît qu'on le doit faire, aux pièces qu'on nous a communiquées, que les procédés des deux inventeurs sont tout-à-fait différens, & qu'il n'y a pas le moindre lieu de regarder l'un comme plagiaire des vûes ou des découvertes de l'autre, ce qui fait tomber absolument les soupçons de M. Koenig. On se propose d'un côté de construire des Télescopes avec des miroirs de verre, dont les deux surfaces seront de différentes courbures, pendant qu'on travaille de l'autre côté à former des Télescopes avec des miroirs de métal, qu'on tache de rendre plus parfaits. M. Short ajoute qu'il se conformoit d'abord à la Table publiée par M. Newton, dans les Transactions philosophiques, mais qu'il s'aperçut dès 1740, qu'on

pouvoit donner une plus grande ouverture à ces instrumens , ou , ce qui revient au même , qu'on pouvoit gagner sur leur longueur , en la diminuant considérablement. C'est ce qu'il justifie , non-seulement par l'exemple du grand Télescope de douze pieds , achevé en 1747 , & placé dans le jardin de l'Hôtel de Marlborough , mais par plusieurs autres , dont il fait mention dans sa Lettre à M. Folkes , & à l'égard desquels il paroît qu'il a changé d'une façon avantageuse le rapport entre leurs principales dimensions. Celui de douze pieds , dont le miroir a dix huit pouces de diamètre , est réduit de plus de moitié , puisqu'il eût été long de vingt-neuf pieds , si l'on se fût conformé aux règles de M. Newton. Ainsi , selon M. Short , ce n'est que parce que M. Koenig n'avoit examiné la chose qu'avec précipitation , qu'il a pû dire , que lorsqu'il étoit en Angleterre , on n'avoit aucune notion de la vraie maniere de perfectionner les Télescopes en les accourcissant.

M. Short se propose de construire un de ces instrumens , qui n'aura que dix-huit pouces de longueur , quoiqu'il en ait six d'ouverture. Cela rendra encore plus nécessaire l'attention qu'il a toujours eue de donner une figure parabolique au grand

miroir , & une ellyptique au petit , toutes les fois qu'il a percé le grand miroir , selon la méthode de Grégori.

Nous pourrons sçavoir bientôt ce qu'il faut penser de ce qu'avance M. Koenig , au sujet d'un ouvrier de Franquer , qui construit , à ce qu'il assure , des Télescopes incomparablement meilleurs que ceux qu'on fait en Angleterre , & qui les donne à un tiers meilleur marché. M. Short s'est adressé à M. le Comte de Bentinck , Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies auprès de Sa Majesté Britannique , pour le prier de vouloir bien lui procurer un de ces instrumens , en observant toutes les formalités nécessaires , pour que le Public puisse ajouter foi à l'examen & à la comparaison qu'on en fera à Londres , en présence de Juges intégrés & éclairés,





P O E M E ,

*Un Essai , sur le progrès des Sciences & des
Beaux Arts , sous le Regne de LOUIS
le Bien-Aimé , dédié à Messieurs de l'A-
cadémie des Belles-Lettres de Montauban ,
par M. de la Soriniere , de l'Acadé-
mie Royale des Belles-Lettres d'Angers.
1749.*

O Vous , dont les brillans essais *
S'annoncent par des coups de maître ,
Dans la lice où j'ose paroître
Assûrez-moi d'heureux succès :
Et dans l'art des beaux vers j'ai fait quelques pro-
grès ,
C'est vous qui les avez fait naître.

Quels progrès éclatans paroissent à mes yeux !
Les Sciences , les Arts , riches présens des Cieux ,
Par les soins de LOUIS s'accroissant dans leur
course ,
Deviennent chaque jour plus dignes de leur source ?
Semblables à ces eaux dont l'humide cristal ,
Au sortir d'un rocher se creusant un canal ,

* L'Académie de Montauban est nouvellement éta-
blie.

Forme un fleuve écumeux , dont les ondes altieres
Roulent en bouillonnant les eaux de cent rivières.

Le Pastel.

Un Art ne fait qu'éclore : il est déjà complet ,
Le Pastel en naissant m'offre un tableau parfait,

L'Opéra.

Sur ces bords où la *Seine* , en miracles féconde ;
Rassemble tous les Arts qui décorent le monde ,
Il est un Sanctuaire aux graces consacré ,
Séjour des *Amadis* , & des Dieux révére.

C'est un Temple lyrique , où l'enfant de *Cythere*
Vient entendre des airs inspirés par sa mere ,
Et verser à long traits ce dangereux poison ,
Qui dévore le cœur , & trouble la raison.

Le Dieu s'en applaudit , & doublement perfide :
Blesse le spectateur du même trait qu'*Armide* ;
Il rit de voir *Ismène* , en proie à ses douleurs ,
Aux soupirs qu'elle exhale entre-mêler des pleurs ,
Et pour de faux *Rolands* réalisant ses peines ,
Se forger dans son cœur de véritables chaînes.

Dans ces lieux enchantés , tout prend une ame
un corps ;

Tout s'y personifie , & ressent des transports ;
La force du pinceau du Dieu de la peinture
Y trace mille objets plus beaux que la nature * ;
J'y vois dans des lointains avec art ménagés

* *Décorations.*

72 MERCURE DE FRANCE.

Des Palais dans l'instant élevés :
Une en courroux , commandant aux ora-
ges ,

Les vots entr'ouverts produire des naufrages.

Le calme reparoit , & soudain des danseurs
Foulent d'un pied léger la verdure & les fleurs ;
Et des Amours badins une troupe enfantine
Répète de Rameau la Musique divine.]

Ce Monarque des Sens , par Euterpe enfanté ,
Donne à tout ce qu'il touche un ton de vérité ,
Qui , de l'art enchanteur augmentant le prestige ,
Strappe , étonne , conduit de prodige en prodige ,

Quel charme me transporte ! Et quelle illusion
Sur mes sens éperdus fait tant d'impression !
Les Chênes de *Dodone* en ces heureux spectacles
Parlent , se font entendre , & rendent des oracles ;
Tout s'anime , se meut , & des quatre élémens
Agités , confondus , dans des chocs éclatans ,
Naissent des feux soudains , dont les bruyantes
flammes

Excitent la terreur & le trouble en nos ames *
N'est-ce point Jupiter , qui du Dieu de *Lemnos* ,
Lance sur les Titans la foudre & les carreaux ?
Ou qui , pour consumer un autre *Salmonée* ,
Arme ce bras vengeur qui punit *Capaneé* ?

• *Le Tonnerre de l'Opéra.*

La

La Guerre.

Jamais aux champs de Mars l'Art des Démétrius (a)

N'avoit tant illustré les Sièges , les Blocus.

L'Europe en est témoin ; cent Villes assiégées

Se sont sous nos drapeaux & sous nos loix rangées ;

Et dans moins de quatre ans le Belge plein d'effroi ,

A reconnu mon Prince & Louis pour son Roi.

Marches & campemens , fourages , subsistance ;

Contre-marches, secours, magnifique ordonnance,

Ont vu des plans nouveaux que l'Art seul dirigeoit,

Et que , suivant les lieux , la raison corrigeoit.

Non , jamais la *Tactique* aux champs de *Mantinée* (b) ,

N'acquit autant d'honneur que dans cette journée (c) ,

Où par un coup de l'art l'Anglois se redouté

Vit son hardi projet compris , déconcerté :

Et le fier bataillon , la terrible colonne ,

Que menoit Cumberland sur les pas de Bellone ;

(a) *Demetrius Poliorcètes , ou le preneur de Villes. . . Fils d'Antigone , &c.*

(b) *L'affaire de Mantinée , selon les connoisseurs ; nous offre le plus bel ordre de bataille qu'ait fourni l'antiquité : l'Epaminondas de notre siècle sauroit bien en juger.*

(c) *Fontenoy.*

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Mise en poudre aussi-tôt par ce Prince guerrier
 Attendoit dans ces champs le plus digne laurier
 D'un coup d'œil y fixer la victoire :
 Admirant , souscrivit à sa gloire.
 En ces traits , illustres Orateurs (a) :
 Consacrer , gravez-les dans vos cœurs.
 Fille du Ciel , divine Poësie (b) ,
 Qui peignez les tons forts à la tendre harmonie ,
 Dans une autre *Henriade* accordez vos concerts :
Voltaire , c'est à lui que tu dois tes beaux vers (c) :
 Avant lui , tu le sçais , la sublime Epopée ,
 Dans l'enfance des tems encore enveloppée ,
 Aux François é donnés ne s'étoit point fait voir.
 Après les *Childebrand* (d) on n'eût osé prévoir ;
 Que la France eût son Tasse , ainsi que l'Italie ;
 Il falloit que Louis échauffât ton génie.

*Perfection du Microscope, & du Télescope
 à réflexion.*

Apprens-moi , Réaumur , quel est cet instrum^t
 ment
 Qui voit dans un Ciron chaleur & battement :
 La nature est à nud , lorsque ton Microscope
 Dans les mains de *Mairan* s'unit au Télescope

(a) *L'Eloquence.* (b) *La Poësie.* (c) *La Henriade.*
 (d) *Childebrand* , Poëme prétendu Epique de
M. de Sainte Garde. Il est au-dessous de l'*Alaric* de
M. de Scanderi ; & peut-être plus ennuyeux que la
Pucelle de Chapelain.

Electricité, & Physique expérimentale (a).

Et vous, docteur Nolle, dont l'Electricité,
Par des sentiers secrets, mène à la vérité,
Vous ne vous vantez point de ces hardis systèmes
Qui n'offrent à nos yeux que de brillans problèmes :

Vous regnez sur nos sens, que vous subordonnez
Aux loix de l'évidence : & quand vous raisonnez,
L'expérience enfin qu'on ne peut contredire
Sur le plus incrédule exerce son empire.

*Le célèbre Fluteur, & les autres machines
surprenantes de M. de Vaucanson, un des
plus grands Méchaniciens qui aient jamais
paru.*

O nouvel Archimède, illustre Vaucanson,
Qui, mettant la Nature & l'Art à l'unisson,
Sçavez donner la vie à de froids Automates,
Dans l'assemblage heureux de matières ingrates,
J'entens les doux concerts d'un célèbre Fluteur,
Qui, surprenant l'esprit, charme & ravit le cœur.

*Opérations de Messieurs Bouguer & de la
Condamine, pour déterminer la figure de la
Terre (b).*

(a) M. l'Abbé Nolle a donné un ouvrage sur
l'Electricité, & déjà 4 vol. de sa Physique expérimentale....

(b) On suppose au commun des Lecteurs, du moins.

ARCURE DE FRANCE.

Prenez dans vos mains ce que son globe enferme ;
Vous avez estimé par un calcul nouveau
Les oscillations de Paris à Quito ;
Et sur des plans certains , qu'on avoit crû frivoles ;
Elevé l'Equateur , en rapprochant les Pôles.
Argonautes François , quels immenses travaux ;
Aux yeux de l'Univers , étonnent vos rivaux !

A Messieurs de l'Académie.

Beaux Cygnes assemblés dans ce docte Lycée ;
Célébrez de mon Roi l'auguste Caducée (a) ;
Chantez ses hauts exploits , sa douceur , sa bonté ;
Ses vertus , ce beau nom justement mérité.
Que votre amour pour lui soit constamment fidèle ;
Des tendres sentimens lui-même est le modèle.

Traduction du fameux Distique de Virgile.

Nocte pluit totâ ; redeunt spectacula manè ;
Divisum imperium cùm Jove Cæsar habet.

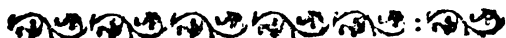
Il plut toute la nuit ; le beau revient le jour :
Jupiter & César gouvernent tour à tour.

Une légère connoissance des Relations & du Livre de
ces Messieurs , & quelque médiocre teinture de la
matière dont il s'agit. Tandis que Messieurs Bou-
guer & de la Condamine parcouroient les Plages
brûlantes du Pérou , d'autres sçavans Académiciens
affrontoient & franchissoient courageusement les glaces
du Nord , pour le même objet. . . . Toutes ces Rela-
tions sont imprimées. . . .

(a) Le Roi a fait & donné la Paix à toute l'Eu-
rope.

*PERS, sur le Parnasse Français
Titon du Tillet, exécuté en l'honneur
la gloire des Auteurs illustres.*

Heureux Auteurs, dont la lyre m'enchanté,
Ah ! que j'envierois votre sort !
Vainqueurs du tems & de la mort,
Heureux Auteurs, Titon vous chante !
Dans les fastes brillans de l'immortalité,
Son burin conduit par la gloire,
Transmet vos noms à la postérité ;
Et vous vivrez ensemble au Temple de Mémoire.



AVERTISSEMENT

Sur la Lettre suivante.

ON n'a point voulu nous dire le vrai nom
de la jeune beauté, qui se cache sous celui
de Philarete, mais pour peu qu'on connoisse
Turin, on la devinera facilement, & l'on
trouvera que les éloges contenus dans la Let-
tre qu'on va lire, ne sont point exagérés.



L E T T R E

De M. de S. R. à M. Rémond
de Sainte Albine.

Vous avez exposé, Monsieur, dans les Mercurès des mois de Janvier & d'Avril de cette année, quelques solutions d'un Problème assez difficile. Mises sous les yeux d'une Nymphe charmante des bords du Pô, elles n'ont pas pû lui paroître satisfaisantes, mais elles ont excité ses talens. J'ai l'honneur de vous adresser la copie du travail de cette belle personne sur le Problème en question, elle est écrite de sa main.

Philarete est son nom, elle est née & demeure à Turin. Décorée de la plus haute naissance, formée par les graces, inspirée par la sagesse, elle joint à tous les dons de la nature, aux charmes d'une jeunesse brillante, l'esprit le plus délicat, la conversation la plus ornée, & des talens peu communs dans les personnes de son sexe.

N'est-ce pas vous donner, Monsieur, une preuve de mes sentimens pour vous, que de vous mettre en état de rendre justice au mérite de la belle Philarete, en fai-

SEPTEMBRE.

sant paroître son travail dans le courant
du mois prochain ? Je puis même vous
l'honneur de vous dire, que cette con-
tation de votre part ne peut que confirmer
la haute opinion que l'on a de vos talens
& de vos lumieres au-delà des Alpes. Elle
vous attirera aussi dans ce pays-ci des re-
mercimens que vous ferez très-aise de
vous procurer.

J'ai l'honneur d'être , &c

D. S. R.

A Paris, ce 11 Juillet 1749.



PROBLEME,

Résolu par l'illustre Philarete.

UN homme à l'article de la mort,
laissant sa femme enceinte, ordonne
par son testament que si elle accouche d'un
fils, ce fils aura les trois cinquièmes de son
bien, & la mere les autres deux cinqui-
mes, & que si au contraire elle accouche
d'une fille, les quatre septièmes seront
pour la mere, & la fille aura les autres
trois septièmes. Or il arrive qu'elle met
au monde un fils & une fille, & l'on de-
mande ce que la mere, le fils & la fille.

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

doivent avoir sur l'héritage qui se trouve de 100000 livres, en conservant toujours la même proportion de la mere aux enfans. Considérons premierement que selon l'intention du pere, le fils doit avoir un cinquième plus que la mere, & la mere doit avoir un septième plus que sa fille. Ainsi, si nous prenons 35 pour le fils, la mere aura 28 & la fille 24, & ces trois nombres ajoutés ensemble font 87. Donc il n'y plus qu'à faire trois regles de proportion, en disant, si sur 87, le fils prend 35, combien prendra-t'il sur 100000, & ainsi de même pour la mere & pour la fille.

87, 35, 100000, 40229, 17, 8 $\frac{36}{87}$ pour le fils.

87, 28, 100000, 32183, 18, 1 $\frac{81}{87}$ pour la mere.

87, 24, 100000, 27586, 4, 1 $\frac{57}{87}$ pour la fille.

100000 0 0

Et ces trois sommes font ensemble 100000 livres, qui est justement le fond de l'héritage.

On trouveroit la même chose en supposant la portion du fils $= x$, & alors la portion de la mere seroit $\frac{4x}{5}$, & celle de la fille $\frac{24x}{35}$, & faisant tout l'héritage 100000 $= a$, on auroit l'équation $x + \frac{4x}{5} + \frac{24x}{35} = a$. En la réduisant on trouvera $x = \frac{25a}{87}$, c'est-à-dire $x = 40229, 17, 8 \frac{36}{87}$ pour

SEPTEMBRE.

le fils ; $\frac{4x}{5} = 32183, 18,$
 mere ; $\frac{24}{35}x = 27586, 4, 1\frac{1}{35}$
 fille.

Autrement.

La volonté du pere fut de laisser à son
 fils un cinquième de tout l'héritage de
 plus qu'à la mere, à laquelle il vouloit
 laisser un septième de plus qu'à sa fille,
 de tout l'héritage aussi. Donc si l'on sup-
 pose tout l'héritage $= a$, & la part du fils
 $= x$, celle de la mere sera $= x - \frac{a}{5}$, &
 celle de la fille $= x - \frac{a}{5} - \frac{a}{7}$.

$3x - \frac{2a}{5} - \frac{a}{7}$, somme de ces trois
 portions étant $= a$, nous aurons l'équa-
 tion suivante $3x - \frac{19a}{35} = a$, & en transpo-
 sant $3x = a + \frac{19a}{35} = \frac{54a}{35}$, & en divisant
 par 3 ; $x = \frac{18a}{35}$; & comme on suppose
 $a = 100000$ livres, nous aurons

$$x = 51428\frac{4}{7} \text{ pour le fils.}$$

$$x - \frac{a}{5} = 31428\frac{4}{7} \text{ pour la mere.}$$

$$x - \frac{a}{5} - \frac{a}{7} = 17142\frac{6}{7} \text{ pour la fille.}$$

$$100000 \text{ liv.}$$



V E R S

*Envoyés à une Dame , qui avoit fait présent
d'un cabaret de porcelaine à l'Auteur.*

LA Maîtresse du cabaret
Mérite bien qu'on la dépeigne.
Qui vit l'amour , vit son portrait :
Celui d'Hebé lui sert d'enseigne.
Bacchus , assis sur son tonneau ,
La prend pour la fille de l'onde.
Même en ne versant que de l'eau ;
Elle sçait ennyvrer son monde.



V E R S de M. de Voltaire , à Mde de B. R. .

VOs yeux sont beaux , mais votre ame est plus
belle ,
Vous êtes simple & naturelle ,
Et sans prétendre à rien , vous triomphez de tout ;
Si vous eussiez vécu du tems de Gabrielle ,
Je ne sçais pas ce qu'on eût dit de vous ,
Mais l'on n'auroit point parlé d'elle.

VERS du même, à Madame
la Neuville, en lui envoyant l'Épître,
la Calomnie.

Parcourrez donc de vos yeux pleins d'attraits
Ces vers contre la calomnie.
Ce monstre dangereux ne vous blessa jamais;
Vous êtes cependant sa plus grande ennemie.
Votre esprit sage & mesuré,
Non moins indulgent qu'éclairé,
Excuse, quand il peut médire;
Et des vices de l'univers,
Votre vertu mieux que mes vers,
Fait à tout moment la satire.

M A D R I G A L.

Philis, te souviens-tu de ce jour agréable
Où te livrant aux jeux, aux chansons, aux plaisirs
Tu folâtrois avec un air aimable,
Et plus vive que les Zéphirs
Tu voltigeois en habit de bergère,
Entre les fleurs & la fougère.
Pour moi je m'en souviens. Que ce jour fut char-
mant !
Je te vis, tu me plûs, je devins ton amant;
D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Ce jour-là même étoit ma fête.
 Pouvois-je avoir un destin plus heureux
 Que d'être ta conquête ,
 Et t'offrir pour toujours mon encens & mes vœux ?
 Si du Soleil j'observe la vîtesse ,
 Depuis cinq ans tu connois mon amour ,
 Mais si j'en crois mes feux & ma tendresse ,
 Je t'aime de ce jour.

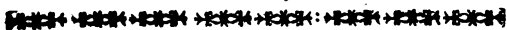
W.



*VERS , envoyés de Paris à un ami, qui avoit
 engagé l'Auteur à revenir en Province.*

Vainement par ta voix l'amitié me rappelle :
 Dans des lieux où l'Amour se plaît à m'outrager ,
 Pour oublier mon infidelle ,
 Des charmes de Paris j'ose tout espérer ;
 Hélas ! en me rapprochant d'elle
 J'animerois des feux que je veux étouffer.

Par le même.



*VERS à Madame de F. . . . nièce de
 M. de Voltaire , jouant le rôle de Céliante
 dans le Philosophe marié.*

Quand l'aimable raison se déguise en caprice ;
 Elle s'efforce envain de faire illusion ,

SEPTEMBRE. 1749. 85

Le Spectateur charmé qui sent tout l'artifice,
Pour Céliante a les yeux de Damon.

Par le même.



DISCOURS

*Qui a été fait pour être prononcé à l'ouverture
d'une Ecole Royale de Mathématiques à
Nancy,* par M. Gautier, Chanoine Régulier,
Professeur de Mathématiques & d'Histoire
des Gentilshommes Cadets du Roi de
Pologne. (Ce Discours contient en général
des vûes utiles sur la meilleure manière
d'étudier & d'enseigner toutes les sciences
qui sont du ressort de l'esprit.)*

Messieurs, il est tant d'Arts & de
Sciences qui déposent en faveur des
Mathématiques, qu'on est dispensé d'en

* Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de
Bar, a été sur le point de fonder à Nancy des
Ecoles de Mathématiques & de Dessin. On au-
roit suivi un plan à peu près semblable à celui que
Messieurs de l'Académie Royale des Sciences ont
approuvé pour les Ecoles de Rheims. (Voyez le
Mercure du mois de Sept. 1748. On auroit conféré
à ces Sçavans le droit de nommer les Professeurs.)

On devoit démontrer toutes les parties des Ma-
thématiques, & faire des Cours de Physique Expé-

86 MERCURE DE FRANCE.

faire l'éloge. Elles guident le Physicien ; l'Astronome , le Navigateur ; la Peinture lui doit ses chefs-d'œuvre de perspective ; la Géographie, la perfection ; la Musique , la théorie de ses rapports. Elles forment des Arithméticiens & des Algébristes. Les Géometres , les Mécaniciens , les Architectes , les Ingénieurs , en empruntent leurs connoissances. Quels services ne rendent-elles pas à l'Arpentage , & à tant d'autres Sciences , qui en sont les parties , ou qui y tiennent par quelque endroit ? Leurs influences se répandent jusques sur les Arts qui en paroissent les plus éloignés ; frappés de l'ordre , de la précision , de la justesse qu'elles s'associent toujours , ils tâchent de les faire passer dans leurs productions. A ne les considérer même qu'en tant qu'elles servent à former l'esprit , quelle idée avantageuse ne doit-on pas en avoir ? Elles lui donnent de la pénétration , en l'habituant à prêter une attention soutenue , en le pliant à des réflexions

mentale suivant la méthode de M. l'Abbé Nollet.

L'Auteur de ce Discours étoit destiné par Sa Majesté à remplir ces deux derniers emplois.

On peut encore espérer que ces établissemens auront lieu à Nancy , puisque depuis le tems où ils ont été projetés , S. M. Polonoise a fondé une Chaire de Professeur de Mathématiques chez les RR. PP. Jésuites de Pont-à-Mousson.

profondes qui le font percer au travers des voiles les plus épais ; de la justesse , en lui procurant le goût du vrai , & les moyens de distinguer les nuances du faux : de la précision , en présentant les objets dégagés des inutilités accessoires , dépouillés des ornemens propres à séduire l'imagination ; de la netteté , par la nature des objets qu'elles offrent , objets propres à être conçus distinctement ; de l'étendue , par la diversité des rapports & des idées qu'elles obligent d'embrasser d'un coup d'œil ; de la profondeur , en le fixant successivement sur toutes les faces d'un objet qu'elles occupent , qu'elles analysent pour en pénétrer l'intérieur.

Plus cette science est utile , plus il est important de bien connoître la manière de l'apprendre soi-même , & de l'apprendre aux autres. Les plus grands succès sont souvent dûs à d'heureux commencemens , & ces derniers à la route qu'on a choisie.

PREMIERE PARTIE.

Quoique les Mathématiques soient d'une vaste étendue , l'expérience a montré qu'on pouvoit en posséder toutes les parties. Ne croyons pas que l'esprit doive se resserrer dans un seul genre de connoissances.

18 MERCURE DE FRANCE.

France le soin d'accréditer les hommes laborieux se différentes carrieres , leur contestée par de petits génies. Ils ne concevront pas comment on peut saisir tant de rapports , lier tant d'idées , les placer sans confusion. Il n'est donné qu'à des personnes de beaucoup d'esprit, de connoître jusqu'où va celui des autres ; les vrais éloges ne partent guères que de ceux qui les méritent.

Pour s'en rendre digne , il est important , lorsqu'on étudie seul , de se former un plan & de ménager ses forces. Les autres Sciences l'exigent : à plus forte raison les Mathématiques , dont les vérités sont enchaînées plus intimement , les difficultés plus nombreuses , les démonstrations plus compliquées. Faute d'une bonne méthode , on multiplie ses travaux inutilement. Combien ignorent leurs talens pour les avoir mal tâtés , ou n'en font plus aucun usage ; parce qu'ils en ont brusqué les essais , & sont tombés dans un découragement , dont les suites sont plus fâcheuses que celles de la présomption ! On double son esprit par la maniere de l'employer. A l'aide d'une machine , on élève un gros fardeau avec une force médiocre. L'art des recherches a ses procédés , ses fa-

cons. Qui sçait les apprécier, en est presque le créateur.

J'avoue qu'on peut se reposer du plan sur des Auteurs qui ont assorti les vérités Mathématiques avec toute la clarté possible, avec l'ordre le plus convenable. Mais la maniere de suivre ce plan doit être décidée par le plus ou le moins d'intelligence dont on est doué. Il en est qui voulant franchir les limites que la Nature leur a tracées, tâchent de marcher à grands pas ; ils effleurent les rapports, & ils les manquent. Leurs idées n'ont pas le tems de prendre assez de corps : d'autres idées, au lieu de s'arranger de front, se placent devant celles-ci ; bientôt elles attirent toute la foible attention d'un esprit qui se précipite ; les premières ne sont apperçues que par des teintes extrêmement affoiblies, & ne semblent exister que pour faire appercevoir les dernières. Ainsi dans la Peinture, la dégradation des lointains fait sortir les objets qui sont sur le devant du tableau. De-là la confusion, la nécessité de retourner sur ses pas, une marche craintive, le dégoût toujours voisin des efforts stériles.

Avance-t-on avec une lente activité ; les idées se pressent, s'emboitent, se fortifient en s'étayant, elles forment des points

CURE DE FRANCE.

anlables ; on apperçoit leurs
leurs differences, leurs divers
é.

peut tomber dans un inconvénient qui n'est pas moins à craindre que la précipitation ; c'est de regarder toutes les vérités Géométriques, comme également importantes : l'attention se répandant de la même manière sur les conséquences & sur les principes fondamentaux , l'esprit se bande trop, ses forces diminuent , parce qu'elles sont trop partagées. Il faut des points dominans , où l'attention se replie plus que sur les autres. La connoissance des vérités capitales emporte celle des subalternes. Maître du tronc , on l'est des branches. Il y a une infinité de propositions renfermées dans d'autres, leur développement fatigue ceux qui débutent. Quand on connoît bien les masses principales de l'édifice , on entre avec bien plus de facilité dans le détail des petites distributions : il faut tendre à l'ensemble. L'esprit qui ne voit que des parties isolées, est toujours médiocre. On énerve ses forces dans les conséquences minucieuses.

Mais quelque soin qu'on prenne de les ménager , il arrive quelquefois qu'on est arrêté, soit par des vérités profondes, dont on ne peut approcher que par des circuits ,

soit par un grand nombre de propositions qu'il faut se rappeler & suivre comme une chaîne qui aboutit au nœud de la difficulté; soit par des démonstrations qu'un Auteur a mal articulées, qu'obscurcissent des sous-ententes, des ambiguïtés. Il y a tant de manieres de défigurer le vrai.

Ne le dissimulons pas, il est des raisonnemens dont le fil ne peut être suivi que par des esprits peu communs. Que ceux qui ont de la peine à concevoir, ne se découragent point. Le tems supplée souvent à la sagacité. A force de remanier les mêmes idées, on découvre les endroits par où elles peuvent s'assembler; c'est en luttant contre les obstacles, que l'esprit devient robuste; d'ailleurs ce qui a coûté ne s'oublie point.

Les efforts sont-ils inutiles? On doit recourir à d'autres Auteurs qui ont traité la même matiere. Par-là, on a l'avantage des personnes qui sont enseignées de vive voix; c'est de passer en revue les mêmes vérités offertes de différentes manieres.

Un bon Maître, il faut l'avouer, vous épargnera beaucoup de tems & de peines, en retournant chaque objet, suivant l'aspect qui donne le plus de prise à votre intelligence; mais cela ne doit pas vous dispenser de travailler en votre particu-

PREMIERE PARTIE. — JURE DE FRANCE.

Le de donner de l'exercice à l'esprit, il devient incapable de marcher seul ; il contracte une sorte de mollesse qui le fait glisser sur tout ce qui paroît épineux. Craindre le travail , c'est renoncer à plusieurs vérités. Sous les yeux même du Maître , l'Eleve doit tendre son esprit , afin de le devancer , pour ainsi dire , dans ses démonstrations ; il doit rapprocher ce qui a été dit , de ce qu'il prévoit qu'on va dire. L'esprit de comparaison remplace les autres genres d'esprit , il ne peut jamais être remplacé.

Prête-t-on une attention assez foible pour se laisser emporter à des idées étrangères ? On ne peut se flatter d'aller bien loin dans les Sciences : la vérité est jalouse, elle veut qu'on soit tout à elle.

Une des suites de l'inattention , est d'ignorer pourquoi on ne conçoit pas un raisonnement que d'autres trouvent très-clair. Il est cependant essentiel pour faire des progrès solides, de pouvoir assigner le point précis où commence l'obscurité. En dévoiler les causes , c'est la dissiper.

Effet plus nuisible de l'inattention , on croit entendre des propositions qu'on n'entend point. On se contente d'entrevoir quelques rapports , sans examiner s'ils s'adaptent à la matière dont il s'agit : ou on

les resserre , ou on les ét
 rapport en amène un
 reur en erreur on parvient
 évidence , qui ne permet ni de s'en écarter entièrement.

Le remede à ces inconvéniens seroit
 sans doute de secouer le joug d'une honte
 déplacée , qui nous empêche d'avouer que
 nous concevons difficilement. Il semble
 qu'on aime mieux ne pas pénétrer, que de
 passer pour manquer de pénétration. Il ar-
 rive de-là, qu'on se voit privé, dans la suite,
 d'une réputation qu'on auroit acquise , si
 on n'avoit pas crû la mériter. Pourquoi
 ne pas demander des éclaircissemens ? Est il
 honteux de chercher à faire des progrès ?
 L'amour propre est bien mal servi par la
 vanité.

Je sçais , Messieurs , qu'en apprenant
 les autres Sciences , on doit éviter la plû-
 part des défauts que nous indiquons. Nous
 tâchons d'insinuer des vérités générales
 qu'on ne sçauroit trop inculquer , & qui
 sont surtout importantes dans les Mathé-
 matiques , où la liaison & la sévérité des
 matieres ne permet point de voltiger , de
 se borner à des notions vagues & indéter-
 minées.

Heureux les Maîtres , si leurs Disciples
 ont les dispositions que nous demandons ;

94 MERCURE DE FRANCE.

plus heureux les Disciples , si leurs Maîtres les enseignent de la manière que nous allons développer.

SECONDE PARTIE.

Figurons-nous un Mathématicien doué des talens nécessaires pour former de bons Eleves ; un esprit clair , net , juste , précis , à qui l'étude des vérités abstraites n'a ni noirci l'humeur , ni desséché l'imagination ; également propre à enseigner , soit en particulier , soit en public. Dans le premier cas , il s'appliquera à discerner les divers génies , & y pliera sa méthode.

S'il rencontre des esprits lourds , il ne laissera pas transpirer le jugement qu'il en porte ; il ne leur ôtera point la satisfaction qui reste à ceux qui sont dépourvus d'intelligence , la persuasion d'en avoir ; il leur applanira toutes les difficultés , les dédommagera par ses égards de ce que la Nature leur a refusé , convaincu que les Disciples qui méritent le moins d'attention , sont ceux qui en ont le plus de besoin ; que des esprits pesans peuvent devenir très-utiles à la société , en acquérant , par une étude opiniâtre , des connoissances d'autant plus sûres , qu'ils sont forcés de s'y renfermer.

Pour les esprits dont les idées sont vola-

tiles , il liera commerce avec leur imagination , tantôt par des comparaisons , par des expressions figurées , tantôt par des applications aux opérations des Arts , par une pratique qui fait tableau. Il y auroit trop d'inconvéniens à vouloir les asservir à une application austere , dont leur légèreté est incapable ; on gagne peu à se roidir contre des défauts qui tiennent à l'organisation. Le moyen de ne pas déroger à la méthode ordinaire avec des Eleves qui n'ont rien de fixe que le désir de changer d'objets ?

Avec des esprits timides, dont les talens sont enveloppés dans un germe qu'il ne s'agit que de faire éclore , il descendra à une douce familiarité , il applaudira à tous leurs succès ; bientôt une louange occasionnera le sujet d'une autre ; il parviendra à leur inspirer une noble confiance qui est toujours la source des progrès , quand elle est le fruit du travail. Les Eleves timides sont sensibles , il faut mesurer ses expressions avec eux : il se les attachera par des prévenances polies , par des soins obligeans , qu'il fera prendre pour une marque de sa propre satisfaction.

Les esprits présomptueux qui croient posséder une science , lorsqu'ils en ont à peine une teinture , il les ramenera peu

doivent avoir de leur
tra souvent à même de
! faut se défier de ses
tant des objections qu'ils
ne pourront pas résoudre, & dont il ti-
rera la solution des propositions mêmes
qu'ils se flattoient de concevoir. On se
connoît mieux par les choses qu'on ne peut
pas faire, que par celles que l'on fait.

A des esprits vifs ; dont la pénétration
dévore les difficultés, il les leur présen-
tera sous un seul point de vûe ; il ne fera
que dégrossir les matieres, indiquer l'or-
dre qu'il faut suivre, donner la main dans
les mauvais pas. Il les engagera à déduire
eux-mêmes plusieurs conséquences, dé-
couvertes, qui animeront leur émulation,
& leur feront naître le désir d'en faire de
plus importantes. Les grandes sont dûes
aux petites.

Si ce Maître trouve de ces esprits lents,
qui ne laissent pas d'avoir de la justesse
& de l'intelligence ; il offre son sujet par
le côté le plus lumineux ; il en ferre les
parties, afin que l'une fasse appercevoir
l'autre ; il recharge ses teintes quoique fon-
cées, il ne quitte le pinceau, que quand
il voit l'objet bien figuré dans leur esprit ;
ce qu'il reconnoît aisément à une certaine
liberté qui se répand sur leur physionomie.

Les

Les yeux surtout dénotent si l'on conçoit ; ils cessent d'être fixes , & se tournent avec agilité. Quand on porte l'attention jusqu'à ce point , on épargne souvent à des Disciples la confusion de n'avoir pas entendu une proposition qu'on leur fait répéter ; & on sçait qu'ils estiment les Sciences à proportion qu'elles leur donnent plus d'occasions de s'estimer eux-mêmes.

Avec des esprits étendus , il épuise toutes les parties d'un genre ; profonds , il les fait remonter à l'origine des choses , & en démêler les dépendances les plus cachées.

On me dira qu'il est difficile qu'un Professeur nivelle ainsi la portée de ses Elèves. Il est vrai que cela demande de l'attention ; mais le désir de remplir sa profession avec honneur, rend tout facile, fournit des moyens qui échappent à l'homme mercenaire.

Celui qui n'enseigne qu'en public , a une moindre tâche à remplir ; il n'est point dans l'obligation de creuser les divers génies. Il doit pourtant partir d'une portée commune , & y ajuster sa méthode. Il supposera que ses Disciples ont un esprit très-médiocre , de-là la nécessité de n'employer que des expressions claires , & pour ainsi dire transparentes , nulles phrases entor-

E

ARCURE DE FRANCE.

s , nuls détours ennuyeux , aucun pla-
ge.

Il évitera de substituer de nouvelles fa-
çons de parler , à celles qui sont reçues. Le
langage des Mathématiques est une espèce
de Langue sacrée, qui ne permet point d'in-
novations , moins encore d'enluminures.
Un Physicien fort estimé a voulu répan-
dre quelques agrémens sur des élémens
de Géométrie , il a rendu obscures des dé-
monstrations énoncées clairement dans des
ouvrages médiocres. Il est des vérités que
la parure offusque. Le vrai Mathématicien
est au-dessus des jeux & du faste de l'imagi-
nation, il veut être peint avec des couleurs
mattes , un coloris gai le rendroit ridicule.

Le langage fût-il clair & modeste ; la
plûpart des raisonnemens seroient diffi-
ciles à pénétrer , si on ne les alignoit sui-
vant l'analogie la plus simple, & si on laissoit
des vuides entre les idées. Il faut pour le
grand nombre des Disciples , que les rap-
ports se touchent ou s'embrassent les uns
les autres. C'est le beau de l'Art , de les
réunir à une seule tige , d'où ils sortent
comme des rameaux. Alors il est aisé de
les suivre , surtout si l'on esquisse un petit
plan de la démonstration qu'on va don-
ner. Un pareil raccourci sauve à l'esprit une
incertitude qui le tiraille. Sans cette pré-

caution , il est suspendu par différentes propositions dont il n'apperçoit pas le terme ; au lieu qu'en lui marquant la route qu'on va choisir , les allées qui se croiseront , les circuits qu'on sera obligé de faire pour atteindre le but , il porte tranquillement son attention sur chaque branche de la difficulté , il suit facilement un chemin qu'il peut déjà tracer lui-même.

Il prend un essor plus libre encore , lorsqu'on lui abrège le nombre des idées moyennes , de ces idées qui s'appellent mutuellement. La suppression de quelques anneaux , en raccourcissant la chaîne des preuves , en augmente la force , & les met à portée d'un plus grand nombre d'esprits.

En prenant les mesures que nous indiquons , & celles qu'elles supposent , on mène clairement ses Eleves aux conclusions , à moins qu'on ne leur ait pas laissé le tems de se familiariser avec les idées simples , de bien appercevoir leur liaison , & qu'on ait passé trop légèrement sur les définitions , sur les premières notions qu'on doit leur donner. Tout dépend des couches préliminaires.

Nous tâcherons, Messieurs, de les appliquer de telle sorte , que nous n'ayons rien à nous reprocher. Puisse nous nous élever au degré de perfection qu'exigent les

du Roi , être occupés des
nos Elèves , comme il l'est du
Il ne croit pas l'avoir pro-
qu'il apperçoit des moyens de
, & il en voit toujours , parce
qu'il désire toujours d'en voir,



*Quatrième Lettre de M, Cantwell, Docteur
Régent de la Faculté de Paris , Professeur
de Chirurgie aux Ecoles de Médecine ,
Membre de la Société Royale de Londres.*

JE vous ai entretenu , Monsieur , dans
ma dernière Lettre , des affections du
conduit urinaire, & des bougies qu'on em-
ploie pour les guérir : je vous entretien-
drai dans celle-ci de l'action du Mercure.

L'objet de votre difficulté est , que re-
gardant la salivation , comme contraire à
la cure des maladies vénériennes , je suis
d'avis qu'on emploie pour chaque traite-
ment le double , ou plus que le double de
la quantité de mercure qu'on y emploie
ordinairement , & vous demandez com-
ment avec cette double quantité de mercu-
re , je puis prévenir le Ptyalisme.

Pour mettre plus d'exactitude dans ma
réponse , je diviserai cette Lettre en trois
articles. Dans le premier , je dirai quelque

chose du virus , & j'exposerai les voies par lesquelles il s'insinue dans la masse des humeurs ; dans le second , je regarderai la salivation comme un effet accidentel du mercure , j'en expliquerai les causes , & j'indiquerai les moyens de l'éviter ; dans le troisième , je l'envisagerai comme un effet qui dépend de quelque qualité inhérente de ce minéral , & j'examinerai si l'on peut le dépouiller de cette vertu.

Premier Article.

Le virus est un poison , dont la moindre particule , mêlée avec nos humeurs , en change la disposition naturelle , & lui communique la sienne. Toutes nos humeurs sont dans une circulation continue , & se remêlent nécessairement les unes avec les autres , excepté les excréments qui sont expulsés du corps comme inutiles & nuisibles. Toute l'habitude du corps humain , toutes les membranes qui en tapissent les cavités , sont parsemées de vaisseaux absorbans. Ces vaisseaux , ou ces pores , si vous voulez les appeler de ce nom , pompent les particules les plus subtiles des corps qui leur sont appliqués , & les charrient dans les veines lymphatiques. Les emplâtres vésicatoires , celui de vigo , l'onguent mercuriel , & les bains domesti-

E iij

ARCURE DE FRANCE.

...fournissent des preuves de cette
...des voies ouvertes au virus.
...malades qui n'accusent qu'un
...et, des gands, ou d'autres vêtemens
qui avoient servi à des gens infectés de
cette maladie. D'autres affirment que la
seule cause qui peut leur avoir occasionné
ce mal, c'est d'avoir couché dans les draps
de quelques personnes qui en étoient tra-
vaillées. Ces cas me paroissent possibles,
mais fort suspects. Que le virus s'insinue
par les pores de l'urèthre, ou des parties
voisines, ou attenantes de la matrice, c'est
un fait qui ne souffre point de difficultés.
Quelquefois il se niche dans un coin, &
y cause une inflammation, qui se termine
par un abcès ou un ulcère, d'où les particu-
les du pus se transmettent dans la masse
des humeurs. Quelquefois il rencontre une
glande, une lacune, ou une playe, par
laquelle il s'insinue avec facilité. Il y a ap-
parence que dans trois de ces derniers cas,
il s'introduit immédiatement dans les vei-
nes lymphatiques ou dans les sanguines.
C'est dans celles-ci, ou dans le réservoir
commun, que les veines lymphatiques le
conduisent, d'où il est porté à la veine
sous-clavière, à la veine cave, au cœur,
& de-là à toutes les parties de la machine.
Le virus peut rouler long-tems dans le

sang, sans causer des symptômes. Mais quand il se manifeste en un endroit, n'a-t-on pas lieu de craindre qu'il n'ait laissé ailleurs la disposition de paraître également ? Peut-on croire qu'il n'aura pas changé la modification naturelle de la lymphe, & communiqué à nos humeurs une altération qui pourra éclore tôt ou tard ? La lymphe & le sang, qui reviennent des parties couvertes de porreaux, de verrues, ou d'autres excroissances semblables, en sont vraisemblablement entichés. Le pus, qui se forme dans les abcès ou dans les ulcères, en est infecté indubitablement. En pareil cas, ne doit-on pas craindre le progrès du mal, & une infection générale ? Peut-on être sûr que la lymphe de quelque partie que ce soit, n'en aura pas reçu l'impression ? L'expérience est d'accord avec la raison, & ne permet pas de révoquer en doute une vérité si constante.

Ce principe une fois établi, si le mercure est le vrai spécifique du mal, il faut le faire passer & repasser plusieurs fois dans toutes les parties du corps. Pour qu'il produise plus sûrement son effet, il doit être tellement distribué, qu'il puisse rencontrer souvent toutes les particules des humeurs, pour y détruire l'altération que

104 MERCURE DE FRANCE.

le virus y aura pû causer. Tout divisible que soit le mercure, je ne crois pas que dix ou douze gros de ce minéral, mis en mouvement par les seules puissances vitales, puissent être réduits en particules si petites, que le nombre en égale celui des vaisseaux qui composent le corps humain. A plus forte raison ne fourniroient-ils pas assez de particules pour rencontrer toutes celles de nos humeurs. On ne les administre pas tous à la fois, & il s'en échappe à chaque instant par toutes les sécrétions, de sorte-qu'il ne reste jamais ni le tiers, ni même le quart de cette quantité, à la fois dans le corps. Si les excretions sont augmentées, les pertes augmenteront à proportion, & la quantité du mercure restant sera toujours moindre. C'est sur ce fondement que je pense, qu'on doit employer pour le moins deux onces, ou deux onces & demie de mercure, sans compter l'axonge ou le beurre de cacao.

Second Article.

Le mercure, transmis dans le sang par les vaisseaux absorbans, arrive à la fin au ventricule gauche du cœur, qui le rejette dans l'aorte, d'où il est porté dans toutes les artères sanguines, séreuses, lymphatiques, & neuro-lymphatiques, & distribué

dans toutes les parties de la machine. Les veines qui répondent à ces artères , reçoivent la plus grande portion de ce mercure , qu'elles conduisent au ventricule droit. Celui-ci l'envoie aux poulmons par l'artère pulmonaire , dont la veine congenera le rapporte au ventricule gauche. Je dis que les veines reçoivent la plus grande partie du mercure que le ventricule gauche a jeté dans l'aorte , parce qu'il s'en échappe par les vaisseaux perspiratoires ; ce qui se prouve par la blancheur marquée que l'on apperçoit sur les bagues des personnes à qui on fait les frictions , sur les cannes à pommes d'or qu'elles manient , sur l'or & les montres qu'elles peuvent porter dans le gousset. Il s'en perd encore par les autres sécrétions , puisqu'on en trouve dans l'urine de ceux qui ont les voies urinaires fort ouvertes , & dans la salive de ceux à qui l'on a provoqué le Ptyalisme. Celui qui tombe dans les cavités qui n'ont point d'issue , est repompé par les vaisseaux absorbans , & rapporté dans les voies de la circulation. C'est dans cette circulation continuelle où est le mercure avec le sang & la lymphe , qu'il doit rencontrer tous les globules de nos humeurs , les briser , les diviser , & détruire toute la modification contre nature , qu'ils

E v

... S'il en
... échappé à
... de est man-
... symptômes paroissent
... la suite.

Voyons maintenant comment cela peut arriver à ceux à qui l'on procure la salivation. Le commencement de l'aorte est une espèce de courbe, & par conséquent le segment de quelque cercle. Le sang est de lui-même un liquide hétérogène, & le mélange du mercure augmente en lui cette qualité. Tout corps, mû circulairement, tâche de s'échapper par les tangentes du cercle qu'il décrit. Donc les particules qui composent ce liquide hétérogène, tachent aussi dans la portion circulaire de l'aorte, de sortir par les tangentes. Plus le corps mû circulairement est agité avec force, plus grand aussi est l'effort qu'il fait pour s'échapper. Les particules du mercure, étant plus denses que celles du sang, reçoivent plus de mouvement qu'elles. Leur effort à passer par les tangentes est donc plus fort que celui des particules du sang; elles s'approcheront donc plus de la surface supérieure de cette courbe que décrit le commencement de l'aorte, que n'en approcheront les particules du sang. C'est de cette surface supérieure que naissent en

tangentes ; ou approchant de tangentes , des vaisseaux qui peuvent les laisser échapper. Ces vaisseaux sont deux sousclavieres , & la carotide , dont les diamètres sont considérables. Donc la structure du commencement de l'aorte , & la naissance des sousclavieres & de la carotide , font passer plus de mercure à proportion vers les parties supérieures que vers les inférieures. Les artères carotides se divisent à une certaine hauteur en internes & en externes. Celles-là sont , pour ainsi dire , perpendiculaires ; celles-ci forment des plans inclinés. Les externes vont au col , à la gorge , à la bouche , aux glandes qui s'y trouvent , & à toutes les parties extérieures de la tête. Un corps s'élève plus facilement par un plan incliné que par une ligne perpendiculaire. Donc les particules de mercure , qui passent par les carotides externes , conservent plus de leur mouvement , qu'elles n'en auroient conservé , si elles avoient passé par les carotides internes. Il y a même lieu de croire que cette origine des carotides externes facilite l'entrée du mercure qui y passe , & multiplie le nombre de ses particules. Il n'est donc pas surprenant , qu'après trois ou quatre frictions faites coup sur coup , ou à un petit intervalle l'une de l'autre , les vais-

CHAPITRE DE FRANCE.

... se remplissent , les glandes
... gées , la bouche s'échauf-
... , des vaisseaux s'y rom-
... s'y forme des chancres & des ul-
cères , les malades souffrent de grandes
douleurs , le Ptyalisme survient , & le
mercure s'évacue avec le sang , le pus , la
salive & les crachats.

Dans le tems de la salivation , le mer-
cure trouve moins d'obstacles dans la bou-
che , qu'il n'y en trouvoit auparavant. Il
y coule avec plus de facilité , & s'y porte
en plus grande quantité , comme fait la
sérosité dans les intestins , lorsqu'on a pris
médecine , ou dans la vessie , lorsqu'on a
avalé un diurétique qui a ouvert les
tuyaux des reins. Avant le Ptyalisme , la
plus grande portion du mercure , qui venoit
à la bouche , retournoit au cœur par les
veines , & continuoit à rouler avec le sang ;
mais dès qu'on a provoqué le Ptyalisme ,
elle passe par les vaisseaux dilatés , déchi-
rés ou ulcérés. Chaque contraction du
cœur y en envoie une nouvelle quantité :
si le cœur se contracte quatre mille fois
par heure , la déperdition du mercure sera
répétée quatre-vingt seize mille fois par
jour , & toujours à raison de la quantité
de la salivation , du nombre des ulcères &
des déchirures. Ce n'est pas-là la seule

voie par laquelle le mercure s'échappe dans le tems de la salivation : la sueur de la tête & des parties voisines augmente ordinairement pour lors, & en entraîne avec elle une partie. La facilité que le mercure trouve à passer par la bouche, diminue la quantité qui devoit se porter aux autres parties, qui en peu de tems n'en reçoivent plus du tout. Le ravage qu'il a causé dans la bouche & à la gorge, empêche qu'on ne fasse de nouvelles frictions, & le malade conserve encore chez lui quelques parties de virus. On croiroit que du moins la bouche & la gorge en devroient être absolument dégagées, & que le retour du mal ne devoit point commencer à s'y manifester. L'expérience journalière prouve cependant le contraire, & la raison en est bien claire. C'est que tous les vaisseaux de la bouche & de la gorge ne sont pas également gonflés dans le Ptyalisme : les plus dilatés en compriment d'autres, que le mercure ne peut enfilier, parce que le cours des humeurs y est gêné, de sorte que le virus qui s'y trouve, ne peut être détruit, ou y est si foiblement combattu, qu'il peut reparoître dans quelque tems avec toute sa force & son énergie. Et si cela arrive dans la bouche, qui dans le tems de la salivation reçoit à proportion plus de

DE LA CURE DE FRANCE.

les autres parties du corps ;
pas craindre pour celles-ci qui
sont privées de leur contingent
général ?

Je n'ajouterai point à ces réflexions
l'expérience & le calcul que j'ai inferés
dans ma Thèse *, & qui fournissent des
preuves de ce que j'avance. Vous pouvez
la consulter , Monsieur , puisque vous l'a-
vez entre les mains.

Il s'ensuit de tout ce que je viens de
dire , que la cause du Ptyalisme est la trop
grande quantité de mercure qui vient à la
bouche , ou l'impétuosité avec laquelle il
s'y porte. Pour prévenir cet effet , il faut
1°. administrer le mercure , de sorte qu'il
n'arrive qu'en petite quantité à la fois au
ventricule gauche du cœur , & par ce
moyen il n'y en entrera que peu à chaque
contraction de ce viscère dans la crosse de
l'aorte. Ce peu sera distribué à tous les
vaisseaux , & quoique les carotides & les
soulavieres en reçoivent plus à propor-
tion que les autres , la quantité en sera tou-
jours petite par rapport à la bouche.

2°. Pour prévenir l'impétuosité du mer-
cure , il faut faire en sorte qu'il ne s'excite

* Voyez ma Thèse de l'an 1741. *An Ptyalis-
mus frictionibus mercurialibus provocatus , perfecta
suis veneris sanatione adversetur ?*

dans le corps , ni fièvre , ni mouvement déréglé ou impétueux. Tout Médecin doit être en état de prendre ces précautions , puisque ces mouvemens ne sont occasionnés que par des accidens dépendans des choses non-naturelles.

L'onguent fait au tiers me paroît plus propre à ce dessein , que celui qui est fait de parties égales de mercure & de graisse , & il est plus à propos de faire les frictions sur une grande étendue de l'habitude du corps , que sur une petite. La raison de l'un & de l'autre est facile à comprendre. Quant au nombre des frictions , à la dose de l'onguent qu'on doit employer pour chacune , & à l'intervalle qu'on doit garder entre elles , il n'y a qu'une connoissance parfaite des règles que je viens de poser ; un examen journalier de la bouche & de la gorge ; une attention infinie à l'état du poulx , un soin extrême de découvrir le plus ou le moins d'élasticité , & de tension des fibres , & la viscosité ou la fluidité du sang , avec beaucoup d'expérience , qui puissent l'enseigner. Vous concevez bien qu'il ne faut pas traiter tous les malades de la même manière ; que la différence du tempérament , la force ou la foiblesse du malade , les maladies qui peuvent se trouver compliquées avec celle

ROYAUME DE FRANCE.

En traitant les symptômes qui l'accompagnent, ou le moins de disposition nouvelle qu'on a de moucher ou de seigner la tumeur plus ou moins grande que les amigdales ont à s'engorger, doivent beaucoup varier le traitement. C'est au Médecin d'appliquer ces règles aux dispositions de chaque malade en particulier, & de veiller par lui même à la conduite du traitement, sans suivre l'exemple de quelques-uns des grands Maîtres, qui l'abandonnent à quelque Ministre subalterne, qui n'est guère plus éclairé ni mieux instruit que le malade qu'il a à traiter; source inévitable de beaucoup d'accidens qui aigrissent le mal, & en font manquer la cure. Il est étonnant de voir combien de gens font profession de traiter cette maladie, quoiqu'ils n'aient pas la moindre teinture des premiers principes de l'Art. Vieilles femmes, petits fraters, charlatans étrangers, tous s'en mêlent, au grand malheur des Citoyens, qui ne sont que trop souvent la dupe de leur sorte d'érudition. Il me paroît à moi, qu'on ne sçauroit être trop éclairé, trop expérimenté, ni trop attentif, pour réussir dans le traitement de cette maladie.

Troisième Article.

Je viens de regarder le mercure , comme un fluide très-pesant , toujours divisible dans des particules homogènes au tout , & sans autres préparations que quelques-unes de celles qu'aucun Médecin ne devroit ignorer. C'est dans cette dernière hypothèse , que j'ai expliqué la cause du Ptyalisme , & proposé des règles pour l'éviter. La crainte des inconvéniens de la salivation ayant fait naître à d'autres Praticiens le dessein de la prévenir , voici de quelle façon ils s'y sont pris. Les uns ont pensé qu'il falloit donner le mercure en très-petite dose , & laisser des intervalles considérables entre les frictions , de sorte que suivant leur méthode il faut quatre ou cinq mois au moins pour achever la cure. D'autres vouloient qu'on fit de plus amples frictions , & qu'on purgeât le malade le lendemain de chacune , pour détourner le remède de la bouche , & le précipiter en bas. Enfin d'autres ont crû qu'il falloit corriger le mercure , & le dépouiller de sa vertu salivante.

La première de ces méthodes pourroit être efficace , si l'on n'avoit pas à craindre l'impatience du malade ou du Médecin. Quelque inattention accidentelle de la

CHAPITRE DE FRANCE.

La première méthode est d'une dangereuse conséquence. Elle attire souvent des symptômes graves, qui ne souffrent point une longue patience, qui s'augmentent de plus en plus, & font un ravage extrême, même dans la méthode ordinaire, avant que le mercure soit parvenu à les combattre. Ajoutez à cela qu'il y a bien des malades, à qui les affaires, & les circonstances particulières où ils se trouvent, ne permettent pas de donner un tems si considérable au rétablissement de leur santé.

La seconde méthode n'est pas plus sûre que celle de la salivation. Le mercure que l'on transmet dans le sang par les frictions, en est bientôt expulsé par les purgatifs. Les intestins, & les autres viscères du bas ventre, en sont accablés, & les accidens qui arrivent en conséquence, ne permettent pas de l'adopter; comme dévoiement, dyssenterie, hémorroïdes, & quantité d'autres aussi douloureux & embarrassans.

La troisième méthode a réussi à peu de personnes. Je dis à peu de personnes; car il y en a effectivement qui l'ont employée avec succès, & qui savent donner le mercure en une dose considérable, sans craindre qu'il se porte à la bouche. Je n'hésite pas de l'avancer, & j'ai pour ga-

rant un Médecin de Paris, qui n'est pas moins digne de foi, que célèbre par ses lumières & son expérience, & qui m'a assuré qu'il scavoit dépotiller le mercure de sa vertu salivante, sans lui ôter rien de sa vertu spécifique. Son nom seul, si j'osois m'en appuyer, ne laisseroit là-dessus aucun doute dans l'esprit le plus incrédule. Mais le profond respect que j'ai pour ses talens & pour son mérite, m'impose le silence, jusqu'à ce qu'il m'ait permis de le rompre.

CONCLUSION.

Les frictions mercurielles administrées de la maniere ordinaire, soit à un malade, soit à une personne saine, excitent la salivation. On guérit cependant nombre de malades par le moyen des frictions, sans les faire saliver. M. Chicoineau l'a assuré dans sa Thèse. M. de la Peyronie me l'a souvent dit, & s'attribuoit le mérite de l'invention de cette méthode. M. Astruc même ne le nie pas dans son excellent ouvrage de *Morbis Venereis*. Et il n'y a guères de Médecins, à qui il ne soit arrivé de guérir sans Ptyalisme. La salivation n'est donc pas absolument nécessaire pour détruire le virus. Il me semble que j'ai prouvé qu'elle peut apporter un

••••• CURE DE FRANCE.

... à la cure : elle est donc non seulement inutile , mais même contraire au traitement qu'on se propose. Tout le monde s'avertit qu'elle est fâcheuse , incommode , dangereuse , & quelquefois mortelle. Pourquoi donc en risquer l'événement ? Et y a-t'il sujet de s'étonner qu'on l'évite , quand on a des règles pour se conduire , & qu'on peut dépouiller le mercure des qualités qui produisent cet effet ? Voilà , Monsieur , ce que j'avois à répondre aux principales questions de votre Lettre ; mes affaires m'empêchent de vous donner sur les autres des réponses particulières ; mais vous pourrez assister aux leçons publiques que je dois bientôt faire , & qui rouleront pour la plupart sur ces matieres.

J'ai l'honneur d'être , &c.



SEPTEMBRE. 1749.



RELATION

Du Service solennel qui a été fait dans l'Eglise des Peres Barnabites du Collège de Montargis le 20 Mars 1749, pour le repos de l'ame de très-haute, très-puissante & très-excellente, Princesse Marie Françoise de Bourbon, Doüairière de S. A. R. Philippe Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

LE dessein de la pompe funebre, préparée pour ce Service, avoit été pris d'après le dessein du rétable de l'Eglise des Peres Barnabites ; rétable que les Connoisseurs estiment, & qui étant composé de quatre colonnes, avec nombre de pilastres de marbre noir, & de pierre de lierre parfaitement belles, traçoit naturellement le dessein qu'on devoit suivre pour la décoration de l'Eglise. Trente-quatre pilastres, qui partagent ce vaisseau, étoient revêtus d'un marbre simulé, parfaitement ressemblant aux pilastres, & aux colonnes de marbre qui sont dans le Sanctuaire. Différentes litres d'une belle largeur, réparties dans toute l'étendue de l'Eglise, la partageoient en autant de parties & de figures

ACURE DE FRANCE.

...s qu'il en falloit pour rendre fide-
nt le dessein du rétable. Les deux Au-
is plus petits ; qui forment comme une
dépendance du grand , n'étant qu'en sim-
ple boiserie d'une belle sculpture , on les
avoit revêtus en blanc ; les colonnes avoient
été mises en marbre noir : & par cette dis-
position , elles ne formoient avec le grand
Autel qu'un tout parfaitement ressemblant.
Sur le haut de ces trois Autels , on avoit
placé de grands écussons accolés extrême-
ment riches. On en avoit également orné
toutes les litres, mais en les variant. Les uns
étoient en palmes , tantôt en or , tantôt en
argent ; les autres avec des manteaux d'her-
mine , semés de Fleurs de Lys d'or sur le
revers ; les autres avec des cordelières de
toute espee.

Les intervalles, entre les pilastres placés
dans la Nef , étoient remplis par des em-
blèmes , qui caractérisoient les differens
traits de la vie & de la mort de l'auguste
Princesse qui faisoit l'objet de cette triste
cérémonie , & à tous ces emblèmes répon-
doient autant de lustres qui éclairoient
cette histoire symbolique ; au-dessus &
au-dessous de ces emblèmes , on avoit
orné les litres du chiffre de cette illustre
Princesse, qui étoit en or. Tous les pilastres
sembloient s'unir par des guirlandes en

noir & en blanc, qui regnoient dans toute l'Eglise. La corniche de ces pilastres étoit remplie de flambeaux d'argent avec des bougies. Telle étoit la disposition générale de l'Eglise.

Le Sanctuaire étoit orné simplement, mais avec goût. Les tableaux des trois Autels étoient couverts de draps mortuaires, des plus beaux. Tout le blanc, qui en forme la Croix, étoit semé de Fleurs de Lys, de palmes, de chiffres, de couronnes en or; tout le noir étoit enrichi de larmes, de têtes de mort, de chiffres, & autres ornemens en argent. Les Armoiries de la Princesse formoient les quatre coins de ces draps mortuaires, & étoient aussi riches que tout le reste. Tout l'espace qui se trouve depuis le rétable du grand Autel jusqu'aux parois, étoit rempli par des piéces d'étoffe, disposées en colonnes, mi-parties de blanc & de noir, sur lesquelles on avoit mis le même dessein que sur les draps mortuaires des Autels. Toutes les colonnes blanches étoient enrichies de divers ornemens en or; toutes les colonnes noires l'étoient en argent.

Sur une baze quarrée de douze piéds en longueur, de onze en largeur, & de six en hauteur, placée dans le milieu de la Croix de l'Eglise, s'élevoient six degrés

LE SÉPULCHRE DE FRANCE.

Le Sépulchre , qui réunis avec la base , étoit d'une figure pyramidale de la hauteur de dix de onze pieds. Le dernier gradin de cette pyramide soutenoit un tombeau à la Romaine , de marbre noir. Cette urne , qui étoit de cinq pieds de haut , étoit ornée , dans toutes les faces , des armoiries de la Princesse , de son chiffre , de têtes de mort , & d'autres ornemens placés avec symétrie. Sur le haut de l'urne , étoit placée une couronne d'or qui reposoit sur un carreau de deuil : on l'avoit couverte d'un voile transparent , qui en laissoit entrevoir l'éclat. Ce catafalque étoit orné aussi richement que le Sanctuaire , & dans le même goût. On avoit pris des plus belles étoffes neuves en noir & en blanc , qui remplissoient tous les gradins d'une manière uniforme. L'or & l'argent répandus sur les écussons, les Fleurs de Lys, les chiffres , les palmes , têtes de mort , larmes , &c. qui ornoient ces pieces d'étoffe , réfléchissoient avec beaucoup d'éclat la lumière que jettoit un nombre presque infini de bougies placées avec symétrie sur les six degrés , dans des chandeliers ou des flambeaux d'argent , & sembloient la reproduire. Quatre Vertus appuyées sur le premier gradin d'en bas , dans les quatre coins du catafalque , présentoient

sentoient tous les effets de la douleur, & pleurer une Princesse de la Religion, & devenoient par là propres à exprimer les regrets d'un Collège, si spécialement dévoué à l'Auguste Maison d'Orléans.

Au-dessus du catafalque, s'élevoit un dôme de dix-sept pieds de haut, qui prenant sa naissance dans la voûte de l'Eglise, descendoit en proportion, & formoit, en s'élargissant toujours, un grand rond qui renfermoit toute l'étendue du catafalque. De ce cul de lampe renversé, qui en dedans & en dehors étoit orné de larmes, de têtes de mort, avec de grands galons d'argent, & qui étoit terminé par de beaux festons, pendoient quatre rideaux d'une étendue immense, mi-partis de blanc & de noir, garnis d'hermine sur le blanc, de larmes & de têtes de mort sur le noir. Les rideaux après avoir formé un grand feston, en descendant à volonté, étoient attachés aux quatre maîtres piliers de la Croix, d'où ils descendoient en festons jusqu'à terre. Entre ces rideaux & les bords du dôme, pendoient quatre lampes d'argent. Du centre pendoit un grand lustre de cristal, dont les bougies conduisoient avec les lampes la lumière par degrés, depuis le catafalque

F

jusqu'au grand cercle du dôme , qui sembloit ne former lui-même qu'un grand cercle de lumière , par la multitude de bougies dont il étoit garni , à très-peu de distance l'une de l'autre. Plusieurs autres lustres qu'on avoit placés dans le Sanctuaire , dans les côtés du catafalque & dans la Nef de l'Eglise , avec un grand nombre de flambeaux d'argent , qu'on avoit répandus par tout où les lustres ne pouvoient être placés , remplaçoient abondamment, par la lumière des bougies dont ils étoient chargés, la lumière du jour qu'on avoit dérobée, en fermant exactement toutes les fenêtres & toutes les portes.

Dès la veille de la cérémonie , tous les exercices du Collège avoient été entièrement suspendus en signe de deuil. Les cloches du Collège l'annonçoient d'heure en heure. M. le Prieur de Montargis voulut donner dans cette occasion une nouvelle preuve de son zèle pour la Maison d'Orléans , en faisant sonner également toutes les cloches de l'Eglise Paroissiale. Vers les neuf heures & demie , M. le Prieur de Montargis avec tout le Clergé de la Paroisse , les Peres Bénédictins de Ferrières , les Peres Récollets , le Présidial , le Corps de Ville , les Eaux & Forêts , l'Election , & tous les autres Corps qu'on avoit in-

vités en cérémonie, s'étant rendus dans l'Eglise des Peres Barnabites, avec une exactitude digne du zele qui anime les Chefs & les Membres de ces différentes Compagnies pour l'auguste Maison d'Orleans, le Service commença. La Messe fut célébrée par le Supérieur du Collège, & chantée à plusieurs chœurs d'une Musique propre à la cérémonie lugubre qui en faisoit le sujet. L'Oraison funebre, qui fut prononcée par le Professeur de Rhétorique après l'Evangile, étant achevée, on continua la grande Messe, après laquelle on fit les abloutes, aspersions, & les encensemens ordinaires. La cérémonie finit par un *Do profundis* chanté par la Musique.

L'Oraison funebre prononcée par le Professeur de Rhétorique exprimoit trop fidèlement les sentimens qu'on avoit éprouvés, & qu'on éprouvoit encore à Montargis, pour ne pas être goûtée. L'Orateur prit son texte de cet endroit du Chapitre 16 du Livre d'Esther : *Luxit eam omnis populus*. Après avoir rappelé, de la maniere la plus énergique, cette tristesse générale répandue dans tous les cœurs, lorsqu'on apprit dans cette Ville la mort de cette illustre Princesse, il trouva dans les motifs de cette douleur le plan & la division de son discours. Elle fut pleurée de tout le monde, dit-il.

F ij

RE DE FRANCE.

ce qu'elle faisoit le bon-
heur des hommes , par les
bon cœur ; parce qu'elle
est le soutien & l'ornement de la Reli-
gion , & l'éclat de ses vertus.

Le modestie de l'Orateur ne lui ayant
pas permis de remettre sa piece pour en
faire ou une copie , ou du moins des ex-
traits en règle , on se contente d'en tracer
ici quelques traits échappés , qui pour être
plus frappans , se sont gravés plus profon-
dément dans la mémoire. En parlant de
l'innocence de cette grande Princesse pen-
dant son séjour à la Cour , voici à peu près
comment l'Orateur commençoit.

» Mais où la fit-elle éclatter , cette in-
» nocence ! Et sur quel Théâtre viens-je
» ici vous présenter cette religieuse Prin-
» cesse ? Sagesse adorable de mon Dieu, par
» quelles routes conduisez-vous vos Elus ?
» Ah ! Mrs , ne perdez rien d'une cir-
» constance aussi intéressante : c'est dans le
» sein de la Cour la plus brillante de l'Uni-
» vers que je viens la produire. Quel Théa-
» tre pour la vertu ! Et l'avoir nommé ,
» n'est-ce pas d'avance vous avoir donné
» l'idée de la grandeur du danger ? Pour-
» quoi la Cour des Princes de la terre
» qui nous offre l'image la plus sensible de
» la grandeur , de la puissance du souve-

rain Maître , n'en exprime-t-elle pas
 » aussi la sainteté ? Pourquoi ces Sanctuai-
 » res si respectables , si dignes de tous nos
 » hommages , sont-ils en même tems le
 » trop juste objet de nos larmes & de notre
 » zèle ?

Ici l'Orateur faisoit le portrait de la
 Cour , & le frappoit avec les couleurs les
 plus vives , il le finissoit à peu près en ces
 termes.

» La Cour , où pour l'ordinaire
 » on n'adore que la fortune , & le puissant
 » Monarque qui la tient dans ses mains ;
 » où la vérité ne fit presque jamais en-
 » tendre sa voix sans contradiction & sans
 » danger ; où mille systèmes , enfans du
 » libertinage & de l'orgueil , portent tous
 » les jours de nouvelles atteintes à un reste
 » de Religion qu'on cherche à étouffer ;
 » la Cour , en un mot : tel est le Théâtre
 » où la Providence veut faire briller l'in-
 » nocence & la piété de notre illustre Prin-
 » cesse.

» Ici , Messieurs , représentez vous To-
 » bie , qui encore jeune , dans le tems que
 » tout le monde alloit adorer les Veaux
 » d'or qu'avoit élevés Jeroboam , confus
 » de l'encens idolâtre qu'il voyoit offrir,
 » courroit aux pieds des saints Autels pour
 » y a dorer le vrai Dieu ; image sensible

120 MERCURE DE FRANCE

» l'absence de cette grande Princesse ?
 » vous pû la méconnoître à des
 » semblans ! Voilà sa conduite :

» ce qu'elle faisoit pour son Dieu
 » à un âge , où pour l'ordinaire , la rai-
 » son & la Religion ont si peu d'empire
 » sur le cœur humain , dans un lieu où tout
 » est écueil pour l'innocence. *Hac & his si-*
 » *milia secundum Legem Dei . . . observabat.*

» Vivre dans la retraite & le recueille-
 » ment , lorsque la décence de son état lui
 » permet de s'y renfermer ; & n'en sortir
 » que pour répandre au dehors la bonne
 » odeur de Jesus-Christ. Etre continuelle-
 » ment en garde contre les surprises de la
 » séduction , & en repousser les atteintes
 » avec une force qui semble tenir du mi-
 » racle ; entretenir la paix & l'union avec
 » tout le monde , & cependant ne rien
 » perdre , ne rien laisser altérer de son in-
 » nocence par la contagion du mauvais
 » exemple ; condamner les vices , cen-
 » surer les passions dominantes , & ce-
 » pendant rendre cette censure aimable ;
 » faire honorer la vertu , l'accréditer par
 » son exemple ; voilà l'occupation , je di-
 » rois presque , voilà les miracles de cette
 » auguste Princesse dans ce lieu tout à la
 » fois , & le plus respecté , & le plus re-
 » douté par les vrais partisans de la Reli-

» gion. L'y vit-on jamais, vile esclave d'une
 » prudence mondaine, encenser des idoles
 » qu'elle y vit adorer ? L'y vit-on, vile adu-
 » latrice des Dieux de la terre, y appuyer
 » de son suffrage des excès qu'elle devoit
 » condamner ? L'y entendit-on, séduite par
 » une présomption téméraire, répandre,
 » comme tant d'autres, mille doutes sur des
 » vérités saintes qu'elle devoit croire & res-
 » pecter ? Non, non, sa politique fut tou-
 » jours celle de la Religion même. Jamais
 » elle n'en connût, elle n'en suivit d'au-
 » tre. Ce qu'elle autorisoit, ce qu'elle con-
 » damnoit, ce qu'elle proposoit ; voilà ce
 » qui fit toujours la règle invariable de ses
 » pensées, de ses paroles, de ses démar-
 » ches. Ainsi dans le séjour du mensonge
 » & de la dissimulation, dans le centre
 » de la licence du cœur & de l'esprit,
 » scût-elle conserver la candeur de la vé-
 » rité, l'innocence des mœurs, toute la
 » pureté de sa foi. *Hac & his similia secun-*
 » *dum Legem Dei observabat.*

L'Orateur parlant ensuite de sa retraite
 de la Cour, s'exprimoit en ces termes.

» Trop long-tems elle a gémi, comme
 » Esther, sur une cruelle nécessité de faste
 » & de dissipation, imposée par sa condi-
 » tion : elle veut secouer un joug qui l'em-
 » pêche de s'occuper uniquement de son

F iiij

1. CURE DE FRANCE.

les honneurs , que les charmes
enchangent les enfans du siècle.
cette religieuse Princesse ne peut
le poids. Elle s'éloigne donc
un lieu où la piété est assujettie à des
bornes trop étroites , & en s'éloignant
ainsi du centre des honneurs , elle donne
cette importante leçon , que comme dans
le Christianisme on peut vivre au milieu
des honneurs par état ou par obéissance ,
on doit cependant les fuir par goût &
par Religion. Jusqu'ici elle a justifié par
son exemple , qu'on peut ; & comment
on peut allier l'innocence & la sainteté
avec les honneurs ; il est une seconde
instruction également précieuse , &
peut-être plus difficile dans la pratique ,
que cette religieuse Princesse réservait
aux Grands du monde ; c'étoit de leur ap-
prendre à s'en détacher , &c.

L'humilité Chrétienne de cette grande
Princesse avoit été mise dans tout son jour.
Voici comme l'Orateur rendoit ses dernie-
res volontés pour sa pompe funebre.

» Tel est l'excès de l'aveuglement & de
» l'orgueil des Grands. Ils naissent dans la
» pourpre , ils vivent dans le sein des hon-
» neurs ; ils veulent que la magnificence
» les suive même après leur mort. Etrange
» fascination ! oui , Messieurs , ce superbe

» appareil qui embellit leurs Palais, ils exi-
 » gent qu'il soit comme reproduit sur leur
 » tombeau. Ici l'ordre est renversé. Comme
 » la gloire qui environne les Princes, ne
 » fut jamais pour notre illustre Princesse
 » qu'un objet de mépris, cette pompe qui
 » les suit après leur trépas, devient éga-
 » lement l'objet de son dédain. Un cer-
 » cueil ordinaire, un convoi simple & sans
 » art, suffisent à cette grande Princesse. Et
 » si elle pouvoit interrompre le silence du
 » tombeau où elle est descendue, ne de-
 » vrions-nous pas craindre qu'elle ne nous
 » adressât ces paroles si conformes à cette
 » grandeur d'ame qui formoit son vrai ca-
 » ractere? Ministres du Seigneur, où vous
 » emportez un zele ardent? Et pour qui
 » offrez-vous un encens qui brule avec tant
 » de profusion? Mais pardonnez, grande
 » Princesse, pardonnez ce foible témoi-
 » gnage de notre respect & de notre recon-
 » noissance; ainsi cherchons-nous à tromper
 » notre douleur: si dans un Sanctuaire, mo-
 » numment précieux de la munificence de vos
 » glorieux ancêtres, nous nous bornions à
 » une expression ordinaire, les pierres mê-
 » mes de ce Temple auguste, élevé par leur
 » générosité, ne déposeroient-elles pas con-
 » tre nous?

La charité que cette grande Princesse a.

F v

fait éclatter dans tous les tems pour les pauvres , n'avoit pas échappé à l'Orateur. Voici à peu près comme il s'exprimoit.

» On l'avoit vûe cette grande Princeſſe ,
 » au milieu de la Cour la plus brillante
 » qui ſoit dans l'Univers, uſer de ſes grands
 » biens, comme n'en uſant pas. On l'avoit
 » vûe, ſur ce Théâtre où l'on ne voit qu'é-
 » mulation de luxe & de vanité , donner
 » à la charité ce que la décence la plus reli-
 » gieuſe n'exigeoit pas indiſpenſablement
 » pour ſon uſage. Sa retraite l'a heureu-
 » ſement affranchie des bienſéances de ſon
 » état ; il n'eſt plus de lien qui l'attache
 » aux biens de la terre. Deſormais la Re-
 » ligion & la charité en régleront ſeules
 » l'uſage & la deſtination. Nourrir avec
 » une ſainte profuſion les membres d'un
 » Dieu ſouffrant ; brifer les chaînes des
 » malheureux qui gémiſſent dans les pri-
 » ſons; fournir à l'entretien, à la décoration
 » de ces lieux reſpectables, établis contre le
 » deſeſpoir de l'indigence ; conſacrer à la
 » pompe des Temples ce que la terre a de
 » plus précieux ornemens; tel eſt l'uſage que
 » cette religieuſe Princeſſe fait des grands
 » biens que la Providence lui a confiés.

» Prodigue de ſes tréſors pour ſ'en faire
 » des amis pour le Ciel , ou pour ériger des
 » trophées à la Religion , elle ne connoît

» d'économie que lorsqu'il est question
 » d'elle-même. Inépuisable dans ses ressour-
 » ces pour les autres , sa charité ne s'ex-
 » prime que par des miracles : pas de be-
 » soin qui échappe à sa générosité. Insen-
 » sible pour elle-même , elle ne connoît ,
 » elle n'écoute que la voix du retranche-
 » ment & du sacrifice. Merveilleux con-
 » traste produit par la charité ! Un cœur
 » qui en est rempli suffit à tout le monde :
 » ses intérêts propres sont les seuls qu'il
 » oublie , les seuls dont il ne sçauroit s'oc-
 » cuper. Faut-il , Messieurs , des preuves de
 » la vérité que j'avance ? Je n'en veux d'au-
 » tre que les larmes ameres que tant de
 » pauvres , que tant de malheureux ont ré-
 » pandues sur son tombeau Vous le sçavez,
 » Messieurs; on les a vus, dans ces jours de
 » tristesse & de deuil , venir en foule au-
 » tour de son Palais , & publier par leurs
 » cris lamentables tant de charités que no-
 » tre illustre Princesse avoit cherché à dé-
 » rober à la connoissance des hommes. O
 » mon Dieu, ferez-vous insensible aux gé-
 » missemens de tant de veuves éplorées ,
 » de tant de pauvres inconsolables , qui
 » vous demandent le salut de l'illustre
 » Princesse , &c.

L'Orateur avoir une occasion trop na-
 turelle de parler de S. A. S. M. le Duc

Fvj

132 MERCURE DE FRANCE.

d'Orléans , Protecteur du Collège des Pères Barnabites , pour ne pas la saisir ; il continuoit à peu près en ces termes.

» C'en est donc fait , familles désolées ,
» vous avez perdu votre consolation. Pupilles , abandonnés à toute la rigueur du
» sort ; vous avez perdu une mere tendre
» & compatissante. Pauvres , accablés sous
» le poids de votre misere , vous avez perdu
» une ressource inépuisable dans vos
» maux. Mais qu'ai-je dit ? Non , non ,
» consolez-vous ; celui qui du haut du
» Ciel jette les yeux sur l'affligé & sur l'indigent , a pourvu à vos besoins ; il a
» péruë dans l'auguste fils les charitables
» profusions de l'illustre mere. Pouvoit-il
» vous consoler plus tendrement de la perte
» de l'une , qu'en vous ménageant de
» puissans secours dans la charité de l'autre ? Quel heureux présage n'en trouvez-
» vous pas dans la conduite de ce grand
» Prince , l'objet de notre admiration , de
» notre respect & de notre amour ? Jusqu'ici quelle espece de besoin a pu
» échapper à sa miséricordieuse vigilance ?
» Avec quel soin le voyons nous tous les
» jours bannir l'indigence , écarter par ses
» largesses les mauvais conseils d'une pauvreté honteuse ? Ministre fidèle du Dieu
» des miséricordes ; coopérateur de ses

» bontés , image la plus ressemblante de
 » tendres attentions de la Providence
 » comme il est l'expression la plus fidèle
 » de la sainteté d'un Dieu par ses vertus,
 » que ne peut-on pas se promettre d'un
 » Prince , qui n'aime à compter ses jours,
 » ses momens , que par ses bienfaits ?

L'Orateur finissoit son discours par
 une Priere conçue à peu près en ces
 termes.

» Mais , Seigneur , si malgré toute l'es-
 » pérance que nous donnent tant de graces
 » reçues , tant de vertus pratiquées , il res-
 » te encore dans cette grande ame quelque
 » légère faute à expier ; si les larmes & les
 » prieres de tout un peuple attentif à im-
 » plorer pour elle vos divines miséricor-
 » des , n'ont pas encore satisfait à toute
 » l'étendue de votre Justice : ne rejetez pas,
 » ô mon Dieu, les vœux de toute une Ville
 » prosternée aux pieds de votre Trône,
 » prêtez l'oreille à la voix de tant de Mi-
 » nistres de vos Autels , qui peu contents
 » de vous avoir offert déjà plusieurs fois
 » pour son repos le Sacrifice d'expiation,
 » se réunissent encore aujourd'hui pour
 » vous l'offrir tous ensemble. Exaucez les
 » vœux de ces illustres Compagnies , qui
 » peu contentes d'avoir déjà fait éclatter
 » leur zèle pour cette illustre Princesse ,

ACÛRE DE FRANCE.

nt aujourd'hui répandre de nou-
s larmes sur son tombeau. Exaucez
vœux ardents que vous offre pour el-
e tout un Collège, que la reconnoissance
pour l'auguste Maison d'Orléans a déjà
si souvent conduit aux pieds de ces
Autels. Exaucez le Sacrificateur par le
mérite du Sacrifice, faites entrer dans
votre saint repos cette illustre Princesse,
qui fit toujours de votre Loi sainte
l'unique règle de sa conduite. Que
votre Justice, ô mon Dieu, soit satisfai-
te par une victime si précieuse, & qui
coûte tant de regrets à notre cœur. Con-
servez-nous le grand Prince qui nous re-
trace si parfaitement cette religieuse
Princesse que nous pleurons. Son sort
fait celui de ces Provinces, j'ose dire,
celui de la Religion. Conservez-nous
son auguste fils; dès l'aurore de ses jours
il a fait notre gloire, pourroit-il ne pas
faire notre bonheur? Oui, conservez-
nous ces deux têtes si précieuses; que vo-
tre miséricorde se répande sur les dignes
objets de leur tendresse: dès lors nos dé-
sirs sont remplis, nous leur abandon-
nons avec confiance tous les soins de no-
tre félicité.

SEPTEMBRE. 1749. 135

*Emblèmes placés dans la Nef de l'Eglise
pour caractériser les traits de la vie & de la
mort de S. A. R. Madame , Duchesse
d'Orléans.*

Le premier caractérisoit sa tendre piété ;
c'étoit l'Héliotrope , tourné vers le So-
leil , avec cette inscription : *Te quocumque
sequar.*

Cette fleur à l'Astre du jour
Rend hommage de sa naissance ;
Mille soins assidus lui prouvent son retour ;
Et sa pure reconnoissance ;
Elle imite son cours, & le suit en tous lieux :
Telle chaque jour à nos yeux
On vous vit rendre , adorable Princesse ;
Au souverain Maître des Cieux
Un hommage constant d'amour & de tendresse.

Le second marquoit sa dévotion envers
le Saint Sacrement , figurée par l'Aigle fi-
xant ses regards sur le Soleil , avec cette
inscription : *Non aciem radius ledit.*

Cet Aigle fixe ses regards
Sur l'Astre qui du jour dispense la lumière ;
Et qui du haut de sa carrière
Répand ses feux de toutes parts.
Princesse , la piété qui regnoit dans votre ame,
Quand la mort de vos jours éteignit le flambeau ;

Fit brûler votre cœur d'une céleste flamme
 Pour un Dieu , dont la voix réclame
 Un hommage toujours nouveau.

Le troisième exprimoit sa fidélité pour Dieu au milieu des dangers du monde , qu'on avoit figurée par une boussole que les mouvemens & les agitations n'empêchent pas de tourner vers l'étoile polaire , & qui suit toujours le mouvement qui l'y porte , avec cette inscription : *Et regit & regitur.*

Misérable jouet d'un aveugle caprice ,
 Qui de ton cœur consacre & nourrit les desirs ;
 Mortel, qui fais pour quelques faux plaisirs
 De ton repos le sacrifice ;
 En vain loin de l'objet qui peut te rendre heureux,
 Cherches-tu le bonheur solide.
 Ah ! si tu l'aimes , fuis mille écueils dangereux ;
 Lâche, je veux t'apprendre à tourner tous tes vœux
 Vers celui qui des cœurs est le fidèle guide.

Le quatrième caractérisoit son amour pour Dieu , figuré par une balance , qui d'un côté porte un globe , & de l'autre un triangle , sur lequel est un cœur enflammé , qui la fait pencher , avec cette inscription : *Orbi præponderat amor.*

En vain le monde avec tous ses attraits

Vouloit-il à ce cœur faire rendre les armes ;
 Ses honneurs, ses plaisirs, ses biens les plus parfaits,
 Ne purent l'éblouir jamais ;
 Un plus aimable objet le soumit à ses charmes ,
 Et fixa sur lui ses souhaits.

Le cinquième marquoit son respect
 dans les Temples , figuré par la vapeur de
 l'encens , avec cette inscription : *Numen
 veneratur odore.*

L'agréable odeur que j'exhale ,
 Me consacre à l'Autel du Souverain des jours.
 Brûler d'un feu sacré , mais y brûler toujours ,
 C'est ma fonction principale.
 Sage Princesse , hélas ! lorsqu'une vive ardeur
 Vous dévoroit dans nos saints temples ,
 De votre pitié mille rares exemples
 Répandoient parmi nous une céleste odeur.

Le sixième exprimoit sa retraite & son
 recueillement , figurés par un ver à soie
 dans sa coque , avec cette inscription :
Melior fortuna sequitur.

Renfermé dans cette retraite ,
 Pour quelque tems j'y perds ma liberté ;
 Mais durant ma captivité ,
 Pour un sort plus heureux j'agis , je m'inquiète ;
 Pour un destin plus glorieux ,

Y. LA CURE DE FRANCE.

... , tu dois agir sans cesse ;
... amment, travaille sans foiblesse ;
... t'apprend à mériter les Cieux ;

... ne caractérisoit sa charité pour
... s , figurée par une fontaine
... , avec cette inscription : *Affluit*
... da.

... malheureux qu'une affreuse misère
Sacrifioit à sa rigueur ,
Ont mille fois , dans votre cœur ,
Trouvé les sentimens de la plus tendre mère ;
Princesse , dont la mort cause notre douleur ,
Lorsque par vos bienfaits vous terminiez leur
peine ,
N'étiez-vous pas cette claire fontaine ,
D'où couloient à la fois leur gloire & leur bon-
heur ?

Le huitième exprimoit sa douceur & sa
complaisance dans le commerce de la vie ,
figurées par la glace d'un miroir, avec cette
inscription : *Omni bus omnia.*

Si je prends de chacun le propre caractère ,
J'imite de l'ami sincère
La complaisance & la candeur ,
Princesse , l'aimable douceur
Que le Ciel avec vous fit naître ;

Cette douceur qu'en vous on vit toujours paroître ,

Fut l'image de votre cœur.

Le neuvième marquoit la patience édifiante avec laquelle cette illustre Princesse a soutenu sa maladie. On l'avoit figurée par une torche qui brille encore , quoique prête à finir , avec cette inscription : *Perendo coruscat.*

En répandant une vive lumière ,
Comme l'Astre du jour qui brille dans les Cieux ;
J'ai rempli constamment mon destin glorieux ;
Prête à terminer ma carrière ,
Je brille comme lui d'un éclat radieux.

Le dixième caractérisoit la mort de la Princesse , figurée par l'Eclipse de la Lune , avec cette inscription : *Reditiva micabo.*

Si je ne répands plus dans ce vaste hémisphère
Le bel éclat que mille objets
Recevoient par mon ministère ,
C'est que la terre , oubliant mes bienfaits ,
Arrête les regards de l'Astre qui m'éclaire ;
Mais quand poursuivant sa carrière ,
L'ingrate aura passé dans quelqu'autre climat ,
Brillante alors d'une vive lumière ,
Je paroîtrai dans mon premier éclat.

DE LA COUR DE FRANCE.

Le douzième représentoit la famille auguste de la Princesse, en particulier le Duc d'Orléans, qui la fait vivre à elle-même. On l'avoit figurée par un grand nombre d'étoiles, précédées d'une plus grande & plus brillante, qui sortent d'une fusée qui éclatte dans l'air, avec cette inscription : *Succedit lucida proles.*

Ce beau feu, qui brilloit dans l'air ,
Déjà commence à disparoître ,
Le même instant qui l'a vû naître ,
Le voit finir comme un éclair.
Mais cette lumière féconde ,
Qui de la nuit perçoit les voiles ténébreux ;
Attentive au bonheur du monde ,
Fait sortir de son sein mille Astres radieux.

Le douzième exprimoit les regrets qu'a causés la mort de la Princesse, spécialement au Collège de Montargis, qui a l'honneur d'être sous la protection de la Maison d'Orléans. Ils étoient figurés par une Fleur de Lys desséchée & flétrie, dont la tige tient encore à sa racine, qui a la forme d'un cœur, avec cette inscription : *In corde superstes.*

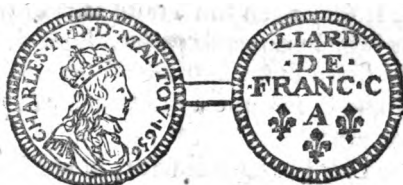
Telle est la fin de la grandeur ;
On a vû cette belle fleur

Naître avec la brillante aurore ;
 Mais victime du tems , elle perd sa couleur ;
 Elle a péri ; nous la pleurons encore,
 Ce que vous êtes de mortel ,
 Hélas ! adorable Princesse ,
 Devoit un jour être offert à l'Autel ;
 Mais la vertu , mais la sagesse ,
 Qui vous ont consacré nos pleurs ,
 Vous feront à jamais revivre dans nos cœurs.



L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albine , sur une
 Monnoye singuliere.*



Trouvez bon , Monsieur , que je me
 serve de la voye du Mercure pour
 demander l'explication d'une Pièce que je
 possède dès le tems que j'étois écolier ,
 c'est-à-dire il y a bien 35 à 36 ans ; c'est
 par elle que j'ai commencé mon petit Mé-
 dailler, Cette Médaille , s'il est permis de

est ni Egyptienne ni
 telle, je n'y connoî-
 Grecque, j'en con-
 lettres, desquelles
 emblage; elle est donc Ro-
 Messieurs les Anti-
 est-ce une Médaille Con-
 des premiers Empereurs
 ou du bas Empire? est-elle d'or ou d'ar-
 gent? est-elle en grand ou petit bronze?
 a-t-elle un beau vernis? est-elle empreinte
 de la précieuse rouille? ou enfin est-elle
 fruste?

Rien de tout cela, Messieurs. C'est donc
 une Médaille Papale? point du tout, c'est
 une pièce de monnoye de France, de la-
 quelle le Blanc, en son Traité Historique,
 n'a pas jugé à propos de parler. Pour finir,
 c'est un *Liard* & un *Liard de France*, frap-
 pé en 1656, marqué à la lettre A; & par
 conséquent à Paris.

Or ce Liard extraordinaire, le voilà, je
 vous l'envoie, Monsieur, je m'en dépouille
 en faveur du Public, vous le ferez graver, si
 vous le jugez à propos.

N'allez pas croire pourtant que je vous
 fasse un grand sacrifice, car il est bon de
 vous dire que cette Pièce n'est pas aussi ra-
 re que l'est un Othon, un Pertinax, ou un
 Pescennius Niger. Non, Monsieur, il n'est

pas absolument bien difficile d'en trouver de semblables dans le commerce, & j'aurois pû, depuis que j'ai celle-là, lui donner une trentaine de compagnes, mais néanmoins peu ou point d'aussi lisibles.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans ce Liard du côté où l'on lit, Liard de France, & où l'on voit au-dessous un A entre trois Fleurs de Lys, sinon qu'il y a un point après le C du mot Franc, & un O au lieu d'E, qui semble suivre ce point. On pourroit dire que ce que je prends pour un O, est un petit e; cela peut être, mais ce qu'il y a de vrai, c'est que sur les Liards de Louis XIV du même tems, l'E qui finit le mot France, est un grand E, sans qu'il y ait de point entre le C & l'E; voila toute la différence des autres Liards à celui-là de ce côté.

A l'égard du côté de la tête (voici l'extraordinaire) & sur quoi on demande une explication, ce n'est pas Louis XIV, lors regnant, qui y est représenté; c'est Charles II, Duc de Mantoue, couronné de sa Couronne Ducale, fermée par le mont Olimpe, & on lit autour du buste Charles II, DD. Mantou, 1656.

Quel droit avoit donc Charles II, Duc de Mantoue, de faire frapper des Liards en France en 1656, ou s'il les faisoit frap-

E DE FRANCE.

Il droit avoir-il d'y faire

France?

briquer dans la Princi-
 hes, dont Charleville est la
 est ce que j'ignore. Cette
 n'appartenoit-elle pas dès-lors
 Gonzague, Princesse Palatine,
 tante? & n'est-ce pas par le mariage de sa
 fille Madame la Princesse Anne Palatine
 de Baviere avec Henri-Jules de Bourbon,
 Prince de Condé, que cet Etat a passé dans
 la Maison de Condé? En un mot quel
 droit avoit le Duc de Mantoue de faire
 mettre son effigie sur une monnoye de
 France?

La curiosité sur les petites choses peut
 produire des remarques intéressantes pour
 l'Histoire; celle-ci me paroît de ce nom-
 bre. Si Messieurs de la Monnoye ont au-
 tant d'empressement pour satisfaire la cu-
 riosité du Public, que j'en viens de don-
 ner à quelques Lecteurs, j'espère qu'il
 sera bien-tôt satisfait, & ils en sont très-
 humblement priés. Je suis très-parfaite-
 ment, &c.

OBSER-



OBSERVATION

*Sur Martial d'Auvergne, ancien Poète
de Paris.*

IL est certain, Monsieur, que la Croix du Maine s'est trompé en parlant de Martial d'Auvergne, fameux Poète François du quinzième siècle, lorsqu'il a assuré que ce Poète mourut à Paris d'une fièvre chaude, & qu'il se précipita dans l'eau, étant pressé de la fureur de son mal.

M. l'Abbé Goujet, en son dixième tome de la Bibliothèque François, a bien fait, pour montrer l'erreur de cet Ecrivain, de produire le morceau de la Chronique de Louis XI, d'où il avoit puisé quelque chose de cette Histoire. Il y est marqué en effet qu'en 1466 un jeune homme, nommé Martial d'Auvergne, Procureur au Parlement & Notaire au Châtelet de Paris, ayant perdu l'esprit vers la Saint Jean, au tems que les fèves fleurissent, se jeta par la fenêtre de sa chambre dans la rue, se rompit une cuisse, se froissa tout le corps, & fut en grand danger d'en mourir. M. Goujet se contente d'inferer de ces dernières paroles de la Chronique, que d'Auvergne ne mourut pas de sa chute; &

G

On voit dans l'ancienne édition de cette Chronique, donnée en 1558, les titres de Procureur & Notaire ne se trouvent point spécifiés. À l'article de ce fait, il en conclut que c'est peut-être que par conjecture que la Croix du Maine a pensé que le fait rapporté en cet endroit concernoit le Poète Martial d'Auvergne.

C'est un malheur à la Croix du Maine de s'être contredit dans cette occasion, puisque malgré ce qu'il a avancé, que d'Auvergne mourut de la chûte, qui étoit arrivée en 1466, il le fait vivre encore en 1483. Mais aussi je ne pense pas qu'il faille lui donner tout le tort, lorsqu'il assure en général que c'étoit à un Poète de ce nom, qu'étoit arrivé le malheur de s'être jetté par une fenêtre dans la chaleur d'une fureur. D'Auvergne étoit jeune lors de cet événement; le Chroniqueur l'assure en termes formels. Il est également certain qu'il fut Notaire au Châtelet. J'ai vu des Actes d'environ l'an 1455 ou 60, signés, *d'Auvergne*, & passés par devant lui (Martial d'Auvergne) & Jean Larchier, Notaires au Châtelet. De plus, M. Goujet ne pouvoit-il pas recourir à d'autres éditions qu'à celle qu'a donnée Denis Godefroy de la Chronique de Louis XI, vulgairement (mais mal-à-propos) appelée *scandaleuse*? En re-

montant à celle d'Antoine Merard de l'an 1500, qui est la plus ancienne, & qui se trouve jointe aux Chroniques Martiniennes en lettres gothiques *in-folio*, il y auroit trouvé à l'an 1466, mot pour mot l'histoire de la frénésie de Martial d'Auvergne, aussi-bien que la note de son mariage tout récent avec une des filles de Jacques Fournier, Conseiller au Parlement, telle que Godefroy & autres l'ont publiée, avec la difference cependant que dans cette édition le récit ne finit point par ces mots, & fut en grand dangier de mourir; mais qu'on y lit deux ou trois lignes de plus, sçavoir, & fut en grand dangier de mourir, & depuis persévéra longuement en ladite frénésie, & après ce revint & fut en son bon sens.

Rien n'empêche donc de croire que Martial d'Auvergne de la Chronique, & le Poète qui a composé *les Vigiles de Charles VII*, n'est qu'un seul & même homme qui a pû continuer & perfectionner son ouvrage, lorsqu'il fut revenu en son bon sens, tant sous Louis XI, que sous Charles VIII, avant que de se faire imprimer. J'abandonne ceci aux réflexions des Lecteurs. Au reste ceux qui ne peuvent se procurer tous les anciens Poètes François, ont obligation à M. Goujet de leur avoir

UR E DE FRANCE.

Les fragmens où, d'Auvergne
crient les désordres qui regnoient
dans les sciences de ces tems-là ; par
exemple les Bibliothèques des Mo-
nastères & les écoles des Faulconne-
ries ; que les scolastiques, qui revenoient
de l'Université d'Orléans, n'y avoient ap-
pris autre chose, sinon à *bien jouer des flu-
tes, &c.* De pareilles circonstances n'au-
ront pas, sans doute, été oubliées par ceux
de nos modernes, qui se sont proposé de
représenter l'état des sciences en France
durant le quinzième siècle.

Les mots des Logogryphes du Mercure
d'Août, sont *Carême, obscurité & Papillon.*
On trouve dans le premier *arme, rame,*
ame, mer, Cam, mere, Carme & crème.
On trouve dans le second *écrou, buis, ré-*
bus, souci, osier, bruit, cours, estoc, Curé,
fort, bois, Cité, Cour, Turc, tour, troc,
broc, but, roc, soc, sot, rut, rot, suc, ris,
écu, cor & rit. On trouve dans le troisième
Pin, Lion, Lyon, Lapin, pion, Lapon, poli,
Nil, Pô, pain, Saint Lô, Saint Lin, lin,
Lia & ail.



E N I G M E.

JE ne tiens point de la baleine ,
 Ne ressemble pas au goujon :
 Mais j'ai sept lettres dans mon nom ;
 Ainsi que ces habitans de la liquide plaine.
 Je suis être , qui dis , & le mal & le bien ,
 Assez souvent , porte sur rien ,
 Sur rien ? Non , c'est trop peu ; mais sur nulle
 matiere.

Je fais sur le vaste Océan ,
 Ou bien sur la mer du Sultan ,
 Tant est ma nature legere ,
 Autant de chemin qu'un vaisseau ;
 Quand il suivroit le vol du plus subtil oiseau.
 Je suis en France , en Italie ,
 A Vaugirard , en Laponie ,
 Et toujours le même en tous lieux.
 Rien ne peut éviter mes yeux ;
 J'arrête une main parricide ;
 Je romps les desseins d'un perfide ;
 Je rends meilleur l'homme de bien ,
 Et quelquefois bon sujet , un vaurien.
 Je fais encor bien autre chose ;
 Mais j'en dirois trop , bouche close.

G iiij

ROYAUME DE FRANCE.

ANNA

L'Y P H E.

SI jamais tu pour l'inconstant Neptune,
Fui-moi : par moi l'on perd la vie ou la fortuné.
De mes pieds si tu veux retrancher le dernier,
Sous un nom féminin, je suis encor moi-même.

Si le second précède le premier,
Les autres à l'écart, par mon pouvoir suprême,
Je tiens lieu de beauté, d'esprit, de vertu même.

Je renferme encor dans mon sein
Une note, un instrument rauque,
Une terre jaunâtre : un Saint.

Que pour un fléau l'on invoque :
Cette amante, qui d'une tour
Se lança dans la plaine humide,
Appercevant le corps livide
De son anrant privé du jour :

Une Nymphé, dont le cœur tendre
Ne fut payé d'aucun retour,

Et qui gémit souvent d'un malheureux amour ;
Comme en la consultant on peut encor l'entendre.
Enfin pour peu, Lecteur, que tu sois attentif,
Tu peux dans un, deux, trois, voir mon dimi-
nutif.

Brunet, de Dijon.

AUTRE.

Masse brute & sans agrément,
 Au sortir du sein de ma mere,
 Sous les efforts de l'art j'éprouve d'ordinaire
 Le plus superbe changement.
 Même sans m'exalter plus qu'il n'est nécessaire,
 Je puis dire, Lecteur, qu'aux yeux de l'Univers
 J'offre encor tous les jours cent chefs-d'œuvre
 divers.

La veille de certaine Fête,
 Je péris par le feu, si tu tranches ma tête.
 Prends trois de mes pieds, sur mes flots
 L'on est en grand danger pendant une tempête
 Combinant autrement, tu peux des matelots
 Trouver en moi le commun ustensile :
 Une substance : un instrument utile

Au supplice d'un scélérat :
 Ce qu'un guerrier doit porter au combat :
 Chose aussi peu commune aux champs que dans
 la Ville :

Un endroit où l'eau ne vaut rien :
 Enfin certain sujet d'un Monarque Indien.

Par le même.

ROYAUME DE FRANCE.

.....

L..... *Y D H F*
..... renommé ;

..... sein tout abonde ;

..... il est charmé ;

Je l'admire le plus beau monde.

Mes quatre premiers me présentent un talent ,

Qu'on ne peut qu'acquiescer , s'il ne vient en naissant ;

Trois autres en suivant , une plante très-forte ,

Qui souvent à pleurer nous porte.

Ceci n'est-il pas singulier ?

Je montre encor sur mer un espace de terre ;

Je contiens de l'esprit l'aliment nécessaire ;

La femelle du sanglier ;

Une femme prostituée ,

Et chez les Turcs enfin un endroit enchanteur ,

Où vous , ainsi que moi , Lecteur ,

Voudriez-bien , je crois , avoir entrée.

J. F. Guichard.

Fait à Versailles , ce 30 Juillet 1749.



SEPTEMBRE. 1749. 351

A U T R E.

NOUVELLES LITTÉRAIRES,
DES BEAUX-ARTS, &c.

LA GRANDEUR DE DIEU *dans les mer-*
veilles de la Nature. Poëme, par M.
Dulard, de l'Académie des Belles Lettres
de Marseille. *A Paris*, chez *Dessaint &*
Saillant, rue Saint Jean de Beauvais,
1749. Avec Approbation & Privilège du
Roi. ●

Chanter la grandeur de l'Etre suprême,
peindre les merveilles que nous offre le
spectacle de l'Univers, voilà sans doute
les deux objets les plus nobles que la Poë-
sie puisse se proposer. Non-seulement il
n'est point de sujet plus propre à fournir
des idées sublimes, mais il n'en est point
de plus fécond. Où trouver une source
plus inépuisable de tableaux frappans &
variés, que dans les ouvrages de l'Auteur
de la Nature ?

M. *Dulard* ne s'est point dissimulé que
si le champ étoit vaste, il étoit rempli de
beaucoup d'épines. Mais la richesse & la
beauté de la matiere l'ont étourdi sur les
difficultés. Son ouvrage, à ce qu'il nous
annonce, a été composé parmi des alter-

G v

CURE DE FRANCE.

de courage & de crainte, de violence & de lassitude. Enfin d'efforts en efforts, il a été achevé. » Je ne sçais, dit l'Auteur, si le Public désapprouvera l'exécution, ou s'il daignera la mettre au rang de ces succès inespérés, qui sont moins dûs à la capacité qu'à une heureuse audace. Le prompt débit de la première édition de ce Poëme doit avoir tiré M. *Dulard* de son incertitude, & est une preuve du jugement favorable qu'on a porté de son ouvrage.

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES de la France, continuées par M. l'Abbé *Perau*, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne. Tome XVII. *A Amsterdam*, & se vend à Paris, chez le Gras, Grande Salle du Palais, à l'É Couronnée, 1749, in-12. pp. 567, sans y comprendre la Table des matieres.

Ce volume est un des plus intéressans de tous ceux qui composent jusqu'à présent la suite des vies de nos Hommes illustres. On n'en sera pas surpris, quand on sçaura qu'il contient la vie du fameux Duc de Guise le Balafre.

Les grandes qualités & les vices brillans de cet illustre audacieux ; ses attentats & sa fin tragique, forment un des morceaux les plus curieux de notre Histoire. M.

L'Abbé *Peran* n'a négligé aucune des recherches, qui pouvoient ajouter quelque prix à son ouvrage. Il a rassemblé avec soin plusieurs anecdotes, éparfes de côté & d'autre, & dont la lecture ne peut être qu'agréable.

HISTOIRE DE PIRRHUS, Roi d'Epire. Par M. Jourdan. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1749. Deux volumes in-12. Le premier volume pp. 375, & le second 486, en y comprenant les Tables.

Il y a quatre ans qu'il parut à Londres un Livre, sous le titre de *Voyages & Expéditions de Pirrhus*. Cet ouvrage, qui n'est qu'une espèce de Roman politique, a fait naître à M. Jourdan l'idée de composer l'Histoire d'un Prince, à qui les Romains ont dû les premières connoissances qu'ils ont acquises dans l'art militaire. M. Jourdan avoue qu'il y a dans son premier volume bien des choses qu'il doit à l'Auteur du Livre imprimé en Angleterre. Dans le second volume, qui renferme particulièrement la vie de Pirrhus, il s'écarte totalement de la route qu'a suivie le premier Ecrivain. Non content de corriger les fautes, il supplée aux omissions, & il s'étend considérablement sur plusieurs faits qui méritoient d'être approfondis. Glau-

JURE DE FRANCE.

de Pirthus, ayant été détrôné
 ar voulu soutenir les intérêts
 as après la mort d'Alexandre, &
 ayant été mêlé dans les guerres des
 eurs de ce célèbre Conquerant,
Jourdan ne pouvoit guères se dispenser
 d'entrer dans plusieurs détails qui concernent
 Alexandre, & même Philippe. Il a abrégé ces
 détails autant qu'il a pû, & il en a usé de même
 pour tout ce qui n'étoit pas intimement de son sujet. Par
 une licence qu'on ne se permet ordinairement
 que dans les ouvrages de fiction, il place une
 partie de ces recits dans la bouche d'un des
 personnages qu'il fait paroître sur la scène. Il
 essaye de justifier par plusieurs raisons l'innovation
 qu'il veut introduire à cet égard dans le genre
 historique.

HISTOIRE D'ARISTOMENE, Général des Messéniens. Avec quelques réflexions sur la Tragédie de ce nom. Par le même Auteur, 1749.

Tout ce qui regarde ici la vie d'Aristomene, est puisé dans Pausanias, & quelquefois M. J. emprunte même les expressions de la Traduction faite de cet Auteur par l'Abbé Gedoy, mais pour l'ordinaire il est plus vif & plus serré que son modèle.

La critique qu'il fait de la Tragédie,

dont Aristomene est le Héros, paroîtra bien severe à la plûpart des Lecteurs. Selon lui, le sujet de cette pièce n'est pas fondé; les trois premiers Actes sont vuides d'action, & ne se soutiennent que par quelques maximes imposantes; le quatrième est fort découfu, & le cinquième beaucoup trop chargé de récits.

RECUEIL de plusieurs Pièces d'éloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux, l'année 1749, avec les Discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie. *À Toulouse*, chez Claude-Gilles *Lecamus*, seul Imprimeur du Roi, & de l'Académie des Jeux Floraux. Avec Privilège du Roi.

L'Ode, qui a remporté le premier Prix de Poësie, est de M. de *Marmontel*, & elle a pour sujet la Chasse. M. *Chalamont de la Visclede*, Secrétaire de l'Académie de Marseille, est Auteur du Discours qui a été couronné, & dont le sujet étoit, *les Richesses sont-elles un écueil plus dangereux pour la vertu, que la pauvreté ?*

DICTIONNAIRE UNIVERSEL de *Mathématiques* & de *Physique*, contenant l'explication des termes de ces deux Sciences & des Arts qui en dépendent, &c. Par M. *Saverien*, Ingénieur de la Marine. *À Paris*, chez Jacques *Rollin* & Charles-Antoine

On peut voir dans la prochaine ce Dictionnaire, deux volumes in-4°. Nous avons à nous enfermer dans le Mercure quelq. articles, dont cet ouvrage est composé, & nous allons satisfaire à notre engagement.

ATT. Attraction. Terme de Physique : l'action d'attirer. Kepler est le premier, qui a établi une loi d'*Attraction* dans tous les Corps. M. *Frenicle* l'admettoit aussi ; & M. *Roberval* la définissoit : *Vim quamdam corporibus insitam, quâ partes illarum in unum coire affectent*. Suivant *Newton*, l'*Attraction* est une propriété inséparable de la matière, par laquelle elle est unie, & tend à s'unir (*quâ corpora ad se mutuò tendant*). Pour concevoir cette *Attraction* mutuelle & réciproque dans les Corps, il faut leur supposer une vertu ou faculté *Attractive*. Cette vertu est sans doute une des qualités occultes. *Descartes*, qui ne les vouloit pas reconnoître, avoit aussi banni de la Physique & l'*Attraction* & le Vuide, & on les en croyoit bannis pour toujours, lorsque le grand *Newton* les rétablit d'une façon nouvelle, & armés, comme le dit agréablement M. de *Fontenelle*, d'une force dont on ne les croyoit pas capables (*Suite des Eloges des Acad. Eloge de Newton*).

Kepler avoit observé, que la Force qui empêche que les Corps célestes suivent dans leurs Mouvements la Ligne droite, avoit une action variable selon les différentes distances, & cela en raison renversée du Quarré des distances au Centre de leur Mouvement. En sorte que si un Corps est trois fois plus éloigné, la Force Centrale ou Cen-

tripete, Force qui retire le corps vers son centre, est neuf fois moins forte.

2. *Newton* est parti de là. Abstraction faite de cette loi & de ce principe, il a cherché dans les Phénomènes le principe. Au lieu de supposer que les Planètes pesent ou sont attirées par le Soleil, en raison renversée du Quarré de leurs distances; pour expliquer le cours des Planètes, le Philosophe Anglois a au contraire du cours déduit la loi. Ce grand Homme a démontré, que les Planètes ne peuvent décrire un Ellipse, dont le Soleil occupe l'un des Foyers, que leur *Attraction* ne varie dans la raison inverse du Quarré des distances. Cette loi a lieu dans tous les Corps qui décrivent par leur mouvement cette Courbe.

Cela une fois démontré, *M. Newton* en a conclu, que les Corps pesent les uns sur les autres, & qu'ils s'attirent réciproquement en raison de leur masse. Et quand ils varient dans le même tems; qu'ils tournent vers un Centre commun; qu'ils sont attirés & qu'ils s'attirent, leurs Forces *Attractives* varient dans la raison renversée des Quarrés de leurs distances à ce Centre. Tel est le fond de son Systême, celui de son grand Ouvrage des principes; &, pour tout dire, tel est le triomphe de l'*Attraction*.

Un fameux disciple de *Newton*, *M. de Maupefluis*, a encore rencheri sur cette Démonstration; il a osé sonder les vûes du Créateur. De toutes les loix générales qu'il a dû choisir, dit-il, la plus simple a sans doute été préférée. Or, cette simplicité est renfermée dans la loi de l'*Attraction*. Celle-là seule, suivant le calcul du Président de l'Académie de Berlin, réunit l'avantage de la diminution des effets, avec l'éloignement des causes. C'est pousser loin les recherches, & les pousser

CURE DE FRANCE

d'une façon bien hardie & bien ingénieuse
noire de l'Acad. 1732.

que puissante que soit la démonstration, & quelque victorieux que pu s'être le raisonnement de M. de Maupertuis, l'Attraction n'est point généralement admise. La cause de l'Attraction est bien moins sensible que l'effet lui attribue. Encore cet effet est-il contesté.

M. Bernoulli prétend, 1°. Que les Corps ne peuvent s'attirer réciproquement, c'est à dire, se mettre d'eux-mêmes en mouvement, parce qu'on ne connoît aucune cause de ce mouvement, & qu'un effet sans cause, & une action sans principe d'agir, est une chimère; 2°. Que si l'Attraction avoit lieu dans les corps, elle devroit y avoir lieu, non en raison de leur surface, mais en raison de leur masse. Il s'ensuivroit de-là une terrible conséquence. C'est que leur Attraction diminueroit en raison triplée, ou comme le Cube de leurs distances, & nullement comme les Quarrés de ces distances. Bernoulli Opera. T. III. Nouv. Pens. sur le syst. de Descartes.

A ces objections, M. Clairaut en a-joint tout récemment une autre. Il s'agit du mouvement de l'Apogée de la Lune, non calculé par M. Newton. Le Géomètre François, après avoir trouvé l'Equation de la courbe que décrit la Lune, a reconnu, que si la loi de l'Attraction suivoit exactement le Rapport renversé du Quarré des distances, l'Apogée ne feroit une révolution qu'en 18 ans, & elle la fait en 9; d'où M. Clairaut conclut que la Loi de l'Attraction ne suit pas tout-à-fait le quarré des distances inverses, mais celle des quarrés, plus d'une certaine fonction de ces quarrés, ou même d'une autre puissance de ces distances. Mém. pour l'Hist. des Scienc. mois de Janv. 1748.

4. Que doit-on penser maintenant de l'*Attraction* ? Les Corps célestes sont-ils doués d'une vertu *Attractive* ? Il y a dans ce mot un je ne sais quel air de mystère qui fait peine. Si au lieu d'*Attraction*, nous nous servions du mot de Pesanteur, ou de gravitation, peut-être nous entendrait-on mieux ; car tout le monde sait que les Corps pesent ; & le terme de Pesanteur est plus connu, plus familier que l'autre, quoique son principe soit aussi caché que celui d'*Attraction*, & qu'il dépende peut-être de l'*Attraction* même. Lorsqu'on dit donc qu'une Planette est attirée par le Soleil, on entend que cette Planette pèse ou grave sur le Soleil. Qu'il y ait-il là d'étonnant ? On demandera peut-être pourquoi elle n'y tombe pas. Si les Planettes n'étoient pas dans un mouvement très-rapide, qui l'emporte par sa vitesse sur la Force de la masse, il est certain qu'elles ne tarderoient pas à ressentir les impressions ardentes de cet Astre. Le mouvement, auquel elles sont en proie, ne leur permet pas de suivre la loi de la Pesanteur. C'est la force centrifuge, qui les en éloigne. A l'égard de la loi de l'*Attraction* ou gravitation, elle doit être renfermée dans celle de la Force Centrifuge, & celle de la Force Centripète, c'est-à-dire, dans la loi de ces deux Forces, selon lesquelles les Corps tendent par leur masse vers leur Centre de Pesanteur, & s'en éloignent par le mouvement. Voyez *Force centrifuge*, & *Force centripète*.

5. Ceci ne regarde que l'*Attraction*, quant aux Corps célestes, quant au Système du Monde. Les Newtoniens ne s'en tiennent pas là. Ils veulent que l'*Attraction* ait lieu dans tous les Corps ; qu'elle soit la cause de tous les Phénomènes, comme de la Cohésion, de l'ascension de l'eau dans les

de la chute des Corps, de la
 raç... miere. Il est même des New-
 toniens qui prétendent que l'*Attraction* n'est pas
 moins... ix Corps, que leur étendue.
 (V. l'... Edition de M. Cotes, des *Princ.*
Phil. On cherche de prouver cela par diffé-
 rentes... 1°. C'est une vérité reconnue
 de tous les Philosophes, que les parties d'un liquide,
 quel... parvû qu'il se divise par gouttes,
 s'attirent... dans le Plein, comme
 dans le Vuide. 2°. Que plusieurs Corps solides
 ont une vertu *Attractive*, dont on peut être témoin
 lorsqu'on veut. Qu'on mette deux Miroirs l'un sur
 l'autre, on ne les séparera qu'avec peine, & cette
 peine sera très-sensible, si on les a un peu pressés.
 M. Desaguliers a remarqué, que deux Sphères de
 cristal, qui se touchent par une surface de la dixié-
 me partie d'un pouce, ayant été un peu pressées,
 sont Equilibre par leur vertu *Attractive* avec une
 Force de 19 onces. Ce n'est pas tout. Deux Mi-
 roirs, qui ne se touchent point, ne laissent pas
 que de s'attirer, s'ils sont séparés par une soie.
 Un Cône de verre, suivant les Expériences de
 Newton, détourne la Lumière à une & même
 deux lignes de distance. Eh! combien d'autres
 expériences n'a-t-on pas, qui établissent une loi
 d'*Attraction* universelle? (V. l'*Essai de Phy.* Par
 M. Muschenbroeck. T. I. L'*Optique* de Newton.
 Les *El. de Phys.* de s'Gravesande, & la *Microgra-*
phie d'Hook.

Il y a des Sçavans qui le disent, comme ils le
 pensent. M. Keil, par exemple, veut, que les ef-
 fets de la sécrétion ayent l'*Attraction* pour cause.
 Et un Auteur, qu'on connoît bien, qu'on a même
 nommé dans cet article, a voulu prouver, que
 c'est à l'*Attraction*, que le *Fœtus* doit sa formation

(V. *Animal Secretionis* par Keil. *Venus Physique*. C. XVII.) Sans parler du Docteur *Mead*, qui fait de l'*Attraction* la clef de la *Médecine*.

Comme les Auteurs, qui ont écrit sur l'*Attraction*, ne l'ont fait que pour adopter ou réfuter le système de *Newton*, je me réserve de les faire connoître à cet article. Voyez *Système*.

BO M. Bombe. Boule de fer creuse, armée de deux anses, plus épaisse de métal dans son culot, que dans sa partie supérieure, où elle est percée pour être remplie de poudre. On ne fait pas usage dans l'Artillerie d'autre composition. La question est seulement de la remplir comme il faut.

M. Wolf, dans le quatrième Tome de ses *elementa Matheseos universa*, apporte à cet égard quelqu'attention qu'on ne doit pas négliger avant que de la remplir. Il veut qu'on chauffe d'abord la *Bombe*, pour s'assurer s'il n'y a point de crevasses, que la dilatation de l'air rendra plus sensibles, & dont on jugera, si après y avoir mis de l'eau froide, on la bouche exactement, & qu'on la fasse tremper dans de l'eau bouillante. (On prend de l'eau de savon, parce qu'elle a plus de chaleur, lorsqu'elle est échauffée, que toute autre.) Alors l'air, renfermé dans la *Bombe*, étant dilaté par la chaleur de cette eau bouillante, s'échappera de la *Bombe*, & formera sur la surface des petites bulles d'air, supposé que la *Bombe* ait des crevasses ou des fentes, qui lui donnent issue.

Une fois qu'on a reconnu que la *Bombe* n'a point de fentes, on la remplit de poudre non pilée, & on enfonce avec force une fusée par la lumière, pour communiquer le feu à cette poudre. On bouche exactement ce trou avec une espèce de mastic, capable de résister aux efforts de la poudre enflammée, qui réduit dans cet état la *Bombe* en

MERCURE DE FRANCE.

es, On jette la Bombe par le moyen du Mortier. Voyez *Mortier*.

Metius, dans son *Traité d'Artillerie*, T. II. ch. 4. conseille de se servir, pour remplir la Bombe, de cette composition. Au lieu de poudre commune, il prend 20 livres de salpêtre, 13 livres de soufre bien broyés pendant 24 heures, & humectés avec de bon vinaigre, où il a mêlé de l'esprit de vin camphré, & dans lequel il a fait infuser de l'ail. Ce mélange forme une pâte qu'on réduit en grain comme la poudre ordinaire.

La charge d'une Bombe de 17 pouces de diamètre, qui est de la plus grande espèce, est ordinairement de 48 livres de poudre. Elle pèse, étant chargée, environ 490 livres. Je suppose ici qu'il ne s'agit que de faire crever la Bombe; car si l'on vouloit par son moyen mettre le feu à une Ville, il ne faudroit pas épargner la poudre. M. *Belidor* a donné des règles pour charger les Bombes qu'on veut faire crever, déduites de plusieurs expériences. Voyez son *Bombardier François*, sans négliger les *Mémoires de l'Artillerie* de S. Remi.

2. Charger comme il faut une Bombe, n'est pas difficile; mais ce n'est pas là en quoi consiste l'art du Bombardier. Le grand point est de la sçavoir jeter. En effet, à quoi serviroit une Bombe bien chargée, si elle étoit mal dirigée? Voici quelques principes qui renferment toutes les règles de l'art de jeter les Bombes. Ces règles sont des corollaires de la théorie de cet art, dont on trouvera les fondemens au mot *Ballistique*.

Il est démontré que la portée de differens coups est, à charge égale, comme le double des Sinus des Angles d'élévation du Mortier. De là il suit que connoissant la portée d'un coup à une élévation donnée, on aura celle de tel autre coup, en telle élévation

qu'on voudra, en disant : *Le Sinus du double de l'Angle de l'élévation connue est au double du Sinus de l'Angle de l'élévation proposée, comme la portée connue est à la portée qu'on demande.*

Pour avoir cette portée, qui doit servir de fondement à toutes les autres, il faut faire une Expérience. Dans les choses Physiques on est toujours obligé d'en venir là. *Galilée & son successeur Toricelli* n'ont pû faire autrement, eux à qui l'on est redevable de l'art qui fait ici l'objet de nos réflexions. Une Bombe étant donc chassée sous un angle d'élévation déterminé, on mesure exactement la portée de cet angle; ce qui donne le premier Terme d'une règle de Proportion pour toutes les portées quelconques, qu'on formera comme ci-devant. Ajoutons que ces deux portées étant données, cette Expérience servira également pour trouver les Angles d'élévation par cette Analogie: *La portée connue est à la portée donnée, comme le double du Sinus de l'Angle de l'élévation du Mortier, avec laquelle on a fait l'expérience, est au double du Sinus de l'Angle que l'on cherche.*

Au reste, je dois dire ici, pour ceux qui ne le savent pas, qu'on suppose que la portée donnée n'excede pas celle que peut donner 45° d'élévation, qui est la plus grande, comme l'a reconnu le premier *Tartaglia*. Et à propos de 45° , n'oublions pas, pour le cas précédent que si l'Angle qu'on propose, a plus de 45° , il ne faudra pas prendre le double pour avoir le Sinus que demande la règle; mais doubler celui de son complement.

Il ne reste plus pour achever l'ébauche de l'art de jeter les Bombes, que de faire mention des instrumens nécessaires pour connoître l'Angle d'élévation du Mortier. On en a inventé de plusieurs sortes. Le plus simple est, sans contredit, l'équerre

appelé *Equerre des Canoniers*.

Vo.

3. jetter les Bombes , tel qu'on le
prati ez long-tems. De nos jours
des C eurs ont voulu le rendre plus
terribi du Canon , M. de *Vauban* a
inventé (Voyez *Batterie*.) Ce rico-
chet , fi taque des Places , fit penser
que si l' r les *Bombes* à ricochet , on
perfection nement cette partie de l'art
de la gue en 1723 , des Expériences furent fai-
tes à ce sujet , & de ces expériences il résulta que
les Obus , sorte de Mortier , (Voyez *Mortier*) in-
clinés depuis 8° degrés jusqu'à 12° toujours entre
ces deux Nombres , chassoient la *Bombe* de telle
maniere qu'elle ne se mouvoit que par sauts &
par bonds. L'effet de ces Batteries à ricochet doit
être terrible. Qui en doute ? Il est bon cependant
de voir là-dessus les réflexions de M. *Belidor* dans
son *Bombardier François*.

4. Cet art doit sa naissance à un habitant de
Vanlo , dans la Province de *Gueldres*. Ce fut pour
le divertissement du Duc de *Cloves* , qu'il imagina
ce spectacle. Il en jetta plusieurs en sa présence ,
dont une tombant par malheur sur une mai-
son , où elle perça , embrasa la moitié de la Vil-
le. Quelques Historiens Hollandois veulent que
cet art soit plus ancien. Ils en font honneur à
un Ingénieur qui avoit fait antérieurement des ex-
périences à *Bergo-op-zom* , honneur qu'il paya
cher : il lui coûta la vie.

Casimir Siemienowicz prétend que c'est au Sié-
ge de la *Rochele* , qu'ont été jetées en France les
premières Bombes. Si l'on en croit M. *Blondel* , on
n'a commencé à en faire usage qu'au siége de la
Moëre en 1634. Selon cet Auteur , le premier qui

en a jetté est un Ingénieur Anglois nommé *Malthus*, que Louis XIII avoit fait venir, & dont les commencemens ne furent pas heureux. Comme il alloit en tâtonnant, & que suivant que le coup portoit, il haussait ou baissait au hazard son Mortier, il tuoit beaucoup de François qui étoient de l'autre côté de la Ville. Ce n'est qu'entre les mains de *Galibée* & de *Toricelli*, que l'art de jeter les Bombes a pris une autre forme, & qu'une sçavante théorie en a établi les solides fondemens.

Il est vrai que *Tartaglia*, ainsi que je l'ai dit, avoit déjà reconnu que les coups tirés à 45° étoient ceux qui donnoient une plus grande portée. Son Livre, où l'on trouve de très-bonnes choses, a pour titre : *De la Science nouvelle*. Après lui le Pere *Mersenne* a publié le sien. Il est intitulé : *La Ballistique*. M. *Blondel* a écrit *ex professo* sur cette matière. Il a établi dans toutes les règles un art de jeter les Bombes. M. *Belidor* en a aussi donné quelques principes dans son nouveau cours de *Mathématiques* & des Tables très-utiles pour connoître l'étendue de toutes les portées dans son *Bombardier François*. J'ai déjà cité les *Mémoires d'Artillerie* de S. Remi, T. II. Il me reste à faire mention d'un ouvrage où il est traité du Jet des Bombes selon toutes les inclinaisons. C'est la *nouvelle Théorie sur le Mécanisme de l'Artillerie*, par M. *Duracq*.

C A L. Calcul. Opération par Nombre & par lettres, par laquelle on divise un tout en ses parties, & on réduit les parties en leur tout; & par laquelle on évalue, on compare plusieurs Quantités pour en découvrir le rapport. Le Calcul Arithmétique, qui s'exerce sur les Nombres, semble ne mettre sous les yeux que l'expression de plusieurs Nombres ou unis ou désunis, & présentés par ord

Le calcul Algébrique n'est pas si
 b. ercher le rapport des Nombres, &
 p. connoît, il découvre ceux qu'on
 i. ment. Voyez *Arithmétique* & *Al-*
 g.

Infiniment petits. Dans le tems de
 l. ne connoissoit que ces *Calculs* qui
 c. des quantités finies. Depuis ce
 s. on a été plus loin. Les Calcula-
 teurs ont osé porter leur vûe sur les Quantités in-
 finies & réduire sous leur main l'infini; que dis-je
 l'infini! l'infini même de l'infini, & comme le dit
 l'illustre *Marquis de l'Hôpital*, une infinité d'infini-
 mis. Ceci paroît passer les bornes de l'esprit hu-
 main. Aussi dès que le *Calcul des Infiniment petits*
 parut, on crut réellement que les Géomètres ne
 mesuroient plus leur force, & que leurs idées al-
 loient beaucoup au de-là. Des Mathématiciens
 mêmes, ainsi que *Niewentit*, *Rolle*, *Ceva*, en fu-
 rent sérieusement effrayés. En Angleterre, des
 Docteurs monterent exprès en chaire pour avertir
 le Public de se méfier d'eux, de les regarder com-
 me des gens perdus, qui donnoient tête baissée
 dans des chimères, & d'éviter leur commerce,
 comme très-dangereux pour l'esprit & pour la Re-
 ligion. Par ce trait le Lecteur juge combien c'est
 une belle & hardie découverte que celle du *Calcul*
de l'infini. On peut dire sans exagération que c'est
 celle d'un nouveau monde Géométrique. Les Ma-
 thématiques y perdroient trop, si je laissois échap-
 per cette occasion d'en donner la carte, & la plu-
 part des Lecteurs n'y gagneroient pas assez, si je
 ne les conduisois par la main dans un pays si peu
 connu encore & si peu fréquenté.

2. Faisons abstraction de l'infini. Que ce mot
 ne nous effraye pas. Sans prévention, remontons
 à l'origine

à l'origine de ce Calcul. Considérons une Courbe , un Cercle , pour fixer notre imagination , & voyons comment nous pourrions faire pour connoître le développement de cette Courbe , c'est-à-dire , sa longueur en ligne droite. Que firent les premiers Géomètres , lorsqu'ils se proposèrent ce Problème ? *Archimede* supposa sans façon , que le Cercle est composé d'une infinité de petites Lignes droites , & cela pour faire évanouir la courbure. Plus ces petites Lignes étoient supposées en grand nombre , plus la supposition s'approchoit de la réalité. En concevant le Cercle divisé en une infinité de petites parties , il n'y avoit plus de difficulté à l'admettre. Première idée , on peut dire même première époque du Calcul des infiniment petits.

3. Jusques-là c'étoit concevoir les Courbes d'une manière bien vague. Suivant la nature des Courbes qu'on vouloit développer , ces petites Lignes devoient être , & en plus grand nombre , de quelque façon qu'on pût se représenter l'infini des unes & des autres , & diversement situées pour former telle courbe ou telle courbure. Les parties infiniment petites , ou , pour abréger , les Elémens d'un Cercle doivent être différens de ceux de la Parabole , de l'Hyperbole , &c. *Archimede* , & après lui *Appollonius* , *Grégoire de S. Vincent* , qui le comprirent chacun en leur manière , imaginèrent d'inscrire & de circoncrire des Poligones d'une infinité de côtés connus , c'est-à-dire , dont le rapport étoit établi avec une connue , par une suite infinie , une méthode d'approximation , à peu près comme l'on connoît la Racine d'un Nombre sourd. C'est ainsi que les plus grands Géomètres anciens , tels que *Cavallerius* , *Fermat* , *Wallis* , *Pascal* , considérèrent l'infini & en firent l'appli

H

MERCURE DE FRANCE.

non à la Géométrie, en suivant néanmoins les chemins qu'ils se frayoient chacun en particulier.

Telle étoit avant *Newton & Leibnitz*, & pour parler avec plus de précision, avant *Barrow*, la science de l'infini. Car on doit regarder la nouvelle, suivant plusieurs Mathématiciens, comme ayant germé entre les mains de *Barrow*. Mais ce n'en étoit que le germe. M M. *Leibnitz & Newton* firent végéter ce germe, auxquels M M. *Bernoulli*, freres, & le *Marquis de l'Hôpital* firent porter des fleurs.

Puisque nous sommes à l'histoire du *Calcul de l'infini*, il est dans l'ordre que nous en connoissions l'inventeur, avant que d'entrer dans le *Calcul* même. C'est une grande question parmi les Sçavans, que celle de décider à qui nous sommes redevables de ce *Calcul*. *Newton & Leibnitz* partagent l'honneur de cette découverte. Les Anglois en font honneur absolument à *Newton*. Dans les Actes de *Leipsic*, M. *Leibnitz* en a la gloire. Quel parti prendre ? Il faut remonter à la source avant que de se déterminer.

4. On sçait que M M. *Newton & Leibnitz* se communiquoient mutuellement leurs découvertes. *Newton* fit part à *Leibnitz* de celle du nouveau *Calcul* & de sa Méthode. *Leibnitz* répondit qu'il avoit un *Calcul* semblable, mais dont la méthode étoit différente, & publia en 1684 les principes du *Calcul des infiniment petits*, sous le titre du *Calcul différentiel*. (On verra ci après la raison de ce titre.) Lors de cette publication, où *Newton* étoit oublié, le Géomètre Anglois, qui auroit peut-être pû se plaindre, ne dit mot. M. *Fatio de Duilliers* fut le premier qui cria à l'injustice. Il prétendit que M. *Leibnitz* n'avoit imaginé le *Calcul différentiel*, que parce que *Newton* lui avoit fait connoître

la méthode des *Fluxions*, qui n'étoit autre chose que ce *Calcul*. *Leibnitz* répondit qu'il ne connoissoit nullement les découvertes de *Newton* en ce genre, lorsqu'il inventa le *Calcul* différentiel.

Cette réponse auroit dû suffire ; mais M. *Leibnitz*, l'un des principaux Auteurs des Actes de *Leipfic*, ne se contenta pas de refuser d'imprimer la réplique que faisoit M. *Fatio* à sa réponse. Il s'oublia encore plus. Dès que le *Traité* de *Newton* sur les Quadratures parut, il consentit que les Auteurs de ces Actes rabbaïssassent l'Ouvrage du docte Anglois, & qu'ils lui préférassent *Tschirnhaus*.

Les Journalistes de *Leipfic*, en voulant défavoriser *Newton*, qui les offusquoit par rapport à *Leibnitz*, suscitèrent à celui-ci une querelle terrible de la part des Anglois. Cette comparaison injuste les indisposa, & *Keil* se chargea, au nom de la Nation, plus jalouse de la gloire de *Newton*, que *Newton* même, se chargea, dis-je, de tirer raison d'une sorte d'insulte qu'ils attribuoient à M. *Leibnitz* ; & qu'ils prenoient pour eux. *Keil* fit donc imprimer en 1708 dans les *Transactions Philosophiques*, que *Newton* étoit l'inventeur du *Calcul des infiniment petits*, & que *Leibnitz* s'en étoit emparé, après avoir défiguré la méthode de *Newton*, en changeant le titre ou le nom, & le caractère ou la notation.

On devine aisément qu'un pareil plagiat, attribué à un homme tel que *Leibnitz*, dut beaucoup le piquer. Il en porta plainte à la Société Royale de Londres ; demanda & une rétractation & une réparation authentique de la part de *Keil*, qu'il appella *homo novus & rerum ante actarum parum peritus*. Sur ce que celui-ci répondit, la Société nomma des Commissaires de toutes les Nations

H ij

MERCURE DE FRANCE.

ar juger le différend ; & le rapport que les Commissaires firent , donna , avec art , gain de cause à Keil : je dirois à Newton , puisque ce procès le regardoit en propre ; mais le silence qu'affectoit ce grand homme , doit être conservé dans cette partie de son Histoire , & c'est se conformer à sa modestie que de ne laisser parler ici que le Lecteur pour lui.

De ce petit détail historique , on peut conclure deux choses ; l'une , qu'il est certain que M. Newton a inventé le Calcul des infaiment petits ; l'autre qu'il y auroit de l'injustice à vouloir que M. Leibnitz ne l'ait pas découvert , aidé de son seul & admirable génie. Dans une dispute où les plus grands Géomètres ont observé une exacte neutralité , je n'ai garde de décider. Les personnes , qui voudront être instruites du fond de ce procès , doivent avoir recours aux pièces même du procès , imprimées conjointement avec le rapport des Commissaires nommés par la Société Royale de Londres , sous ce titre : *Commercium Epistolicum*. On trouvera plusieurs Ecrits sur cette matiere dans les Journaux Litteraires des mois de Mai & Juillet 1713 , T. I. p. 208. Novembre & Décembre 1713 , T. II. 2. Part. p. 445 , & M. de Juillet 1714 , p. 319 ; & dans un Livre intitulé : *Recueil de diverses Pièces sur la Philosophie , la Religion naturelle & les Mathématiques* , par M. M. Newton , Leibnitz & Clark , T. II. La belle Préface , dont M. de Buffon a orné sa Traduction du *Traité des Fluxions* de M. Newton , est encore bien digne d'être citée. Elle mérite d'être lue avec la plus grande attention. Voyez aussi *Wallis opera Mathematica*. T. III. p. 645 & 648 ; *Philosophiæ naturalis principia Math.* pag. 253 , de la premiere Edition , & pag. 226 de la seconde ; *Acta eruditiorum* 1684 , pag. 467.

SEPTEMBRE. 1749. 173

& *Philosoph. Transact.* 1708, mois de Mai & Juin , &c.

ATTAQUES, Plan & environs de la Ville d'Ypres, assiégée par le Roi le 6 Juin 1744, & prise le 25 suivant, levés & dessinés sur les lieux, par M. Pierre de Jaucourt, Ingénieur & Géographe ordinaire du Roi.

L'Auteur de cette Carte travaille à en faire exécuter plusieurs autres par lui levées sur les lieux, qui contiendront les Marches, Campemens, Sièges & Batailles, depuis environ dix ans, ce qui formera un Théâtre complet des Guerres de Flandre, d'Italie & d'Allemagne, dont il donnera incessamment le *Prospectus* bien détaillé. Il se propose de donner aussi au Public un très grand ouvrage concernant le génie.

Cette Carte se vend à Paris, chez Lantino, rue du Cherche-midi, à l'Hôtel du Roure; Bernard, Quai de l'Horloge; Gandouin, Libraire, Quai de Conty; les freres Morel, Grande Salle du Palais; Guillyn, Libraire, Quai des Augustins, & Julien, à l'Hôtel de Soubize. Le prix est de 35 f. tiré sur papier lavé & battu, pour recevoir les couleurs, & 30 f. sur papier ordinaire.

LETTRE

Ecritte à M. Remond de Sainte Albine, sur le Voyage Pictoresque de Paris.

LE Voyage Pictoresque de Paris, que vous avez annoncé, Monsieur, dans le Mercure de Juillet, exigeoit, ce me semble, de votre part

H iij

MERCURE DE FRANCE.

Quelques lignes un peu avantageuses, seulement pour établir les différences qui la distinguent des descriptions de cette Ville. L'accueil favorable que le Public a la bonté d'y faire, est bien capable d'encourager un Magistrat parvenu à peine à son cinquatrième lustre. Un des principaux agrémens de ce Livre est un Catalogue des Tableaux de M. le Duc d'Orleans, chambre par chambre, & suivant la place qu'ils y occupent. Nous avons déjà, il est vrai, une description de ces Tableaux, par du Bois de Saint Gelais, mais le défaut d'ordre & d'arrangement la rend totalement inutile, au lieu que celle-ci facilite extrêmement le moyen de connoître la quantité & le nom des Auteurs dont on voit les productions. La Table alphabétique des Peintres, Sculpteurs & Architectes, qui termine l'ouvrage, n'est pas indifférente. Vous voyez un Tableau, une Sculpture d'un habile homme; vous desirez sçavoir le lieu de sa naissance, son pays en un mot: cette Table vous l'apprend avec son surnom & son nom de baptême. La justice que vous avez accoutumé de rendre aux Auteurs, me fait espérer, Monsieur, que vous voudrez bien insérer ma Lettre dans le Mercure, pour réparer cette petite omission, qui n'a pu naître que de l'oubli.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D***.

A Paris, ce 28 Juillet 1749.



L E T T R E

De M. Trochereau , au même.

ME pardonnerez-vous, Monsieur, d'interrompre un moment vos occupations littéraires, pour vous faire part du chagrin que j'ai de quelques fautes grossières, qui se sont glissées dans les notes du petit ouvrage que je viens de donner au Public, & au succès duquel vous avez bien voulu vous intéresser. Lors de l'impression de cet ouvrage, je fus obligé de quitter Paris, & je ne pus pas veiller moi-même à la correction des épreuves. Indépendamment d'un nombre assez considérable de fautes typographiques qui gâtent le texte, voici quelques bêtises que j'ai eu le chagrin de trouver dans les notes.

1°. p. 34. *Ingentes dolores stupent, parvi loquuntur.*

Voici le vers de Seneque, tel qu'il faut le rétablir,

Cura leves loquuntur, ingentes stupent.

Art. 2 Hypp. f. 3. v. 18.

2°. p. 78. *Nec sic incipies, ut Poëta Cyclicus olim;*
Il doit y avoir, *ut scriptor Cyclicus.* Art. p. v.

136.

3°. p. 100. *Si vis me flere dolendum est ipsi tibi.*
Il faut lire ainsi :

Si vis me flere, dolendum est

Primum ipsi tibi Art. p. v. 103 & 104.

Discours préliminaire, p. xxxiv. liv. 10. *Horace*, lisez *Virgile*. sixième Livre de l'Enéide.

Mes amis qui sçavent que j'ai passé la meilleure partie de ma jeunesse à l'étude des Auteurs an-

H iij

MERCURE DE FRANCE.

ens, ne mettront pas ces fautes grossières sur mon compte, mais je pense que je dois au Public de le prévenir moi-même. Il n'est pas obligé de nous traiter mieux que nous ne paroissions le mériter. Je me flatte que les preuves d'amitié, dont vous m'avez honoré jusqu'à présent, & auxquelles je suis extrêmement sensible, vous détermineront à vouloir bien vous donner la peine d'en faire une note dans l'article littéraire du Mercure prochain.

Il m'est tombé hier entre les mains un ouvrage périodique Anglois, qui paroît à Londres tous les mois, intitulé : *The Gentleman's magazine*. J'y ai lû les particularités suivantes, extraites des Transactions philosophiques (n°. 484.) qui viennent d'être mises au jour. J'ai crû qu'elles pourroient intéresser la curiosité des amateurs des Arts & de l'Antiquité. J'ai l'honneur de vous en envoyer la Traduction. Vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos d'en faire : si vous croyez qu'elles puissent être agréables au Public, je vous prie de leur donner une place dans le Mercure prochain. Les voici :

Une Lettre de M. Hoare datée de Rome, du mois d'Août 1747, apprend que le Tableau, représentant *Achilles & Chiron*, trouvé à *Herculanum*, est de cinq pieds de long sur quatre de large ; que les figures en sont moitié grandes comme nature ; qu'elles sont très fraîches, artistement coloriées ; & bien dessinées ; que celle d'Hercule est parfaite ; que le Tableau de *Thésée & du Minotaure* est haut de cinq pieds, & quelque chose de plus. *Thésée* est debout dans une belle attitude, un pied sur la tête du *Minotaure* ; cette tête est celle d'un taureau jointe à un corps humain. On y voit quelques Génies ou Amours, s'empressant à l'envi de caresser leur

libérateur ; l'un lui baise la main , l'autre lui embrasse la jambe ; plusieurs autres , dans différentes attitudes , lui témoignent les sentimens de leur reconnoissance.

Un autre Tableau contient l'Histoire de *Virginie* ; elle est fondante en larmes , & on s'intéresse à ses malheurs. Appius est agité par des transports furieux ; l'expression de ce Decemvir est admirable.

Un autre représente *Hercule* & la Déesse de la Nature. Ce Tableau est orné de plusieurs figures symboliques : on y remarque particulièrement un enfant qui tette une daine. Celle-ci léche les genoux de cet enfant , comme une marque de tendresse , & arrange les jambes , de façon qu'elle ne puisse pas le blesser. La Victoire couronne le Héros , qui s'appuye sur sa massue , & la Nature est assise devant lui ; elle applaudit à ses travaux ; le dessein en est exquis & parfait.

Il y a un autre Tableau extrêmement singulier & bizarre ; il a dix-huit pouces sur neuf ; il représente un perroquet traînant un char , dans lequel est une grosse mouche , dont les cornes servent de bride pour conduire le perroquet.

Deux Tableaux de quatre pieds & demi de long représentent des Comédiens sur le Théâtre. La perspective en est fort bien observée.

Un autre est une nôce. Il n'est composé que de trois personnes. Il est fort dans le goût de la Nôce *Aldobrandine* qui est à Rome.

On trouve dans ces décombres une multitude infinie de petits sujets , qui représentent les cérémonies des anciens sacrifices. La plupart sont peintes sur des fonds rouges ou noirs ; on y voit aussi quelques grotesques.

Ces Peintures résolvent une de nos disputes

H v

ERCURE DE FRANCE.

aires, & nous convainquent que les anciens connoissoient la perspective.

Cette dernière réflexion est une nouvelle preuve que les anciens excelloient dans les Arts, & que nos modernes, dont le ton est de déprimer l'Antiquité, rougiront de la témérité de leur critique, souvent indécente, à mesure que d'heureux hasards nous découvriront de précieux monumens, qu'on pourroit appeler les médailles justificatives des connoissances des anciens dans les Arts. Peut-être serions-nous petits devant les Egyptiens, si nous étions parfaitement instruits, jusqu'à quel degré de perfection ils ont poussé la Statique, la Gnomonique, l'Hydraulique, &c.

Je suis persuadé que cette façon de penser est de votre goût, Monsieur, vous qui estimez l'Antiquité, parce que vous la connoissez, & que vous l'avez étudiée.

Je vous supplie d'être intimement persuadé de la pureté de mes sentimens, & du parfait attachement, & de la sincère reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Trochereau.

LETTRE

De M. Collin de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi, au même.

JE me suis apperçu, Monsieur, que dans le Catalogue de mes ouvrages, dont il est fait mention dans le Mercure du mois de Juillet, vous avez omis de marquer au sujet de la Tragédie de

Jupiter, représentée devant le Roi au Théâtre des grandes Ecuries, que M. de Bury, mon neveu, Maître de la Musique de la Chambre, avoit part à cet ouvrage. Je vous supplie de vouloir bien contribuer avec moi à lui rendre aux yeux du Public la justice qu'il mérite, en faisant inserer cette Lettre dans votre prochain Journal.

Je suis, &c.

Collin de Blamont.

A Paris, ce 11 Août 1749.

LETTRE écrite par *M. Brisseaud, de la Ville d'Orbe, Canton de Berne & de Fribourg, à M. Bourgeois, Docteur en Médecine de la Ville d'Yverdun, Canton de Berne en Suisse, au sujet de la Méthode de M. Daran, Chirurgien du Roi, pour traiter les maladies de l'urètre.*

Monsieur, je vous ai promis, en partant pour Paris, de vous rendre compte du succès des remèdes de M. Daran, entre les mains de qui je venois me mettre. Je n'ai attendu si long tems à m'acquitter de ma parole, que parce que je voulois être assuré de ma parfaite guérison, avant de vous en instruire.

Quoique des accidens de la nature de ceux qui m'ont déterminé à faire ce voyage; fassent des impressions qui ne s'effacent pas aisément; je vais, Monsieur, vous retracer en peu de mots la situation où je me trouvois, lorsque j'arrivai à Paris; j'avois le perinée criblé de trois fistules, & deux à

H vj

MERCURE DE FRANCE:

Le près du fondement , par lesquelles l'urine s'échappoit avec des douleurs inouïes. Je ne pouvois demeurer ni assis, ni couché, ni debout. La situation la plus commode que je pouvois trouver étoit de me mettre sur les genoux, en m'appuyant sur les mains , & quoique j'eusse toujours eu recours aux personnes les plus célèbres de l'art , je n'en avois retiré aucun soulagement.

Cet affreux état , auquel je ne comptois trouver de ressources que dans la mort , dont les approches me paroissent plus à désirer qu'à craindre , étoit la suite des embarras qui s'étoient formés dans le canal de l'urèthre. Le fil de mes urines diminua sensiblement ; je ne les rendis plus sans ardeurs ; je fis alors beaucoup de remèdes qui furent infructueux. Je ne retirai pas un plus grand soulagement des bains de Plombières , dont on me conseilla l'usage. Ces differens remèdes n'arrêterent point même le progrès du mal. Les embarras de l'urèthre augmentèrent tellement, qu'il se forma au perinée, & à côté, des abscesses qui donnerent passage à l'urine & au pus. On traita vainement ces nouveaux accidens par les remèdes , qui furent jugés les plus convenables. Je vous priai dans ces circonstances , Monsieur , de consulter à Paris les personnes qui ont le plus de réputation pour la guérison des maux auxquels j'étois en proie. Un des plus célèbres Médecins de cette Capitale , & qui est fort en réputation pour les maladies de la nature de la mienne , fut consulté. Mais je trouvais qu'il valoit mieux mourir que de suivre son avis. C'étoit , comme vous vous en souvenez , Monsieur , de m'ouvrir toutes les parties affligées jusqu'à la vessie , & d'empêcher avec les instrumens tranchans toutes les excroissances qui faisoient obstacle à la sortie de l'urine.

Heureusement M. Daran , consulté en même tems , avoit donné une réponse plus favorable. Il marquoit que ma maladie lui étoit bien connue par le mémoire que je lui en avois envoyé ; qu'elle étoit de la nature de celles qu'il traite habituellement , & qu'il répondoit de ma guérison , si je pouvois faire le voyage de Paris.

Dès ce moment même , je me fis accommoder une berline garnie de matelats , & soutenue de plusieurs ressorts pour rendre son mouvement plus supportable dans mon état , pendant une route aussi longue que celle que j'allois entreprendre. J'arrivai heureusement à Paris le quinzième Octobre 1747 , & je fus descendre chez M. Daran , qui m'avoit fait préparer une chambre chez lui , afin d'être à portée de suivre l'effet de ses remèdes avec la plus scrupuleuse exactitude.

Comme il est dans l'usage de n'entreprendre le traitement d'aucun malade sans en avoir fait constater l'état par des gens de l'Art , on fit une consultation où se trouverent M. Chomel , Médecin ordinaire du Roi , & Messieurs Dumoulin , Doyen des Chirurgiens de Saint Côme , & Malaval , dont le nom est très célèbre dans la même Compagnie. Ces Messieurs , après un mur examen , furent effrayés de ma situation , & convinrent qu'il seroit très difficile de me guérir.

Je le suis cependant , Monsieur , & je jouis d'une santé plus parfaite que j'en'ai fait depuis plus de vingt ans. C'est ce que vous pourrez attester à ceux qui vous demanderoient des nouvelles de mon état. Il est vrai qu'il a fallu un tems considérable pour y parvenir , mais j'étois dans un état si pitoyable , lorsque M. Daran a commencé à me traiter , que je regarde ma guérison presque comme une création nouvelle.

RECURE DE FRANCE.

compte, Monsieur, que vous ne ferez pas tanté que je rende cette Lettre publique, & qu'à votre témoignage pour la vérité des faits qui se sont passés sous vos yeux, je joigne aussi celui de M. le Conseiller Bourgeois, Chirurgien d'Orbe, qui fit alors tout son possible pour me soulager. Au reste c'est moins à ma reconnoissance pour le service essentiel que M. Daran m'a rendu, que je crois devoir la publication de ma Lettre, qu'à l'humanité entière, qui a intérêt d'être instruite que des maux semblables aux miens sont susceptibles de guérison. Si trois ans plutôt quelque malade, dans l'état où je me trouvois, du grand nombre que M. Daran traite, m'eût fait connoître les ressources que l'on peut trouver dans son expérience consommée, quelle obligation ne lui aurois-je pas eue, & combien de souffrances ne m'auroit-il pas épargnées !

Nous soussignés certifions qu'il n'y a rien dans cette Lettre que de conforme à la vérité ; que nous avons vû le malade le 18 Octobre 1747 ; qu'après l'avoir examiné avec attention, nous avons trouvé plusieurs fistules, non-seulement au perinée, mais encore aux parties latérales ; en sorte que le malade n'urinant que goutte à goutte par la voie ordinaire, les urines refluoient, & sortoient par ces différentes fistules, comme par un arrosoir ; que lorsque M. Daran voulut introduire une de ses bougies dans l'urèthre, elle ne put faire route que de deux travers de doigt ; qu'aujourd'hui nous avons vû avec satisfaction la bougie pénétrer facilement dans toute l'étendue du canal jusqu'à la vessie, sans trouver de résistance, quoiqu'elle fût des plus grosses ; qu'enfin nous avons trouvé les fistules guéries & cicatrisées, & le malade fort bien guéri, en foi de quoi

nous avons signé le présent certificat , ce vingt-huitième Juillet 1749. *Dumoulin , Doyen , Chomel , Maloual.*

Avis aux amateurs de l'Histoire naturelle.

LE Sieur *Guyot*, Apoticaire-Chymiste de *M. Pajot d'Ons-en-Bray*, donne avis au Public qu'il est le seul Auteur de la composition d'une liqueur préservative, conservative & universelle, à laquelle il réussit depuis douze ans, qui ne reçoit aucune variation, ni de la gelée, ni des grandes chaleurs, & qui conserve parfaitement toutes sortes de plantes en fleurs & en fruits.

En conséquence il a fait à *M. d'Ons-en-Bray* pendant le tems susdit, un Cabinet à Bercy-lez-Paris, contenant deux mille bouteilles, dont quinze à seize cens renferment des plantes grasses, marines & aquatiques, la plupart étrangères, & celles qui sont employées avec avantage en Médecine.

De même, cent cinquante espèces de champignons de différentes formes & de diverses couleurs, les uns plus délicats que les autres; ainsi que quelques nostocs, agarics, & autres excroissances végétales.

Cette liqueur ne borne pas ici ses effets. Elle conserve encore au naturel les poissons de mer & d'eau douce de toutes les espèces, même les insectes les plus glutineux, tels que la limace, les vers, &c.

En un mot, tous les animaux, tant volatils que terrestres; & ce qui est plus étonnant, les parties les plus tendres & les plus délicates, qui dépendent de ces deux genres, végétaux & animaux, contenus dans le susdit Cabinet, & qui font foi de ce qu'on avance.

MERCURE DE FRANCE.

Le Sieur Guyot prend d'autant plus volontiers la liberté d'en informer le Public, qu'il laisse à penser aux Sçavans de quelle utilité peut être une pareille découverte, pour apporter au naturel, & mettre sous nos yeux les richesses de cette nature, qu'on possède inutilement pour nous aux extrémités du monde, & desquelles nous n'avons qu'une connoissance imparfaite, faute d'avoir trouvé jusqu'ici le secret de les apporter, & de les conserver au naturel.

Le Sieur Guyot a déjà eu lieu d'être satisfait du jugement avantageux qu'en ont porté plusieurs Membres illustres de l'Académie des Sciences, ainsi qu'un grand nombre de personnes de la première distinction, qui ont vu les effets singuliers de cette Liqueur.

Autre avis sur un Anemomètre sonnant.

C'Est une machine inventée par M. l'Abbé Aubert, de Verdun sur Meuse, perpétuelle, sans poids, ni roue, & sans qu'on ait jamais besoin d'y toucher, laquelle pronostique par une musique divertissante dans une chambre les différens tems qu'il doit faire, les différentes forces du vent, la pluie, le beau tems, le froid, le chaud, bien plus sûrement, & plus promptement que le Baromètre, qui est sujet à se déranger par les perméations réitérées d'un air subtil, & ensuite de quelque chose de l'air plus grossier. Celle-ci ne peut jamais se déranger, & quand on y toucheroit pour la faire carillonner à volonté, elle se remet juste d'elle même. Elle est aussi avec sourdine & répétition, & amuse agréablement

SEPTEMBRE: 1749. 185

Dans une chambre , parce qu'elle forme une musique continuelle & en accord suivant les differens airs qui distinguent les tems , & on se donne ainsi un concert pendant un repas , ou avant de s'endormir ou à son lever , la machine jouant toujours d'elle-même , à moins qu'on ne suspende pour un tems ces petits carillons , qui autrement iroient seuls perpétuellement.

ESTAMPE NOUVELLE ,

Et Réception de M. Balechou, à l'Académie Royale de Peinture , Sculpture , &c.

LE Samedi 29 Mars 1749 , l'Académie Royale de Peinture & Sculpture agréa unanimement M. Balechou , Graveur , sur le portrait qu'il a gravé du Roi de Pologne Electeur de Saxe , peint par feu M. Rigaud. Ce morceau est d'une grande beauté , & il fait voir à quel degré de perfection la gravure est parvenue en ce siècle ; il a deux pieds & demi de haut sur vingt-un-pouces de large. Le Roi de Pologne y paroît dans un champ borné par un Laurier & par une espèce de rocher tronqué. Ce Prince est debout , tenant un Bâton de Commandement , qui porte sur le rocher. Sur les épaules de Sa Majesté Polonoise flotte un Manteau Royal , doublé d'hermine , qui répand une lumière éclatante du côté droit. A gauche on voit un Maure qui semble marcher , & venir présenter un casque au Roi. L'ombre de la figure de Sa Majesté tombe sur ce Maure , & occasionne avec la doublure d'hermine , qui répand de l'éclat du côté droit , un très bel effet de clair obscur.

MERCURE DE FRANCE:

Les Curieux pourront voir cette Estampe chez l'Auteur, Graveur du Roi, rue Saint Etienne des Grecs, avec trois autres qu'il présenta en même tems, deux d'après M. Jaurat, & la troisième d'après M. Nattier.

L E T T R E

*De l'Auteur de l'Ombre du grand Colbert,
à M. Remond de Sainte Albine *.*

Permettez-moi, Monsieur, de vous marquer ma reconnoissance de la façon obligeante dont vous avez parlé de l'Ombre du grand Colbert dans le Mercure. Je vous en fais des remerciemens sincères, & vous prie de croire que j'y suis très-sensible. Je ne l'ai pas moins été à l'accueil que le Public a eu la bonté de faire à l'ouvrage & à l'Auteur. Quelle a été ma joye d'avoir trouvé une foule aussi grande de Citoyens & de vrais François qui soupirent après le rétablissement de l'honneur & de la décence du Louvre & la liberté de sa façade; qui désirent de tout leur cœur, & contribueroient de leur propre bien à l'achèvement d'un Edifice qui seroit la gloire de la Nation, le Monument le plus superbe du regne de Louis XV, & dont le seul aspect du Péristile publieroit, avec autant d'éclat que toutes les bouches de la Renommée, la sublimité du goût François!

Mon dessein, dans la feinte résurrection de ce

** Il y a déjà quelque tems que cette Lettre nous a été envoyée, mais nous n'avons pu la faire paraître plutôt, par l'abondance des matieres.*

Ministre immortel , a été de ressusciter avec lui la grandeur & l'ancienne vigueur du génie de la Nation , non-seulement dans les Beaux-Arts , mais dans tout ce qui peut servir à la puissance & à la splendeur de ce Royaume , & d'engager ceux à qui ce génie obéit , à le relever de sa chute & l'arracher à l'oppression & à la persécution à laquelle il est abandonné. Si mon dessein n'a malheureusement aucun effet , soit par la révolution prodigieuse qu'un tems fort court a faite sur nos esprits , soit par la fatalité des circonstances , au moins j'aurai la gloire d'avoir défendu le bon goût contre les abus & l'ignorance qui l'attaquent de toutes parts , & lui portent tous les jours des coups mortels. Je jouirai chez la postérité du triste honneur d'avoir vu mes efforts applaudis par tous les braves Citoyens & généreux François , mes contemporains , non-seulement par ceux qui sont dans les plus hautes places , mais encore par les plus illustres Etrangers & du plus grand nom.

Je viens au sujet de cette Lettre. Vous avez dit , Monsieur , dans l'article du Mercure qui parle de l'Ombre du grand Colbert , que l'Auteur de ce Dialogue étoit déjà connu par d'autres ouvrages sur les Beaux-Arts. Ayant appris de plusieurs personnes , que l'on m'a attribué sur cette matière les brochures , où l'on a critiqué très-durement quelques ouvrages de nos Peintres & de nos Sculpteurs qui ont le plus de réputation , j'ai l'honneur de vous écrire pour me plaindre d'une méprise aussi injuste. Après la Lettre que je donnai à la suite de mes Réflexions sur l'état de la Peinture en France , où j'exposai mes sentimens à ce sujet , sentimens qui seront toujours en moi fermes & invariables , je n'aurois pas dû m'attendre à ce reproche , qui m'a été très-sensible. J'y avois dit , qu'attaquer

3 MERCURE DE FRANCE.

sans ménagement les talens d'un Artiste & la réputation qu'ils lui ont acquise, c'étoit lui enlever non seulement la satisfaction qui fait le bonheur de sa vie, je veux dire l'opinion de l'excellence de ses ouvrages, mais encore lui ravir le fruit de ses travaux, & tarir la source de sa fortune en ruinant sa réputation, son bien le plus flatteur & le plus solide. Quelle apparence, qu'après m'être élevé avec tant de force contre cette injustice, & sans aucun intérêt que celui de l'équité & du bien général de nos grands Ouvriers, je me fusse rétréci aussi lâchement & presque au même instant ! Et d'ailleurs, quel est le but de mes Ecrits ? N'est ce pas uniquement le progrès des Arts & leur perfection ? Comment donc aurois-je pris une voye aussi opposée à mon dessein, que celle de blesser l'amour propre de ceux qui y peuvent le plus contribuer, avec les armes les plus offensantes, pleinement convaincu qu'une critique violente & grossièrement sincère n'a jamais produit que la haine du censeur, & ce qui est bien plus important, le découragement de l'offensé. Je ne parle point des coups que ces Critiques ont dû porter aux Ouvrages exposés, en prévenant contre eux ceux à qui ils étoient destinés. Attentat à la fortune de leurs Auteurs, que j'estime très-grave, & dont je me croirois irréparablement coupable.

Il est douloureux pour moi de n'avoir pu persuader par le ton de mes Ecrits, que je ne suis critique ni par goût, ni par humeur ; je le suis encore moins par intérêt, mon état n'ayant nul besoin des ressources infamantes d'une plume vénale ou chargée de fiel, que la malignité de l'homme & ses goûts pervers ne rendent que trop lucratives & trop faciles. On auroit tort cependant de conclure de la facilité d'une critique amère, celle d'une cri-

tique modérée & en même tems utile, ni qu'elle
 fût même plus aisée que la louange. Je conviens
 qu'une censure, armée de traits piquans & empoi-
 sonnés, qui affligent & qui désespèrent; une cri-
 tique impétueuse, qui ne connoît de frein que la li-
 cence, & de justice que sa passion, coûte peu à l'es-
 prit abondamment aidé de la corruption du cœur;
 mais une censure exacte, & en même-tems mode-
 ste, qui ne veut point briller par l'étalage de ses con-
 noissances, mais seulement faire appercevoir les
 fautes nécessairement cachées aux yeux de tout Au-
 teur qui ne voit que par les siens; une censure
 adroite, détournée ou voilée sous une fiction qui
 présente les défauts obliquement & comme dans
 un miroir de réflexion, qui toujours attentive à ne
 point blesser l'amour propre, n'a pour armes
 qu'un compas & une balance que ni la préven-
 tion ni les antipathies de caprice & sans fondement,
 ni aucun intérêt personnel, ne sauroient faire in-
 cliner par de faux poids, & qui cependant ait as-
 sez d'attrait & de force pour plaire & pour corri-
 ger; non, non, cette façon de critiquer, la seule
 digne d'un galant homme, n'est point aisée, & je
 la tiens beaucoup plus difficile & plus méritoire
 que la louange, cet art si vanté, & cependant si
 funeste à tous les hommes par l'orgueil & par la
 fausseté qu'il met dans leurs idées & surtout dans
 celles de leurs productions.

Je déclare donc non-seulement que je n'ai au-
 cune part à ces brochures qui contiennent des cri-
 tiques indécentes & si peu mesurées pour les ex-
 pressions, mais j'ajoute encore que je les désa-
 prouve hautement, en convenant cependant que
 la plupart des ouvrages critiqués, je ne dis pas tous,
 le sont avec justice, & qu'il n'y manque que la dé-
 cence & la manière. Je conviens encore que l'on

Y trouve des réflexions sentées & des projets dont l'exécution seroit fort avantageuse à l'embellissement de Paris & au bon ordre, aussi bien qu'au progrès des Arts. Vous m'obligerez beaucoup, Monsieur, de mettre dans le Mercure cette déclaration ou plutôt ce renouvellement public de mes sentimens. J'ai l'honneur d'être, &c.

D. L. F. de Saint Yenne.

V E R S

*A Mlle Labat, Comédienne & première
Danseuse de la Troupe de l'Infant Duc de
Parme, sur ce qu'elle quittoit quelquefois
la danse noble, pour danser déguisée en
Matelot.*

M Use de tous nos jeux, objet de nos hommages,
Sachez que le dépit se mêle à nos suffrages,
Lorsque vous empruntez des travestissemens
Trop peu dignes de vous, malgré leurs agrémens;
D'un naturel heureux l'ascendant est extrême;
Pour nous plaire toujours, soyez toujours vous-même.

Sous des myrthes fleuris, dans des Palais charmans,

Dès que vous devenez Dryade ou Néréide,
Ou compagne de Flore, ou Bergère, ou Silphide,

sez dans les cœurs de doux enchantemens,
nure s'éleve , éclatte, augmente encore ;
tendez par tout mille applaudissemens ;
omphe flatteur ? c'est un peuple d'Amans
Qui couronne ce qu'il adore.

1 , croyez-les donc, ces cœurs que vous
troublez ;

s déguisemens que votre art vous présente ,
Vous n'êtes jamais plus charmante ,
Que quand vous vous ressemblez.



DUO A BOIRE.

ENtre l'Amour & le vin

Je ne vois point de difference ;

Tous deux charment notre destin ;

Nul ne mérite préférence ,

Disoit Lucas quelque matin.

Tu te trompes , répond Grégoire ;

in, mieux que l'Amour, sçut toujours me char-
mer ,

Et la raison que je vais t'en donner ,

C'est qu'en aimant j'ai soif & voudrois boire ;

Mais quand je bois , je me passe d'aimer.





SPECTACLES.

LE Concert Spirituel du Château des Thuilleries, exécuté le Vendredi 15 Août, jour de l'Assomption, a commencé par une symphonie gracieuse, terminée par un Menuet applaudi. Ensuite on a chanté *Domini est terra*, Motet à grand chœur de la composition de M. le Febvre, Organiste de la Paroisse de S. Louis dans l'Isle, qui a obtenu l'approbation d'une très nombreuse assemblée. M. Taillard le cadet, a joué sur la flûte traversière un Concerto de Vivaldi. *Benedictus Dominus*, petit Motet tant de fois chanté, du mélodieux Moutet, a eu un succès nouveau & des plus brillans, étant exécuté par M. Besche le cadet, haute-contre célèbre de la Musique de Notre-Dame. Le Public, par des applaudissemens sans cesse redoublés, a fait l'éloge de la beauté extraordinaire de cette voix, & le plaisir singulier de l'entendre avoit attiré une foule innombrable d'amateurs. Cette foule se trouvoit les Samedis au Motet de Notre-Dame depuis l'arrivée de M. Besche à Paris. Il a couronné le Concert en chantant le *Gloria patri* de *Cantate Domino*, Motet à grand chœur de M. de la Lande, qui a été précédé par un Concerto de M. Gaviniès.

L'Académie Royale de Musique a continué avec un succès aussi brillant, & a représenté les Représentations des *Caractères* de M. de la Harpe.

Le troisième Acte de ce drame passera toujours pour un des plus agréables qui soient au Théâtre Lyrique. Dans les deux premiers Actes ainsi que dans le Prologue, il y a grand nombre de morceaux de Musique,

Musique, frappés au meilleur coin, & l'on admire sur tout la Chaconne. L'Air que chante Mlle Chevalier, est d'une beauté singulière, & l'accompagnement en est également ingénieux & savant. Mlle Lani, suivant sa coutume, a charmé dans ce Ballet par la finesse, la précision & la légèreté de sa danse. On y a vu débiter avec plaisir Mlle Victoire, aimable & jeune Danseuse, arrivée de l'Opera de Bruxelles.

Après les *Caractères de l'Amour*, l'Opera donnera un Ballet nouveau en trois Actes, précédé d'un Prologue, & intitulé *le Carnaval du Parnasse*. Les paroles sont de M. Fuzelier, un des Auteurs du *Mercur*. La Musique est de M. Mondonville, Maître de Musique de la Chapelle de Sa Majesté, & connu par la beauté de ses Motets.

Les Comédiens François représentèrent le 24 Juillet pour la première fois la Tragédie des *Amazones*. Cette Pièce est de Mad. du Bocage, célèbre par son Poème du *Paradis Terrestre*, imité de *Milton*. On en trouvera l'Extrait dans un article séparé. Ils ont donné le Mercredi 13, la première représentation du *Faux Savant*, Comédie en trois Actes, de la composition de M. du Vaur, Gentilhomme Languedocien, & Officier dans les Troupes du Roi. Cet Auteur a déjà donné au Théâtre quelques fruits de ses amusemens. Le *Faux Savant* est une Pièce très-bien écrite; le style en est vif, léger, extrêmement gai, & ce ne sont pas de ces bluettes néologiques, tant frondées par l'Abbé des Fontaines & par tous les partisans du bon goût.

Le Lundi 21 Juillet, les Comédiens Italiens ont remis au Théâtre le Prologue qui a pour titre les *Comédiens Esclaves*, avec *Arcagambis*, Tragédie burlesque, en un Acte, des Srs Romagnesi & Do-

minique , & avec la Comédie du *Silphe*. Il est inutile d'ajouter à cette Pièce le nom de M. de Sainte Foy ; la finesse du style décèle assez l'Auteur.

Le Dimanche 27 , les mêmes Comédiens ont donné pour la première fois un brillant Feu d'artifice , nommé *les Jardins de Flore* , Spectacle nouveau , très-gracieux & très bien imaginé. Les couleurs variées des fleurs , vûes à travers de mille feux étincelans , produisent un tableau frappant.

Le Mardi 5 Août , la Dlle Favar , jeune Actrice , qui rassemble tous les *talens agréables* , préconisés dans le Prologue du Ballet des *Fêtes Grecques & Romaines* , a débuté dans les *Débuts* & dans l'*Epreuve*.

M. de Hesse , qui ne peut jamais être loué avec autant de génie & de variété qu'il en met dans ses aimables compositions , a donné un Ballet nouveau de Savoyards , qui a un succès des plus éclatans , & dont tous les personnages sont animés & comiques. L'Actrice nouvelle y brille par sa danse , & par le débit naïf d'un Vaudeville dans le goût des Porteuſes de Marmote.

EXTRAIT

De la Tragédie intitulée , les Amazones.

SI l'on en croit quelques Historiens , une contrée voisine de la Scythie a été habitée par un peuple d'Héroïnes , connues sous le nom d'Amazones , & tout homme , que son malheur y conduisoit , subissoit la mort ou l'esclavage. Mad. du Bocage suppose que Thésée , en allant à la poursuite des monstres & des brigands , arrive chez les

Scythes, dans le tems que ces femmes guerrières se disposent à les attaquer. Avec les Grecs qui l'accompagnent, il marche au secours des Scythes, l'action s'engage, & il est fait prisonnier, ainsi qu'Ildas son Confident.

Orithie, Reine des Amazones, ne peut à la vûe de Thésée, conserver son insensibilité. Elle se propose de le dérober au sort qui le menace, & elle lui donne asile dans son Palais.

Dans la première Scène de la Tragédie, Menalippe, une des principales Amazones, demande en leur nom, que ce Prince soit sacrifié au Dieu Mars. La Reine ne se laisse point ébranler par des discours qui lui paroissent blesser son autorité, & elle répond fierement,

Les mortels, dont le front est ceint du diadème,
Ne connoissent de loi que leur pouvoir suprême.
Souvent jugeant à tort de leurs motifs secrets,
De la plus juste cause on blâme les effets,
Nous devons mépriser la censure publique,
Et dans tous les détours suivre la politique.
Sa prudence, inconnue aux vulgaires humains;
Par un crime apparent prévient des maux certains.

Cependant, pour faire cesser les clameurs du peuple, elle promet de consulter les Dieux. La troisième Scène se passe entre Orithie & Antiope, jeune Amazone, à qui Thésée a sauvé la vie. La Reine y fait l'aveu de ses sentimens pour ce Prince, & elle justifie sa foiblesse, en disant,

Qui venge l'Univers, peut bien dompter mon cœur.

I ij

Antiope.

Dans la noble fierté qu'inspire un diadème,
 Vous sçauvez en secret triompher de vous-même !

Orithie.

Je le croyois ainsi , mais hélas ! la grandeur
 Ne sert qu'à soutenir les caprices du cœur.
 Confiante en sa force , ignorant les contraintes ,
 Ses desirs véhémens triomphent de ses craintes ,
 Et les réflexions d'un grand cœur amoureux
 Autorisent son choix , & nourrissent ses feux.

Thésée ouvre le second Acte avec Idas. Ils sont interrompus par Orithie , qui fait pressentir au Prince ses dispositions favorables pour lui. Elle sort peu contente des réponses de Thésée , & Antiope , restée seule avec ce Prince , lui déclare l'amour de la Reine. Thésée profite de l'occasion pour annoncer à la jeune Amazone , qu'elle seule a pû toucher son cœur , & qu'il est le Guerrier qui l'a garantie du trépas.

Le troisième Acte commence par ce Monologue d'Orithie.

Devoir , honte , remords , cédez à ma tendresse.
 De l'amour , Mars lui même a ressenti l'ivresse ;
 Seules dans l'Univers aurons-nous en horreur
 Ce feu dont la Nature est l'ouvrage & l'auteur ?

Cette Princesse apprenant que Thésée n'a pour elle que du respect , menace de s'en venger. Quoi ! s'écrie-t-elle ,

..... Un mortel , instruit de mon amour ,

Méprisant mes transports, verroit encor le jour ?
Non. Qui reste insensible aux soins de ma tendresse,
Qui du cœur d'Orithie a causé la foiblesse ,
S'il n'y répond est digne de la mort.
Thésée, aux Dieux vengeurs j'abandonne ton sort.

Un Ambassadeur des Scythes vient proposer la
paix, & demande Antiope en mariage pour Gelon,
leur Souverain. La jeune Amazone, à qui Thésée
a inspiré d'autres sentimens que ceux de la simple
reconnoissance, essaye de détourner la Reine d'ac-
cepter les offres de l'Ambassadeur. Elle en reçoit
cette réponse.

Pour le bonheur du peuple on établit des loix ,
Mais le besoin présent change ou restraint leurs
droits.

L'œil du Législateur n'a pû voir la mesure
Des divers intérêts de la race future.
Souvent le mal prévu nous arrive le moins ,
Et d'autres accidens exigent d'autres soins.

Orithie la quitte , en lui ordonnant de se prépa-
rer à donner la main à Gelon. Avant qu'Antiope
se soit remise de son premier trouble , Thésée la
joint , & elle ne peut lui taire ce qu'elle sent pour
lui. Cette Scène , déjà touchante par elle-même ,
acquiert un nouveau degré d'intérêt par ces mo-
dulations de voix si tendres , avec lesquelles Mlle
Gauffin est certaine de charmer les oreilles des
plus indifférens. Pendant la conversation d'An-
tiope avec Thésée , Idas vient avertir ce Prince ,
que les Grecs de sa suite se sont avancés dans la

forêt de Themiscire , pour tâcher de l'enlever des mains des Amazones.

Au quatrième Acte , Orithie , sur la nouvelle qu'Idas a pris la fuite , recommande d'observer Thésée de plus près. On la presse de publier la volonté des Dieux , & elle déclare qu'ils condamnent à la mort le Héros prisonnier. En même-tems Antiope , persistant à refuser d'épouser Gelon , est arrêtée par ordre de la Reine. La cinquième Scène entre Orithie & Thésée est celle qui a eu le plus d'applaudissemens , & elle en mérite beaucoup. Nous en copierons ici les principaux traits.

Orithie.

'Autour de ce Palais mon peuple mutiné ,
Qui même avant les Dieux vous avoit condamné ,
Armé par la vengeance , attend le sacrifice.
Je ne puis plus régler sa haine ou son caprice.
L'oracle est divulgué ; l'Etat en est instruit.
Il faut que je vous livre , ou mon regne est détruit.

Thésée.

'Armez mon bras , Madame , & par ma seule audace
J'éloignerai de vous le coup qui vous menace.
Pour payer vos bienfaits , au péril de mon sang ,
Je ferai respecter les droits de votre rang.

Orithie.

Si j'avois par mes soins obtenu ta tendresse ,

Sans courir aux combats , pour conserver tes jours,
 Ton cœur dans mon amour chercheroit du secours.
 Cet instant favorable est le seul qui te reste.
 Parle. Un mot peut changer ton destin trop funeste.
 Pour attendrir ton ame , en cet instant peins-toi
 Mes exploits , mes bienfaits, ma flamme & mon
 effroi.

Une Amazone en pleurs, quand la mort te menace,
 Mérite bien le cœur d'un Héros de ta race.

Thesée.

Reine , votre beauté , vos vertus , vos exploits.

Orithie.

..... Laisse ma gloire , & conserve ta vie.
 Je chérissais nos loix , je te les sacrifie :
 Fidèle à la vertu , sans toi mon triste cœur
 Jamais des feux d'amour n'eût ressenti l'ardeur ,
 Et sur le Thermodon tu portes plus d'allarmes ,
 Que les monstres cruels, terrassés par tes armes.
 Leurs perfides regards du moins n'ont point
 d'appas ,
 Qui voient les dangers qu'on trouve sur leurs pas

... S'il est des mortels faits pour tout charmer ,

Que n'ont ils donc des cœurs que l'on puisse en-
flammer ?

Thesée.

Hélas !

Orithie.

De t'attendrir mes pleurs auroient-ils le pouvoir ?
S'il étoit vrai , grands Dieux , j'oublierois mes al-
larmes ,

Mes soupçons , mes remords , un trône plein de
charmes.

Par des détours cachés t'attachant à la mort ,
Avec toi j'oserai sortir de mon Empire. *

Les Dieux & les humains t'enlèvent leur secours.

Prends l'unique moyen de conserver tes jours.

Viens , je veux avec toi porter partout la guerre.

De monstres , de brigands , allons purger la terre.

Montrons à l'Univers , à quel point de grandeur

L'amour d'une Amazone éleva sa valeur.

* Ce discours pourroit paroître indécent dans la bou-
che d'une femme ordinaire , mais il ne doit point bles-
ser de la part d'une Amazone , qui étant une espèce
de femme homme , ne se croit point assujettie à la re-
tenuë que nous imposons aux personnes de son sexe. *

Pour une Amante , née au milieu des allarmes ,
Ne crains ni les dangers , ni la soif , ni les armes.

Quelle félicité de partager la gloire
De l'objet de ses feux , chéri de la victoire !
D'avoir les mêmes soins , les mêmes ennemis ;
Se voir tous deux vainqueurs , & le reste soumis !

Tant de passion ne peut faire oublier à Thésée
La fidélité qu'il a promise à Antiope , & la Reine
Le congédie , en lui disant ,

..... C'en est assez , Thésée
La lumière renaît dans mon ame abusée ;
Epargnez-moi l'horreur de gémir à vos yeux ,
Et ne jouissez plus d'un triomphe odieux.*

Entre le quatrième & le cinquième Acte , Thésée est délivré par les Grecs , pendant qu'on le conduit à l'Autel pour y être immolé. Menalippe , dans la troisième Scène du dernier Acte , fait la relation du combat qui s'est donné à cette occasion. Cette Amazone assure que Thésée y a perdu la vie , & elle termine son récit par ces vers.

L'Univers étonné , sur nous fixant la vûe ,
Verra nos traits vainqueurs d'une attaque imprévue ;

* *Quelque admirable que soit toujours Mlle du Mesnil , elle s'est montrée supérieure à elle-même dans cette Scène.*

I v.

Le plus grand des mortels asservi sous nos fers,
Et rendu par nos coups aux rives des Enfers.

Un grand bruit se fait entendre, & bien-tôt la nouvelle apportée par Menalippe, est détruite. On apprend que Thésée non-seulement est vivant, mais encore qu'il a renversé tout ce qui s'est opposé à son passage, & qu'il est rentré triomphant dans Themiscyre. Ce Héros paroît avec plusieurs Amazones enchaînées & les Grecs de sa suite. Après avoir annoncé qu'Idas a été pris pour lui, il invite la Reine à reprendre son rang & tous ses droits, & il ne demande pour prix de sa victoire que la main d'Antiope.

Orithie.

Thésée! as-tu pensé que la main qui me tue,
Pût me rendre des biens dont j'aimasse à jouir?

... Le comble des maux, en terminant ma course,
Est d'avoir un moment vu ton sexe orgueilleux
Regner sur un climat si rebelle à ses vœux.

Puisses-tu quelque jour...
Languir dans le mépris qu'un feu jaloux inspire,
Voir tes Etats gémir sous un pouvoir nouveau,
Et dans ton désespoir te plonger au tombeau.

En se perçant, elle ajoûte,
Menalippe, regnez sur ce triste rivage.
Maîtresse de vos sens, vous sçavez mieux que moi,
Gouverner un Etat dont j'ai trahi la loi.

En acceptant mon sceptre , époulez mon offense ;
Que j'emporte avec moi l'espoir de la vengeance ;

Je meurs , & le trépas me rend la liberté.

Plusieurs Muses se sont empressées de célébrer le succès de cette Tragédie. Les vers François qui suivent, sont tirés d'une Epître, adressée à Mad. du Boccage par M. Tanevo.

Calliope d'abord a filé vos destins,

La trompette d'Homere a passé dans vos mains.

Déjà vous avez scû par d'héroïques veilles

Vous placer auprès de Milton ,

Et Melpomene en pleurs , aux bords du Thes-
modon ,

Vous a mise à côté de l'ainé des Corneilles.

Voici un Distique latin, composé en l'honneur de cette moderne Héroïne du Pinde.

Lesbia , Amazonibus vitam vocemque dedisti.

Ut placeant , oculos , Lesbia , juncge tuos.

Nous mêlerons nos voix à ce concert de louan-
ges , pour féliciter Mad. du Boccage d'employer
ainsi son loisir.





F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 18 Juillet, le Marquis de Saint Germain, Ambassadeur Ordinaire du Roi de Sardaigne, eut à Compiègne sa première audience particulière de Sa Majesté, à laquelle il présenta ses Lettres de Créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

On a appris par un courrier extraordinaire d'Espagne, que le 11 du même mois il étoit entré dans le Port du Ferol cinq vaisseaux de guerre, trois navires Marchands & un Paquebot, qui étoient arrivés de la Havanne, très-richement chargés, & qui faisoient partie de l'Escadre commandée par Don André Reggio, Lieutenant Général des Armées Navales de Sa Majesté Catholique.

Le 24, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens trente livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cens, & ceux de la seconde à cinq cens soixante dix neuf.

Le 27, Monseigneur le Dauphin partit de Compiègne, & arriva le même jour à Versailles.

Madame la Dauphine partit de Forges le 26; elle coucha le même jour à Gizors, & le lendemain elle arriva à Versailles.

M. Hurson, Conseiller au Parlement, a été nommé à l'Intendance de la Martinique.

Le 31, les Actions de la Compagnie des Indes

Étoient à dix-huit cens quarante-cinq livres; les Billers de la premiere Lotterie Royale, à six cens cinq, & ceux de la seconde, à cinq cens soixante dix-neuf.

Le Roi s'étant rendu le 7 Juillet à l'Eglise du Collège des Jésuites de Compiègne, qui célébroient la Fête de S Ignace, Sa Majesté y assista au Salut, après lequel elle assigna une somme d'argent pour distribuer des Prix aux Ecoliers de ce Collège.

La Reine partit le même jour au matin, pour retourner à Versailles.

Le 30, le Comte d'Albermale, Gentilhomme de la Chambre, & Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre, eut sa premiere audience particuliere du Roi, dans laquelle il presenta à Sa Majesté ses Lettres de Créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 5 Août, le Commandeur Don François Pignatelli, Ambassadeur ordinaire du Roi d'Espagne, eut aussi sa premiere audience particuliere du Roi, & si y fut conduit, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le même Introduceur.

L'Université fit le 4, dans la Salle des Ecoles extérieures de Sorbonne, la distribution des Prix, fondés par le feu Abbé le Gendre, & le Parlement y assista. Cette cérémonie fut précédée d'un Discours Latin, prononcé par M. Guérin, Professeur de Rhétorique au Collège du Plessis. Après ce Discours, M. de Maupeou, Premier Président du Parlement, donna le premier Prix. Les autres furent distribués par M. Hamelin, Recteur.

On apprend de la Haye, que les États-Généraux des Provinces Unies ont nommé M. Lestevenon de Bersenrode, Echevin de la Ville d'Amsterdam, pour venir résider auprès du Roi, en qualité de leur Ambassadeur.

Le 7 Août, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens trente-cinq livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cens trois, & ceux de la seconde, à cinq cens quatre-vingt.

Le Roi partit de Compiègne le 10 du mois dernier, & le lendemain Sa Majesté se rendit au Château de la Meuse.

Sa Majesté a donné le Gouvernement du Château Royal de la Bastille, vacant par la mort de M. Jourdan de Lunay, à M. Bayle, Lieutenant de Roi du Château de Vincennes.

Le 9, la Maison & Société de Sorbonne tint une assemblée extraordinaire, composée du Cardinal de Soubize, de l'Archevêque d'Embrun, de l'Evêque du Puy & d'un grand nombre de Docteurs. Le Cardinal de Tencin y fut élu unanimement Proviseur, à la place du feu Cardinal de Rohan.

Le 10, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cens dix-huit, & ceux de la seconde, à cinq cens quatre-vingt-onze.

Le 14, veille de la Fête de l'Assomption, la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Le 15, jour de la Fête, le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante & des Mesdames de France, entendirent la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque de Bayeux.

& chantée par la Musique. L'après midi, leurs Majestés assistèrent aux Vêpres, & ensuite à la Procession.

Le même jour, le Commandeur Don François Pignatelli, Ambassadeur Ordinaire du Roi d'Espagne, eut sa première audience de Monseigneur le Dauphin. Il y fut conduit, ainsi qu'à celle de Madame la Dauphine, par le Chevalier de Saint-ot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 16, pendant la Messe du Roi, le Cardinal de Soubize, Evêque de Strasbourg, & Grand Aumônier de France, prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le Roi a réglé que la Place destinée pour la Statue Equestre, que Sa Majesté a permis à la Ville de Paris de lui ériger, seroit au Carrefour de Bussy.

Le 15 du mois dernier, Fête de l'Assomption de la sainte Vierge, la Procession solennelle qui se fait tous les ans à pareil jour, en exécution du Vœu de Louis XIII, se fit avec les cérémonies ordinaires, & l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, y assistèrent.

Dans l'Assemblée tenue le 16 par le Corps de Ville, M. de Bernage a été continué Prévôt des Marchands, & Mrs Ruelle & Allen ont été élus Echevins.

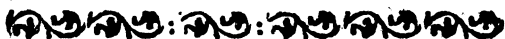
Le 21, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante-deux livres & demi; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cens vingt, & ceux de la seconde, à cinq cens quatre-vingt-dix & demi.

PLANCHES ANATOMIQUES.

ON avertit les Souscripteurs des Planches Anatomiques du Sr Gœtner, que l'on fera la première distribution de la quatrième Soucription dans le courant de Novembre prochain. Cette Soucription a été annoncée dans le *Mercur* de Juillet dernier. Elle contiendra dix-huit Planches qui représenteront les parties de la génération des deux sexes ; le fœtus dans la matrice , l'*Angéologie* en entier , & la *Neurologie*. Douze de ces Planches formeront quatre figures sur pied , de grandeur humaine, tant de l'homme que de la femme, ce qui sera extrêmement utile à l'étude de l'Anatomie. On recevra les soucriptions jusqu'à la fin d'Octobre chez M. Gautier, rue de la Harpe.

Morceau singulier d'Architecture.

LE sieur Silvy, ayant fait la découverte des principes généraux d'Architecture des Anciens, vient de compoter sur ces mêmes principes un Frontispice de deux ordonnances Doriques, l'une sur l'autre, ce que les modernes ont jusqu'à présent estimé impossible. Les personnes curieuses en cet Art, & qui aiment la pureté des proportions, la noble simplicité & beauté des symmétries Architectoniques des anciens Grecs, qui en sont créateurs, peuvent voir cet ouvrage chez l'Auteur, rue neuve des petits Champs, près l'Hôtel de S. Pouange, au magasin de la Poudre Alchimique.



MARIAGE ET MORTS.

LA nuit du 8 au 9 du mois de Mai dernier , M. l'Evêque de Pamiers fit à Pamiers la cérémonie du mariage de Charles-Antoine-François-Marie , Marquis de *Wignacourt* , avec Damoiselle Constance-Françoise *Duffon de Bonac* , fille de feu Jean-Louis Duffon , Marquis de Bonac , Lieutenant de Roi au Pays de Foix , Ambassadeur Extraordinaire à la Porte Ottomane , Chevalier de l'Ordre de Saint André de Russie , & de Magdeleine-Françoise de *Gontaut* , fille du Maréchal Duc de Biron. La Maison Duffon , noble & ancienne , tire son nom de la Baronie & Château Duffon , situés dans le Pays de Donezan , dont les Seigneurs Duffon ont disputé la possession pendant un siècle aux Comtes de Foix.

Le Marquis de Wignacourt est fils de Robert-Antoine , dit Comte de Wignacourt , Seigneur de Warnaucourt , de Brunohamel , &c. & de Dame Marie-Louise Goujon de Condé , & petit-fils d'Antoine , Marquis de Wignacourt , Gouverneur de la Ville de Donchery , & de Dame Marie-Hélène-Magdeleine de Villelongue.

La Maison de Wignacourt , qui a donné dans le dernier siècle deux Grands Maîtres à l'Ordre de Malte , sçavoir Aloïff & Adrien de Wignacourt , le premier mort le 24 Septembre 1622 , & le dernier le quatre Février 1667 , est originaire d'Artois , & tient rang parmi les plus nobles & anciennes familles de ce pays , dont plusieurs branches se sont répandues en Picardie & en Champagne. Le Marquis de Wignacourt , dont

210 MERCURE DE FRANCE.

nous annonçons le mariage , est de la branche de Warnaucourt , aînée de celles qui sont établies en Champagne.

Le 10 Juillet , Marie-Geneviève *Leschaffier des Champs de Morel* , épouse de Jean Baptiste-Pierre *Lambers* , Conseiller du Roi , Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes , mourut à Paris , & fut inhumée à Saint Côme.

Le 12 , Marie-Nicole *Sevin* , épouse de N. *Nigon* , Receveur Général des Domaines & Bois de la Généralité de Caën , mourut , & fut inhumée à Saint Gervais.

Le 13 , Charles , de *Beauharnois* , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , Lieutenant Général des armées Navales de Sa Majesté , ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de toute la Nouvelle France , Pays de la Louisiane & Isles adjacentes , mourut âgé de soixante dix-neuf ans , & fut inhumé à Saint Sauveur.

Barthelemy-Joachim de Melun , Seigneur de Brumets & de Somme-py , appelé le Vicomte de Melun , titre primitif de la Maison , qu'il avoit repris depuis l'extinction des branches aînées , est décédé dans son Château de Brumets , le 17 Juillet , âgé de soixante-cinq ans , neuf mois , deux jours , étant né le 15 Octobre 1683 , & a été enterré dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Brumets , sous le tombeau de Henri-Joachim Comte de Melun , & de Françoise de Lyons d'Expaux , ses pere & mere. Il descendoit d'*Adam III. Vicomte de Melun* , né en 1211 , & de la Comtesse de Sancerre , Maison de Champagne , par leur second fils Jean de Melun , Auteur des branches de la Borde-le-Vicomte , frere cadet d'*Adam IV. Chef des Comtes de Tancarville* , & des Princes

d'Epinoÿ, & Pairé de Simon de Melun, Maréchal de France en 1293, tué à la bataille de Courtrai, le 21 Juillet 1302, & il avoit pour premier ayeul connu, *Salon*, Vicomte de Melun, un des Grands du Royanme en 991, & d'origine Royale, suivant la déclaration du Roi Louis le Grand, dans les Lettres d'Erection du Duché-Pairie de Joyeuse, données à Louis de Melun, Prince d'Epinoÿ, le mois d'Octobre 1714, & enregistrees au Parlement le 18 Décembre de la même année; origine si éclatante, que l'Empereur Rodolphe II. juge les alliances avec la Maison de Melun, un relief, dans le Diplôme de Prince d'Empire en faveur de Lamoral, Comte de Ligne, de l'année 1601.

Barthelemi-Joachim de Melun avoit épousé le 28 Janvier 1728 Louise-Renée de Belinzani, famille noble du Mantouan. Il laisse de sa veuve Adam-Joachim-Marie, Vicomte de Melun, né le 30 Octobre 1730, Aloÿs-Claude-Marie, Comte de Melun, né le 2 Février 1736, & Adelaïde-Louise de Melun, née le 10 Avril 1733.

Le 19, mourut Jérôme-Gabriel *Cousinet*, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris.

Le 26, Guillaume *Faviers*, Seigneur du Plessis-le-Vicomte & de Charmoi, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, mourut & fut inhumé à Saint Paul.

Le 28, N. *Felix*, Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, mourut, & fut inhumé à Saint Germain l'Auxerrois.

Charles-Antoine de *Chabannes* I. du nom, est mort dans les derniers jours du même mois à Saint Michel en Lorraine, âgé de cinquante-cinq ans.

Il avoit passé la plus grande partie de sa vie au service du Roi , & ne s'étoit point marié. Il étoit le quatrième fils de Gilbert de Chabannes , Marquis de Pionfac , Colonel du Régiment de Navarre , Gouverneur des Isles d'Oleron , Maréchal des Camps & armées du Roi , & d'Anne François de Lutzelbourg . fille d'Antoine de Lutzelbourg , Seigneur d'Imling , & de Marie-Magdeleine de Schellemburg , qui avoient été mariés le 30 Juin 1681. Ses trois aînés sont 1°. Gaspard-Gilbert , qui a épousé en Avril 1708 Philiberte d'Apchon , fille du Marquis d'Apchon , de laquelle sont nés Gilbert . Jean & Joseph. 2°. François-Antoine , mort en 1734. 3°. Thomas , mort le 7 Juin 1735. Il avoit eu aussi deux sœurs , 1°. Marguerite , Religieuse , morte à la Magdeleine de Trecnel de Paris , 2°. Anne , mariée en 1708 , à Anne de la Queille , Seigneur de Pramenoux , fils du Vicomte de Châteaugai.

La Maison de Chabannes est des plus illustres par son ancienneté , les alliances & ses services.

Gilbert , pere de Charles-Antoine , qui donne lieu à cet article , étoit arrière-petit-fils de Gabriel de Chabannes , dernier fils de Joachim de Chabannes. Gabriel , qui a fait la branche des Seigneurs de Pionfac , eut pour femme Gabrielle d'Apchon. Joachim avoit eu quatre femmes , 1°. Petronille de Levis , fille de Gilbert de Levis I. du nom , Comte de Ventadour. 2°. Louise de Pompadour , fille d'Antoine , Seigneur de Pompadour. 3°. Catherine-Claude de la Rochefoucault , fille de François I. Comte de la Rochefoucault. 4°. Charlotte de Vienne , veuve de Jacques de Montboissier , Marquis de Canillac , fille de Gerard de Vienne , Seigneur de Pinmont & de Ruffey ; de ce dernier mariage sortit Gabriel.

Jachim étoit petit-fils de Gilbert, qui a fait la Che des Seigneurs de Curton. Ce Gilbert étoit de Jacques, petit-fils de Hugues de Chabau- Seigneur de Chatlus-le-Pailloux.

Le 2 Août, Louise-Joséphé de Graves, veuve de te Armand, Comte de Jaucourt, mourut âgée 2 ans, & fut inhumée à S. Sulpice.

Le même jour, Emery-Louis-André Tauxier, neur de Valzibert & autres lieux, Conseiller le Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes, en Commissaire des guerres, mourut, & fut inhumé à Saint Louis-en-l'Isle.

Le 6 René Jourdan, Seigneur de Launai, de la Monnierié, & autres lieux, Capitaine & Gouverneur du Château Royal de la Bastille, & Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint Louis, mourut âgé de soixante-seize ans, d'une attaque d'apoplexie.

Le 7, Marie-Catherine de Bous, veuve d'Elie-Louis de Constance, Seigneur de la Fredonnié, ancien Capitaine de Cavalerie, mourut, & fut inhumée à Saint Nicolas-des Champs.

Louis Auguste Thiboust de Berry, Chevalier Seigneur & Comte de la Chapelle Thiboust de Berry, anciennement la Chapelle-Gaurier en Brie, Seigneur du Ru-Guerin, des grand & petit Trefncls, des. Hangets, de Gatins & autres lieux, Conseiller d'honneur au Baillage & Siège Présidial de la Ville de Melun, mourut le 13 en son Château de la Chapelle, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Il laisse quatre enfans de son mariage avec Marguerite Charlotte le Petit de la Grand'cour, savoir, Louis-Charles Nicolas Thiboust de Berry, Comte de la Chapelle, fils majeur, François Thiboust de Berry, depuis peu sorti des Pages de

Madame la Dauphine , & à présent Lieutenant dans le Régiment Infanterie de Mailly ; Louise-Marguerite Thiboust de Berry , & Charlotte-Louise-Agathe Thiboust de Berry , ces trois derniers enfans mineurs.

Il étoit fils de Louis Thiboust de Berry , Seigneur & Comte de la Chapelle , & petit-fils de Gabriel Thiboust de Berry , Seigneur & Comte de la Chapelle , Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau.

Cette Maison de Thiboust est très-ancienne , & descend d'un Thiboust , Prevôt des Marchands de la Ville de Paris sous Philippe le Bel.

Nous ne devons point passer sous silence la mort de Martin l'aîné , Vernisseur du Roi. Cet Artiste , imitateur des ouvrages de la Chine & du Japon , a surpassé ses modèles par un goût des plus recherchés , qui regnoit dans tous ses desseins. Ayant appris que le Sieur Julien Martin , son frere , qui a toujours travaillé avec le défunt , s'est associé avec la veuve , nous annonçons au Public avec plaisir , qu'il ne sera pas privé des ouvrages du Japon & de la Chine , ainsi que des beaux vernis & belles dorures qui se fabriqueront toujours dans la même maison du feu Sieur Martin , fauxbourg Saint Denis , à gauche.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercur de France* du mois de Septembre 1749. A Paris , le 28 Août 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY,

T A B L E.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Le Prince de Noisy , Ballet Héroïque ,	3
Lettre d'un sçavant Gênévois à M. Remond de Sainte Albine , sur les Evêques de Genève ,	34
Vers à Mlle de Cr * * * *	53
Chansons traduites de l'Anglois ,	57
Le Printems à Mlle C * * *	60
Les deux Bouquetières , Fable ,	62
Extrait d'une Lettre sur les Télescopes à réflexion ,	64
Poème sur le progrès des Sciences & des Beaux- Arts , sous le Regne de Louis le Bien aimé ,	70
Lettre de M. de S. R. à M. Remond de Sainte Al- bine ,	78
Problème résolu par l'illustre Philarete ,	79
Vers envoyés à une Dame qui avoit fait présent d'un Cabaret de porcelaine à l'Auteur ,	82
Lettres de M. de Voltaire à Mad. de B. R. <i>ibid.</i>	
Lettres du même à Mad. la Comtesse de la Neuvil- le , en lui envoyant l'Épître sur la Calomnie ,	83
Madrigal , <i>ibid.</i>	
Vers envoyés de Paris à un ami qui avoit engagé l'Auteur à revenir en Province ,	84
Lettre à Mad. de F. . . , nièce de M. de Voltaire , jouant le rôle de Céliante dans le Philosophe maré , <i>ibid.</i>	
Discours fait pour être prononcé à l'ouverture d'une Ecole Royale de Mathématiques à Nancy ,	85
Quatrième Lettre de M. Cantwel , Docteur Régent de la Faculté de Paris , Professeur de Chirurgie aux Ecoles de Médecine , Membre de la Société Royale de Londres ,	100
Relation du Service solennel qui a été fait dans	

PEglise des Peres Barnabites du Collège de Montargis , pour le repos de l'ame de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans ,	117
Lettre à M. Remond de Sainte Albine sur une Monnoye singuliere ,	141
Observation sur Martial d'Auvergne , ancien Poë- te ,	145
Mots des Logogryphes du Mercure d'Août ,	148
Enigme & Logogryphes ,	149
Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.	153
Plans & Cartes ,	173
Lettre à M. Remond de Sainte Albine sur le voya- ge Pictoreſque de Paris ,	<i>ibid.</i>
Lettre de M. Trochereau au même ,	175
Lettre de M. Collin de Blamont, Sur-Intendant de la Muſique du Roi , au même ,	178
Autre écrite par M. Briſſeaud , de la Ville d'Orbe ; à M. Bourgeois, Docteur en Médecine , au ſujet de la Méthode de M. Daran , Chirurgien du Roi , pour traiter les maladies de l'urèthre ,	179
Avis aux amateurs de l'Histoire Naturelle ,	183
Avis ſur un Anémometre ſonnant ,	184
Extrait de la Lettre de M. Ballechou à M. de la Motte, &c.	185
Extrait de la Lettre de M. de la Motte à M. de la Motte, &c.	186
Extrait de la Lettre de M. de la Motte à M. de la Motte, &c.	186
ſeuſe de la Troupe de la Cour de Parme ; ſur ce qu'elle quitoit quelquefois la Danſe noble pour danſer déguiſée en Matelot ,	190
Duo à boire ,	191
Spectacles ,	192
Extrait de la Tragédie intitulée <i>les Amazones</i> ,	194
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	204
Planches Anatomiques du Sr Gautier ,	208
Morceau ſingulier d'Architecture ,	<i>ibid.</i>
Mariage & Morts ,	209
<i>La Chanſon noſée doit regarder la page</i>	191

BOUND



FEB 27 1956

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

